



HAL
open science

Attractivité et nouvelles bases économiques des territoires ruraux limousins

Julien Dellier, Edwige Garnier, Frédéric Richard

► **To cite this version:**

Julien Dellier, Edwige Garnier, Frédéric Richard. Attractivité et nouvelles bases économiques des territoires ruraux limousins. 2013. hal-00927771

HAL Id: hal-00927771

<https://hal.science/hal-00927771>

Submitted on 13 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



GEOLAB
UMR 6042
CNRS



Attractivité et nouvelles bases économiques des territoires ruraux Limousins



Julien Dellier, Edwige Garnier, Frédéric Richard
GEOLAB UMR CNRS 6042

Juin 2013

Julien Dellier, Edwige Garnier, Frédéric Richard
Geolab UMR CNRS 6042– Université de Limoges

Attractivité et nouvelles bases économiques des territoires ruraux Limousins

Observatoire de l'accueil et des territoires – juin 2013
Rapport pour le service Accueil et Territoires, Région Limousin

INTRODUCTION GENERALE

Objectifs de l'étude

Dans le cadre de la création de l'observatoire de l'accueil et des territoires, une convention pluriannuelle signée entre le Conseil Régional du Limousin et le laboratoire Geolab UMR 6042 CNRS de l'Université de Limoges a donné lieu à deux précédentes études en 2009 et 2011. La première porte sur les migrations interrégionales à destination du Limousin pour la période 1990-1999. L'objectif principal de ce rapport était la réalisation d'un premier état des lieux, un géo-diaporama des flux migratoires alimentant la reprise démographique des territoires limousins¹. Reposant sur des matériaux de nature essentiellement quantitative, cette étude a donc permis d'identifier les principaux espaces de départ et de destination des plus de 90 000 néo-Limousins recensés pour la période 1990-1999 et, plus encore, de décrire les espaces migratoires propres à chacune des catégories de migrants déterminées (par âge, par catégorie socioprofessionnelle, par région d'origine, etc.). La seconde prend le territoire du Parc Naturel de Millevaches comme exemple pour interroger les relations entre environnement et migration et analyser les recompositions sociales qui en découlent². En effet, la première étude avait montré que le Limousin bénéficiait de dynamiques migratoires interrégionales typiques de celles que l'on qualifie de migrations d'agrément (Moss, 2006 ; Cognard, 2010). Le premier objectif était de déconstruire le processus décisionnel des migrants tout au long de leur parcours migratoire. Le second était de mettre en avant les nouvelles constructions et normes sociales qui se font jour sur ces territoires. Ce travail, sensiblement plus qualitatif, puisque s'appuyant sur des enquêtes en vis-à-vis, a permis de confirmer la place centrale de l'environnement au sens large dans l'attractivité des campagnes limousines. Plus encore, il révèle que l'introduction de nouvelles normes et pratiques (sociales, écologiques) participe à l'affirmation des nouvelles fonctions de ces campagnes (résidentielles, ludiques, récréatives, esthétiques).

A partir de ces résultats, et afin de compléter l'analyse du fonctionnement et d'identifier les leviers de développement des campagnes limousines, il a paru légitime d'investir le champ des recherches menées sur l'économie résidentielle et présente. Ces deux approches ont pour point commun de remettre en cause la toute puissance de la base économique productive dans l'analyse de la compétitivité d'un territoire, en réhabilitant les autres bases (publique, socio-économique et surtout résidentielle) dans la réflexion sur le développement local. Fondamentalement, selon ces théories, la présence d'une population sur un territoire génère une activité économique et des besoins de services participant au développement de celui-ci, bien souvent de manière plus significative que l'économie productive classique. Cependant, tandis que l'économie résidentielle se base sur le recensement INSEE de la population d'un territoire, l'économie présente propose une analyse plus fine, intégrant les séjournants (touristes, résidents secondaires) et soustrayant les absents

¹ Richard F., Boumediene F., Bikatui N'Binkena N., 2009. Géodynamique des migrations à destination du Limousin, rapport d'étude, 110p.

² Richard F., Dellier J., 2011. Environnements, Migrations et recompositions sociales des campagnes limousines, l'exemple du PNR de Millevaches, rapport d'étude, 197p.

(émissions de touristes) pour donner une estimation de la population réelle du territoire. Ainsi, en Limousin, la Corrèze et la Creuse avaient une population présente supérieure à la population résidente en 2005 selon les travaux menés sous la direction de Christophe Terrier (Terrier *et al*, 2006) pour la Direction du tourisme. Pour la Région Limousin, ces approches offrent une réelle opportunité de mieux saisir les contours du développement économique local. Ainsi, les travaux préliminaires de Laurent Davezies (Davezies *et al*, 2008) sur la Région ont mis en évidence le profil résidentiel de l'économie limousine et sa relative indépendance à l'égard du système productif. Ces caractéristiques peuvent être vues, dans une certaine mesure, comme des atouts. En effet, non seulement l'économie domestique joue un rôle d'amortisseur en temps de crise mais, de plus, cette forme de développement économique se fonde sur les qualités perçues du territoire, et notamment un environnement de qualité. De fait, il apparaît clairement qu'une partie de l'attractivité migratoire du Limousin repose sur son capital environnemental.

L'objectif de cette étude consiste donc à faire converger les recherches conduites (Aubert *et al*, 2011 ; Davezies, 2009 ; Talandier, 2007 ; Davezies, Lejoux, 2003 ; Vollet, Dion, 2001) sur l'économie résidentielle et/ou présenteielle avec celles que nous avons entreprises ces dernières années dans la cadre de l'observatoire de l'accueil, des mobilités et des territoires en Limousin. L'idée est de mesurer le poids des migrants interrégionaux, des bi-résidents et autres touristes dans l'économie résidentielle et présenteielle des campagnes limousines et ce en recourant à des indicateurs plus qualitatifs et des territoires d'analyse plus fins que ceux qui ont été mobilisés jusque là.

Par ailleurs, nous souhaitons explorer une piste complémentaire à la première. En effet, les observations conduites lors de notre dernière étude (2009-2011) nous ont amenés à souligner le rôle joué par le capital environnemental en tant que facteur de développement économique des territoires limousins, de leur base résidentielle ou présenteielle certes, mais pas seulement. En l'espèce, l'installation de porteurs de projet ou de migrants devenus ultérieurement porteurs de projet a été identifiée comme un des éléments clés de la dynamique économique locale. Or, nombre de projets économiques (classiques ou au caractère social affirmé) étaient fondamentalement liés au cadre environnemental local. S'agissait-il d'une singularité locale ? Qu'en est-il des autres campagnes limousines ? Nous chercherons donc à vérifier cette hypothèse de l'émergence de nouvelles formes d'économies productives ou basiques fondées sur le capital environnemental du Limousin et, le cas échéant, sur sa valorisation.

Méthodologie et choix des terrains d'étude

Une étude à l'échelle des bassins de vie

Mener une approche comparative entre les campagnes limousines sur l'économie présenteielle implique dans un premier temps de réfléchir à l'échelle de travail, et plus précisément aux entités territoriales employées. Pour cette étude, les analyses ont été conduites en utilisant les bassins de vie ruraux, tels que définis par l'INSEE en 2003 (INSEE, 2003), comme unités territoriales de base. La création de cette nouvelle nomenclature par l'INSEE repose sur trois observations. Premièrement, les nomenclatures précédentes - communes urbaines et rurales depuis 1950, Zonage en Aires Urbaines (ZAU) depuis 1997 puis, depuis 2002, le Zonage en Aires Urbaines et aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER) - définissaient la campagne par défaut en l'absence d'urbain. Deuxièmement, la dichotomie urbain / rural est à relativiser au regard des observations sociologiques : le « *poids du paysage devient déterminant dans la différenciation spatiale* » (INSEE, 2003), notamment dans le regard que

les habitants portent sur leur espace vécu. Ainsi, nombre de communes considérées dans les précédentes nomenclatures comme périurbaines relèvent aux yeux de leurs habitants de l'espace rural. D'ailleurs, les espaces périurbains définis par l'INSEE (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) sont encore largement dédiés à l'agriculture et la forêt (la surface agricole utile - SAU - représente en moyenne 55,4% de leur superficie toujours selon l'INSEE). Enfin, le maillage des campagnes par de petits pôles urbains ne pouvait être apprécié dans des nomenclatures fondées uniquement sur des critères physiques d'occupation des sols ou de polarisation par l'emploi.

Les bassins de vie sont constitués d'agrégats de communes. Ils s'affranchissent des limites administratives pour se caler au plus près des territoires vécus par les habitants. Le découpage de ces bassins de vie repose sur deux facteurs structurants. Le premier tient compte de l'accès aux services à la population, le second de l'accès à l'emploi. Pour l'accès aux services, sont observés les services dits intermédiaires, qu'ils soient concurrentiels (commerces, services bancaires), non concurrentiels (services publics ou assimilés), de santé ou d'éducation, excluant de fait les services de proximité (école élémentaire, épicerie-supérette), purement quotidiens, et les services dits supérieurs (lycée, université, etc.), par essence absents des territoires ruraux. Pour ce qui est de l'accès à l'emploi, il s'agit de saisir les migrations domicile-travail en croisant lieux de résidence et lieux d'emploi. Le découpage ainsi obtenu comporte trois catégories. La première, constituée de bassins de vie homogènes dont le pôle appartient à l'unité d'étude, est désignée comme référentiel rural restreint. La seconde, constituée des communes périphériques des plus grandes villes (unités urbaines de plus de 30 000 habitants), est désignée comme référentiel rural élargi. La troisième correspond aux unités urbaines de plus de 30 000 habitants et est, par conséquent, considérée comme hors du référentiel rural. Il est à noter que l'INSEE a produit une révision des bassins de vie au mois de décembre 2012 (voir carte en annexe 2). Cependant, la méthodologie employée diffère de celle utilisée pour les bassins de vie de 2003, notamment par la non prise en compte de l'emploi comme facteur structurant. Compte tenu de la problématique posée, le choix a été fait de conserver les bassins de vie de 2003 comme entités territoriales de base.

L'intérêt d'utiliser les bassins de vie dans une cette étude est évident puisqu'il s'agit d'un découpage spécifiquement créé pour rendre compte de la structuration et des dynamiques économiques et sociales des campagnes au sens large. De plus, il permet pour le Limousin de constituer des ensembles statistiques plus conséquents. Ainsi, il est possible de recourir à un plus grand nombre d'indicateurs statistiques tout en respectant les conditions d'utilisation édictées par l'INSEE pour garantir la fiabilité des traitements.

Pour le Limousin, 43 bassins de vie structurent la Région à l'exception des agglomérations de Limoges et Brive-la-Gaillarde qui sont hors du référentiel rural, et de leurs couronnes périurbaines proches, qui font partie du référentiel rural élargi (fig 1). La population moyenne de ces 43 bassins de vie est de 9 600 habitants, soit moins que la moyenne nationale (12 200 habitants) pour des territoires pourtant plus étendus en moyenne (359 km² contre 247 km² pour l'ensemble de la France métropolitaine). Ces chiffres reflètent la faible densité de population des campagnes limousines. Par ailleurs, 24 bassins parmi les 43 gravitent autour de pôles de moins de 3 000 habitants. Deux pôles creusois dépassent d'ailleurs à peine les 500 habitants. En moyenne, 40% de la population d'un bassin de vie est concentrée sur le pôle. Enfin, si 39 communes limousines font partie d'un bassin de vie dont le pôle est hors-limousin, 40 communes non limousines sont intégrées dans des bassins de vie gravitant autour d'un pôle limousin.

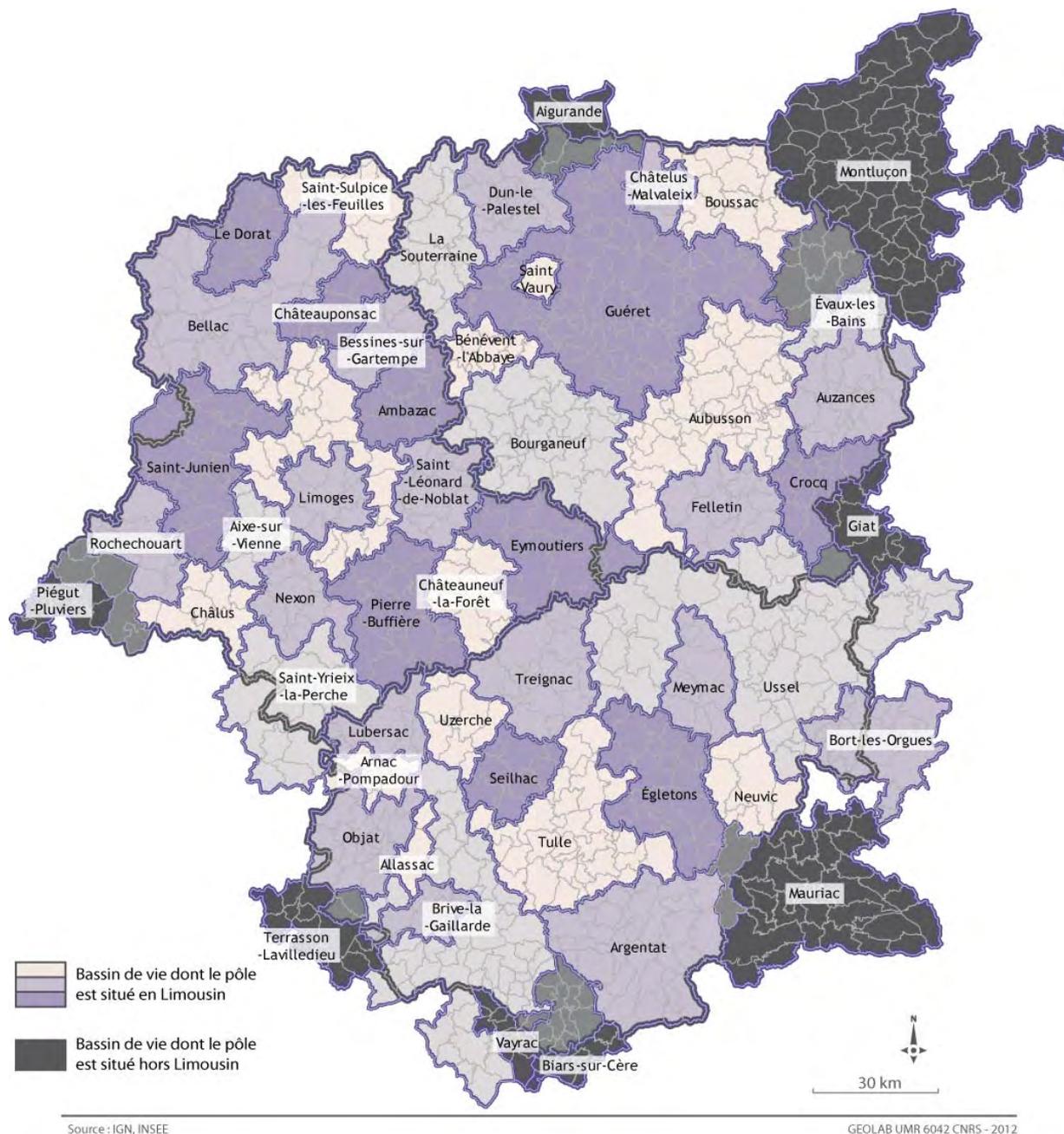


Figure 1 : les bassins de vie des communes limousines

Une fois cette entité géographique choisie comme socle de base pour cette étude, le travail s’est effectué en deux phases chronologiques. La constitution d’un appareillage statistique et son analyse quantitative ont ainsi précédé un important travail d’enquêtes ciblé sur un nombre restreint de bassins de vie.

Appareillage statistique

Au regard des précédents travaux menés par le laboratoire Géolab dans le cadre de l’observatoire de l’accueil et des territoires, les campagnes limousines, bien que souvent interdépendantes, sont diverses. A ce titre, le présent rapport repose en premier lieu sur une étude comparative des différents bassins de vie limousins. La mise en place d’un appareillage statistique à l’échelle

géographique des bassins de vie était l'un des prérequis nécessaires à la conduite de cette étude. L'idée est de pouvoir, dans un premier temps, dresser une typologie des bassins de vie en fonction de leurs caractéristiques, puis évaluer de manière fine les retombées économiques des bases présentes et sanitaires et sociales sur ces échelons. Pour ce faire, un large éventail de données a été traité. Les données utilisées et les méthodes de calcul employées feront l'objet d'une présentation en préambule des deux premières parties consacrées aux analyses statistiques ainsi que dans l'annexe 1 du présent rapport.

Trois terrains d'étude, trois enquêtes

L'objectif de la deuxième phase de l'étude était d'explicitier les mécanismes qui sous-tendent le fonctionnement des bassins de vie limousins et plus particulièrement leurs aspects résidentiels ou présentsiels. Ainsi, en fonction de la typologie précédemment établie, trois bassins de vie, jugés représentatifs de trois des grands profils rencontrés parmi les 43 bassins de vie limousins, ont été sélectionnés pour la conduite d'enquêtes complémentaires. Ce sont ainsi trois enquêtes qui ont été menées sur ces trois bassins de vie, ceux d'Argentat en Corrèze, de Dun-le-Palestel en Creuse et de Nexon en Haute-Vienne. La première enquête, adressée aux résidents par courrier, s'intéresse aux comportements et attentes en termes d'économie et de services à l'échelon local. La deuxième, effectuée par entretiens auprès des élus, interroge la perception de ceux-ci quant au poids du présentiel dans le développement de leur territoire (que ce soit la commune ou plus généralement l'espace vécu dont se rapproche le bassin de vie). Enfin, la troisième enquête, menée par entretiens auprès de porteurs de projets, cherche à cerner leurs motivations et plus particulièrement les liens existants entre leurs projets et les territoires sur lesquels ils prennent place. Les méthodologies employées et la représentativité de l'échantillon pour l'enquête par questionnaire auprès des résidents seront présentées dans les troisième et quatrième parties de ce rapport. Au final, sur l'ensemble des trois bassins de vie, ce sont 1024 questionnaires qui ont été collectés et traités ainsi que 27 entretiens auprès d'élus et 14 auprès de porteurs de projets qui ont été menés.

Organisation du rapport

Au regard des objectifs de l'étude, le présent rapport fait l'objet d'un découpage en quatre parties, dont la succession permet de souligner les différentes méthodologies employées et les échelles d'analyse retenues.

Les deux premières parties sont consacrées à une approche statistique et économique à l'échelle de l'ensemble des bassins de vie limousins. La première partie est ainsi l'occasion de dresser un panorama des indicateurs statistiques, à l'échelle de l'ensemble des bassins de vie limousins, concernant l'économie présenteielle. Des données d'ordre démographique, d'activité et touristiques sont ici mobilisées. Quant à la deuxième partie, elle a pour objet de proposer une évaluation fine des retombées économiques présentesielles à l'échelle des bassins de vie limousins. Il s'agit non seulement de quantifier le volume des revenus ainsi captés par les territoires mais aussi d'en détailler la constitution.

Les troisième et quatrième parties sont dédiées à l'analyse des processus observés à l'échelle de trois bassins de vie jugés comme représentatifs de campagnes aux profils préalablement identifiés dans la première partie. La troisième partie est centrée sur les pratiques et attentes des Limousins à travers les résultats d'une enquête par questionnaire auprès des résidents des trois bassins de vie d'Argentat, Dun-le-Palestel et Nexon. La quatrième et dernière partie fait appel à des données

qualitatives issues de deux enquêtes par entretien menées auprès des élus et d'un certain nombre de porteurs de projets de ces trois mêmes bassins de vie.

CHAPITRE 1 : LES BASSINS DE VIE LIMOUSINS AU REGARD DE LEURS CARACTERISTIQUES RESIDENTIELLES

Une précédente étude dirigée par Laurent Davezies à l'échelle du Limousin a permis de mettre en avant le poids des revenus non productifs dans le développement régional (Davezies, Talandier, Savy, 2008). La stabilité de ces revenus (notamment les retraites) était par ailleurs soulignée comme un des facteurs de performance économique de la Région dans une période marquée par des phases de ralentissement économique plus fréquentes que celles de croissance. Les auteurs s'accordaient enfin sur le fait que, d'amortisseurs, du « *déclin structurel* » du Limousin, les « *qualités résidentielles de la région* » sont devenues son principal atout de développement futur.

A partir de ce constat, l'objectif de ce premier chapitre est double. Dans un premier temps, il est l'occasion de proposer une grille de lecture permettant de mieux appréhender le fonctionnement de l'espace limousin au regard d'indicateurs démographiques, d'activité et touristiques. Il s'agit essentiellement de statistiques provenant de l'INSEE, du Comité Régional du Tourisme et de la Direction Générale des Impôts. Nous avons retenu l'année 2008 comme année de référence. En effet, 2008 est la dernière année disponible pour l'ensemble des indicateurs statistiques mobilisés. Dans un second temps, il vise à présenter un état des lieux des phénomènes statistiquement observables à l'échelle des bassins de vie limousins concernant l'économie présente.

1. Eléments démographiques

Depuis 1999, le Limousin connaît selon l'INSEE un *redressement démographique* (INSEE, 2010). Ainsi le Limousin compte 742 771 habitants en 2010 soit une progression annuelle moyenne de 0,4% depuis 1999. Cette dynamique est portée par le solde migratoire interrégional qui voit le Limousin être au huitième rang des Régions françaises les plus attractives (avec un taux d'évolution annuel moyen dû au solde migratoire de 0,7% entre 1999 et 2008). En effet, le solde naturel de la Région Limousin reste négatif (-0,3% de taux d'évolution annuel dû au solde naturel entre 1999 et 2008), même si le déficit des naissances sur les décès s'est réduit ces dernières années. Le Limousin, avec l'Auvergne, sont d'ailleurs les deux seules Régions à connaître un solde naturel négatif. L'explication de ce rebond démographique se trouve donc dans la balance des migrations interrégionales. Faits marquants dans le profil de ces nouveaux arrivants, les élèves et étudiants sont plus nombreux que les retraités, tandis que les jeunes adultes restent la seule tranche d'âge pour laquelle le bilan entrée/sortie reste déficitaire (INSEE, 2010).

Ce constat à l'échelle régionale mérite d'être discuté à l'échelle des bassins de vie. En effet, ce sont alors trois espaces bien distincts qui peuvent être identifiés (fig 2).

Dans un premier ensemble se trouvent les périphéries des pôles urbains. Elles concentrent l'essentiel de la croissance démographique régionale, à l'image de ce qui est globalement observé dans le reste de la France (Baccaïni, Sémeurbe, 2011). Ainsi, la population des bassins de vie de la périphérie de

Limoges progresse de plus de 16% quand la population des bassins de vie de la périphérie de Brive la-Gaillarde et, dans une moindre mesure de Tulle croît en moyenne de plus de 10% entre 1999 et 2008. Au-delà de la périphérie immédiate cette dynamique semble profiter à des pôles secondaires autour de Limoges, tels que Saint-Junien, Ambazac et Pierre-Buffière. La croissance démographique est donc en premier lieu portée par une logique de proximité des principaux pôles urbains et un processus d'étalement urbain.

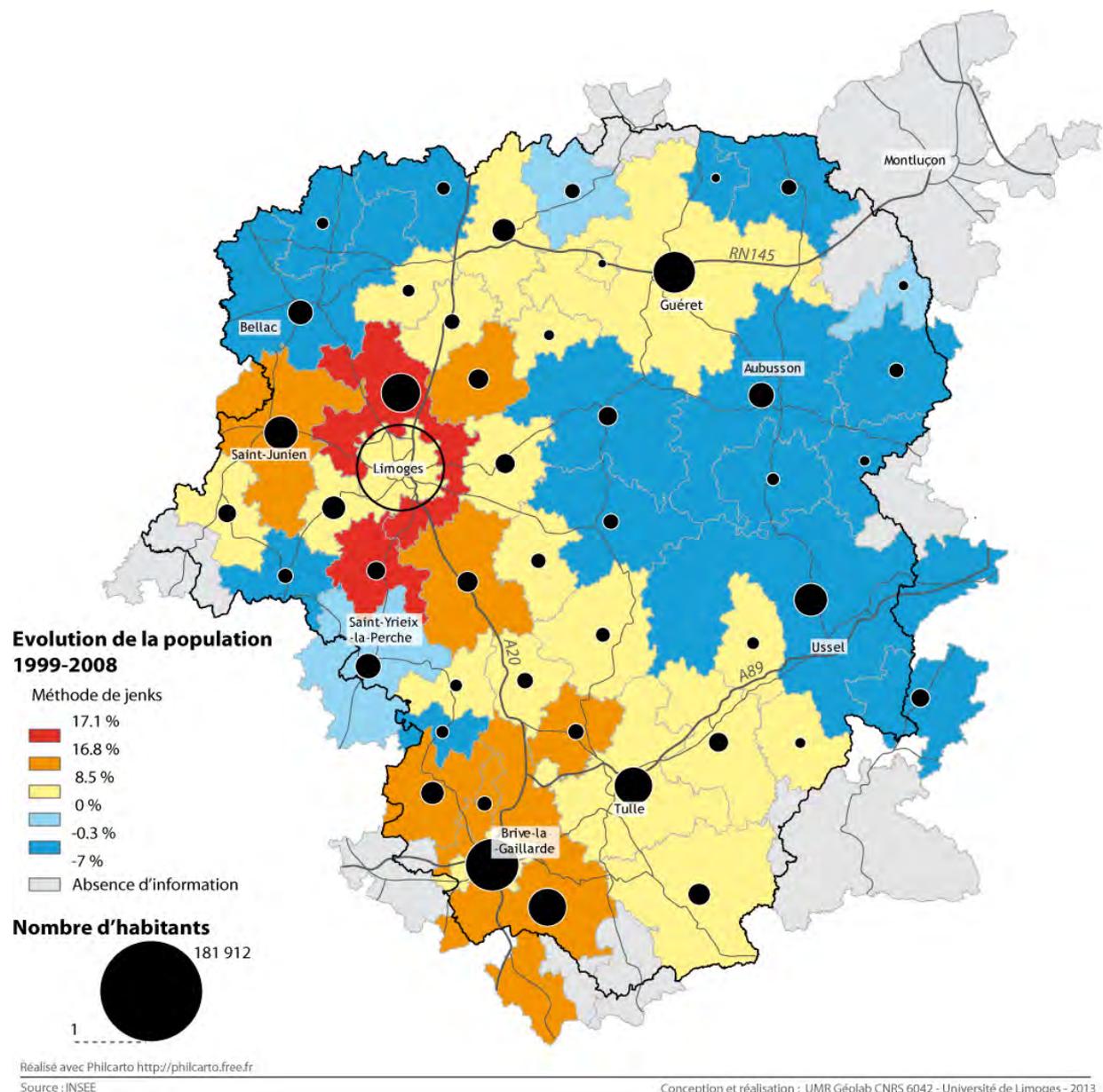


Figure 2 : démographie et évolution de la population des bassins de vie limousins, 1999-2008

Dans un deuxième groupe sont rassemblés les pôles urbains régionaux et un certain nombre de bassins de vie disposés le long des principaux axes routiers que sont l'A20, l'A89 et la RN145. Ces bassins de vie sont marqués par une évolution démographique positive bien que plus mesurée que dans la catégorie précédente puisque comprise entre 0 et 8,5% sur la période 1999-2008. Au-delà de la progression des centres urbains (Limoges, Brive, Guéret, Tulle), c'est ici le rôle structurant des trois

axes routiers précédemment cités qui est souligné. Il donne en effet une image indirecte de l'extension de l'aire d'influence des principaux pôles urbains et de la progression des distances effectuées dans le cadre des migrations quotidiennes domicile/travail. Légèrement en retrait apparaissent les bassins de Saint-Yrieix-la-Perche, de Dun-le-Palestel et d'Évaux-les-Bains dont l'évolution démographique négative est de fait quasi nulle (0 à -0,3%).

A l'opposé, certains espaces limousins sont encore en déclin démographique. Il s'agit essentiellement de la montagne limousine, du nord-est de la Creuse et du nord de la Haute-Vienne. Le recul peut aller jusqu'à 7% à l'échelle des bassins de vie pour la période 1999-2008. Ce constat semble plus particulièrement s'appliquer aux territoires des marges, moins bien desservis en termes d'axes de communication d'importance.

Le redressement démographique de la Région Limousin n'est donc pas une réalité partagée par l'ensemble du territoire limousin. Si les écarts observés s'expliquent en partie par l'inégal vieillissement de la population, ils sont avant tout le fait de dynamiques migratoires différenciées. Celles-ci viennent conforter les déséquilibres territoriaux préexistants en renforçant les pôles au détriment des marges régionales (Richard *et al*, 2009 ; Richard, Dellier 2011). Aussi, avant de proposer une typologie des bassins de vie limousins selon leur profil, il apparaît pertinent d'analyser les migrations interrégionales et intra-régionales.

1.1. Une balance positive des flux migratoires interrégionaux

Les flux interrégionaux sont bénéficiaires pour l'ensemble des bassins de vie limousins sur la période 1999-2008. Autrement dit, chaque bassin de vie attire plus de néo-Limousins qu'il n'émet de migrants interrégionaux. Ce résultat atteste non seulement de l'attractivité du Limousin pour ce qui est des échanges migratoires entre Régions, mais aussi d'une attractivité d'ensemble, tous types d'espace confondus, du Limousin (fig 3A).

Dans le détail, si ces flux bénéficient en premier lieu aux pôles urbains, ils ont dans le même temps un impact déterminant pour nombre de bassins de vie ruraux. D'une part, le poids des migrants interrégionaux au regard de l'ensemble des nouveaux-arrivants par bassin de vie entre 1999 et 2008 (fig3B) montre, au-delà d'un effet marge sur les franges régionales, qu'il y a proportionnellement plus de néo-Limousins dans les arrivants des bassins de vie ruraux et dans les pôles urbains que dans les bassins de vie situés à la périphérie de ces derniers. D'autre part, le poids des migrants interrégionaux sur la période 1999-2008 dans la population du bassin de vie (fig 3C) est en moyenne plus important dans les bassins de vie ruraux, suivis des pôles urbains puis enfin de leurs périphéries. Ainsi, dans certains bassins de vie ruraux, les néo-Limousins de la période 1999-2008 représentent plus de 13% et jusqu'à 15,4% de la population totale du bassin.

Les flux interrégionaux sont donc une composante essentielle du renouvellement des populations d'un grand nombre de bassins de vie limousins, plus particulièrement dans le cas de certains territoires ruraux. Ils semblent jouer à ce titre un rôle d'amortisseur de la balance naturelle déficitaire des campagnes limousines.

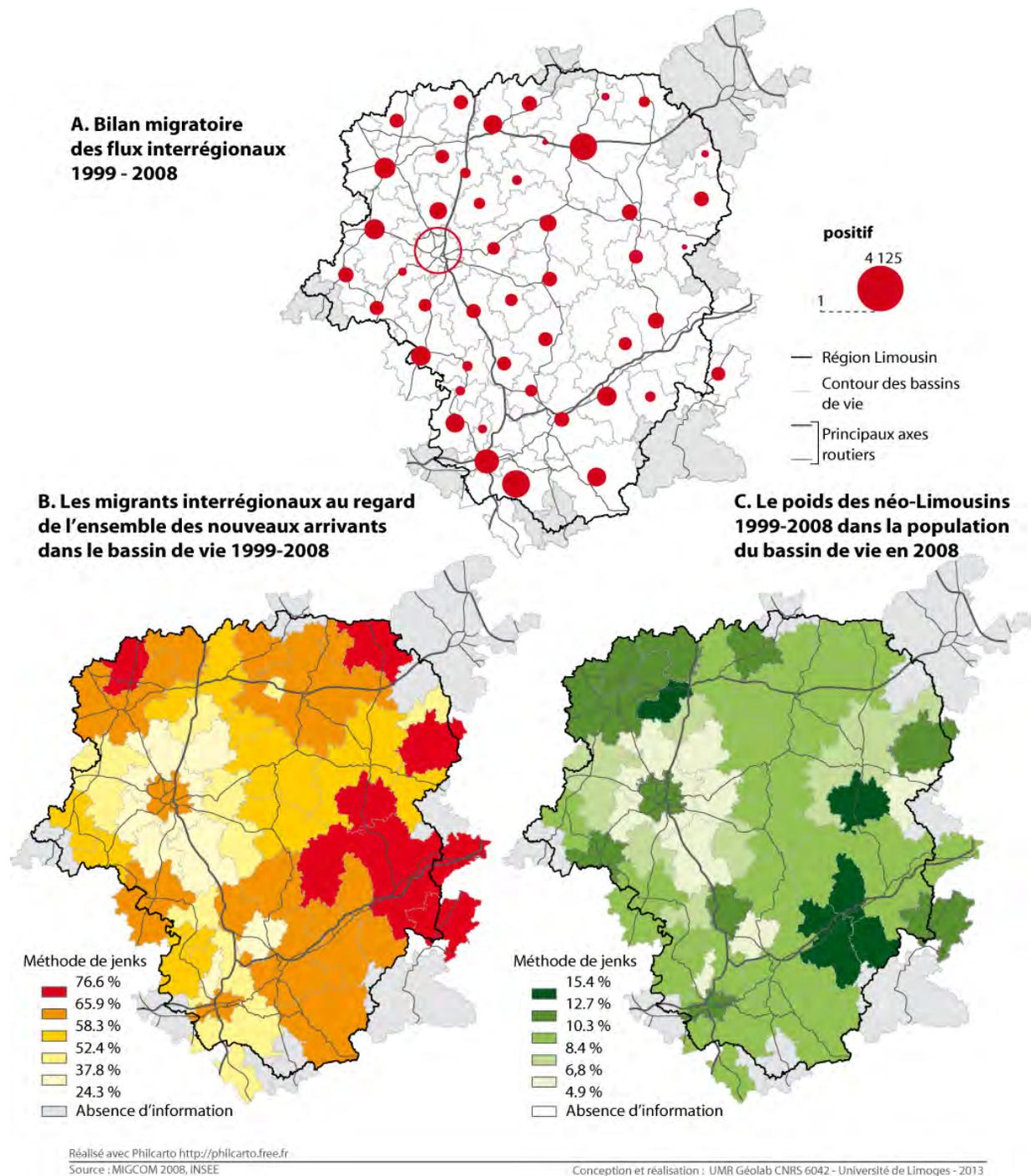


Figure 3 : le poids des néo-Limousins 1999-2008 par bassin de vie

1.2. Des flux intra-régionaux favorables aux périphéries des agglomérations limousines

En complément de l'étude des flux de migrants interrégionaux, l'analyse des flux migratoires internes au Limousin est riche d'enseignements (fig4). Les migrations interrégionales profitent essentiellement aux bassins de vie périphériques des principaux pôles urbains régionaux. Deux processus concomitants sont identifiables.

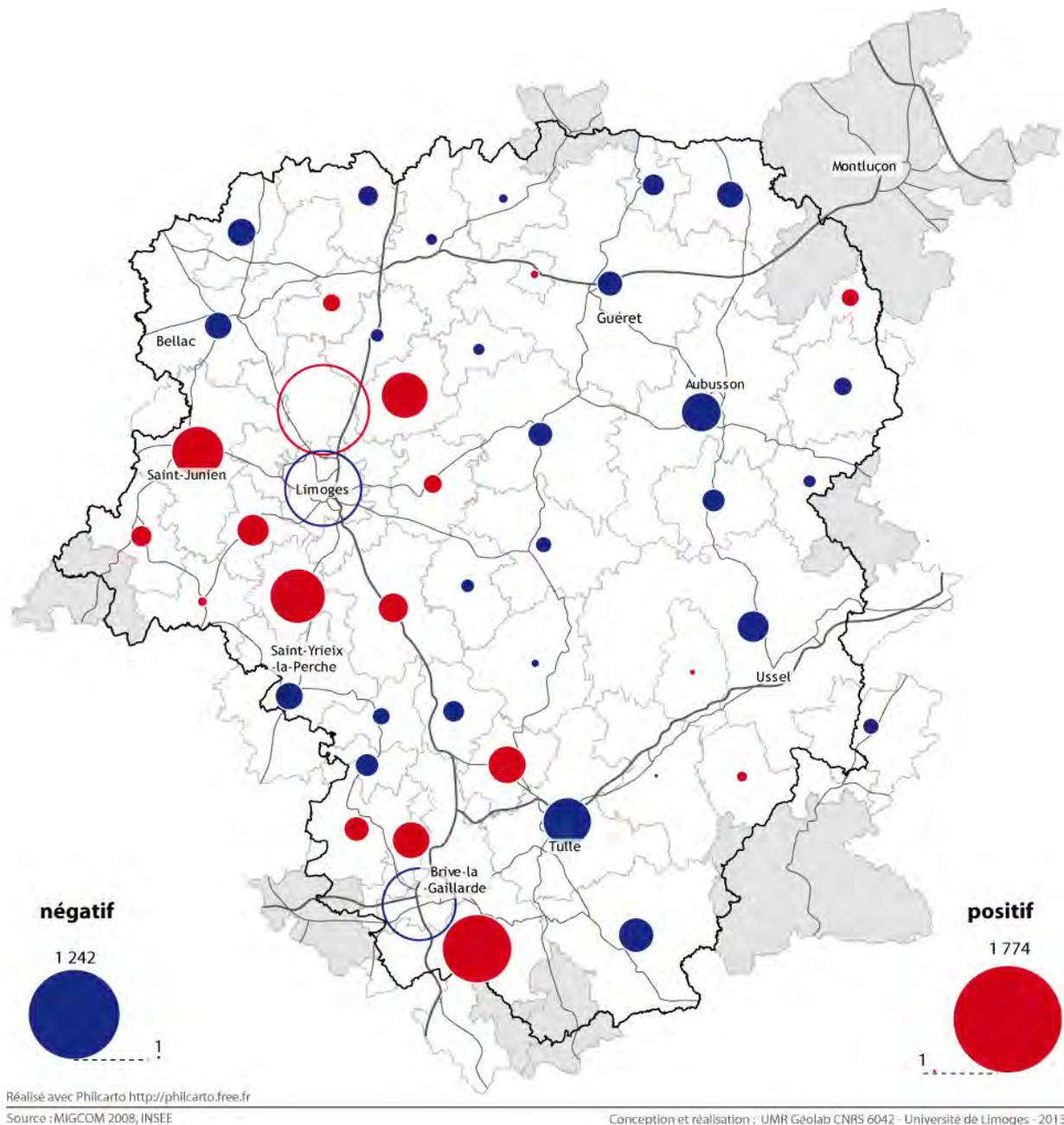


Figure 4 : les flux migratoires intra-régionaux 1999-2008

Le premier est un processus de desserrement urbain. Celui-ci se traduit par une balance migratoire intra-régionale négative des pôles urbains (Brive-la-Gaillarde, Limoges et Tulle dans une moindre mesure) qui profite à leurs périphéries immédiates, qu'il s'agisse des espaces identifiés comme leurs couronnes dans la nomenclature INSEE ou de bassins de vie accolés à celles-ci (Allasac, Ambazac, Nexon, Saint-Junien, Seilhac...).

Le second est un processus de métropolisation, du moins dans une acceptation régionale du terme. En effet, les bassins de vie ruraux sont, dans l'ensemble, marqués par une balance migratoire intra-régionale négative. L'explication de ce déficit repose dans l'attractivité exercée par les campagnes périurbaines sur les résidents de ces territoires. Sans parler d'exode rural, il convient de noter la permanence de ces migrations des territoires ruraux à destination des villes, du moins à destination

de leurs zones d'influence. De fait, ces migrations concourent à renforcer le processus de périurbanisation et de différenciation entre campagnes polarisées d'une part et marginalisées de l'autre.

La géographie des flux migratoires intra-régionaux se révèle donc très différente de celle des flux interrégionaux. En effet, alors que ces derniers soulignent l'attractivité des pôles urbains régionaux et de certaines campagnes limousines auprès des néo-Limousins, les migrations internes se font, *a contrario*, au profit des espaces périurbains.

1.3. Profils démographiques des bassins de vie

L'analyse croisée de l'évolution démographique générale, des taux de variation démographique dus aux flux inter et intra-régionaux et du poids des néo-Limousins dans la population des bassins de vie permet de différencier quatre profils (fig 5).

Le premier regroupe des bassins de vie marqués par une croissance démographique nettement supérieure à la moyenne régionale, soutenue par des flux migratoires intra-régionaux (fig 5, classes 1 et 5). *A contrario*, les flux migratoires interrégionaux et le poids des néo-Limousins dans la population totale ont tendance à être en retrait de la moyenne régionale. Ce profil peut-être caractérisé de « périurbain ». Il participe de fait à l'étalement et la dilution de la ville centre (Le Jeannic, 1997) selon une logique radioconcentrique. Outre les couronnes périphériques de Limoges et Brive-la-Gaillarde, ce profil regroupe des bassins tels qu'Allasac, Ambazac, Nexon, Saint-Junien ou Seilhac.

Le deuxième profil est le plus composite (fig 5, classe 5). Il comprend à la fois les deux principaux pôles urbains régionaux et des pôles secondaires d'importance variable (Tulle, Guéret, Aixe-sur-Vienne, Saint-Léonard-de-Noblat, Bessines-sur-Gartempe). Ces bassins sont marqués par une évolution démographique proche de la moyenne dans leur ensemble, par conséquent plutôt positive, et ce malgré des flux migratoires (surtout interrégionaux) en-deçà de la moyenne régionale. Un solde naturel excédentaire peut être un facteur explicatif avancé pour un certain nombre de ces bassins de vie. Pour ce qui est du poids des néo-Limousins, en toute logique ils sont en moyenne sous-représentés dans ces bassins de vie. Ce deuxième profil souligne donc l'existence de pôles pour lesquels l'évolution démographique semble moins dépendante des flux migratoires.

Encadré n°1 : lecture des résultats de la classification ascendante hiérarchique (CAH) et de la carte associée

Les résultats de la méthode d'analyse multivariée exploitée, ici une CAH, sont représentés sous la forme d'un graphique en dessous de la carte. Sur ce graphique on peut distinguer la surreprésentation ou sous-représentation moyenne d'une classe au regard de la moyenne régionale représentée par la barre verticale 0.

Sur ce graphique, les classes sont distinguées de la première à la dernière en fonction des résultats de la CAH. Afin de rendre ces résultats plus compréhensibles et de renforcer les effets de transition entre espace, un code couleur est adopté permettant de lire l'intensité des processus observés. De fait, la légende de la carte présente les classes par ordre colorimétrique, ce qui ne correspond que rarement à l'ordre statistique des classes.

Dans le texte, la référence aux différentes classes selon leur numéro est fonction du graphique et non de la légende cartographique.

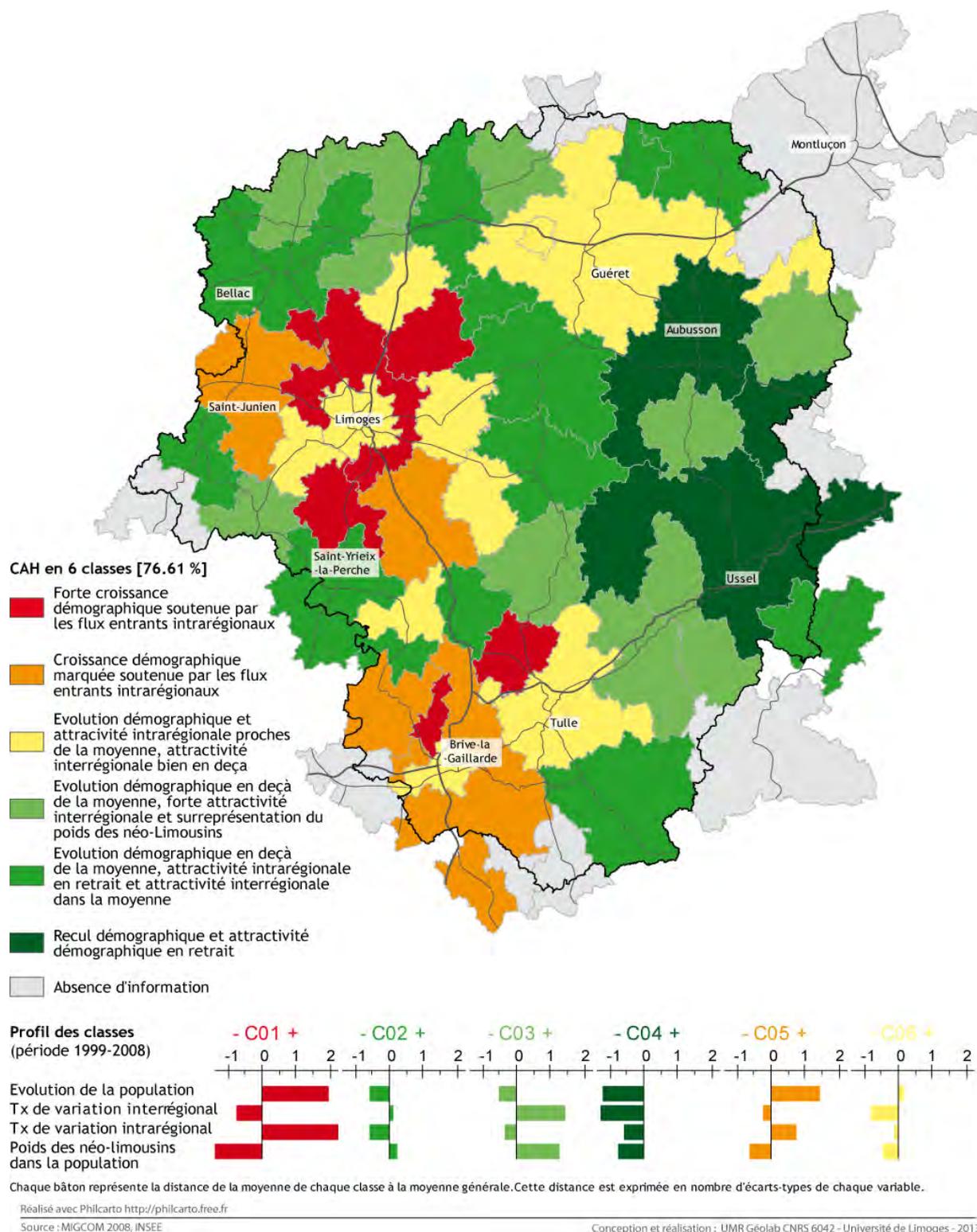


Figure 5 : typologie des bassins de vie limousins selon l'évolution démographique et les flux migratoires

Le troisième profil rassemble les bassins de vie pour lesquels les flux migratoires interrégionaux, supérieurs à la moyenne, sont prépondérants dans l'enrayement du déclin démographique ou pourraient le devenir (fig 5, classes 2 et 3). En effet, si ces bassins de vie connaissent dans l'ensemble

une évolution démographique et des flux migratoires intra-régionaux inférieurs à la moyenne, ils apparaissent par ailleurs attractifs sur le plan des migrations interrégionales. Ainsi, les bassins de la classe 3, tels que Châteauponsac, Dun-le-Palestel, Felletin, Meymac ou Treignac, se signalent par des flux migratoires interrégionaux et, par ricochet, un poids des néo-Limousins dans la population très supérieurs à la moyenne. Pour leur part, les bassins de la classe 2, tels qu'Argentat, Bourganeuf, Eymoutiers, Lubersac, Rochechouart ou Saint-Yrieix-la-Perche, sont proches de la moyenne concernant le taux de variation interrégional et le poids des néo-Limousins dans la population. Cependant, au regard de l'ensemble des indicateurs, l'hypothèse d'une transition de ces bassins de la classe 2 d'un profil démographique déclinant vers un profil démographique attractif sur le plan interrégional peut être émise. A travers ce profil de bassin, se dessine le visage d'une campagne dont l'avenir démographique repose en grande partie sur sa capacité à valoriser son attractivité à l'échelle interrégionale.

Le quatrième et dernier profil réunit les bassins de vie dont le déclin démographique perdure (fig 5, classe 4). Les bassins de vie d'Aubusson, Ussel et Crocq qui le composent sont marqués par un net recul démographique, une attractivité inférieure à la moyenne quel que soit le type de flux migratoires envisagé et, par conséquent, un poids moindre des néo-Limousins dans la population totale. De plus, ces bassins de vie mitoyens se présentent sous la forme d'un bloc qui occupe l'est de la montagne limousine, à l'exception notable du bassin de vie de Felletin qui bénéficie d'une attractivité interrégionale marquée. Pour ce dernier, la dynamique associative et sociale peut être évoquée comme un facteur explicatif de cette spécificité (Richard, Dellier, 2011).

De manière générale, à l'échelle des bassins de vie limousins, le rôle prépondérant de la proximité des pôles urbains sur les dynamiques démographiques d'ensemble est mis en avant. Ainsi quatre processus peuvent-être identifiés des centres vers les marges :

- pour les pôles, qu'ils soient principaux ou secondaires, une dynamique de stabilisation ou de croissance démographique modérée pour laquelle les flux migratoires ne sont qu'un facteur parmi d'autres ;
- à la périphérie des principaux pôles urbains, une logique d'étalement qui repose sur une attractivité essentiellement intra-régionale ;
- des campagnes attractives, au-delà de la zone de forte influence des principaux pôles urbains, qui profitent d'une attractivité migratoire interrégionale pour enrayer ou freiner leur recul démographique ;
- des campagnes en marge, qui ne bénéficient pas des apports migratoires pour enrayer leur déclin et le vieillissement de leur population.

2. Profils économique et présentiel

Le caractère résidentiel ou présentiel de l'économie limousine se traduit par un faible poids du système productif au regard d'autres indicateurs tels que le nombre d'habitants, de retraités ou de touristes (Davezies, Talandier, Savy, 2008). Cependant, il ne s'agit pas là d'un constat uniforme et des nuances peuvent être observées. Ainsi, à l'échelle départementale, la Haute-Vienne, plus productive, s'opposerait à la Creuse et la Corrèze, plus résidentielles. Mais qu'en est-il à l'échelle des bassins de vie.

Après cette analyse des profils démographiques des bassins de vie, cette seconde partie questionne leur fonctionnement en termes d'activité, de revenus, de migrations pendulaires et de tourisme.

2.1. Le poids de l'activité

Selon l'INSEE³, la Région Limousin est au 21^{ème} rang sur 22 (devant la Basse-Normandie) en ce qui concerne le PIB par emploi en 2010. Avec un montant de 59 287 euros, elle est ainsi proche de Régions telles que Poitou-Charentes ou l'Auvergne (respectivement 61 400 et 60 761 euros) mais à la traîne d'autres Régions qui lui sont frontalières telles que la Région Centre (63 397 euros), Midi Pyrénées (63 616 euros) ou encore Aquitaine (64 996 euros). La faiblesse des métropoles régionales apparaît à ce titre comme le principal facteur discriminant. Si ces résultats viennent conforter les analyses précédentes sur le décrochage de la Région sur le plan productif (Davezies, Talandier, Savy, 2008), ce constat mérite d'être nuancé. En effet, en regardant l'évolution du PIB par emploi, la Région Limousin connaît la deuxième plus forte progression à l'échelle nationale derrière la Corse pour la période 2008-2010. Le gain enregistré, à hauteur de 2,25% sur la période, contre 0,3% pour la France métropolitaine (0,58% en excluant l'Île de France), marque une certaine tendance au rattrapage, notamment au regard des Régions frontalières (0,46% pour l'Auvergne et 1,75% pour le Poitou-Charentes). Cette progression du PIB par emploi vient conforter les observations sur l'essor de l'emploi salarié et la dynamique d'ajustement de l'activité en Limousin par rapport au modèle national pour la période 2000-2006 (Davezies, Talandier, Savy, 2008). Surtout elle est concomitante d'un regain démographique dû à l'arrivée de nombreux actifs (Richard, Boumediene, Bikatui N'Binkena, 2009). La dynamique économique de la Région Limousin est ainsi, au moins partiellement, portée par son attractivité migratoire interrégionale.

En termes de PIB par habitant, selon l'INSEE, la Région Limousin se classe en 2010 au dernier rang des Régions françaises avec un montant de 22 704 euros, ce qui est bien en-deçà de la moyenne nationale (30 232 euros pour la France métropolitaine et 25 693 euros sans l'Île-de-France). La Région Limousin apparaît donc en retrait de Régions telles que le Poitou-Charentes (23 853 euros) ou l'Auvergne (23 803 euros). Cependant, sur la période 2008-2010, le PIB par habitant connaît un recul de seulement 0,54%, ce qui permet au Limousin d'occuper le septième rang à l'échelle nationale en termes d'évolution du PIB par habitant (de fait, seuls la Corse, l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon connaissent une progression de leur PIB par habitant entre 2008 et 2010). Cependant, il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'un phénomène uniquement métropolitain. En effet, à l'échelle intra-régionale, les écarts de revenus par habitant entre territoires tendent dans le même temps à diminuer du fait d'un léger rattrapage des territoires les moins riches sur les plus argentés (Richard, Dellier, 2011).

Afin de nuancer ces éléments d'ensemble, il est utile de différencier les bassins de vie limousins en fonction du poids de l'activité. L'analyse proposée repose sur quatre facteurs identifiés comme discriminants. Les deux premiers indicateurs concernent les revenus. Il s'agit d'une part du revenu moyen par foyer fiscal (le revenu moyen d'un actif étant, dans l'ensemble, supérieur au revenu moyen d'un retraité) et, d'autre part, du poids de l'activité dans les revenus (revenus de l'activité rapporté au total des revenus déclarés). Les deux derniers indicateurs sont le poids des actifs dans la

³ INSEE, Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales de 2008 à 2011, comptes en base 2005. Disponible sur http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=pib-va-reg-base-2005

population et le poids des chômeurs dans la population active. Les résultats obtenus permettent de dégager cinq profils de bassin de vie et deux grands espaces régionaux (fig 6).

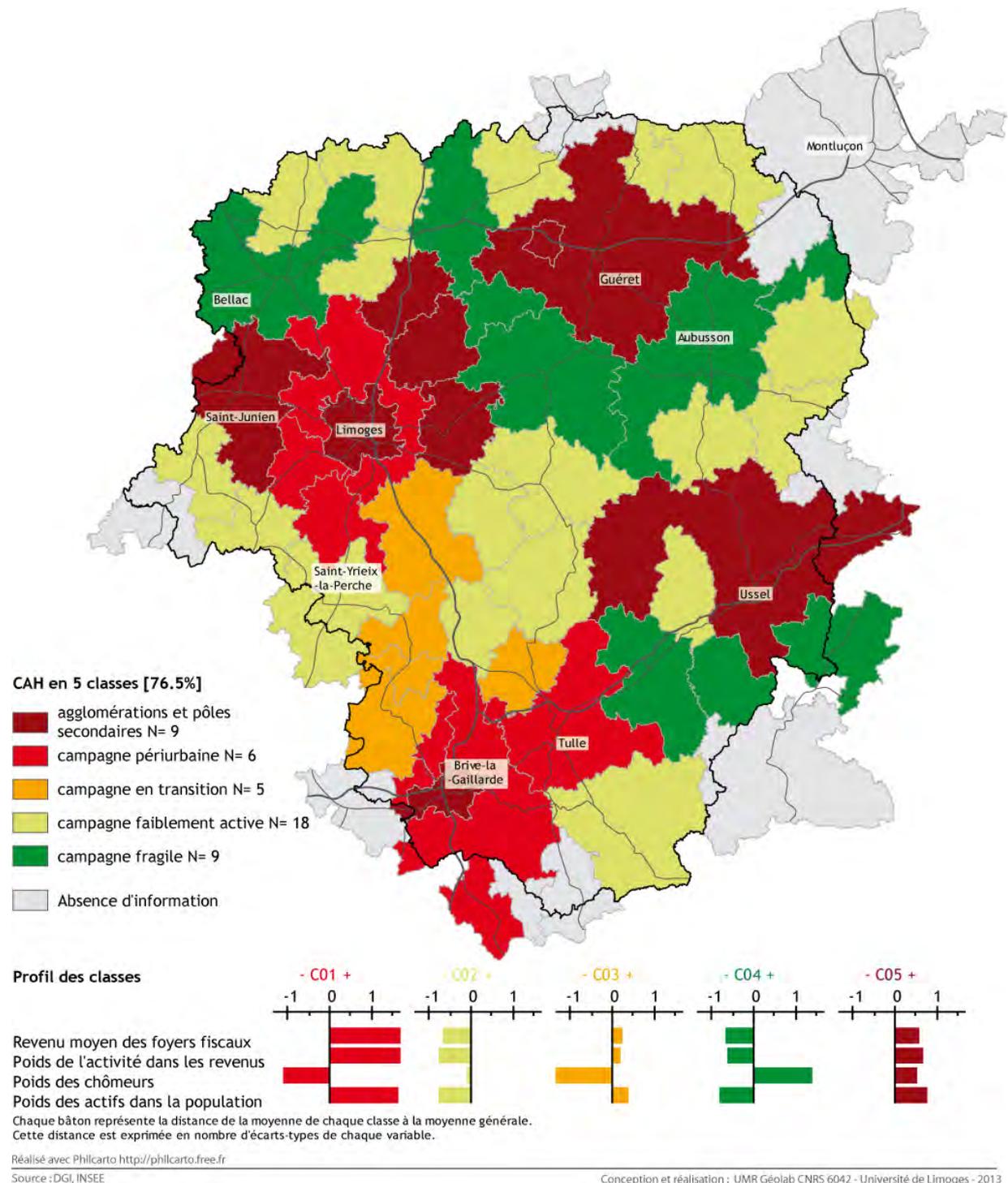


Figure 6 : typologie des bassins de vie limousins selon le poids de l'activité

Le premier profil correspond aux agglomérations et aux pôles secondaires (fig 6, classe 5). Il comprend Limoges, Brive-la-Gaillarde et des bassins tels que Guéret, Ussel, Saint-Junien, Ambazac. Ceux-ci sont marqués par des valeurs supérieures à la moyenne pour l'ensemble des indicateurs. Ils

ont la particularité de concentrer des actifs dont une part supérieure à la moyenne est au chômage, confirmant ainsi leur rôle de pôles urbains. Ces pôles se distinguent notamment par l'existence d'un parc social locatif relativement prégnant au regard de la moyenne régionale.

Le deuxième profil peut-être qualifié de « périurbain » (fig 6, classe 1). Il rassemble les couronnes immédiatement périphériques de Limoges ainsi que celles de Brive-la-Gaillarde et des bassins de vie tels que Tulle, Aixe-sur-Vienne ou Nexon. Au sein de ces bassins, le revenu moyen par foyer, le poids de l'activité dans les revenus ainsi que le poids des actifs sont très nettement supérieurs à la moyenne, tandis que le poids des chômeurs dans la population active est très fortement sous-représenté. Il s'agit, de loin, des espaces pour lesquels la proportion des actifs et le revenu moyen par foyer sont les plus élevés.

Le troisième profil concerne des campagnes en transition, à l'image des bassins de vie de Pierre-Buffière, Seilhac, Objat ou Lubersac (fig 6, classe 3). En effet, si le revenu moyen par foyer, le poids de l'activité dans les revenus ou le poids de la population active sont légèrement supérieurs à la moyenne régionale, c'est surtout la très forte sous-représentation du poids des chômeurs qui permet de la rapprocher du profil précédent. En effet, ces caractéristiques traduisent l'installation d'actifs sur ces territoires qui viennent ainsi contrebalancer le vieillissement ambiant de la population. A ce titre, le tracé de l'autoroute A20 entre Limoges et Brive-la-Gaillarde semble servir de catalyseur à ce processus.

A l'inverse, le quatrième profil, qui regroupe des bassins tels que Dun-le-Palestel, Argentat, Auzances ou le Dorat, est marqué par la relative faiblesse de l'activité (fig 6, classe 2). Dans cette classe, le revenu moyen par foyer, le poids de l'activité dans les revenus et le poids des actifs sont sous-représentés tandis que le poids des chômeurs lui est dans la moyenne. Il en résulte des campagnes où la plus faible part des actifs au regard de la moyenne régionale laisse peu de doute quant au vieillissement de la population. Cependant, ces bassins connaissent des taux de chômage relativement réduits.

Le cinquième et dernier profil concerne les bassins de vie qui peuvent être qualifiés de « fragiles » au regard des indicateurs utilisés (fig 6, classe 4). Il s'agit notamment de Bellac, Aubusson, Égletons ou Bourgneuf. Ceux-ci cumulent des valeurs très inférieures à la moyenne pour le revenu moyen par foyer, le poids de l'activité dans les revenus et le poids des actifs, ainsi qu'une importante surreprésentation du poids des chômeurs. Ici, le vieillissement de la population, qui explique le faible nombre d'actifs, est conjugué à l'existence de poches de chômage.

Au final, deux espaces se dessinent à l'échelle du Limousin. Le premier concentre les taux d'actifs et les revenus moyens les plus élevés dans les zones polarisées par les principales agglomérations. Le second, au contraire, regroupe sur les marges des territoires délaissés par le développement économique lié à l'activité.

2.2. Migrations domicile travail et secteurs d'activités

Analyser le poids de l'activité dans les bassins de vie limousins oblige à questionner les interconnexions entre ces territoires. Loin de fonctionner en vases clos, ceux-ci sont marqués par des

échanges quotidiens de plus en plus prégnants. L'augmentation des déplacements domicile-travail est ainsi un phénomène observé depuis les années 1980 pour l'ensemble du territoire français (Talbot, 2001). Or, ces migrations dessinent les dépendances et interdépendances entre les différents territoires (Beaucire, Chalonge, 2011). La capacité à polariser ou au contraire à émettre des migrants alternants devient alors un facteur clé de l'organisation spatiale et fonctionnelle des territoires.

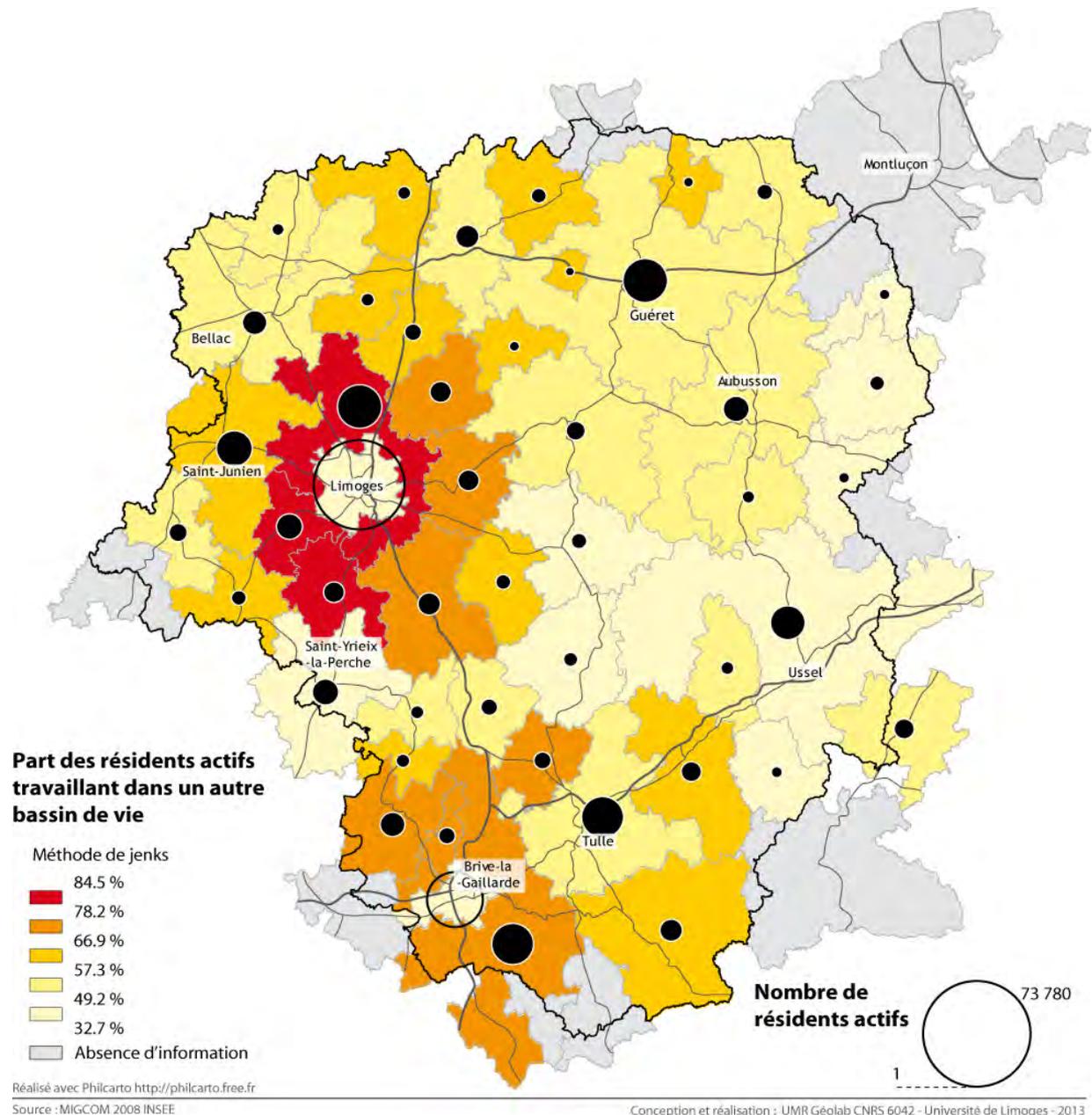


Figure 7 : résidents actifs des bassins de vie limousins en 2008 et part des actifs travaillant en dehors de leur bassin de résidence

La mesure du phénomène est extrêmement dépendante de l'échelle d'observation et des découpages retenus. Ainsi plus l'échelle est petite plus le nombre d'actifs concernés sera réduit. Pour exemple, à l'échelle du Limousin, les migrants alternants entre bassins de vie sont plus nombreux que les migrants alternants entre Départements. A ce titre, l'échelle d'analyse retenue, les bassins de

vie, conduit sans doute à travailler sur des chiffres de migrants alternants considérés comme élevés. Cependant, au regard de la méthodologie employée par l'INSEE pour définir les bassins de vie dans leur mouture de 2003, cette échelle, fine, propose une certaine cohérence pour l'observation de ce phénomène.

En Limousin, à l'échelle des bassins de vie, plus d'un actif sur deux (52,4%) en moyenne travaille hors de son bassin de vie de résidence (tab 1). Cependant, derrière ce chiffre se cachent de grandes disparités (fig 7). Les valeurs les plus élevées se retrouvent dans les zones polarisées par Limoges, Brive-la-Gaillarde et dans une moindre mesure Tulle. Ce sont ici plus de deux tiers des actifs qui travaillent hors de leur bassin de vie de résidence (couronne périphérique de Brive-la-Gaillarde, Allasac, Objat, Seilhac, Ambazac, Saint-Léonard-de-Noblat, Pierre-Buffière) et même les trois quarts en considérant la périphérie immédiate du pôle de Limoges (couronne périphérique, Aixe-sur-Vienne, Nexon). En s'éloignant de Limoges et de Brive-la-Gaillarde se dessine une seconde couronne, dont les caractéristiques se retrouvent autour des bassins de Guéret ou Tulle. Ces bassins de vie (Argentat, Egletons, Saint-Junien, Bessines-sur-Gartempe, Dun-le-Palestel, Châteauponsac, Bénévent-L'abbaye...) apparaissent plus faiblement polarisés mais ce sont tout de même entre 57 % et 66,9 % des actifs résidents dans ces bassins de vie qui travaillent en dehors de ceux-ci.

A l'autre extrémité, les bassins de vie dont les actifs sont les moins mobiles sont, d'une part, les pôles urbains de Limoges et Brive-la-Gaillarde et, d'autre part, des bassins de vie situés sur la frange orientale de la Région (Evaux-les-Bains, Auzances, Crocq, Neuvic) ainsi que sur le sud de la montagne limousine (Eymoutiers, Treignac, Ussel). Cependant, ce sont tout de même entre 32,7 % et 49,2 % des actifs résidents qui partent travailler dans un autre bassin de vie.

A l'échelle des bassins de vie, les mobilités pendulaires affichent donc des valeurs très importantes. Cependant, la distribution des différentes valeurs permet de mieux comprendre le fonctionnement intra-régional. Le rôle structurant du réseau routier autour des pôles urbains est ainsi mis en avant, en particulier le tracé de l'autoroute A20 qui draine une part non négligeable des migrations domicile-travail internes au Limousin. L'existence d'aires d'attraction étendues des pôles urbains est également soulignée.

A ce titre, il faut noter que seuls neuf bassins de vie ont un ratio nombre d'emplois/résidents actifs supérieur à 1 (tab 1), c'est-à-dire qu'ils proposent plus d'emplois qu'ils n'ont d'actifs résidents en leur sein. C'est le cas de Limoges et Brive-la-Gaillarde, mais également de Tulle, Egletons ou bien encore la Souterraine. Neuf autres bassins ont un ratio équilibré, tandis que les 29 autres contiennent plus de résidents actifs qu'ils n'offrent d'emplois. Si cet état de fait renseigne sur l'existence de bassins polarisants, attirant mécaniquement des migrants alternants par leur offre excédentaire en emplois, il ne détermine cependant pas systématiquement la mobilité des actifs d'un territoire. Ainsi, alors que pour le bassin d'Egletons, dont le ratio est supérieur à 1 (1,1), le taux de migrants alternants est de 58,8 %, il n'est que de 44,6 % pour le bassin de Crocq pourtant déficitaire en emplois offerts (ratio nombre d'emplois/résidents actifs de 0,8). Malgré tout, la relation entre le ratio nombre d'emplois/résidents actifs et le taux de migrants alternants se vérifie pour les valeurs extrêmes. Ainsi, les couronnes périphériques de Limoges et Brive-la-Gaillarde et les bassins de vie d'Aixe-sur-Vienne, Nexon et Seilhac, qui ont les ratios nombre d'emplois/résidents actifs les plus bas (entre 0,4 et 0,5), sont également les territoires où les taux de migrants alternants sont les plus élevés.

Nom	Emplois intra-bassin	Résid. Actifs	Ratio Emplois/ Résid. Actifs	Résid. Actifs AZ (%)	Résid. Actifs BE (%)	Résid. Actifs FZ (%)	Résid. Actifs GU (%)	Résid. Actifs OQ (%)	Résid. Actifs/lieu de travail hors bassin (%)
Allasac	1 578,4	2 484,9	0,6	5,6	19,7	8,6	40,3	25,8	74,1
Argentat	3 741,7	4 519,6	0,8	10,9	14,6	9,2	29,2	36,0	57,3
Arnac-Pompadour	2 236,0	1 688,3	1,3	16,3	19,0	7,2	33,3	24,3	60,8
Bort-les-Orgues	3 215,4	3 415,5	0,9	11,4	18,9	9,7	28,9	31,1	51,7
Egletons	3 983,6	3 642,3	1,1	7,2	19,1	13,3	28,2	32,2	58,8
Lubersac	1 439,2	1 552,6	0,9	22,0	19,0	8,0	27,9	23,1	51,2
Meymac	1 459,0	1 530,4	1,0	13,6	13,1	10,0	30,1	33,3	54,8
Neuvic	1 046,9	1 121,9	0,9	14,8	8,5	8,1	27,2	41,4	47,4
Objat	4 224,8	5 482,9	0,8	11,3	15,8	7,0	40,0	25,9	67,7
Seilhac	1 337,7	2 658,1	0,5	8,6	10,9	7,0	34,1	39,4	71,0
Treignac	1 587,2	1 803,0	0,9	18,5	9,8	9,0	29,7	33,0	46,1
Tulle	17 887,2	15 742,2	1,1	3,3	11,3	8,0	33,6	43,7	54,1
Ussel	11 071,8	10 685,1	1,0	9,2	14,6	8,4	29,2	38,6	42,8
Uzerche	2 794,9	2 475,7	1,1	12,1	14,9	7,7	33,4	31,9	50,8
<i>Brive-la-Gaillarde –Péri.</i>	<i>7 893,7</i>	<i>15 617,5</i>	<i>0,5</i>	<i>6,8</i>	<i>18,1</i>	<i>8,0</i>	<i>37,5</i>	<i>29,6</i>	<i>74,5</i>
<i>Brive-la-Gaillarde-Pôle</i>	<i>37 261,9</i>	<i>27 920,4</i>	<i>1,3</i>	<i>0,8</i>	<i>16,1</i>	<i>7,4</i>	<i>44,6</i>	<i>31,1</i>	<i>42,5</i>
Aubusson	5 826,1	5 983,8	1,0	16,4	10,7	6,7	29,5	36,7	52,6
Auzances	1 682,5	1 956,4	0,9	26,1	11,7	8,0	27,6	26,6	45,7
Bénévent-l'Abaye	711,6	917,0	0,8	18,2	13,3	4,9	31,5	32,2	60,9
Bourganeuf	3 005,6	3 224,7	0,9	20,1	8,1	7,7	28,2	35,9	51,0
Boussac	2 358,5	2 252,2	1,0	18,0	18,7	6,3	30,9	26,1	51,6
Châtelus-Malvaleix	745,7	878,0	0,8	12,9	16,9	8,2	28,3	33,8	62,5
Crocq	841,6	1 047,7	0,8	30,2	15,5	7,2	27,9	19,3	44,6
Dun-le-Palestel	1 601,9	2 003,2	0,8	17,2	10,8	7,8	33,2	31,1	61,5
Evaux-les-Bains	1 107,2	1 030,3	1,1	16,7	12,4	5,6	32,4	33,0	36,6
Felletin	1 462,4	1 409,0	1,0	14,1	12,2	9,6	30,2	33,9	53,9
Guéret	18 177,4	17 673,6	1,0	7,9	8,5	6,3	34,6	42,6	56,1
La Souterraine	5 192,9	4 831,2	1,1	10,7	12,5	7,8	36,6	32,4	55,7
Saint-Vaury	793,1	706,8	1,1	2,9	7,5	6,4	29,5	53,8	61,3
Aixe-sur-Vienne	3 014,5	6 029,5	0,5	4,7	14,6	6,8	34,2	39,7	78,2
Ambazac	2 221,3	4 024,2	0,6	4,3	12,3	8,0	40,7	34,7	69,5
Bellac	5 217,5	5 323,2	1,0	16,1	13,9	9,5	29,7	30,8	49,2
Bessines-sur-Gartempe	2 017,6	2 553,8	0,8	4,6	18,7	9,2	37,8	29,8	62,2
Châlus	1 765,6	1 993,7	0,9	12,1	17,9	7,7	31,6	30,8	60,2
Châteauneuf-la-Forêt	1 470,9	2 004,6	0,7	11,0	22,5	6,4	32,2	27,8	60,9
Châteauponsac	1 024,2	1 558,2	0,7	13,1	18,2	6,4	33,9	28,4	58,3
Le Dorat	1 311,9	1 283,5	1,0	20,1	13,8	6,5	31,0	28,6	56,0
Eymoutiers	2 055,4	2 173,3	0,9	14,8	11,5	7,6	32,1	34,0	42,3
Nexon	1 689,5	3 941,1	0,4	6,7	16,6	8,3	36,9	31,6	78,6
Pierre-Buffière	2 502,1	4 530,0	0,6	11,3	16,5	8,4	35,8	28,0	71,2
Rochechouart	2 678,0	3 013,3	0,9	8,8	25,5	7,3	32,6	25,9	52,7
Saint-Junien	10 298,4	11 599,7	0,9	4,0	23,9	8,9	33,8	29,3	61,0
Saint-Léonard-de-Noblat	2 502,2	3 992,2	0,6	5,0	17,5	9,0	37,2	31,3	66,9
Saint-Sulpice-les-Feuilles	1 139,4	1 551,0	0,7	16,8	11,9	9,0	34,3	28,0	57,9
Saint-Yrieix-la-Perche	6 245,0	6 198,2	1,0	13,2	19,1	9,8	30,9	27,0	46,5
<i>Limoges-Périphérie</i>	<i>7 218,7</i>	<i>17 593,4</i>	<i>0,4</i>	<i>2,3</i>	<i>15,1</i>	<i>6,7</i>	<i>39,8</i>	<i>36,1</i>	<i>84,5</i>
<i>Limoges-Pôle</i>	<i>98 276,4</i>	<i>73 779,9</i>	<i>1,3</i>	<i>0,5</i>	<i>12,0</i>	<i>5,5</i>	<i>41,5</i>	<i>40,4</i>	<i>32,7</i>
Total Corrèze	102 759,3	102 340,4	1,0	6,4	15,4	8,2	36,4	33,6	54,5
Total Creuse	43 506,4	43 913,9	1,0	13,2	10,6	6,9	32,5	36,8	54,3
Total Haute-Vienne	152 648,9	153 142,6	1,0	4,1	14,8	6,8	38,3	36,0	50,4
Total Limousin	298 914,5	299 396,8	1,0	6,2	14,4	7,3	36,8	35,3	52,4

Tableau 1 : Emplois et résidents actifs des bassins de vie limousins

A l'échelle des Départements, le ratio nombre d'emplois/résidents actifs est équilibré pour chacun des trois Départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne. Le taux supérieur de migrants alternants en Corrèze (54,5 %) et en Creuse (54,3 %) par rapport à la Haute-Vienne (50,4 %) s'explique par le poids prépondérant du pôle urbain de Limoges dans ce dernier Département.

Il convient par ailleurs de souligner l'existence de mobilités différenciées en fonction des secteurs d'activités (tab 1) selon la nomenclature NAF en 5 classes, qui distingue :

- l'agriculture, la sylviculture et la pêche (AZ) ;
- l'industrie manufacturière, les industries extractives et autres (BE) ;
- la construction (FZ) ;
- le commerce, les transports et les services divers (GU) ;
- l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (OQ).

Ainsi, les territoires ayant les plus forts taux d'actifs résidents du secteur agricole ont des taux moindres de migrants alternants ; conséquence de la moindre mobilité des actifs du secteur agricole comparativement aux autres actifs. La part des actifs du secteur agricole est ainsi moindre dans les bassins de vie polarisés par Limoges et Brive-la-Gaillarde. Par ailleurs, certains territoires ressortent du fait de la très forte proportion de résidents actifs relevant du secteur public et parapublic (Limoges pôle 40,4 %, Tulle 43,7 %, Guéret 42,6 %, Neuvic 41,4 %).

Cette analyse des migrations pendulaires et des secteurs d'activité vient renforcer le constat d'un Limousin clivé entre deux espaces. Les territoires concentrant le plus d'actifs sont également ceux, à l'exception de quelques pôles, qui ont les plus forts taux de migrants alternants. *A contrario*, les bassins de vie plus ruraux et situés en marge des principaux axes de communication ont des taux de migrants alternants moindres, notamment du fait d'une plus forte proportion des actifs du secteur agricole. L'hypothèse d'une certaine autonomie de ces campagnes peut, à ce titre, être formulée.

2.3. Le poids du tourisme

Les travaux sur la population présente effectués par l'INSEE à l'échelle des Départements (Terrier, 2006) montrent qu'en 2005 la population présente est supérieure à la population recensée pour la Corrèze (+5,4 %) et pour la Creuse (+7 %). La Haute-Vienne, pour sa part, est sur ce plan déficitaire avec une population présente inférieure à la population recensée (-1,5 %). Il y aurait ainsi en équivalent habitants permanents (EHP) 12°700 habitants supplémentaires en Corrèze et 8 800 en Creuse tandis que la Haute-Vienne serait amputée de 5 600 de ses résidents. Cette estimation permet également de juger tant la capacité des résidents à quitter leur département de résidence que l'attrait exercé par les Départements sur les touristes. Ainsi le calcul de deux ratios mesurant le poids de la présence touristique et celui des absences de résidents au regard de la population départementale permet de mieux cerner les différences intra-régionales (tab 2). Le déficit de population présente en Haute-Vienne s'explique ainsi non seulement par un poids bien moins important du tourisme au regard de sa population que dans les deux autres Départements limousins, mais également par une plus grande propension à la « fuite » de ses résidents comparativement à ce qui peut-être mis en évidence en Corrèze et en Creuse. La proportion de population active en Haute-Vienne, supérieure aux autres Départements limousins, qui va de pair avec un niveau moyen de revenus plus élevé, est un des facteurs explicatifs de la plus forte fréquence d'absence de ses résidents. Par ailleurs, le profil touristique saisonnier des Départements de la Corrèze et de la Creuse

est souligné par les pics de présence maximale relevés par l'INSEE (Terrier 2006). En effet, la Corrèze, avec un pic de présence de + 32,2 %, et surtout la Creuse, avec un pic de + 52,9 %, tous deux situés à la mi-août 2005, sont largement concernés par les flux touristiques estivaux quand la Haute-Vienne ne connaît qu'un modeste pic de présence de + 7,3% à la fin du mois de juillet⁴.

	Ratio touristes (EHP)*100 / population 2004	Ratio absence (EHP)*100 / population 2004
Corrèze	8,87	3,71
Creuse	9,98	3,38
Haute-Vienne	3,58	5,15

Tableau 2 : Ratios présence touristique et fuite des résidents (calculs selon les données INSEE, Terrier, 2006)

Pour l'année 2008, la confrontation de diverses sources de données (INSEE, CRT Limousin, SDT) permet d'estimer à plus de 17 millions le nombre de nuitées touristiques, tous types d'hébergement confondus, en Limousin. Il s'agit de plus de 3,5 millions de nuitées marchandes et de près de 13,5 millions de nuitées non marchandes (regroupant nuitées chez l'habitant et en résidences secondaires). Au total, ce nombre de nuitées représente près de 47 000 équivalents habitants permanents⁵, soit 6% de la population régionale. Cependant, il existe de grandes variations dans la répartition des nuitées à l'échelle intra-régionale ainsi que dans la distribution des nuitées par type d'hébergement.

Au regard du nombre de nuitées touristiques, tous types d'hébergement confondus, les flux les plus importants sont à destination du pôle de Limoges (fig 8, A). Dans un second temps, ils sont à destination de Brive-la-Gaillarde et de sa couronne périphérique. Enfin, dans un troisième temps, ils profitent aux pôles secondaires de Tulle, Guéret et Ussel. Les différences entre les bassins de vie restants sont tout de même sensibles avec un nombre de nuitées plus important pour les bassins de l'ouest de la Haute-Vienne, du sud de la Corrèze ainsi que pour l'ouest de la montagne limousine.

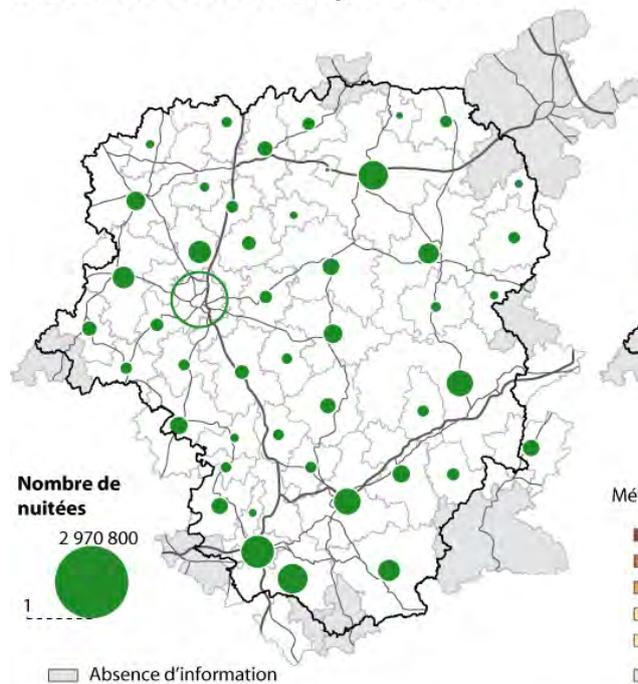
Une fois rapporté au nombre d'habitants des bassins de vie, le nombre de nuitées touristiques en 2008 présente une toute autre géographie (fig 8, B). Les agglomérations rentrent pour l'ensemble dans le rang et ce sont, au contraire, des territoires ruraux pour lesquels la composante touristique est particulièrement prégnante qui émergent. Les écarts entre bassins sont importants, comme le montre l'échelle des valeurs qui varie quasiment de 1 à 5. Deux zones géographiques se dégagent plus particulièrement par un nombre moyen de nuitées touristiques par habitant élevé, avec des valeurs comprises entre 39,7 et 63,8 nuitées touristiques par habitant. Il s'agit, d'une part, du sud-est Corrèzien, autour des bassins de vie d'Argentat, Neuvic et Meymac et, d'autre part, de l'ouest de la montagne limousine, avec principalement les bassins de vie de Treignac et d'Eymoutiers. Viennent ensuite des bassins de vie dont le nombre de nuitées touristiques par habitant est compris entre 30,6 et 39,7. Il s'agit essentiellement du nord de la montagne limousine et de l'est de la Creuse avec les bassins de vie de Bourgneuf, Felletin, Crocq, Auzances et Evaux-les-Bains, ainsi que plusieurs autres

⁴ A ce titre le Limousin ne déroge pas à la règle générale qui veut qu'en France les territoires les moins peuplés soient proportionnellement les mieux dotés en termes de fréquentation touristique.

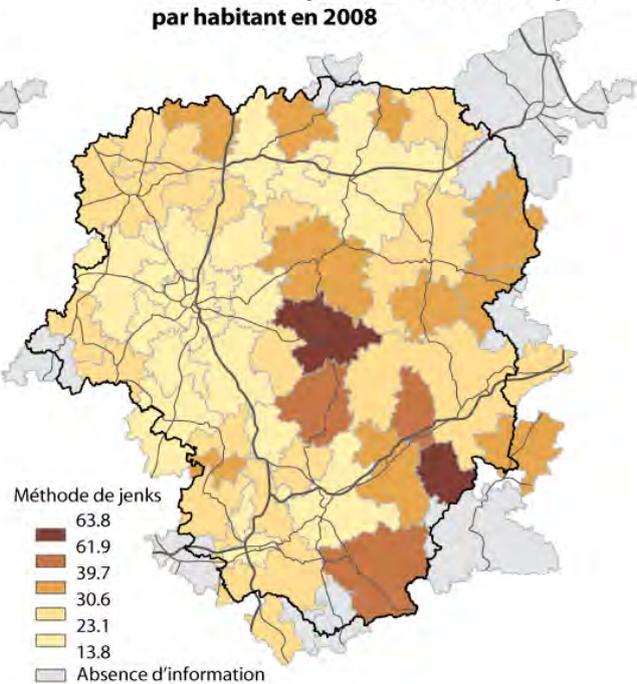
⁵ En prenant pour base une année de 365 jours.

bassins de vie répartis sur l'ensemble des marges du territoire régional (Dun-le-Palestel, Châtelus-Malvaleix, Bort-les-Orgues, Arnac-Pompadour...). Les agglomérations de Limoges et de Brive-la-Gaillarde, ainsi que les pôles secondaires de Tulle et Guéret font partie des territoires avec le plus faible nombre de nuitées touristiques par habitant en 2008, comprises ici entre 13,8 et 23,1.

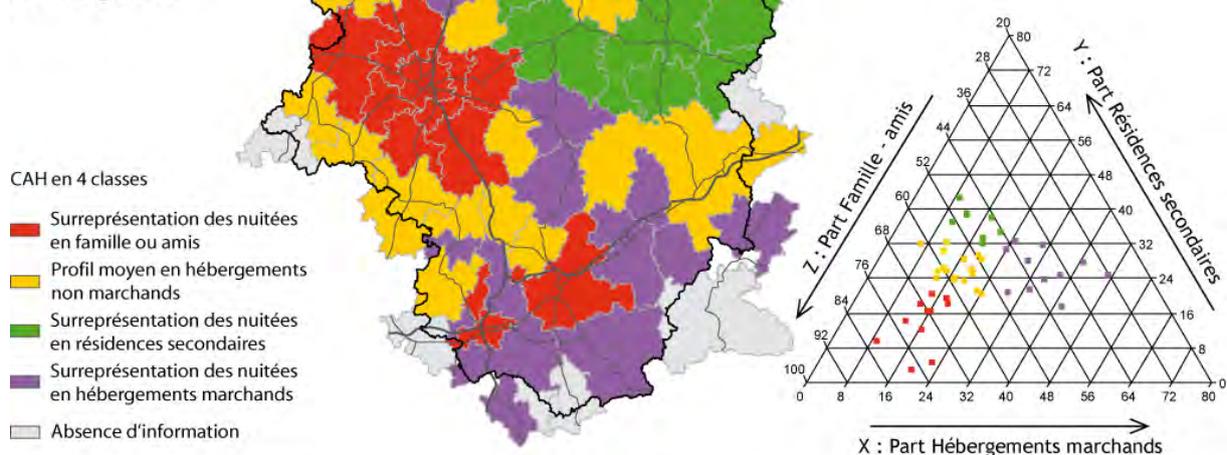
A. Nombre de nuitées touristiques en 2008



B. Nombre moyen de nuitées touristiques par habitant en 2008



C. Répartition des nuitées touristiques 2008 par type d'hébergement



Réalisé avec Philcarto <http://philcarto.free.fr>
Source : CRT Limousin, INSEE

Conception et réalisation : UMR Géolab CNRS 6042 - Université de Limoges - 2013

Figure 8 : bilan des flux touristiques à destination des bassins de vie limousins

Enfin, la distribution des nuitées en fonction des modes d'hébergement permet de délimiter des territoires aux logiques touristiques différenciées (fig 8, C). Pour cette analyse, trois modes

d'hébergement ont été observés. Il s'agit de l'hébergement marchand, de l'hébergement non marchand en résidence secondaire et de l'hébergement non marchand chez des proches (famille ou amis). Quatre profils distincts ressortent de cette approche.

Le premier profil regroupe Limoges et sa grande périphérie, Brive-la-Gaillarde, Tulle et Allasac. L'hébergement chez les proches est ici surreprésenté, avec plus de 64% des nuitées touristiques qui relèvent de ce mode d'hébergement, et ce malgré le fait que le pôle de Limoges concentre par ailleurs l'essentiel de l'hébergement marchand. L'explication tient d'une part dans le poids de la population résidente, qui atténue l'impact de l'offre marchande ainsi que la faible proportion de résidences secondaires dans ces territoires. Il est dès lors difficile de parler de territoires touristiques pour ces bassins de vie.

Le deuxième profil comprend les bassins de vie qui affichent un profil moyen en termes d'hébergement non-marchand. Disséminés sur l'ensemble du territoire régional (Ambazac, Objat, Boussac, Rochechouart, Bellac, La Souterraine, Ussel), ces bassins de vie se signalent par un positionnement médian entre la part des nuitées en résidences secondaires, autour de 25%, et la part des nuitées chez des proches, autour de 60%. Là encore la composante touristique de ces bassins de vie reste faible au regard de la situation régionale.

Le troisième profil est exclusivement creusois. Il concerne en effet uniquement des bassins de vie du Département de la Creuse (Aubusson, Bourganeuf, Felletin, Dun-le-Palestel, Auzances, Crocq...). Il est caractérisé par une surreprésentation de l'hébergement en résidence secondaire, avec plus de 32% des nuitées touristiques qui relèvent de ce type d'hébergement. Ces territoires sont ainsi fortement marqués par la saisonnalité touristique à travers la réouverture des maisons aux volets clos (Richard, Dellier, 2011).

Enfin, le quatrième et dernier profil rassemble les bassins de vie marqués par une surreprésentation de l'hébergement touristique marchand avec plus de 24% des nuitées relevant de ce mode d'hébergement. Cependant deux réalités peuvent être différenciées. Il s'agit, d'une part, d'un hébergement marchand, lié à la proximité d'une agglomération, comme dans le cas de la périphérie de Brive dont le pôle urbain reste limité et, d'autre part, d'un hébergement marchand lié à l'activité touristique. Ce dernier cas correspond à une large zone au sud-est du Limousin (Argentat, Egletons, Neuvic, Meymac, Bort-les-Orgues) ainsi qu'à l'ouest de la montagne limousine (Treignac, Eymoutiers). Plus ponctuellement, certains bassins de vie partagent ce profil du fait de spécificités locales comme Arnac-Pompadour (tourisme équestre), Evaux-les-Bains (thermalisme) et Bessines-sur-Gartempe (village étape et infrastructures héritées d'un ancien site d'extraction d'uranium).

La fréquentation touristique est donc différenciée selon les territoires en Limousin. S'il existe un pôle touristique limousin, au sens marchand du terme, il est essentiellement localisé sur la frange sud-est de la Région ainsi que sur l'ouest de la montagne limousine. A contrario, en Creuse, la fréquentation touristique se base, en proportion, davantage sur la présence massive de résidences secondaires. Enfin, pour l'essentiel de la Haute-Vienne, à travers l'aire urbaine de Limoges, mais aussi pour Brive-la-Gaillarde et Tulle, la fréquentation touristique est en proportion plutôt effectuée en hébergement non-marchand, chez des proches.

3. Une analyse croisée des éléments démographiques, économiques et résidentiels à l'échelle des bassins de vie limousins

A partir des analyses spécifiques conduites sur les aspects démographiques, d'activité et touristiques, l'objet de cette partie est de construire au-delà des typologies esquissées, une grille de lecture de l'espace limousin reposant sur des critères statistiques. A cette fin, treize variables ont été retenues à la suite de différentes simulations pour le calcul d'une analyse en composantes principales (ACP). Ces treize variables sont :

- l'évolution de la population entre 1999 et 2008 (V01)
- le taux de variation de la population dû aux flux migratoires interrégionaux 1999-2008 (V05)
- le taux de variation de la population dû aux flux migratoires intra-régionaux 1999-2008 (V06)
- le poids des néo-Limousins installés entre 1999 et 2008 dans la population 2008 (V07)
- le revenu moyen des foyers fiscaux pour l'année 2008 (V04)
- le poids des actifs dans la population 2008 (V03)
- le poids des chômeurs dans la population active 2008 (V02)
- le ratio emplois du bassin de vie/nombre de résidents actifs pour l'année 2008 (V08)
- la part des résidents actifs travaillant hors de leur bassin de résidence en 2008 (V13)
- les nuitées touristiques par habitant en 2008 (V09)
- la part des nuitées touristiques marchandes en 2008 (V10)
- la part des nuitées touristiques en résidences secondaires en 2008 (V11)
- la part des nuitées touristiques chez des proches (famille et amis) en 2008 (V12)

Une ACP repose sur la distribution des variables sélectionnées dans un plan factoriel. Les variables sont alors réparties selon leur contribution à des axes factoriels qui sont issus de la combinaison des différentes variables. Ces axes (ou composantes principales) sont classés en fonction du poids de la variance qu'ils expriment. Ainsi, sur chaque axe, il est possible de lire les corrélations positives (proximité sur un axe), négatives (éloignement sur un axe) ou l'absence de corrélations (position orthogonale) entre deux variables ou plus. Les différents individus, ici les bassins de vie limousins, sont également distribués dans ce plan factoriel. L'interprétation des résultats de l'ACP (fig 9) consiste alors à expliciter les critères d'opposition, tandis que la représentation cartographique des bassins de vie, selon leur coordonnée sur l'axe observé, permet d'analyser la dimension spatiale de ces oppositions (fig 10).

Les résultats de cette ACP mettent en avant trois principaux axes factoriels qui expliquent ensemble 77,94 % de la variance (fig 9, CP1, CP2 et CP3). Le quatrième axe ne sera pas analysé ici du fait de sa plus faible significativité. L'interprétation des résultats de cette ACP permet de proposer une grille de lecture de l'espace limousin selon trois grandes oppositions concernant les dynamiques démographiques, migratoires, d'activités et touristiques.

Le premier axe factoriel résume 48,8 % de la variance. Il repose sur une opposition entre bassins de vie dynamiques et bassins de vie d'aménités (fig 10, composante n°1).

Les premiers, dits dynamiques, se caractérisent, sur le plan démographique, par la plus forte croissance de leur population et une attractivité intra-régionale marquée. Ils ont également, sur le plan économique, des valeurs plus élevées pour le revenu moyen des foyers fiscaux, le taux d'actifs et le taux de migrants alternants. Enfin, sur le plan touristique, ils se démarquent par la plus forte proportion de nuitées chez des proches. Les bassins de vie de Nexon, Aixe-sur-Vienne, Allasac ou

encore la périphérie de Limoges sont particulièrement représentatifs de ce profil. Ces bassins de vie, dont les coordonnées sont négatives sur l'axe factoriel, sont distingués par des teintes froides sur la représentation cartographique.

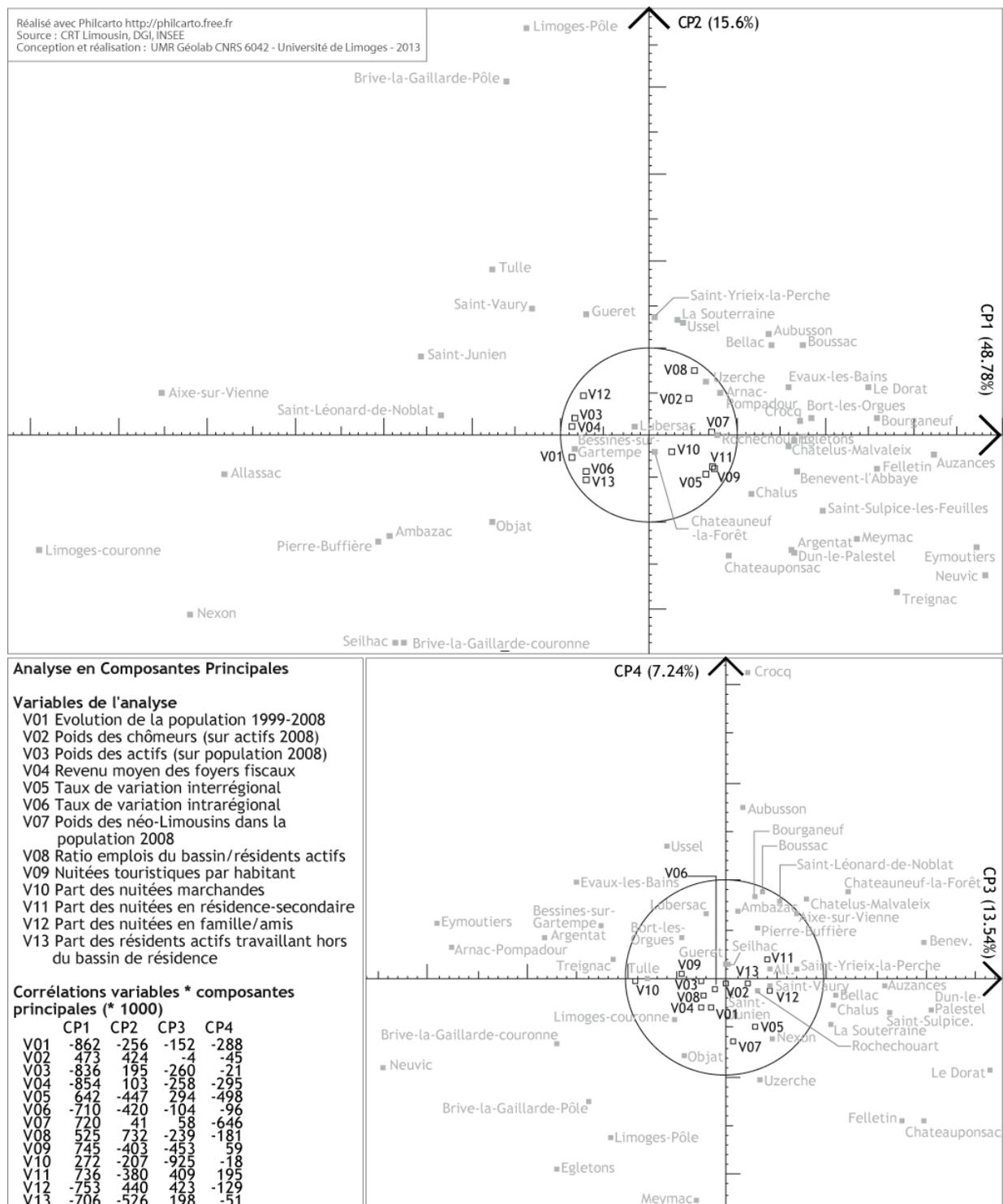


Figure 9 : résultats de l'analyse en composantes principales sur 13 variables

Les seconds, dits d'aménités, se définissent, sur le plan migratoire, par une attractivité interrégionale et un poids des néo-Limousins plus marqués. Au niveau économique, ils affichent des valeurs

supérieures pour ce qui est du ratio emplois par actif résident ainsi que pour le taux de chômage. Enfin, concernant le tourisme, en plus de compter en moyenne un plus grand nombre de nuitées touristiques par habitant, ils sont proportionnellement plus orientés vers l'hébergement marchand ou en résidences secondaires. Les bassins de vie de Treignac, Neuvic, Auzances, Bourgneuf ou encore Eymoutiers sont particulièrement représentatifs de ce profil. Ces bassins de vie, dont les coordonnées sont positives sur l'axe factoriel, sont distingués par des teintes chaudes sur la représentation cartographique.

Enfin, il faut noter qu'un certains nombres de bassins de vie ne sont que peu caractérisés par cette classification, au regard de leur profil moyen sur cette composante, tels que Saint-Yrieix-la-Perche, Lubersac ou Châteauneuf-la-Forêt.

Spatialement, ce clivage entre bassins de vie dynamiques et d'aménités sépare les aires urbaines de Limoges, Brive-la-Gaillarde et Tulle, et secondairement Guéret, du reste des campagnes limousines, notamment du bloc formé par la montagne limousine. Il différencie les espaces concentrant dynamismes économique et démographique des espaces qui se définissent par leur offre d'aménités reposant essentiellement, sinon exclusivement sur leur capital environnemental.

Le deuxième axe factoriel résume 15,6% de la variance. Il souligne une opposition entre bassins de vie centraux et bassins de vie périphériques (fig 10, composante n°2).

Les bassins de vie dits centraux se caractérisent sur le plan économique par un meilleur ratio entre le nombre d'emplois offerts et le nombre d'actifs résidents, ainsi qu'un taux d'actifs, un taux de chômage et un revenu moyen par foyer fiscal supérieurs. Pour ce qui est de l'hébergement touristique, ce sont les nuitées chez des proches qui sont plus fortement relevées. Les pôles de Limoges et Brive-la-Gaillarde, mais aussi les bassins de vie de Tulle et Guéret sont représentatifs de ce profil. Ces bassins de vie, dont les coordonnées sont positives sur l'axe factoriel, sont distingués par des teintes chaudes sur la représentation cartographique.

Les bassins de vie dits périphériques se définissent par une plus grande dynamique démographique, qu'il s'agisse de l'évolution démographique générale, de l'attractivité interrégionale ou intra-régionale. Sur le plan économique, les valeurs plus élevées pour le taux de migrants alternants est caractéristique de leur situation de périphérie. Enfin au niveau touristique, ce sont les bassins les plus prisés que ce soit en termes de nuitées touristiques par habitant, de nuitées marchandes ou bien encore de résidences secondaires. Les périphéries de Brive-la-Gaillarde et Limoges, ainsi que les bassins de vie de Seilhac ou de Nexon sont représentatifs de ce profil. Ces bassins de vie, dont les coordonnées sont négatives sur l'axe factoriel, sont distingués par des teintes froides sur la représentation cartographique.

Au regard de ce deuxième axe factoriel, le poids des néo-Limousins dans la population totale n'apparaît pas comme une variable discriminante. Cela signifie que les néo-Limousins peuvent être présents de manière similaire dans les bassins relevant de chacun des deux profils. Par ailleurs, il faut noter qu'un certain nombre de bassins de vie sont peu caractérisés par cette classification, du fait de leur profil moyen pour la composante, tels que ceux de Rochechouart ou de Lubersac.

Spatialement, cette opposition sépare d'une part des bassins de vie centraux, qu'il s'agisse des pôles de Limoges et Brive-la-Gaillarde mais aussi de pôles secondaires tels que Guéret, Tulle, ou bien encore Aubusson, La Souterraine, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche ou Ussel, et d'autre part leur périphérie. En plus d'identifier l'existence de pôles d'équilibre, aux marges des aires d'influence des deux principaux pôles urbains, ce clivage souligne tant la capacité d'attraction des périphéries que le caractère hétérogène de celles-ci, entre dynamiques résidentielle et présente.

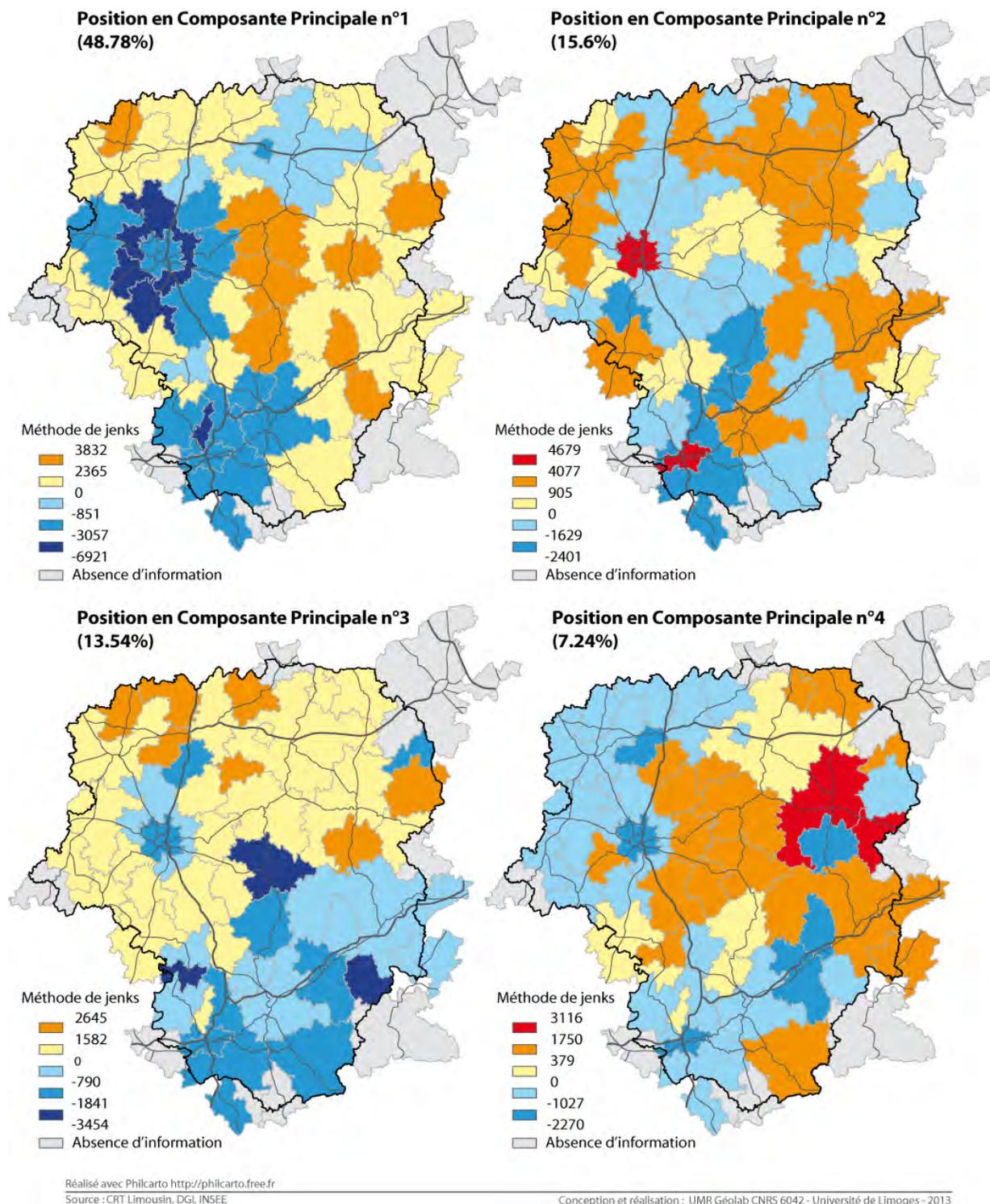


Figure 10 : représentation cartographique des coordonnées des bassins de vie pour les 4 axes de l'analyse en composantes principales

Le troisième et dernier axe factoriel interprété résume 13,54 % de la variance. Il oppose des bassins de vie d'activité et des bassins de vie de présence (figure 10, composante n°3).

Les bassins de vie dits d'activité concentrent, sur le plan économique, les meilleurs ratios de nombre d'emplois offerts par actif résident, des taux d'actifs supérieurs et un revenu moyen des foyers

fiscaux en moyenne plus élevé. Par ailleurs, sur le plan touristique, ils obtiennent les plus gros scores pour ce qui est des nuitées touristiques par habitant ainsi que pour les nuitées marchandes. Enfin, au niveau démographique, il s'agit de bassins attractifs à l'échelle intra-régionale et connaissant les évolutions démographiques les plus favorables. Le pôle et la couronne périphérique de Brive-la-Gaillarde ainsi que les bassins de Neuvic, Eymoutiers, Arnac-Pompadour ou Argentat sont représentatifs de ce profil. Ces bassins de vie, dont les coordonnées sont négatives sur l'axe factoriel, sont distingués par des teintes froides sur la représentation cartographique.

Les bassins de vie dits de présentialité se définissent par leur rapport aux mobilités, qu'il s'agisse d'un taux plus élevé de migrants alternants, d'une plus forte attractivité interrégionale, corolaire à un poids supérieur des néo-Limousins, ou d'une plus forte proportion de nuitées touristiques en résidences secondaires ou chez des proches. Les bassins de vie du Dorat, de Bénévent l'Abbaye, de Dun-le-Palestel ou encore d'Auzances sont représentatifs de ce profil. Ces bassins de vie, dont les coordonnées sont positives sur l'axe factoriel, sont distingués par des teintes chaudes sur la représentation cartographique.

Au regard de ce troisième axe factoriel, le taux de chômage n'apparaît pas comme une variable discriminante. Le poids des chômeurs dans la population active des bassins de vie varie donc indépendamment de cette catégorisation. De plus, un certain nombre de bassins de vie sont peu caractérisés par cette classification du fait de leur profil moyen pour la composante, tels que Guéret, Seilhac et Saint-Junien.

Spatialement, cette dernière opposition sépare les territoires qui pourraient être qualifiés de générateurs d'activité d'espaces dont la composante principale repose sur les formes de présentialité, qu'elles soient quotidiennes ou saisonnières. Les agglomérations de Limoges et Brive-la-Gaillarde, ainsi que le bassin de vie de Tulle ou certains territoires plus spécifiquement touristiques (une grande part du Département de la Corrèze et les bassins de Bessines-sur-Gartempe, Evaux-les-Bains et Eymoutiers) sont caractéristiques de la première catégorie. La seconde recouvre pour sa part la quasi-totalité du Département de la Creuse et une grande partie de celui de la Haute-Vienne.

Conclusion : une lecture par le capital environnemental

Au regard des éléments d'analyse présentés, des dynamiques différenciées font les territoires limousins. Cependant, quelles que soient les perspectives envisagées, la valorisation du capital environnemental des campagnes limousines apparaît comme l'un des enjeux majeurs du devenir de ces territoires. En effet, à l'exclusion des pôles urbains de Limoges et Brive-la-Gaillarde, tous les bassins de vie limousins sont marqués par le caractère résidentiel ou présentiel de leur économie. A ce titre, trois grands types d'espaces aux caractéristiques et aux enjeux différenciés peuvent être relevés.

La campagne périurbaine, prisée par les couples d'actifs avec enfants, est en plein essor démographique et spatial. Sa population est dans l'ensemble plus jeune, plus mobile et plus aisée. Cet espace, dont le développement repose à première vue sur une équation proximité au pôle urbain/coût du foncier, est en fait profondément tributaire de sa qualité perçue, que ce soit en termes de services mais aussi d'aménités (esthétiques notamment). A ce titre, la mise en avant du capital environnemental disponible (trame paysagère, réseau de chemins, intégration du bâti dans les espaces agricoles et naturels), ou sa préservation dans le cadre du développement urbain, est un facteur de différenciation sans nul doute bénéfique à moyen et long termes. Au contraire, la mise à

mal de ce capital, par une urbanisation non maîtrisée par exemple, engendre une perte d'attractivité et, au bout du compte un risque de déclassement du territoire, de campagne choisie à ville-dortoir subie.

La campagne touristique, entendue au sens de tourisme marchand, est celle pour laquelle la relation entre capital environnemental et développement économique est la plus évidente. En Limousin, la population de cette campagne est plutôt plus âgée que la moyenne. Cependant, elle attire de nouveaux arrivants qui participent à son essor économique. Le tourisme vert, rural ou naturel, marqué par une forte saisonnalité et porté par de petites et moyennes structures est mis en avant. La valorisation du patrimoine local au sens large est ici à privilégier, qu'il s'agisse des aspects paysagers, architecturaux ou immatériels.

La campagne présentielle se caractérise par le vieillissement de sa population et son déclin démographique, et ce malgré une forte attractivité extra-régionale. Elle vit au rythme des saisons, marquée par le fort contraste entre l'hiver, saison des volets clos, et l'été, où les nombreux résidents secondaires l'animent durant quelques semaines. Attirés par ses qualités esthétiques et son parc résidentiel traditionnel, les résidents secondaires ne sont pourtant pas les seuls à convoiter cet espace. Les flux migratoires interrégionaux à destination de ces campagnes sont une raison d'espérer pour ces territoires. Au-delà des valeurs esthétiques, ces néo-Limousins projettent sur ces territoires un champ des possibles. L'avenir de ces campagnes passe par la refonte de leur projet de territoire, entre altérités et aménités. Dans le même temps, cette campagne, par sa proximité, contribue à renforcer l'attractivité des deux autres campagnes définies.

Ainsi, le capital environnemental des campagnes limousines, aujourd'hui largement sous exploité, parce que sous estimé, est sans doute le principal levier d'action pour le développement de ces territoires.

CHAPITRE 2 : LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES PRÉSENTIELLES

Les caractéristiques des bassins de vie cernées, ce second chapitre a pour objet de proposer une évaluation fine des retombées économiques présentes à l'échelle des bassins de vie limousins. Il s'agit non seulement de quantifier les revenus captés par les bassins de vie limousins, mais également d'analyser les différences de volume et de composition de ces bases selon les territoires. En préambule, il convient cependant de différencier les revenus captés, c'est-à-dire transitant par le territoire de résidence ou de présence, et les revenus dépensés sur le territoire. Les chiffres présentés ici, s'ils indiquent les flux économiques entrants correspondant à ces bases économiques, ne disent rien de la capacité des territoires à les retenir ou les convertir en développement. Cet aspect de la question sera exploré durant les deux derniers chapitres de ce rapport à travers deux enquêtes réalisées sur trois bassins de vie limousins. A ce stade, Il est nécessaire de traiter ces indicateurs avec précaution. L'année de référence pour l'ensemble des données est 2008.

1. Méthodologie employée pour le calcul des bases économiques présente et sociale

Ce travail s'intéresse plus particulièrement au calcul de deux des bases issues de la théorie de la base économique. Il s'agit d'une part de la base présente (ou résidentielle) et, d'autre part, de la base sociale. Pour le calcul de ces bases, un protocole de calcul des revenus, largement inspiré par les travaux de thèse de Magalie Talandier (Talandier, 2007), a été mis au point.

1.1. Calcul de la base présente

La base économique appelée ici présente correspond de fait à la base économique décrite comme résidentielle selon Talandier et Davezies. Elle comprend les salaires des migrants alternants, les retraites et pensions et l'ensemble des dépenses touristiques⁶. Cependant, au regard du Limousin, le qualificatif de présentiel semble plus en adéquation avec les dynamiques observées. Cette base recouvre l'ensemble des revenus captés à l'extérieur d'un territoire du fait de sa capacité d'attraction résidentielle.

Concernant les salaires des migrants alternants, le choix de l'échelle est déterminant quant à la proportion de migrants alternants, et par là-même quant au volume des revenus captés. Plus l'unité territoriale servant de base au calcul est petite, plus les migrants alternants sont en proportion importante. Le choix des bassins de vie comme maille territoriale entraîne de fait un nombre important de migrants alternants. Cependant, au regard de la méthodologie employée par l'INSEE pour le découpage des bassins de vie, cet échelon est garant d'une certaine cohérence dans l'analyse des résultats.

Le calcul du montant total capté à travers les salaires des migrants alternants est calculé en croisant les données issues de la DGI (Direction Générale des Impôts) et de l'INSEE. La part et le secteur

⁶ Pour plus de précisions sur les sources et l'utilisation des données se reporter à l'annexe 1 en fin de document.

d'activité des migrants alternants sont déterminés à partir du fichier individuel des mobilités professionnelles, et ce pour chaque bassin de vie. La ventilation des salaires est effectuée, selon les données DGI, au prorata des migrants alternants en appliquant un revenu de référence différencié pour les actifs du secteur agricole, dont le salaire est considéré comme équivalent à la moitié du salaire d'un actif de tout autre secteur d'activité (Talandier, 2007).

Les revenus des retraites et pensions sont directement issus des données DGI à la commune et simplement agrégés à l'échelon des bassins de vie.

Les dépenses des touristes sont calculées à partir d'estimations de fréquentation calculées à la commune. Ainsi, la ventilation du nombre de nuitées est ventilée à l'échelle des communes en fonction de l'offre touristique (données CRT – Comité Régional de Tourisme - et INSEE) et des données concernant les taux moyens d'occupation à l'échelle des pays (données CRT) ou des Départements. Les dépenses touristiques pour chaque commune sont ensuite calculées selon les estimations de dépenses par type d'hébergement (données CRT, SOCL – Système d'Observation des Clientèles touristiques du Limousin -). L'ensemble des dépenses est ensuite agrégé à l'échelle des bassins de vie. Il en résulte une estimation fine des dépenses des touristes, comparable à celles concernant les salaires des migrants alternants et les retraites et pensions.

Au regard du protocole de calcul employé et de la précision des données mobilisées (à l'échelle communale, des pays ou régionale), l'estimation des revenus présents, à l'échelon des bassins de vie, peut-être considérée comme solide et pertinente.

1.2. Calcul de la base sociale

La base sociale correspond à l'ensemble des revenus de transferts, attribués sur critères sociaux, perçus par les habitants d'un territoire. Elle regroupe les prestations ASSEDIC (Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce), les prestations familiales, logement et les minimas sociaux versés par les Caisses d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole pour les actifs du secteur agricole, ainsi que les aides sociales versées par les Départements⁷. Par choix, elle ne prend pas en compte les remboursements des soins de santé dont la disponibilité et l'impact territorial peuvent être interrogés, notamment au regard de la concentration des établissements de santé supérieurs et intermédiaires au sein du territoire régional. Il convient de noter que 2008 est la dernière année sous le régime du Revenu Minimum d'Insertion (RMI), avant la mise en application du Revenu Social d'Activité (RSA) en 2009.

Pour ce qui concerne les allocations versées par les ASSEDIC et les Allocations Personnalisées d'Autonomie (APA) versées par les Départements, les montants départementaux sont ventilés à la commune au prorata des bénéficiaires, puis agrégés à l'échelle des bassins de vie.

Pour ce qui concerne les prestations sociales, de logement et familiales versées par la MSA, ce sont les montants régionaux qui sont ventilés selon les mêmes principes.

Enfin, les prestations des Caisses d'Allocations Familiales, qui représentent une part essentielle de cette base sociale, ont fait l'objet d'un travail plus fin de relocalisation. La signature d'une convention avec les CAF du Limousin a permis d'obtenir des fichiers détaillés concernant le nombre d'allocataires

⁷ Pour plus de précisions sur les sources et l'utilisation des données, se reporter à l'annexe 1 en fin de document.

et la composition des ménages bénéficiaires à l'échelle des communes. Pour chaque prestation, la ventilation est effectuée à l'échelle communale au regard des indicateurs les plus discriminants.

De même que pour la base économique présenteielle, le protocole de calcul employé et la précision des données mobilisées permettent de considérer les estimations présentées et la distribution des revenus de transferts comme fiables.

2. La base économique présenteielle à l'échelle des bassins de vie limousins

Cette partie a pour objet de proposer une estimation localisée de la base économique présenteielle et d'en décrire la distribution et la composition. Il s'agit tout d'abord de quantifier les revenus captés par les bassins de vie limousins à travers les salaires des migrants alternants, les retraites et pensions et les dépenses des touristes. En parallèle, l'accent est mis sur les logiques spatiales de la distribution de cette base économique, notamment à travers les différences de revenus captés par habitant selon les territoires. Enfin, l'analyse des variations de composition de la base présenteielle à l'échelon des bassins de vie limousins permet d'identifier différents profils de territoires.

2.1. Montants et distribution spatiale de la base économique présenteielle

La capacité des territoires à capter des revenus à l'extérieur, du fait de leur attractivité résidentielle, n'est pas homogène. Travailler sur le volume de cette base économique, à l'échelon des bassins de vie limousins, permet d'identifier une logique territoriale d'ensemble.

En termes de volume, la base économique présenteielle cumulée de l'ensemble des bassins de vie limousins représente 6 410 millions d'euros pour l'année 2008. Cependant, le pôle de Limoges à lui seul pèse pour 20% de cet ensemble quand l'addition des pôles de Limoges et de Brive-la-Gaillarde à leurs couronnes périphériques respectives représente 42% de ce total. Le poids des agglomérations dans la base économique présenteielle régionale est donc central. La carte par anamorphose du volume économique de la base présenteielle par bassin de vie vient confirmer cette analyse (fig 11). Cette carte repose sur la déformation des unités spatiales, ici les bassins de vie, en fonction de leur valeur, ici le montant total des revenus captés à l'extérieur du fait de leur qualité résidentielle. L'aplatissement de couleur correspond pour sa part au rapport entre le montant de la base présenteielle et la superficie du bassin de vie avant déformation. Il permet de souligner les déformations spatiales opérées. De fait la lecture de la carte indique l'existence d'une concentration, en volume, de la base présenteielle sur les agglomérations de Limoges et Brive-la-Gaillarde. A partir de ces centres, un gradient dégressif se fait jour, seulement perturbé par les bassins de Guéret et de Tulle, qui ne représentent cependant pas de véritables pôles dans le cas présent. A l'échelle des Départements, le volume économique de la base présenteielle est différencié. Il est plus important en Haute-Vienne, avec un total de 3 206 millions d'euros, devant la Corrèze, où il représente 2 242 millions d'euros. Enfin, la Creuse arrive en dernière position avec 961 millions d'euros.

Cependant, en rapportant cette analyse non plus au montant global mais au nombre d'habitants, la lecture des résultats permet d'apporter des enseignements complémentaires. En reprenant le principe de la carte par anamorphose, la figure 12 permet d'estimer le poids du bassin en termes d'habitants (déformation de la surface des unités spatiales) et le montant des revenus de la base présenteielle par habitant et par an (aplatissement de couleurs).

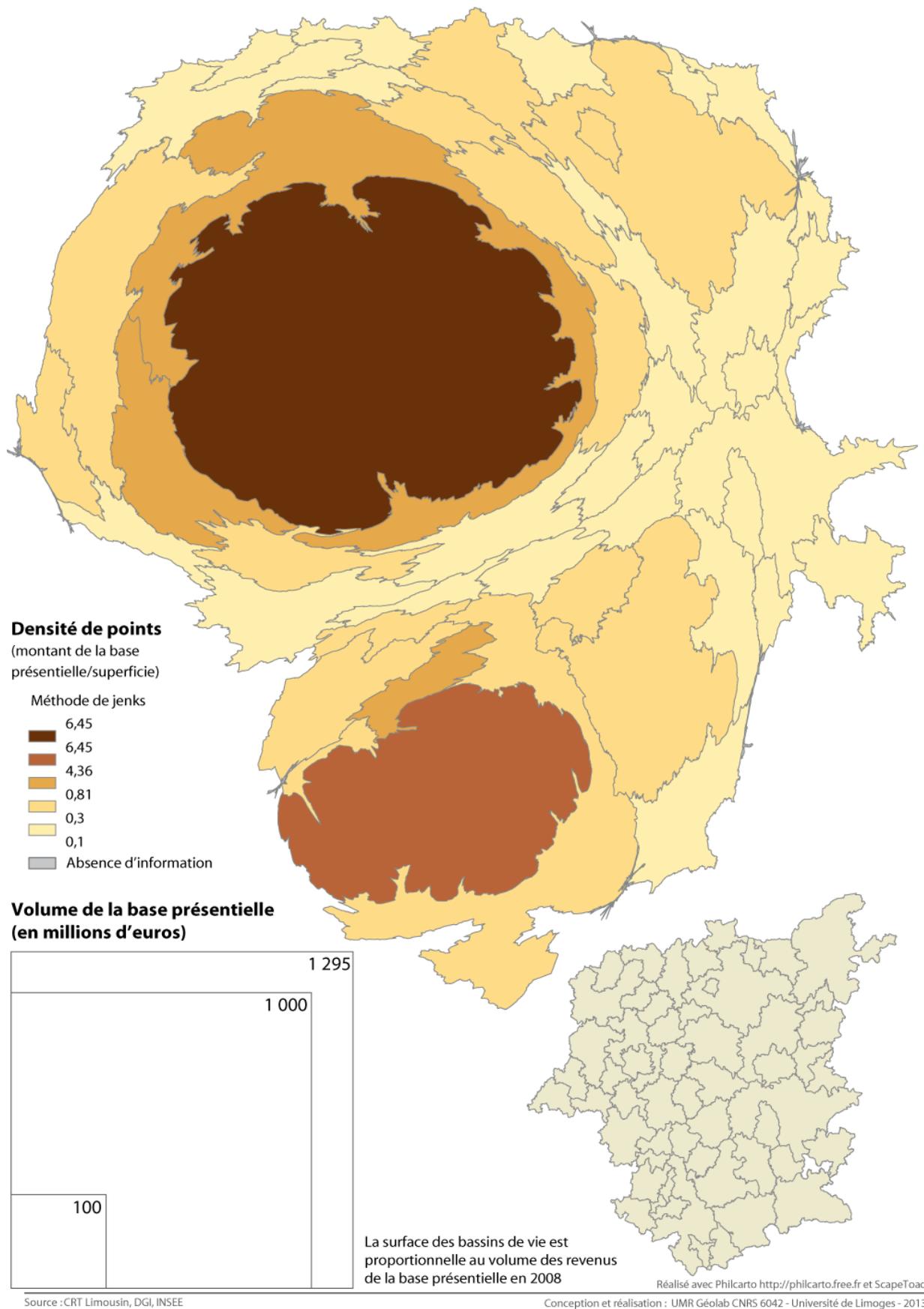


Figure 11 : volume de la base économique présenteielle des bassins de vie limousins (2008)

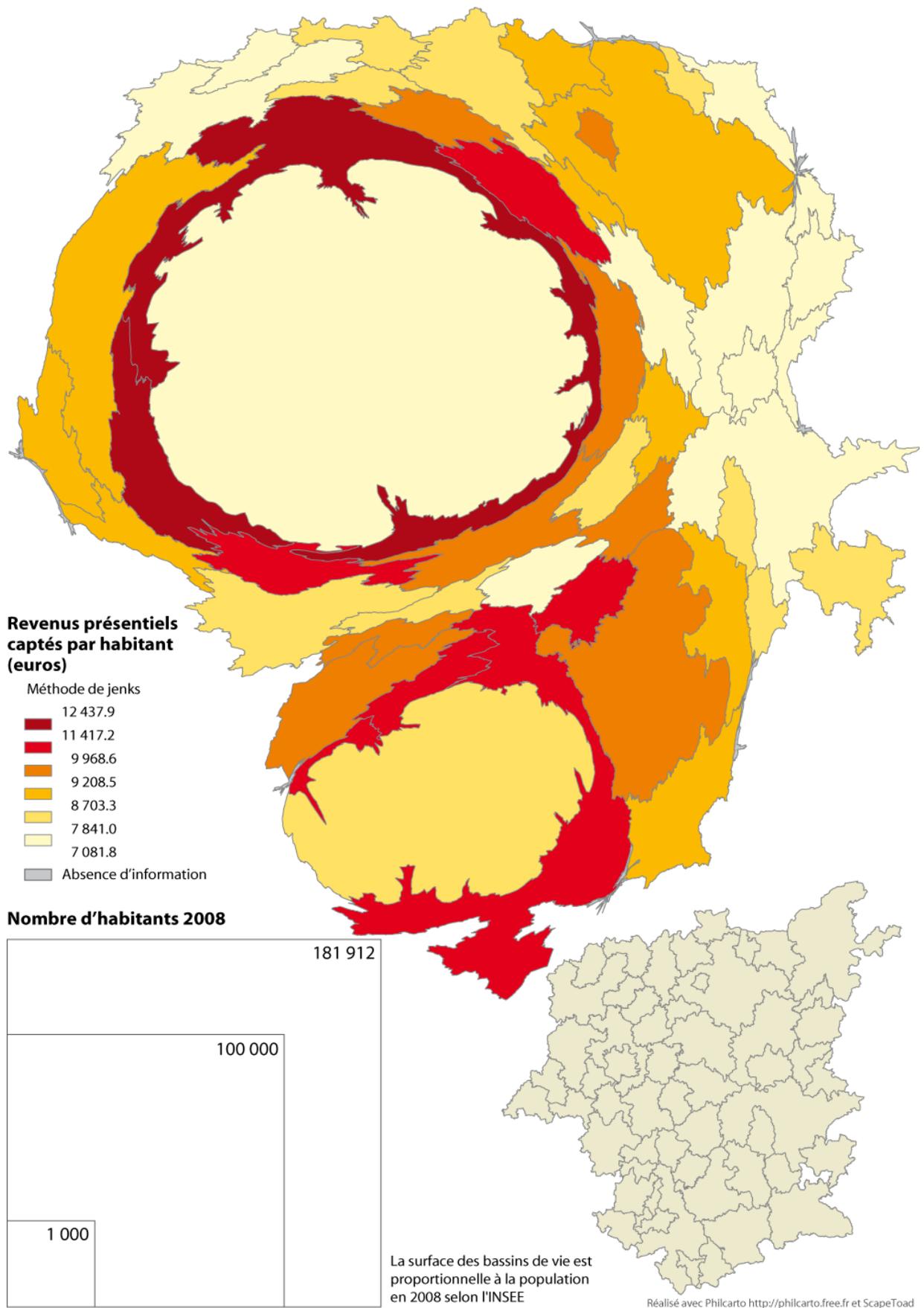


Figure 12 : revenus présents captés par habitant et poids démographique des bassins de vie (2008)

Sous cet angle, les territoires bénéficiaires se trouvent cette fois à la périphérie des pôles urbains qui, pour leur part, sont en net retrait. Ainsi les espaces pour lesquels les montants moyens de revenus présents par habitant et par an sont les plus élevés sont les périphéries des pôles de Brive-la-Gaillarde et Limoges, la Corrèze et l'ouest de la Région. *A contrario*, les montants moyens pour l'est et le nord-ouest de la Région ainsi que le pôle urbain de Limoges sont plus faibles. Le montant moyen de la base présente par habitant est de 8 588€ en Limousin pour l'année 2008. Derrière ce chiffre se cachent cependant d'importantes différences entre les valeurs maximales – 12 438€/habitant/an pour la couronne périphérique de Limoges, 11 417€/habitant/an pour le bassin d'Aixe-sur-Vienne – et minimales – 7 081€/habitant/an pour le bassin de vie d'Auzances, 7 121€/habitant/an pour Limoges pôle. Ainsi, le poids des pôles en termes de volume global s'explique par la masse de leur population, qui masque le déficit constaté en rapportant les revenus présents au nombre d'habitants. Les valeurs moyennes sont également sensiblement différentes à l'échelle des Départements. Elles sont, dans l'ordre décroissant, de 8 932€/habitant/an pour la Corrèze, 8 478€/habitant/an pour la Haute-Vienne et 8 210€/habitant/an pour la Creuse. La faiblesse de la base économique présente rapportée au nombre d'habitants du pôle de Limoges et son poids démographique explique en grande partie la différence entre les Départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Ainsi, les territoires qui bénéficient le plus de l'économie présente, proportionnellement à leur population, semblent être soit ceux qui sont très marqués par des migrations pendulaires, soit ceux alliant migrations pendulaires et tourisme. Cette hypothèse reste toutefois à vérifier et à affiner au regard des variations de composition de la base présente selon les territoires.

2.2. Les différences locales dans la composition de la base présente

Pour l'ensemble des bassins de vie limousins, la composition moyenne de la base présente est la suivante : 50% des revenus proviennent des retraites, 43% des salaires des migrants alternants et 7% des dépenses touristiques (tab 3). A l'échelle des Départements, cette composition montre des variations significatives. Si les retraites représentent la contribution majoritaire pour l'ensemble des trois Départements, elles sont plus prégnantes en Creuse (54,4%) qu'en Corrèze (49,3%) ou en Haute-Vienne (48,8%). Viennent ensuite les salaires des migrants alternants. Et c'est logiquement la Haute-Vienne (45,2%) qui apparaît comme le Département où la part de ces revenus est la plus forte, devant la Corrèze (43%) et la Creuse (38,1%). Enfin, le tourisme participe plus en Corrèze (7,7%) et en Creuse (7,5%) qu'en Haute-Vienne (6%) à la base économique présente. De manière générale, les retraites ont un poids très important dans la base résidentielle régionale, et ce quelle que soit l'échelle d'analyse, y compris au regard d'autres Régions à vocation résidentielle. A ce titre, les néo-Limousins, qui pour l'essentiel sont des actifs (Richard *et al*, 2009 ; Richard, Dellier, 2011), participent au rééquilibrage de cette base économique. Par ailleurs, la part des dépenses touristiques reste faible comparativement à certaines Régions comme le Languedoc-Roussillon, pour laquelle elle représente plus du quart de la base économique présente.

A l'échelon des bassins de vie, les écarts sont plus importants. Ainsi, pour ce qui concerne les salaires des migrants alternants, leur contribution aux revenus présents varie de 68,2% pour la couronne périphérique de Limoges et 64% pour le bassin de vie de Nexon, à 20,9% pour celui de Treignac et 22,4% pour celui d'Eymoutiers (tab 3). En parallèle, la part des retraites est échelonnée de 65,7% à

Treignac, ou 65,2% à Auzances, à 28,9% pour la périphérie de Limoges ou 32,4% pour le bassin de vie de Nexon. A ce titre, une corrélation négative est observée entre la part des revenus présents issus des retraites et la part représentée par les salaires des migrants alternants. La part des dépenses touristiques, tous types d'hébergements confondus, est comprise entre 19,6% pour le bassin de vie d'Eymoutiers et 2,6% pour celui d'Aixe-sur-Vienne. Il n'existe pas de lien systématique entre la part de l'hébergement marchand et celle de l'hébergement non marchand. Cependant, les bassins de vie avec les plus fortes contributions relevant de l'hébergement marchand ont en moyenne également des valeurs élevées pour ce qui est des dépenses touristiques issues de l'hébergement non marchand ; l'inverse n'étant pas vrai. Ainsi, alors que certains bassins de vie affichent des valeurs supérieures à la moyenne pour les deux types d'hébergements touristiques, comme celui de Neuvic (12,1% en hébergement marchand, 7,4% en non marchand) ou d'Eymoutiers (11,5% et 8,1%), pour d'autres c'est uniquement l'hébergement non marchand qui est surreprésenté, à l'exemple des bassins de vie de Crocq (3,3% hébergement marchand, 8 % en non marchand) ou de Felletin (1,3% hébergement marchand, 7,4% en non marchand).

La différenciation entre hébergements touristiques marchand et non marchand permet de souligner, d'une part, que l'essentiel des bassins de vie ayant développé une offre touristique marchande sont également marqués par la présence de résidences secondaires et, d'autre part, l'existence de campagnes dont une importante proportion du parc immobilier est composée de résidences secondaires, sans pour autant qu'une offre touristique marchande d'hébergement y soit associée. Du fait de la méthode de calcul employé, les écarts constatés sur l'hébergement non marchand doivent être imputés à la présence plus ou moins marquée de résidences secondaires. En effet, concernant l'hébergement non marchand chez des proches, l'hypothèse ayant servi à la ventilation des nuitées était celle d'une capacité d'accueil équivalente pour l'ensemble des foyers, quelle que soit leur zone de résidence.

Afin d'analyser plus finement les écarts entre bassins de vie dans la composition de la base présente et les effets sur le montant des revenus correspondants, une classification ascendante hiérarchique reposant sur cinq variables a été effectuée. Les quatre premières distinguent les différentes contributions à la base : part des dépenses touristiques en hébergement marchand, part des dépenses touristiques en hébergement non marchand, part des retraites, part des salaires des migrants alternants. La cinquième variable correspond au revenu présentiel par habitant et par an. Au regard des résultats de cette analyse multivariée cinq profils se distinguent (fig 13).

Le premier profil regroupe les bassins de vie de l'espace urbain et périurbain à l'exception de Limoges pôle (fig 13, classe 1 et 4). La composante principale de la base présente de ces bassins est la surreprésentation des salaires des migrants alternants. Ce sont également ceux qui bénéficient des revenus présents par habitant les plus importants, bien au dessus de la moyenne régionale. A *contrario*, la part des retraites ainsi que celle des dépenses touristiques sont sous représentées. Un gradient d'intensité est observé entre, d'une part, les périphéries immédiates des pôles urbains (couronnes périphériques de Limoges et Brive-la-Gaillarde, Allasac, Aixe-sur-Vienne, Nexon) et, d'autre part, soit des bassins de vie centraux (Brive-la-Gaillarde, Guéret, Tulle), soit en seconde couronne des aires urbaines (Saint-Junien, l'est de l'aire urbaine de Limoges de Bessines-sur-Gartempe au nord à Pierre-Bufferière au sud, Objat, Seilhac). Selon ce gradient, les bassins de vie de la première classe (fig 13, classe 1) ont un profil plus marqué en termes de surreprésentations et sous représentations que les bassins de la seconde (fig 13, classe 4).

Nom	Total des revenus captés	Revenus captés/habitant	% dépenses hébergement touristique marchand	% dépenses hébergement touristique non-marchand	% total des dépenses touristiques	% Retraites	% Salaire des migrants alternants
Allasac	58 583 294	10 263,4	1,2	2,6	3,8	38,2	57,9
Argentat	110 827 064	9 069,3	7,2	5,6	12,8	54,3	33,0
Arnac-Pompadour	39 040 405	9 220,7	6,5	4,0	10,5	50,7	38,8
Bort-les-Orgues	71 490 907	8 163,9	3,6	6,3	9,9	55,8	34,3
Egletons	88 728 927	9 026,3	7,6	4,9	12,5	48,0	39,5
Lubersac	31 473 951	7 841,0	3,0	4,7	7,7	55,6	36,6
Meymac	34 608 970	8 539,1	5,1	6,7	11,8	50,6	37,6
Neuvic	25 339 387	8 429,6	12,1	7,4	19,4	52,9	27,7
Objat	128 290 649	9 573,2	2,6	3,5	6,1	45,5	48,4
Seilhac	66 716 517	10 382,3	2,1	3,6	5,8	46,8	47,5
Treignac	52 081 426	9 390,8	6,3	7,0	13,3	65,7	20,9
Tulle	332 663 243	9 281,4	2,1	3,5	5,7	50,3	44,0
Ussel	198 482 440	7 366,2	3,0	5,7	8,7	54,8	36,5
Uzerche	51 537 403	7 532,5	2,5	4,6	7,1	56,6	36,4
Brive-la-Gaillarde -Peri	384 568 279	10 751,4	3,9	3,1	7,1	37,7	55,2
Brive-la-Gaillarde-Pôle	568 133 812	8 296,5	3,4	3,0	6,4	52,7	41,0
Aubusson	125 985 248	7 639,2	3,4	5,7	9,1	56,3	34,6
Auzances	39 247 574	7 081,8	2,1	7,2	9,3	65,2	25,4
Bénévent-l'Abaye	26 235 422	8 713,2	1,7	5,4	7,1	59,4	33,5
Bourganeuf	72 471 044	7 715,4	3,7	6,7	10,5	58,0	31,6
Boussac	47 625 256	7 588,5	2,4	5,7	8,1	59,7	32,2
Châtelus-Malvaleix	18 606 167	8 453,5	3,8	5,7	9,5	54,7	35,8
Crocq	19 595 929	7 105,1	3,3	8,0	11,2	61,4	27,4
Dun-le-Palestel	53 880 269	9 072,3	2,1	5,9	8,0	58,8	33,2
Evaux-les-Bains	19 225 623	7 238,6	7,8	6,4	14,2	62,3	23,6
Felletin	30 254 425	7 557,9	1,3	7,4	8,7	59,3	32,0
Guéret	381 040 412	8 785,8	2,2	3,8	6,0	49,5	44,6
La Souterraine	110 518 726	8 094,8	1,8	3,9	5,8	54,9	39,4
Saint-Vaury	17 137 027	9 208,5	0,8	3,0	3,8	46,8	49,4
Aixe-sur-Vienne	159 920 554	11 417,2	0,5	2,2	2,6	35,8	61,5
Ambazac	101 789 108	9 968,6	1,4	3,6	5,0	42,6	52,4
Bellac	117 096 057	7 583,5	2,1	5,7	7,8	60,0	32,2
Bessines-sur-Gartempe	57 338 704	9 261,6	4,3	4,2	8,5	44,1	47,4
Châlus	51 891 990	8 998,1	2,4	5,1	7,5	58,0	34,5
Châteauneuf-la-Forêt	48 036 695	8 338,3	1,5	4,9	6,5	55,0	38,5
Châteauponsac	34 208 758	8 359,9	1,5	5,7	7,2	56,4	36,4
Le Dorat	27 357 119	7 450,2	1,2	6,4	7,6	59,8	32,6
Eymoutiers	55 216 887	8 860,2	11,5	8,1	19,6	58,1	22,4
Nexon	90 644 979	10 360,6	0,8	2,8	3,6	32,4	64,0
Pierre-Buffière	105 153 373	9 624,1	1,8	3,5	5,3	39,4	55,4
Rochechouart	74 883 055	8 703,3	2,9	5,1	7,9	58,7	33,4
Saint-Junien	258 449 558	9 126,7	1,7	3,3	5,1	45,0	50,0
Saint-Léonard-de-Noblat	95 960 336	9 628,8	1,5	3,2	4,8	44,9	50,4
Saint-Sulpice-les-Feuilles	36 951 495	8 026,0	1,7	6,5	8,1	59,1	32,8
Saint-Yrieix-la-Perche	129 248 803	7 965,5	1,7	4,5	6,2	59,8	34,0
Limoges-Periphérie	466 705 838	12 437,9	0,9	2,0	2,9	28,9	68,2
Limoges-Pôle	1 295 517 931	7 121,7	3,3	3,6	7,0	56,9	36,1
Total BV limousins	6 410 761 056	8 588,6	2,9	3,9	6,8	49,8	43,3

Tableau 3 : Montant et composition de la base économique présentielle par bassin de vie (2008)

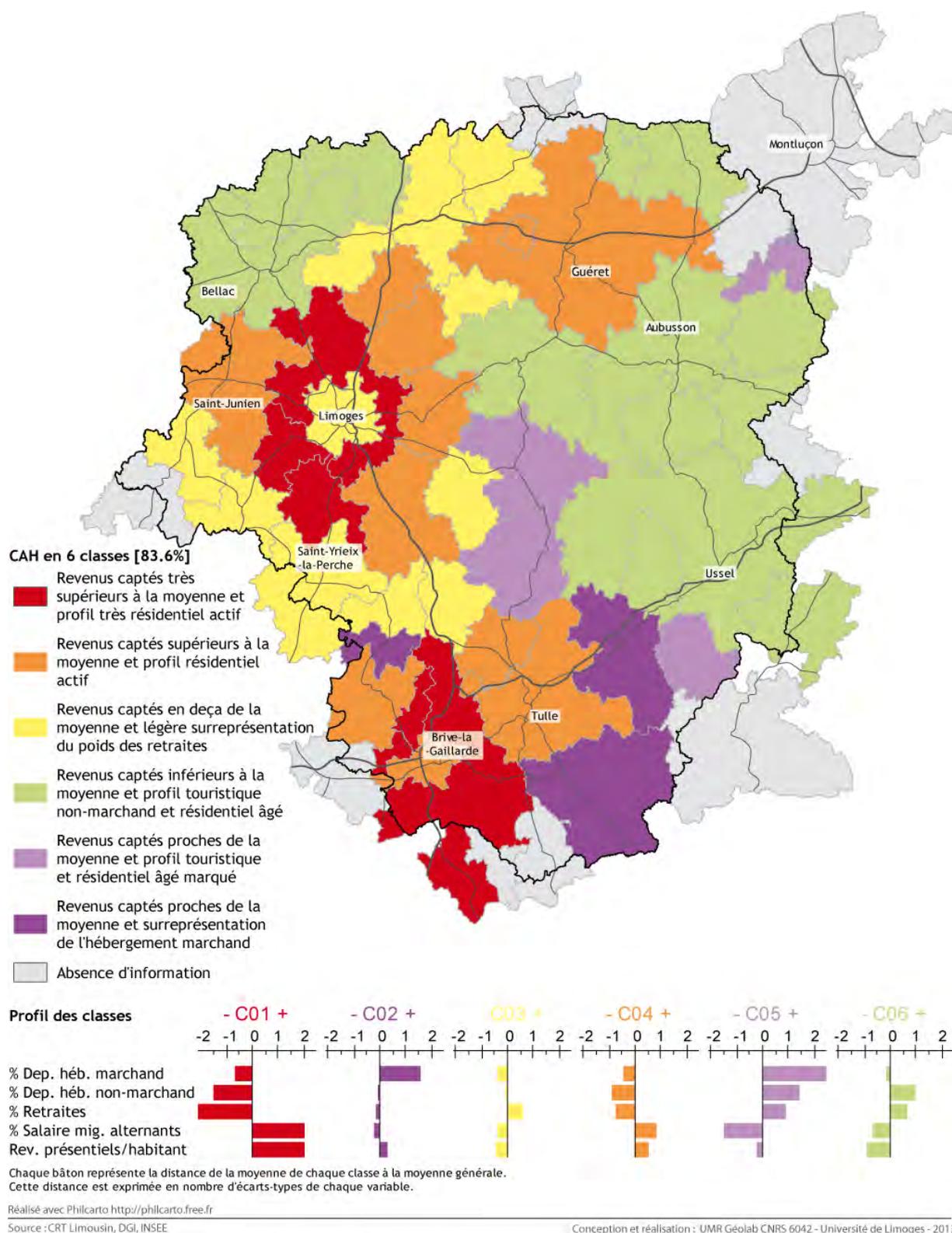


Figure 13 : typologie selon la composition et le volume de la base présenteielle par bassin de vie (2008)

Le deuxième profil comprend, d'une part, le pôle de Limoges et, d'autre part, des bassins de vie disposés en troisième couronne de son aire urbaine, tels que Rochechouart, Châteauponsac, Châteauneuf-la-Forêt, ou situés le long des axes reliant Limoges à Guéret et Brive-la-Gaillarde, à

l'exemple de La Souterraine, Dun-le-Palestel, Uzerche ou Lubersac (fig 13, classe 3). Bien que ces bassins de vie présentent, dans l'ensemble, une légère surreprésentation du poids des retraites et apparaissent légèrement en deçà de la moyenne pour la part des salaires des migrants alternants, les dépenses touristiques relevant de l'hébergement marchand et les revenus présentsiels par habitant, ils composent le groupe le plus proche du profil régional moyen. Il est cependant utile de souligner la singularité du cas du pôle de Limoges, dont la très faible proportion de migrants alternants, au regard du poids des actifs dans la population, entraîne la surreprésentation du poids des retraites dans les revenus de la base présentsielle.

Le troisième profil rassemble les bassins de vie pour lesquels les revenus présentsiels par habitant sont inférieurs à la moyenne régionale et dont la composition montre une surreprésentation des dépenses relevant de l'hébergement non-marchand (ici les résidences secondaires), ainsi que des retraites (fig 13, classe 6). Ce profil se retrouve sur une grande zone au centre et à l'est de la Région, ainsi que dans le nord ouest de la Haute-Vienne et le nord-est de la Creuse. Il souligne le caractère vieillissant de la population de ces bassins de vie pour lesquels la forme d'hébergement touristique, les résidences secondaires, ne constitue pas une alternative suffisante pour combler le déficit en termes d'économie présentsielle, créé par la sous-représentation du poids des migrants alternants.

Le quatrième profil correspond à des bassins de vie dont le revenu présentsiel par habitant est proche de la moyenne régionale mais avec une composition fondamentalement différente (fig 13, classe 5). Ils sont en effet marqués par une forte surreprésentation des dépenses touristiques relevant de l'hébergement marchand et une surreprésentation des dépenses touristiques relevant de l'hébergement non-marchand, ainsi que des retraites. *A contrario*, la part des salaires des migrants alternants est largement sous-représentée. Les bassins de vie d'Evau-les-Bains, Eymoutiers, Treignac et Neuvic appartiennent à ce profil. Celui-ci indique là encore le caractère vieillissant de la population mais, dans le même temps l'existence d'une économie touristique, marchande et non marchande, qui vient contrebalancer la relative absence des actifs mobiles. Ainsi, ce profil est celui d'une campagne de villégiature.

Le cinquième et dernier profil agrège des bassins de vie dont le revenu présentsiel par habitant est dans l'ensemble légèrement supérieur à la moyenne régionale et pour lesquels la composition de la base présentsielle est marquée par la surreprésentation des dépenses touristiques relevant de l'hébergement marchand ; les trois indicateurs restants étant dans la norme (fig 13, classe 2). Il s'agit des bassins d'Argentat, d'Arnac-Pompadour et d'Egletons. Ce profil caractérise des territoires relativement dynamiques, au regard des standards régionaux, mais dont la composante touristique marchande est prégnante.

La composition de la base économique présentsielle est donc diversifiée à l'échelle des bassins de vie limousins. Les principaux bénéficiaires de cette base sont les bassins périurbains, qui sont par définition les plus fortement marqués par les migrations pendulaires. Ce sont ensuite aux bassins développant une offre touristique marchande que profitent les revenus présentsiels ; qu'il s'agisse d'une spécificité, dans un profil pour le reste dans la moyenne, ou dans le cas de profils atypiques, fortement marqués dans le même temps par le poids supérieur des dépenses touristiques relevant de l'hébergement non marchand et des retraites. Les bassins aux profils proches de la norme régionale apparaissent légèrement en retrait pour les revenus de cette base économique. Enfin, les

bassins lieux de villégiature, qui combinent surreprésentation des retraites et de l'hébergement non marchand, sont les moins bien lotis sur le plan du revenu présentiel par habitant.

Il faut cependant souligner que cette analyse est fortement dépendante de l'échelle de travail retenue. C'est en effet à l'échelle des bassins de vie qu'ont été déterminés les taux de migrants alternants. La même démarche sur des unités spatiales sensiblement plus grandes (pays, Départements) ferait sans doute davantage ressortir les aspects touristiques et renforcerait le poids des retraites.

3. La base économique sociale à l'échelle des bassins de vie limousins

Cette partie a pour objet de proposer une estimation localisée de la base économique sociale et d'en décrire la distribution et la composition. Il s'agit tout d'abord de quantifier les revenus de transferts attribués aux bassins de vie limousins à travers les versements des ASSEDIC, les prestations familiales, de logement et les minima sociaux distribués par les CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole), ainsi que les aides sociales départementales. En parallèle, l'accent est mis sur les logiques spatiales de la distribution de cette base économique, notamment à travers les différences du montant total rapporté au nombre d'habitants du bassin de vie. Enfin, l'analyse des variations de composition de la base sociale à l'échelon des bassins de vie limousins permet d'identifier différents profils de territoires.

3.1. Montant et distribution spatiale de la base économique sociale

En volume, la base économique sociale représente un total de près de 884 millions d'euros de transferts perçus par les habitants des bassins de vie limousins, soit sept fois moins que la base économique présentielle. Cependant, à l'image de ce qui a été observé pour la base économique présentielle, les pôles urbains concentrent une grande part de la base sociale. En effet, le pôle de Limoges, à lui seul, représente 30% de ce total. En ajoutant celui de Brive-la-Gaillarde, ce sont 40 % des revenus de la base qui sont pris en compte. Enfin, en agglomérant à ces deux pôles les bassins de Guéret et de Tulle, cela représente 50 % du volume global. La carte en anamorphose (fig 14) représentant le montant de la base économique sociale par bassin de vie souligne cette écrasante domination des pôles urbains de Limoges et Brive-la-Gaillarde, et secondairement de Tulle, Guéret, ainsi que l'ouest de la Haute-Vienne. A l'échelle des Départements, le volume économique de la base sociale est différencié. Il est de 470 millions d'euros en Haute-Vienne, de 273 millions d'euros en Corrèze et de 141 millions d'euros en Creuse.

En rapportant le volume total par bassin de vie au nombre d'habitants, une toute autre logique de distribution spatiale apparaît (fig 15). Si le pôle de Limoges est le territoire où les revenus de transferts par habitant sont les plus importants (1 492 €/habitant pour l'ensemble de l'année 2008), le suivant est le bassin d'Aubusson (1 294 €/habitant/an), devant le bassin de Guéret (1 274 €/habitant/an) et le pôle de Brive-la-Gaillarde (1 272 €/habitant/an) (tab 5). A l'autre extrémité, le bassin de Seilhac (821 €/habitant/an), puis la couronne périphérique de Limoges (842 €/habitant/an) sont les territoires où les revenus de la base sociale par habitant sont les plus faibles. La lecture de la distribution des revenus de la base sociale propose donc un négatif de la distribution des revenus de la base présentielle par habitant.

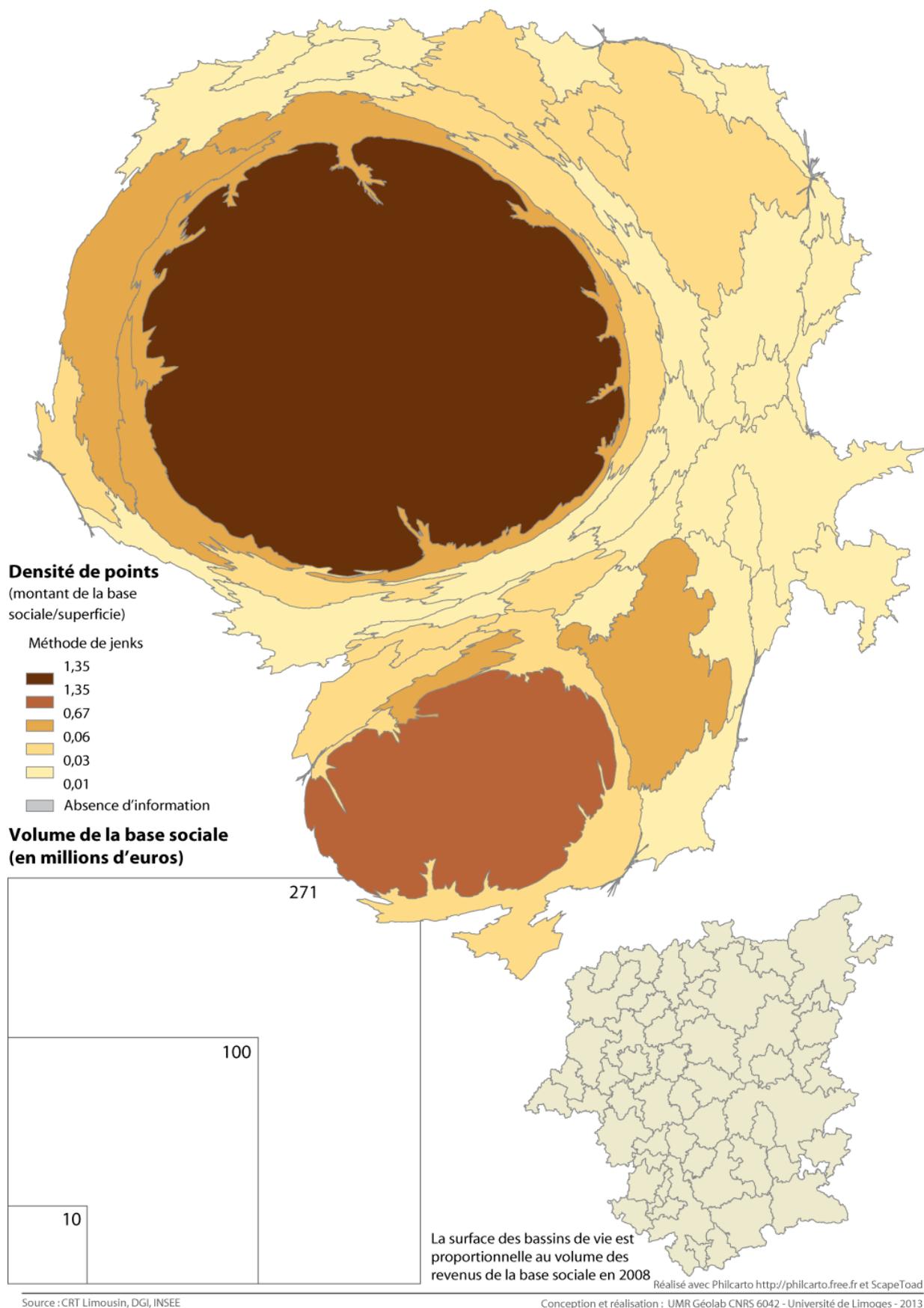


Figure 14 : volume de la base économique sociale des bassins de vie limousins (2008)

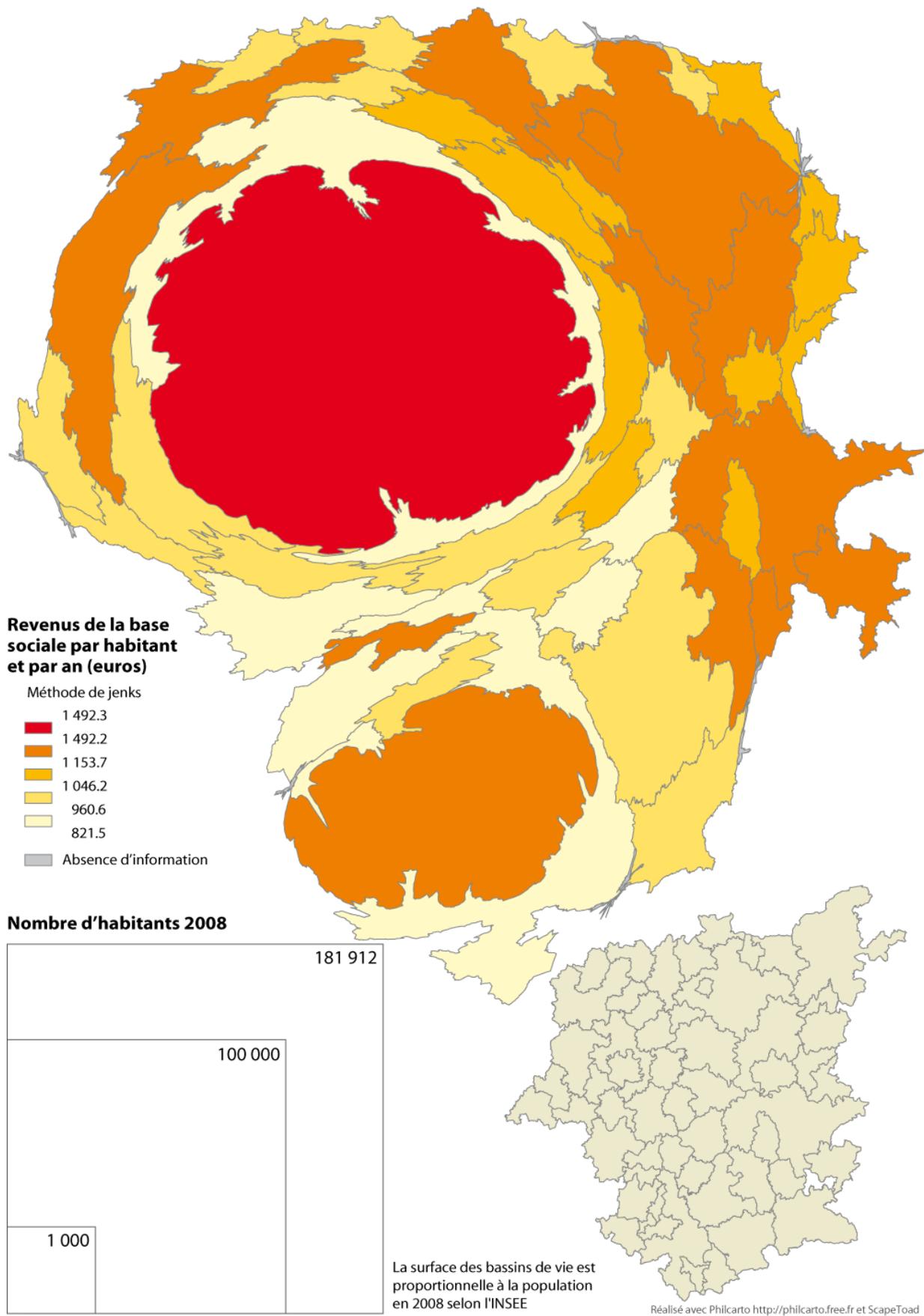


Figure 15 : revenus de la base sociale par habitant et poids démographique des bassins de vie (2008)

Les territoires les plus fortement bénéficiaires de ces revenus de transferts, au regard du nombre d'habitants, sont en effet, outre les pôles de Limoges et Brive-la-Gaillarde, l'est de la Région, avec notamment le bassin de Bort-les-Orgues (1 244€/habitant/an), et plus particulièrement le Département de la Creuse, à l'image des bassins de La Souterraine (1 204€/habitant/an) et de Bourgueuil (1 190€/habitant/an), ainsi que le nord-ouest du Département de la Haute-Vienne et, entre autres, le bassin de Bellac (1 206€/habitant/an). *A contrario*, ce sont les périphéries des deux pôles urbains, plus particulièrement celles situées entre les deux pôles, qui affichent les plus petites valeurs, telles que la couronne périphérique de Brive-la-Gaillarde (901€/habitant/an) et les bassins de vie de Lubersac (907€/habitant/an), Saint-Yrieix-la-Perche (918€/habitant/an) ou Objat (930€/habitant/an). A noter cependant la particularité du bassin de vie d'Arnac-Pompadour, pourtant situé dans cette zone, dont le montant des revenus de la base sociale par habitant, 1 180€/habitant/an, est très supérieur à ceux affichés par les bassins voisins (Lubersac, Objat).

De manière générale, la moyenne régionale des revenus de la base sociale par habitant est de 1 184€/habitant/an. A l'échelle des Départements, les revenus de la base sociale par habitant varient de manière sensible. Ils sont les plus élevés en Haute-Vienne, avec une moyenne de 1 243 €/habitant/an, puis en Creuse avec 1 204 €/habitant/an. La Corrèze, pour sa part, est bien en dessous de la moyenne régionale avec une valeur de 1 086 €/habitant/an.

3.2. Les différences locales dans la composition de la base sociale

Pour l'ensemble des bassins de vie limousins, la composition moyenne de la base sociale révèle une contribution relativement égale des versements ASSEDIC (23,3%), des minimas sociaux (23,6%) et des allocations logement (22,4%). Secondairement, viennent les prestations familiales (19,2%) et, plus en retrait, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) (tab 4).

Des différences sensibles sont observées à l'échelle des Départements (tab 4). Ainsi, les bassins de vie corréziens apparaissent en-deçà de la moyenne régionale pour la part des versements ASSEDIC et celle des minimas sociaux, tandis que les parts des prestations familiales et de l'APA sont plus importantes. La part des allocations logement est quant à elle conforme aux standards régionaux. Cette composition de la base sociale illustre la dualité du Département entre des territoires jeunes et dynamiques et d'autres à la population vieillissante. De leur côté, les bassins de vie creusois ont des taux supérieurs à la moyenne régionale pour les minimas sociaux et l'APA et des valeurs inférieures à la moyenne pour ce qui relève des ASSEDIC, des prestations familiales et surtout des allocations logement. Ce constat caractérise un Département à la population vieillissante et dont le poids des allocataires des minimas sociaux est plus important parmi les actifs. Enfin, le Département de la Haute-Vienne est marqué, d'une part, par des contributions supérieures aux moyennes régionales pour ce qui est des ASSEDIC, des minimas sociaux et des allocations logement, d'autre part, par des valeurs en retrait pour les prestations familiales et surtout pour l'APA. Cette composition traduit le poids du pôle de Limoges à l'échelle du Département, notamment du fait des taux de chômage et d'allocataires des minimas sociaux supérieurs au sein de la population active, ainsi qu'une forte proportion de logement locatif social, au détriment d'autres processus observables à l'échelle des bassins de vie.

A l'échelle des bassins de vie, d'importantes différences de composition de la base sociale sont observées (tab 5). Pour ce qui concerne les versements ASSEDIC, leur contribution est échelonnée de 13,9% pour le bassin d'Arnac-Pompadour, ou de 16,2% pour celui de Saint-Yrieix-la-Perche et de 16,4% pour celui de Lubersac, à 29,7% pour celui d'Egletons, soit plus du double de la valeur minimale. Les minimas sociaux représentent pour leur part entre 13,3% (Egletons) ou 15,9% (Objat) et jusqu'à 30% (Châteauneuf-la-Forêt), voire 34,8% (Arnac-Pompadour) du montant de la base sociale. De manière générale, la contribution des minimas sociaux à la base sociale est plus forte dans le nord de la Région Limousin. Pour les allocations logement, les valeurs les plus faibles se retrouvent dans la périphérie limougeaude, notamment la couronne périphérique (11,9%) et les bassins de Nexon (14,7%) et Aixe-sur-Vienne (15,5%), tandis que le poids de ces revenus est le plus fort dans le pôle de Limoges (28,4%). Les prestations familiales contribuent pour leur part d'un peu moins de 15% (Bort-les-Orgues 14,4%, Neuvic 14,9%, Limoges pôle 14,4%) à plus de 30% (couronne périphérique de Limoges 35,8%, Nexon 30,2%) de la base sociale. Enfin le poids de l'APA est compris entre 7,6% (Limoges pôle) et 21,1% (Dun-le-Palestel). Les bassins de vie creusois affichent d'ailleurs les valeurs les plus élevées pour cette source de revenus.

	% ASSEDIC	% Minimas sociaux ⁸	% Allocations logement	% Prestations familiales	% APA
BV Corrèze	22,4	21,2	22,3	20,8	13,3
BV Creuse	22,4	25,5	19	17,6	15,4
BV Haute-Vienne	24,1	24,3	23,5	18,7	9,4
BV Limousin	23,3	23,6	22,4	19,2	11,5

Tableau 4 : Composition de la base économique sociale pour les bassins de vie à l'échelle régionale et départementale (2008)

De manière générale, il existe à l'échelle des bassins de vie une corrélation négative entre la part des prestations familiales d'une part, et celles des minimas sociaux et des allocations logements d'autre part. Ainsi, en moyenne, la part des prestations familiales qui concernent l'enfance, est inversement proportionnelle à celles des minimas sociaux et des allocations logement.

Afin de compléter cette analyse à l'échelle des bassins de vie et d'identifier les profils de territoires relatifs à la composition de la base sociale, une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur six variables a été réalisée. Ces six variables sont, d'une part, les cinq composantes de la base sociale, à savoir les versements ASSEDIC, les minimas sociaux, les allocations logements, les prestations familiales et l'APA, et, d'autre part, le montant par habitant des revenus de la base sociale. L'interprétation des résultats de cette analyse multivariée permet d'identifier cinq profils de territoires (fig 16).

⁸ Dont minimum vieillesse

Nom	Total des revenus de la base sociale	Revenus de la base par habitant	% ASSEDIC	% Minimas sociaux	% prestations logement	% prestations familiales	% APA
Allasac	5 517 622	966,6	24,0	16,2	17,8	28,9	13,2
Argentat	12 398 070	1 014,6	19,6	25,7	18,7	19,3	16,7
Arnac-Pompadour	4 997 914	1 180,4	13,9	34,8	20,9	16,7	13,6
Bort-les-Orgues	10 897 049	1 244,4	22,6	27,5	23,0	14,4	12,5
Egletons	11 538 596	1 173,8	29,7	13,3	25,1	18,7	13,2
Lubersac	3 639 687	906,7	16,4	21,9	20,0	23,5	18,2
Meymac	4 471 212	1 103,2	20,7	19,3	25,0	20,8	14,1
Neuvic	3 510 775	1 167,9	24,6	18,5	27,7	14,9	14,2
Objat	12 473 068	930,8	21,1	15,9	20,1	27,2	15,7
Seilhac	5 279 167	821,5	21,4	16,7	16,1	28,4	17,5
Treignac	4 916 863	886,6	18,7	20,4	22,2	18,1	20,7
Tulle	35 699 426	996,0	20,3	21,5	23,6	20,4	14,2
Ussel	31 318 873	1 162,3	20,4	25,4	22,2	19,3	12,7
Uzerche	6 572 196	960,6	17,3	23,5	22,3	20,9	15,9
<i>Brive-la-Gaillarde -Peri</i>	32 236 843	901,3	22,8	16,7	16,6	29,5	14,5
<i>Brive-la-Gaillarde-Pôle</i>	87 137 258	1 272,5	24,6	21,5	24,8	18,3	10,8
Aubusson	21 353 335	1 294,8	23,3	26,4	19,2	16,2	14,8
Auzances	5 992 161	1 081,2	20,9	24,8	18,8	16,9	18,5
Bénévent-l'Abbaye	3 189 402	1 059,2	23,8	23,9	16,2	16,3	19,7
Bourgageuf	11 178 531	1 190,1	24,5	24,8	17,7	16,3	16,7
Boussac	7 126 042	1 135,4	21,6	26,7	16,6	17,6	17,5
Châtelus-Malvaleix	2 272 966	1 032,7	21,7	23,7	15,5	20,0	19,1
Crocq	2 983 321	1 081,7	21,1	25,0	16,2	19,7	18,1
Dun-le-Palestel	5 790 635	975,0	20,1	22,5	15,5	20,8	21,1
Evaux-les-Bains	2 873 939	1 082,1	25,1	18,7	19,7	18,3	18,2
Felletin	4 390 342	1 096,8	21,4	19,0	25,8	15,8	18,0
Guéret	55 277 914	1 274,6	21,8	27,2	19,9	17,6	13,4
La Souterraine	16 446 006	1 204,6	23,8	23,0	19,1	18,9	15,2
Saint-Vaury	2 175 552	1 169,0	19,4	31,1	15,6	20,3	13,6
Aixe-sur-Vienne	14 048 178	1 002,9	22,0	26,3	15,5	26,1	10,1
Ambazac	10 682 738	1 046,2	24,7	20,5	15,8	27,9	11,1
Bellac	18 615 962	1 205,6	22,8	29,5	18,7	17,2	11,8
Bessines-sur-Gartempe	6 784 135	1 095,8	26,6	23,3	16,0	23,1	11,0
Châlus	5 643 996	978,7	19,8	26,7	19,3	19,1	15,1
Châteauneuf-la-Forêt	6 602 734	1 146,1	21,8	30,0	17,5	18,3	12,4
Châteauponsac	4 183 413	1 022,3	21,2	25,7	17,8	21,6	13,6
Le Dorat	3 605 339	981,8	24,2	26,7	18,7	15,2	15,2
Eymoutiers	6 236 719	1 000,8	25,0	23,1	20,0	16,6	15,2
Nexon	8 950 876	1 023,1	22,5	22,3	14,7	30,2	10,3
Pierre-Buffière	10 513 798	962,3	21,0	21,3	16,8	27,9	13,0
Rochechouart	8 563 288	995,3	25,1	24,5	16,6	19,9	13,9
Saint-Junien	32 670 226	1 153,7	23,1	26,1	17,9	22,6	10,2
Saint-Léonard-de-Noblat	10 602 229	1 063,8	23,8	23,8	18,1	22,6	11,7
Saint-Sulpice-les-Feuilles	4 635 320	1 006,8	21,5	27,0	16,1	20,7	14,7
Saint-Yrieix-la-Perche	14 889 699	917,6	16,2	25,9	21,6	22,1	14,2
<i>Limoges-Periphérie</i>	31 596 232	842,0	23,1	19,0	11,9	35,8	10,2
<i>Limoges-Pôle</i>	271 462 233	1 492,3	25,2	24,3	28,4	14,4	7,6
Total BV limousins	883 941 880	1 184,2	23,3	23,6	22,4	19,2	11,5

Tableau 5 : Montant et composition de la base économique sociale par bassin de vie (2008)

Le premier profil correspond aux bassins de vie dont le revenu de la base par habitant est très supérieur à la moyenne (fig 16, classe 2). En termes de composition, la part des versements des ASSEDIC et celle des allocations logement sont surreprésentées, tandis que les prestations familiales, les minimas sociaux, ainsi que l'APA sont en retrait. Les pôles de Limoges et Brive-la-Gaillarde, ainsi que les bassins d'Egletons et Neuvic sont représentatifs de ce profil. Celui-ci souligne l'existence de pôles concentrant à la fois un secteur immobilier marqué par l'importance de l'offre locative et un poids relativement important des chômeurs dans la population active. La mise en parallèle des deux pôles urbains régionaux et des bassins d'Egletons et Neuvic souligne la spécificité de ces deux derniers territoires.

Le deuxième profil (fig 16, classe 3) regroupe des bassins de vie dont le revenu de la base sociale par habitant est encore une fois supérieur à la moyenne régionale, dans une moindre mesure cependant que pour le profil précédent. Pour ces bassins, la seule composante surreprésentée est celle des minimas sociaux dont la part est très supérieure à la norme. Pour les autres variables, si la part des allocations logements est conforme à la moyenne régionale, les ASSEDIC, les prestations familiales et l'APA sont de leur côté sous-représentées. Les bassins de vie de Guéret, Aubusson, Bellac, Ussel ou encore Arnac-Pompadour présentent ces caractéristiques. Elles décrivent des territoires marqués par la présence d'actifs sans emploi proportionnellement plus bénéficiaires des minimas sociaux. Pour l'essentiel, ce profil est représentatif de pôles secondaires, hors des aires d'influence directe de Limoges ou Brive-la-Gaillarde.

Le troisième profil agrège des bassins dont le revenu de la base sociale par habitant est proche de la moyenne régionale (fig 16, classe 5). Pour ces bassins, la composition de la base sociale montre une surreprésentation de l'APA et des valeurs moyennes sensiblement supérieures au standard régional pour ce qui est des minimas sociaux et des ASSEDIC. *A contrario*, les prestations familiales ou liées au logement apparaissent sous-représentées. Ce profil est plus fréquent dans le nord de la Région Limousin avec, par exemple, les bassins de Saint-Sulpice-les-Feuilles, Dun-le-Palestel, Boussac, Bourganeuf ou encore Auzances, tandis qu'il ne concerne qu'Argentat au sud et Rochechouart et Châlus sur la marge ouest. Spatialement, il concerne donc plutôt des territoires à la marge des aires urbaines ou de l'espace régional. Les caractéristiques mises en avant sont celles d'une campagne vieillissante et peu dynamiques du fait du poids des actifs sans emploi émergeant soit aux prestations ASSEDIC, soit aux minimas sociaux.

Le quatrième profil rassemble des bassins de vie dont le revenu de la base sociale par habitant est en moyenne sous-représenté (fig 16, classe 4). La composition de la base sociale pour ces bassins est marquée, d'une part, par une forte surreprésentation des allocations logement et une surreprésentation de l'APA et, d'autre part, par des prestations familiales dans la moyenne. Enfin, les ASSEDIC sont fortement sous-représentés et les minimas sociaux sous-représentés. Les bassins appartenant à ce profil sont disposés, pour beaucoup, entre Limoges et Brive-la-Gaillarde (Saint-Yrieix-la-Perche, Lubersac, Uzerche), auxquels il faut ajouter les bassins de Tulle, Meymac, Treignac et Felletin. Ils sont caractéristiques d'un autre type de pôles secondaires, proportionnellement plus riches que ceux précédemment identifiés. Les bassins de ce profil confirment le poids prépondérant du logement social dans les pôles mais offre un visage tout à fait différent pour le reste, notamment une place plus importante des aides aux personnes âgées et, au contraire, des aides à destination des actifs sans emplois, ou dans l'incapacité de travailler, en retrait.

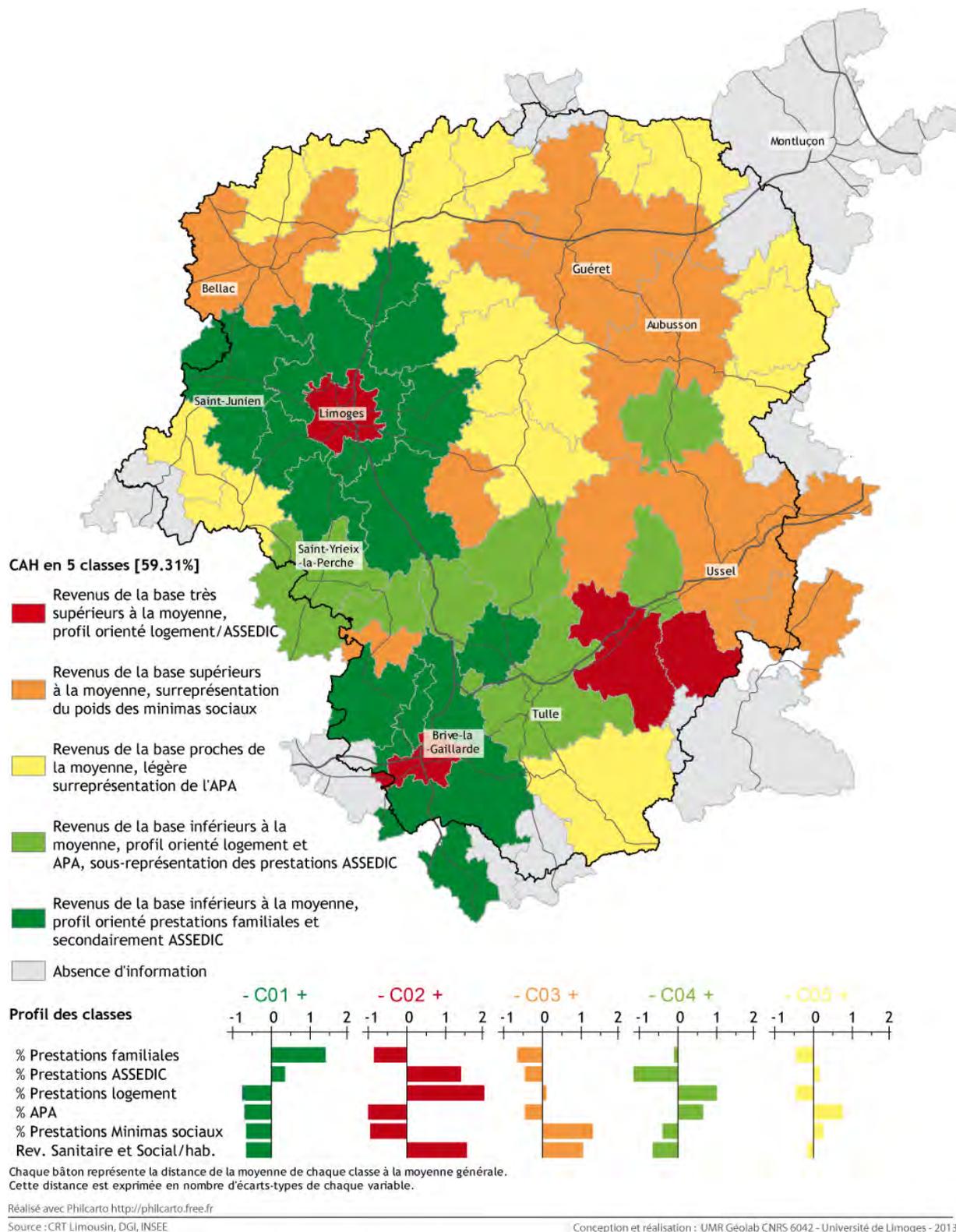


Figure 16 : typologie selon le poids des différentes contributions à la base sociale par bassin de vie

Le cinquième et dernier profil concerne des bassins de vie dont le revenu de la base sociale par habitant est une fois encore sous-représenté (fig 16, classe 1). Cependant, dans ce second cas, les contributions des prestations familiales, fortement surreprésentées, et des ASSEDIC,

surreprésentées, s'opposent à la sous-représentation des minimas sociaux, des allocations logement et de l'APA. Ce profil est caractéristique des périphéries urbaines, à l'image des couronnes périphériques de Limoges et Brive-la-Gaillarde, ou des bassins de vie de Nexon, Pierre-Buffière, Ambazac, Saint-Junien, Seilhac, Allasac et Objat. Le poids des prestations familiales et des ASSEDIC s'explique par la présence d'une population d'actifs avec enfants. Par ailleurs, la sous-représentation des allocations logement dans un contexte territorial fortement marqué par de l'accession à la propriété reflète des profils sociaux et économiques supérieurs, en moyenne, à ceux rencontrés dans les pôles.

La variation de composition de la base sociale en fonction de la contribution des différents types de revenus de transferts entraîne des conséquences quant au montant de cette base, d'autant plus si son volume est ramené au nombre d'habitants. Les principaux territoires bénéficiaires de la base sociale sont ainsi ceux où les contributions des ASSEDIC et des minimas sociaux sont les plus fortes. Pour l'essentiel, il s'agit des pôles urbains et de quelques pôles secondaires. Au contraire, les revenus basiques sont les plus faibles dans les territoires où la contribution des prestations familiales est particulièrement élevée, ou ceux pour lesquels la contribution des aides à destination des actifs sans emploi, ou dans l'incapacité de travailler, est faible. Il s'agit ici à la fois des espaces périurbains et de pôles secondaires caractérisés par un certain dynamisme. Dans une position intermédiaire, se retrouvent des bassins conjuguant un poids élevé de l'aide aux personnes âgées et des contributions moyennes des aides à destination des actifs sans emploi.

La base sociale, qui repose sur des revenus de transferts attribués, pour l'essentiel, sur critères de ressources, privilégie donc les territoires concentrant des actifs sans emploi aux territoires marqués par une forte proportion de personnes âgées aux ressources modestes.

Conclusion : diversité des contributions à l'économie présentielle et cohésion territoriale

L'analyse des bases économiques présentielle et sociale à l'échelle des bassins de vie limousins vient confirmer l'idée de modèles de développement différenciés selon les territoires (Davezies, Talandier, Savy, 2008). La Région Limousin peut ainsi être découpée en plusieurs zones :

- les aires urbaines, qui s'appuient essentiellement sur les migrations pendulaires pour les périphéries et plus généralement sur l'activité économique (et le secteur public pour Limoges) si sont inclus les pôles centraux ;
- le sud-est de la Région et l'ouest de la montagne limousine, dont le développement repose sur le tourisme ;
- l'est de la Région est valorisé sur les mêmes qualités environnementales, mais avec une portée économique plus limitée, comme cadre de villégiature ;
- le nord de la Région, où la composante sociale est prégnante.

Par ailleurs, si la distribution de chacune de ces bases économiques est inégale entre les territoires, leur combinaison tend à faire converger les revenus par habitant. Ainsi, alors que le coefficient de variation⁹ est de 13,4% pour la distribution des revenus de la base présentielle par habitant pour l'ensemble des bassins de vie limousins, et de 12,3% pour la base sociale, ce même coefficient pour

⁹ Le coefficient de variation est le rapport de l'écart-type à la moyenne. Plus la valeur du coefficient de variation est élevée, plus la dispersion autour de la moyenne est grande.

les revenus additionnés des deux bases n'est plus que de 11,35%. Ainsi, l'existence de modèles de développement différenciés apparaît comme un facteur de cohésion économique plus que d'éclatement territorial.

CHAPITRE 3 : LES PRATIQUES ET ATTENTES DES RESIDENTS DE TROIS BASSINS DE VIE EN TERMES D'ECONOMIE LOCALE

Un des objectifs de l'étude était de pouvoir qualifier et dans une certaine mesure quantifier les pratiques et attentes des Limousins en termes d'économie locale. Il ne s'agit pas seulement ici de caractériser les pratiques dans leur ensemble mais bien d'en détailler les variations et les causes qui les sous-tendent. Une attention particulière est portée aux éventuelles différences de pratiques ou d'attentes selon les profils migratoires, afin notamment de mieux cerner la place des néo-Limousins dans cette économie. Dans ce but, trois territoires ont été sélectionnés afin de mener un travail d'investigation plus poussé. Il s'agit des bassins de vie d'Argentat en Corrèze, de Dun-le-Palestel en Creuse et de Nexon en Haute-Vienne, identifiés comme représentatifs des différentes configurations territoriales des bassins de vie ruraux limousins (cf Chapitre 1).

Le premier bassin, celui d'Argentat en Corrèze, est marqué par un secteur touristique prégnant, centré sur l'exploitation de la rivière Dordogne, avec notamment un nombre de 48.5 lits touristiques (marchands) pour 100 habitants, soit près de cinq fois plus que la moyenne régionale, ainsi qu'une forte proportion de résidences secondaires (tab 6). La stabilité démographique sur la période 1999-2008 résulte d'une balance interrégionale positive qui vient équilibrer un déficit tant dans les migrations intra-régionales que dans le solde naturel. Le faible taux de chômage, 5% (donc inférieur à la moyenne régionale de 6,5%), révèle la présence d'un bassin d'emploi organisé autour de plusieurs pôles dont Argentat, Brive-la-Gaillarde et Biars-sur-Cere. La dernière particularité de ce bassin de vie repose sur son étendue. Il regroupe 33 communes pour une population de 12 220 habitants.

	Communes	Pop 2008	% Evolution Pop 1999-2008	% Evolution Migratoire Interrégionale 1999-2008	% Evolution Migratoire Intra-régionale 1999-2008	% Résidences secondaires 2008	Nbr lits touristiques par habitant (*100) 2008	Poids économique des revenus issus de l'activité 2008	% chômeurs 15-64 ans 2008	Revenu fiscal de référence moyen par ménage 2008
Argentat	33	12 220	0,6	5,6	-2,3	26,5	48,5	1,1	5,0	17 275
Dun-le-Palestel	13	5 939	-0,3	7,4	-0,4	28,1	11,8	1,0	5,5	17 055
Nexon	11	8 749	16,8	4,2	8,9	9,9	8,3	2,6	5,2	20 271
Moyenne régionale			4,3	3,4		16,1	9,7	1,2	6,5	20 078

Tableau 6 : Statistiques de référence des trois bassins de vie sélectionnés pour l'enquête

Le deuxième bassin, celui de Dun-le-Palestel en Creuse, est lui représentatif d'une campagne vieillissante et pourtant attractive. Ainsi, l'évolution démographique, quasi nulle entre 1999 et 2008, est due au solde des migrations interrégionales, fortement positif, qui vient contrebalancer un solde naturel fortement déficitaire. Ce bassin est également marqué par une forte proportion de résidences secondaires (plus d'une maison sur quatre entre dans cette catégorie) et un nombre de lits touristiques légèrement au-dessus de la moyenne régionale, en lien avec le site de la vallée de la Creuse (Crozant, La Celle-Dunoise, Fresselines). Sur le plan de l'emploi, le bassin, qui connaît un faible taux de chômage (5,5%), est polarisé par La Souterraine d'une part et Guéret d'autre part.

Le dernier bassin, celui de Nexon en Haute-Vienne, est fortement polarisé par Limoges. Il en résulte un poids des actifs bien supérieur à la moyenne régionale dans ce bassin, mais aussi plus important que celui observé dans les deux autres bassins d'étude. Ainsi les revenus générés par l'activité sont 2,6 fois supérieurs à ceux issus des pensions et retraites pour le bassin de Nexon, tandis que les revenus de l'activité et des pensions et retraites sont de montants similaires pour Argentat et Dun-le-Palestel. Logiquement, et du fait de revenus des actifs en moyenne supérieurs à ceux des retraités, le revenu moyen des foyers fiscaux est bien plus élevé à Nexon, avec 20 271€, contre un peu plus de 17 000€ pour les deux autres bassins. A noter que si la moyenne régionale du revenu fiscal de référence par ménage est de 20 078€, on le doit essentiellement aux communes urbaines et périurbaines de la Région. Les montants moyens constatés sur Argentat et Dun-le-Palestel sont ainsi tout à fait dans la moyenne des bassins de vie ruraux du Limousin. Nexon est un bassin de vie plus jeune, en plein essor démographique. Ainsi, entre 1999 et 2008, la population a augmenté de 16.8%, en grande partie du fait d'une attractivité interrégionale et surtout intra-régionale marquée. Corollaire de cette dynamique, le taux de résidences secondaires y est notoirement moindre que la moyenne régionale. Il en est de même concernant le nombre de lits touristiques pour 100 habitants.

Le choix de ces trois bassins de vie dans le cadre de cette enquête résulte d'une volonté de croiser les regards sur différents types de campagnes présentes en Limousin. Ainsi les trois bassins se différencient par leurs profils, plutôt marqués tourisme, présentiel ou périurbain. C'est à travers cette diversité que nous proposons d'interroger les résidents sur leurs pratiques et attentes en termes d'économie locale afin d'identifier des clés, qu'elles soient communes ou différenciées, du fonctionnement de ces territoires. De plus, une attention particulière est portée aux attentes des migrants néo-Limousins ainsi que leur rôle dans l'économie locale et les dynamiques territoriales.

1. Méthodologie et représentativité de l'échantillon

La méthode retenue pour produire les données nécessaires à cette analyse est une enquête par questionnaire adressée directement aux résidents des trois bassins de vie cités. Intitulée « *l'économie présentielle des campagnes limousines* », elle est basée sur un questionnaire de quatre pages et 51 questions (fermées, liste de choix, ouverte, voire annexe 3). Afin de faciliter la compréhension du questionnaire et de renforcer l'attrait des ménages enquêtés à répondre à cette enquête, une courte définition de l'économie présentielle est donnée en préambule du questionnaire : « *l'économie présentielle regroupe l'ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant, même temporairement, sur un territoire. Elle s'appuie sur la consommation locale* ». Elle permet d'introduire le questionnement autour du rapport au local, dans les pratiques tout d'abord, puis dans les attentes.

Enfin, une part importante du questionnaire est consacrée au profil des personnes enquêtées, notamment leur profil migratoire résidentiel.

Les données produites sont inédites et permettent de balayer les pratiques et attentes des populations concernant l'économie locale et l'accès aux différents services. Elle permet ainsi de mettre en lumière les grandes tendances et les variations intra-régionales existantes.

1.1. Taux de réponse

Cette enquête a été adressée par courrier à 5 831 ménages répartis dans les trois bassins (tab 7). Les coordonnées ont été obtenues auprès de La Poste à partir des listings réalisés dans le cadre des publipostages. Au final, 1 024 questionnaires ont pu être recueillis. Ce sont ainsi 8,34 % des ménages de ces trois territoires qui ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse est ainsi satisfaisant malgré des écarts significatifs entre les trois bassins de vie.

	Envois	Retours	Ménages 2009	Envois/Ménages 2009	Réponses/Ménages 2009
Total 3 bassins ¹⁰	5831	1024	12268	47,5%	8,3%
Argentat	2647	444	5681	46,6%	7,8%
Dun-le-Palestel	1051	171	2852	36,9%	6%
Nexon	2133	372	3735	57,1%	10%

Tableau 7 : nombre de questionnaires envoyés et taux de réponse de l'enquête résidents

1.2. Répartition par âges

Concernant le profil des répondants, quelques grandes caractéristiques peuvent être dégagées. Une assez bonne répartition par âges est à noter avec la classe des 45-54 ans qui est la plus représentée (30,7 % des répondants). En comparaison avec la composition par âges de la population totale des territoires enquêtés, il s'avère que la répartition par âges de l'échantillon concorde, même si les moins de 29 ans et les plus de 75 ans sont largement sous-représentés par rapport à l'ensemble de la population en présence sur ces secteurs (fig 17). Cependant, à l'échelle des bassins de vie, Nexon voit la classe des 30-44 ans majoritaire et Dun-le-Palestel celle des 60-74 ans. Pour Nexon, cela correspond à la répartition par âges de la population totale à cette échelle, même si la classe des 30-44 ans est un peu surreprésentée dans l'échantillon. Pour Dun-le-Palestel par contre, la répartition par âges de l'échantillon ne respecte pas celle de la population totale. Ainsi, les 45-54 ans sont sous-représentés dans l'échantillon. Ce dernier, à l'échelle de ce bassin de vie, n'est donc pas tout à fait représentatif de la population totale au regard de cette variable.

¹⁰ Dont 37 répondants n'ayant précisé ni leur commune, ni leur bassin de vie de résidence.

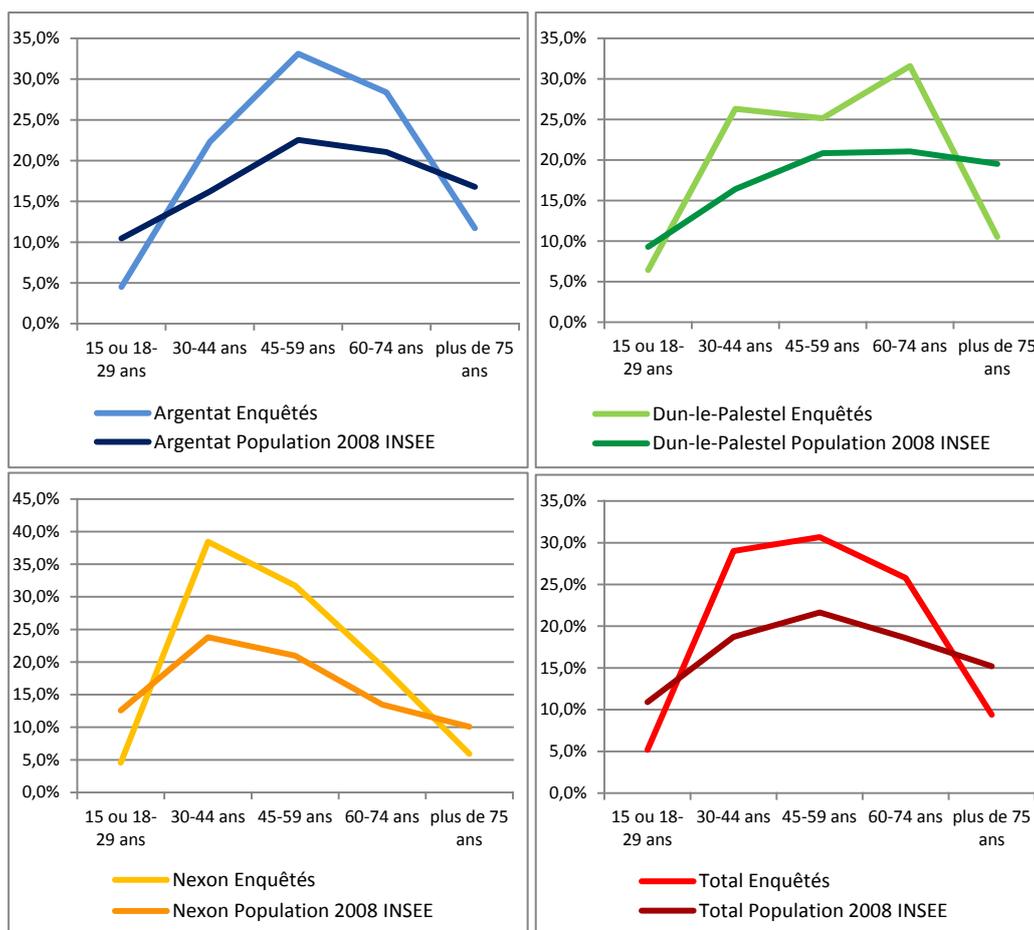


Figure 17 : répartition par âges de la population dans son ensemble et des répondants

1.3. Composition des ménages

La majorité des ménages est composée de deux personnes (41,8 %) avec tout de même 17,4 % de ménages composés d'une personne et 40,8 % comprenant au moins trois personnes. Les ménages composés d'une seule personne sont sous-représentés dans l'échantillon. Selon les données de l'INSEE de 2009, ces ménages représentaient 31,4 % de la population totale.

En lien avec ces données, une majorité des ménages enquêtés se déclare sans enfant à charge (58,7 %), conformément à ce qui peut être constaté au sein de la population totale de ces trois bassins de vie (69,1 % des ménages sont sans enfant à charge). Le nombre de ménages avec enfant à charge est donc un peu surreprésenté au sein de l'échantillon, bien que ce type de ménages reste minoritaire. Il est toutefois à noter que le bassin de vie de Nexon se différencie des deux autres avec une légère majorité de ménages ayant au moins un enfant à charge (50,8 %), tandis que les deux autres bassins voient cette part inférieure à 36 %. Sur Nexon, non seulement la population paraît, en moyenne, plus jeune, mais presque la moitié des ménages enquêtés (49,7 %) compterait au moins trois personnes ; pour moins de 36 % sur Dun-le-Palestel ou Argenta. Outre une surreprésentation des ménages avec enfant à charge à l'échelle de l'échantillon, le cas de Nexon constitue une anomalie. Seuls 39,8 % de la population totale du bassin de vie de Nexon compte au moins un enfant à charge. Cette catégorie de ménages est ainsi clairement surreprésentée sur Nexon bien que, à l'échelle de la population totale, l'écart entre la part de ménages comprenant un enfant à charge ou celle des ménages sans enfant à charge soit moindre que dans les deux autres bassins de vie (39,8 %

avec enfant à charge et 60,2 % sans pour Nexon, contre 27,9 % et 72,2 % sur Argentat et 25,3 % et 74,7 % sur Dun-le-Palestel).

Pour les ménages comprenant au moins un enfant à charge, ceux comptant deux enfants à charge sont les plus nombreux (20 % des ménages avec enfants) ; ce taux atteint même 25 % sur Nexon (fig 18). Ces ménages comprenant deux enfants à charge sont légèrement surreprésentés dans l'échantillon par rapport à la population totale, quel que soit le bassin de vie. Cette surreprésentation est toutefois plus marquée sur Dun-le-Palestel. Enfin, 5,1 % des ménages de l'échantillon déclarent trois enfants à charge (7,5 % sur Nexon), contre 3,5 % à l'échelle de la population totale. Cette légère surreprésentation n'existe pas sur le bassin de vie de Dun-le-Palestel dont la composition de l'échantillon coïncide avec celle de la population totale en place. Extrêmement peu de ménages déclarent avoir plus de trois enfants à charge, ce qui correspond à la composition des ménages présents sur ces territoires.

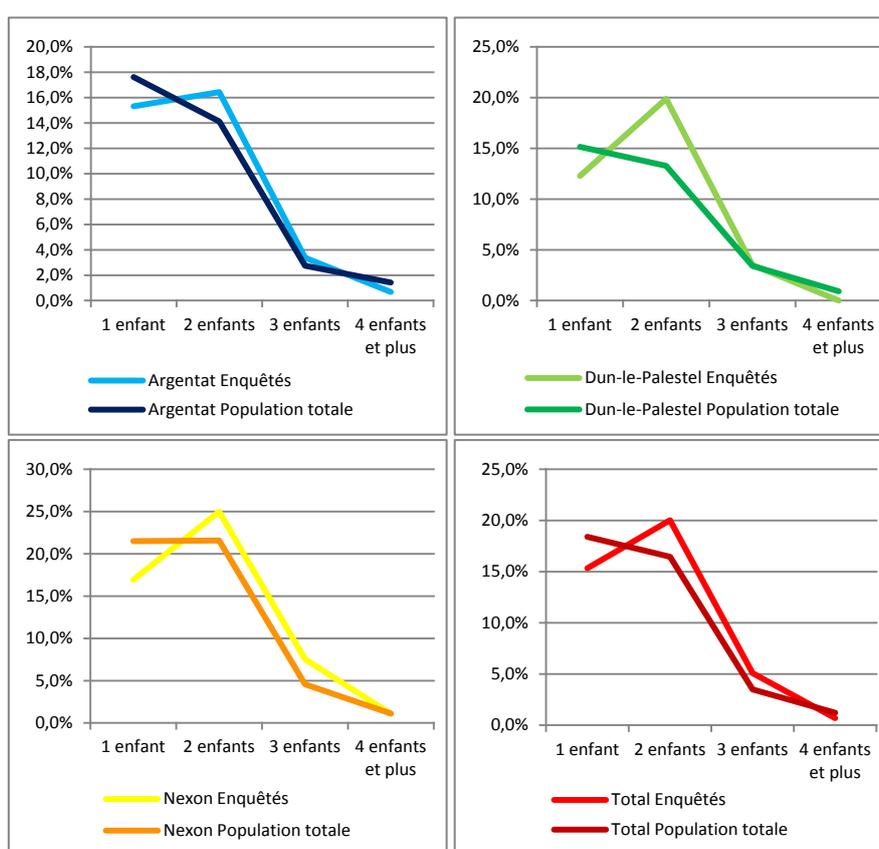


Figure 18 : nombre d'enfants des ménages avec enfants de la population dans son ensemble et des répondants

1.4. Diplômes

Concernant le plus haut diplôme obtenu, seuls 4,3 % des personnes ayant répondu à l'enquête sont sans diplôme. Ce sont les personnes possédant un niveau bac + 2 qui sont les plus représentées avec 38,3 %. Il existe peu de différences en fonction des bassins de vie, bien que les répondants sur Argentat déclarent des niveaux de diplôme inférieurs en moyenne. En comparaison des données INSEE pour la population de 15 ans et plus dans les trois bassins de vie, la représentativité de l'échantillon au regard de ces diplômes est discutable (fig 19). Les individus ayant un niveau de

diplôme baccalauréat et plus sont nettement surreprésentés dans l'échantillon, surtout ceux possédant un diplôme de niveau baccalauréat à bac +2 qui sont proportionnellement plus nombreux que les diplômés de niveau CEP, BEPC, CAP, alors que ce devrait être l'inverse. De même, les non diplômés sont proportionnellement moins nombreux que les diplômés de niveau supérieur à bac +2. Ce schéma se retrouve dans le bassin de vie de Nexon même si les niveaux de diplôme sont globalement supérieurs. Les écarts sont moindres sur le bassin de vie de Dun-le-Palestel où c'est surtout la sous-représentation des diplômés de niveau CEP, BEPC ou CAP qui est plus marquée. Enfin, la répartition à Argentat est davantage conforme à ce qui se passe au sein de la population totale des 15 ans et plus même si les proportions des non diplômés et des diplômés de niveau supérieur à bac +2 restent inversées. L'écart observé reflète pour partie un biais connu de la méthodologie employée. En effet, il est fréquemment constaté lors d'enquêtes par questionnaire, d'une part, que le taux de retour augmente avec le niveau de diplôme et, d'autre part, qu'au sein d'un ménage, c'est le plus souvent la personne la plus diplômée qui répond.

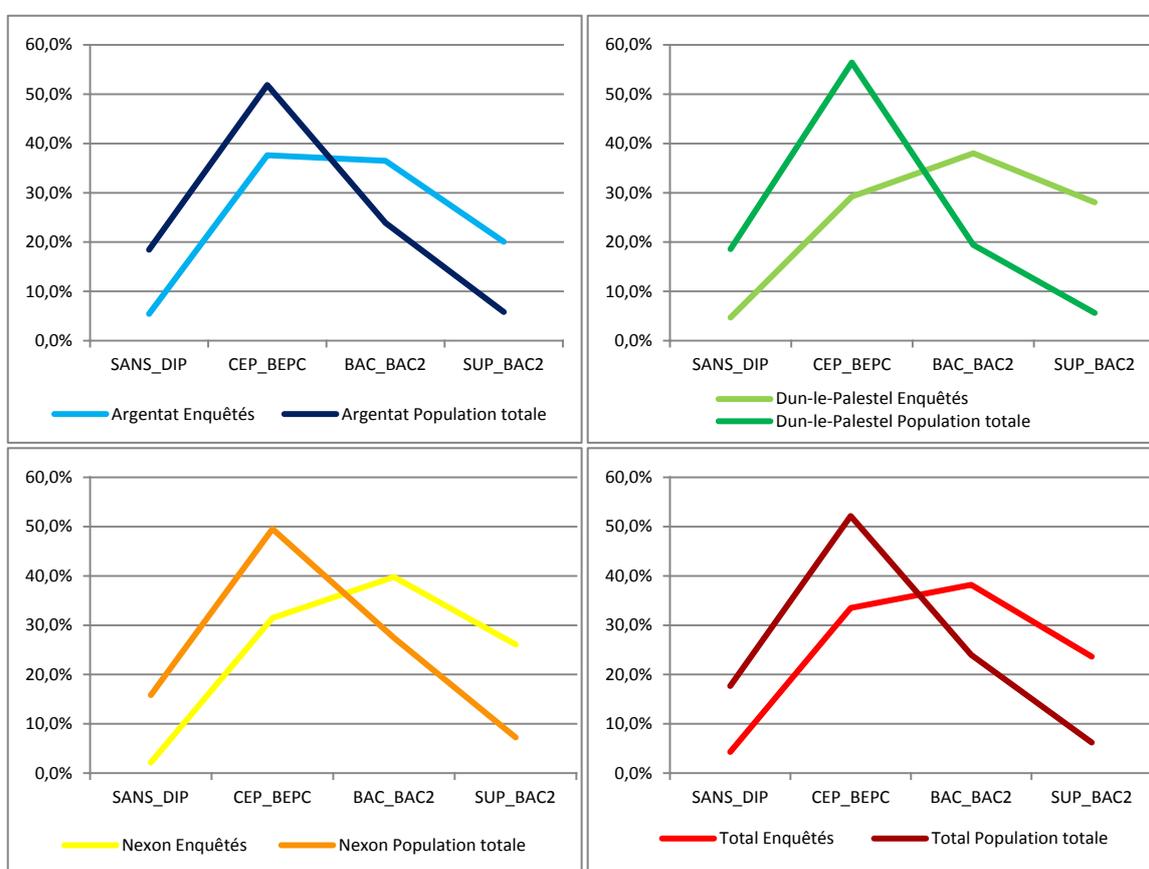


Figure 19 : Plus haut diplôme obtenu de la population dans son ensemble et des répondants

1.5. Professions et Catégories socioprofessionnelles

Pour ce qui est des activités professionnelles, les retraités sont les plus représentés, avec 33,6 % (fig 20). Les retraités correspondent, parallèlement, à la seule catégorie qui soit surreprésentée par rapport à la population totale présente sur les trois bassins de vie. Cependant, le bassin de vie de Nexon se détache de ce schéma avec seulement 23,9 % de retraités, contre 40,4 % sur Dun-le-Palestel. Il est à noter que la proportion d'actifs occupés dans l'échantillon de Nexon est équivalente

à celle que l'on trouve au sein de la population totale du bassin ; elle est inférieure dans les deux autres bassins. Les chômeurs, les étudiants et les autres inactifs sont peu présents dans l'échantillon avec, respectivement, 2,2 %, 0,6 % et 2,9 % des répondants contre 5,2 %, 5,6 % et 8,2 % au sein de la population de 15 à 64 ans.

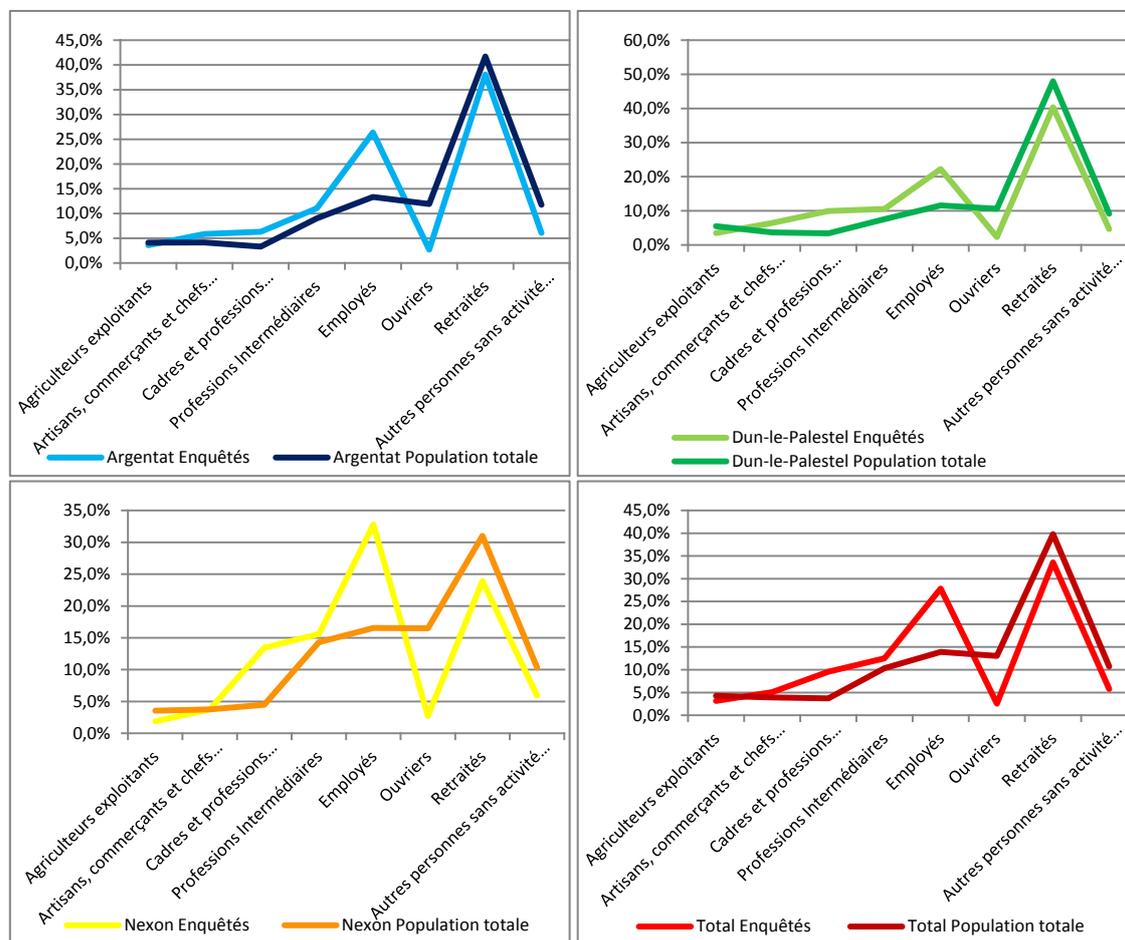


Figure 20 : Professions et catégories socioprofessionnelles de la population dans son ensemble et des répondants

En analysant les professions et catégories socioprofessionnelles, les ouvriers restent très peu représentés avec moins de 3 % des répondants, de même que les agriculteurs (3,1 %) et les artisans, commerçants, chefs d'entreprises (5,1 %). Ce sont les employés qui apparaissent tout de suite après les retraités avec 27,8 % de l'échantillon. Cette prédominance des employés parmi les répondants est accentuée par l'activité précédente déclarée par les enquêtés au chômage ou à la retraite puisque 40,8 % d'entre eux (287 personnes ont répondu à cette question) étaient employés auparavant. A Nexon, les employés représentent 32,8 % des répondants, les professions intermédiaires 15,6% (contre 12,5 % en moyenne) et les cadres et professions intellectuelles supérieures 13,4 % (contre 9,6 % en moyenne). Il est à noter que, au regard de la répartition par PCS de la population totale des trois bassins de vie, les employés sont très nettement surreprésentés dans l'échantillon, de même que les cadres et professions intellectuelles supérieures, bien que dans une moindre mesure. A *contrario*, les ouvriers sont largement sous-représentés. Il est cependant possible d'atténuer quelque peu ce constat en posant l'hypothèse d'un déclaratif favorisant la catégorie des employés par

rapport à celle des ouvriers. Pour les autres PCS, la représentativité est correcte même si les agriculteurs exploitants, les retraités et les autres personnes sans activité professionnelle apparaissent dans une moindre proportion dans l'échantillon, et si les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et les professions intermédiaires sont représentés dans des proportions supérieures. Dans le détail des bassins de vie, l'échantillon constitué à Argentat correspond globalement à l'échantillon total. Par contre, celui du bassin de vie de Nexon enregistre des surreprésentations accentuées des employés, cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi qu'une sous-représentation encore plus nette des ouvriers. Ce dernier point est d'autant plus remarquable que les ouvriers sont proportionnellement plus nombreux dans ce bassin de vie par rapport aux deux autres territoires. Parallèlement, un moindre écart est à noter, pour Nexon, concernant les proportions d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise (même part dans la population totale et dans l'échantillon) et des professions intermédiaires. Le bassin de vie de Dun-le-Palestel se trouve dans un entre-deux.

1.6. Revenus

Parallèlement à cette question, le sujet des revenus mensuels nets a été abordé. 47,9 % des enquêtés déclarent des revenus compris entre 2 000 et 4 000 euros pour le foyer. Cette situation est accentuée sur Nexon (53 %). Concernant le bassin de vie d'Argentat, les revenus déclarés inférieurs à 1 200 € sont plus fréquents (15,5 % contre 12,2 % en moyenne) et ceux dépassant les 4 000 euros moindres (5,9 % contre 9 % en moyenne). De manière générale, et en toute logique au regard des professions et catégories socioprofessionnelles déclarées, ces revenus moyens semblent supérieurs à ceux calculés sur la base des revenus fournis pour l'ensemble des foyers fiscaux par la Direction générale des Impôts. Cependant, la comparaison est ici biaisée par les fourchettes de réponses offertes aux enquêtés, qui ont l'avantage de permettre un meilleur taux de réponse à la question mais n'offrent pas la possibilité d'estimer avec précision les revenus des ménages.

1.7. Statut d'occupation du logement

Au niveau du logement, 83,4 % des répondants sont propriétaires. Cette proportion est plus importante qu'au sein de la population totale (76,3 %). Les locataires sont ainsi légèrement sous-représentés au sein de l'échantillon. Les occupants à titre gratuit, bien que peu nombreux, sont également surreprésentés dans l'échantillon (6,2 % contre 3 % dans la population totale). Cet écart peut s'expliquer par la difficulté à toucher des locataires, par définition installés de façon moins pérenne dans leur logement, à travers des fichiers d'adresses commerciaux qui requièrent une certaine stabilité résidentielle.

A l'échelle de l'échantillon, 32 répondants occupent une résidence secondaire sur place et 75 indiquent une autre commune de résidence.

1.8. Profil migratoire et résidentiel

Près de la moitié de l'échantillon (47,9 %) a toujours résidé en Limousin. C'est le bassin de vie de Dun-le-Palestel qui enregistre, en proportion, le plus d'installations récentes en Limousin (12,9 % déclarent une installation depuis moins de 6 ans). *A contrario*, le bassin de vie de Nexon est celui où les installations sont en moyenne les plus anciennes.

Concernant plus précisément les enquêtés s'étant établis en Limousin depuis moins de 6 ans, qui sont 65 dans l'échantillon, la plus forte proportion d'entre eux a entre 60 et 74 ans (36,9 %). Cependant, 32,3 % ont entre 30 et 44 ans et 20 % entre 45 et 59 ans. En corollaire, la majorité relative d'entre eux sont des retraités (46,2 %). 18,5 % sont toutefois employés.

Parallèlement, seuls 18,5 % des enquêtés ont toujours vécu dans la même commune. Ainsi, 32,8 % de ceux qui ont changé de commune viennent d'une autre commune limousine, 17,3 % du pôle urbain du même Département et 1,9 % du pôle urbain d'un autre Département limousin.

1.9. Migrations domicile travail

Concernant les actifs, 36,9 % des répondants, soit la majorité de l'échantillon, travaillent à moins de 10 kilomètres de leur lieu de résidence. Ce taux est de 52 % sur Argentat. Ils sont même 74,1 % à travailler à moins de 25 kilomètres, sachant que les résidents du bassin de vie de Nexon ont des déplacements (trajet aller) compris majoritairement, en moyenne, entre 10 et 25 kilomètres (52,1 %).

Au regard de l'ensemble des variables, l'échantillon peut-être considéré comme assez représentatif de la population des bassins de vie étudiés. Il faut cependant pondérer les résultats obtenus par la surreprésentation des plus diplômés, des employés et de ménages aux revenus sans doute sensiblement supérieurs aux moyennes locales. Les différences observées dans la constitution de l'échantillon à l'échelle des trois bassins de vie reflètent dans l'ensemble celles existantes entre leurs populations respectives.

2. Une lecture des résultats selon le profil migratoire des répondants

Afin de mieux cerner les pratiques et les attentes des répondants et plus particulièrement la place des néo-Limousins dans l'économie locale, les résultats ont été analysés à l'aide d'une grille de lecture reposant sur le profil migratoire des personnes enquêtées. Ainsi, trois grands types d'individus ont été différenciés dans le cadre de l'enquête par questionnaire en fonction de leur lien avec le Limousin. Le premier profil est constitué par les « natifs » du Limousin. Ce premier groupe représente 490 personnes correspondant aux enquêtés ayant toujours vécu en Limousin. Les deux autres profils sont constitués des individus qui ne sont pas installés en Limousin depuis toujours, même s'ils peuvent l'être depuis plus de 22 ans. Le second profil, regroupant 316 individus, est celui des « néo-Limousins ». Il s'agit des personnes enquêtées n'ayant pas toujours vécu en Limousin et dont l'installation dans le bassin de vie actuel n'est pas liée, *a priori*, à un « retour » dans la région d'origine. Le dernier profil, en effet, correspond aussi à des personnes n'ayant pas toujours vécu en Limousin mais qui indiquent, dans le cadre de la question sur les raisons de leur installation, qu'ils ont des liens familiaux ou patrimoniaux dans le bassin de vie dans lequel ils ont été interrogés. Ce dernier type correspond ainsi aux « revenants » et regroupe 216 personnes au sein de l'échantillon. Au regard de cette typologie, seules deux personnes n'ayant pas répondu à la question relative à la durée d'installation en Limousin n'ont pu être réparties dans l'un ou l'autre groupe. Cette partie s'intéresse aux caractéristiques migratoires et socio-économiques des trois profils déterminés.

De manière générale, les natifs sont les plus représentés dans les bassins de vie d'Argentat et de Nexon. En ce qui concerne Dun-le-Palestel, ce sont les néo-Limousins qui sont le plus représentés (37,4 % des répondants). C'est sur Nexon que les écarts sont les plus prononcés entre les trois

groupes, les natifs représentant 54,8 % des enquêtés, les néo-Limousins 30,9 % et les revenants 14,2 %.

2.1. Ancienneté d'installation et mobilités intra-régionales

Concernant la date d'installation en Limousin, la plupart des néo-Limousins et des revenants enquêtés apparaissent être arrivés depuis plus de 22 ans (38 % des revenants et 35,8 % des néo-Limousins). La seconde date principale d'installation est également partagée par les deux profils et correspond à la période de 6 à 13 ans. Ensuite, il s'agit de la période 13-22 ans et enfin d'installations datant de moins de 6 ans. Ce sont les revenants qui sont les plus représentés pour ces dernières installations et les moins représentés pour les installations datant de 13 à 22 ans.

Pour ce qui est de l'installation sur leur commune actuelle de résidence, près d'un natif sur trois déclare avoir toujours vécu sur la même commune (32,7 %). Pour les installations datant de plus de 22 ans, les revenants sont les plus représentés, suivis par les natifs. Un creux est observé pour tous les profils pour la période de 13 à 22 ans. Les installations depuis 6 à 13 ans sont les plus nombreuses concernant les néo-Limousins (35,8 % d'entre eux), de même que les installations de moins de 6 ans. Les revenants sont également fortement représentés sur ces deux périodes bien que les installations datant de plus de 22 ans sont bien plus nombreuses que celles de moins de 6 ans. Les natifs eux paraissent avoir relativement peu bougé sur les périodes les plus récentes. Les moins mobiles semblent ensuite être les revenants, les plus mobiles étant les néo-Limousins enquêtés.

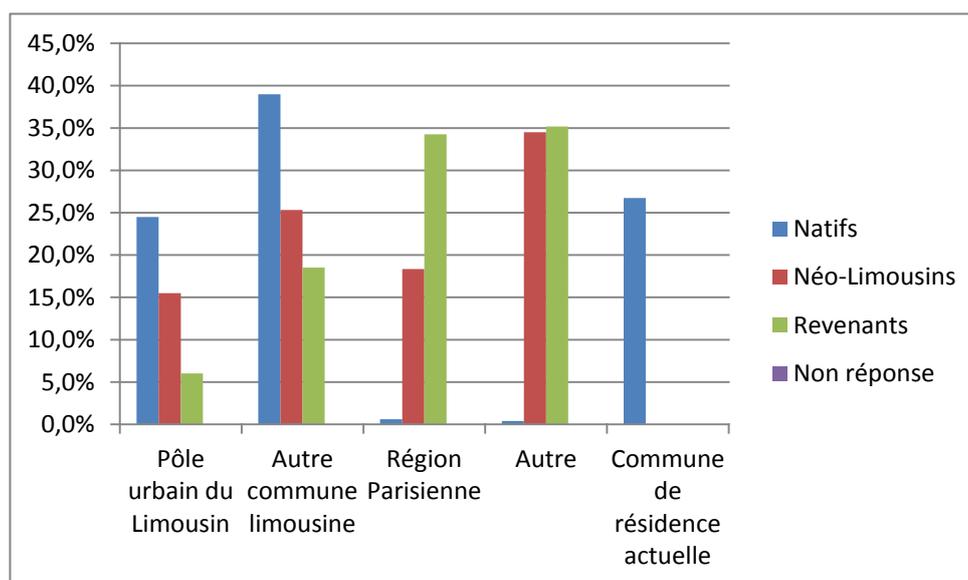


Figure 21 : précédente commune de résidence par profil migratoire

Cette lecture de la mobilité est confirmée par les réponses apportées pour la commune de résidence précédente (fig 21). Ainsi, si les revenants sont davantage originaires de la région parisienne ou de communes françaises hors Limousin avant leur implantation dans l'un des trois bassins de vie dans lesquels ils ont été interrogés, les néo-Limousins ont davantage changé de commune au sein du Limousin depuis leur arrivée dans la Région, même si la majorité d'entre eux proviennent également directement de communes situées hors Limousin. 15,5 % d'entre eux vivaient ainsi auparavant dans

l'un des pôles urbains de la Région et 25,3 % dans une autre commune limousine, soit plus de 40 % des néo-Limousins ayant répondu à l'enquête, contre moins de 25 % des revenants.

2.2. Choix de la commune d'installation

Les raisons invoquées concernant le choix de la commune d'installation (fig 22) sont avant tout liées au capital environnemental au sens large, que ce soit pour les natifs ou les néo-Limousins (installation à la campagne, qualité de vie, nature et paysages, etc.) ; ces motifs sont en seconde position pour les revenants. Ce sont les liens à la région d'origine qui prédominent pour les revenants et qui apparaissent en seconde position pour les natifs, s'expliquant par la recherche d'une proximité familiale ou le patrimoine disponible. L'emploi arrive ensuite pour l'ensemble des profils, que soient évoqués l'accessibilité à son emploi, les mutations, une installation en agriculture ou la création d'un commerce. Les motifs liés au logement ou aux services offerts sont ensuite cités. Il est alors question de coût du foncier ou de montant de loyer moins onéreux, ou d'un logement de meilleure qualité, de la présence d'une école ou d'un collège sur place, mais aussi de commerces ou de transports en commun. Les liens amicaux sur place ou, de façon encore moindre, les changements de situation familiale, professionnelle (retraite par exemple) ou autre sont mentionnés bien moins fréquemment, quel que soit le profil de la personne enquêtée.

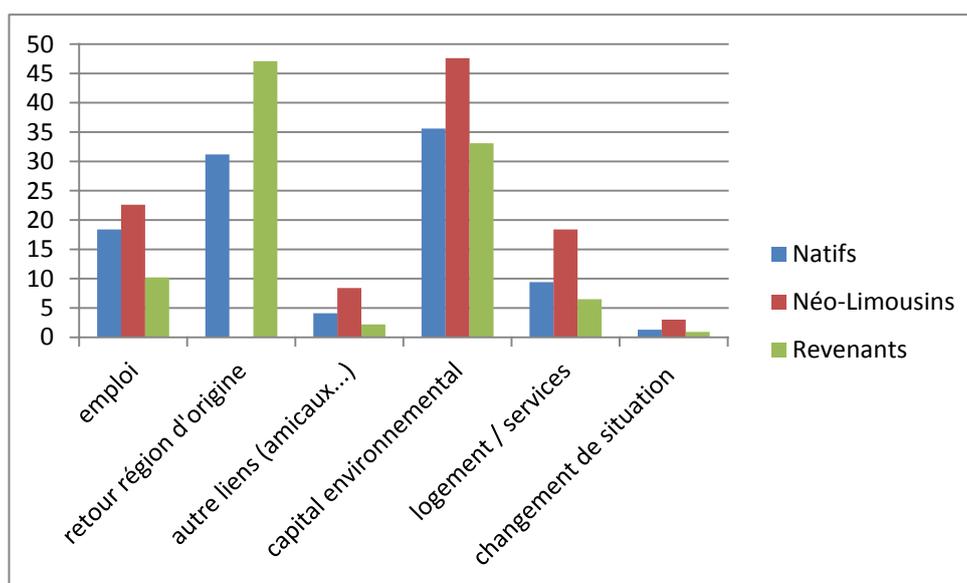


Figure 22 : raisons d'installation par profil migratoire

2.3. Classes d'âges et composition des ménages

A la lecture de la répartition par classes d'âges (fig 23), il apparaît que la catégorie des revenants est, de façon générale, plus âgée. C'est elle qui compte le plus de 60 ans et plus. Par contre, une nette sous-représentation des 45-59 ans est à mentionner. Cela apparaît comme une anomalie dans l'échantillon. *A contrario*, les natifs correspondent à la catégorie la moins âgée avec davantage de 18-29 ans et de 30-44 ans que les autres profils. Ce sont les individus ayant entre 45 et 59 ans qui sont les plus représentés chez les néo-Limousins, de même que pour les natifs même si cette catégorie est proportionnellement moins surreprésentée dans ce second cas de figure.

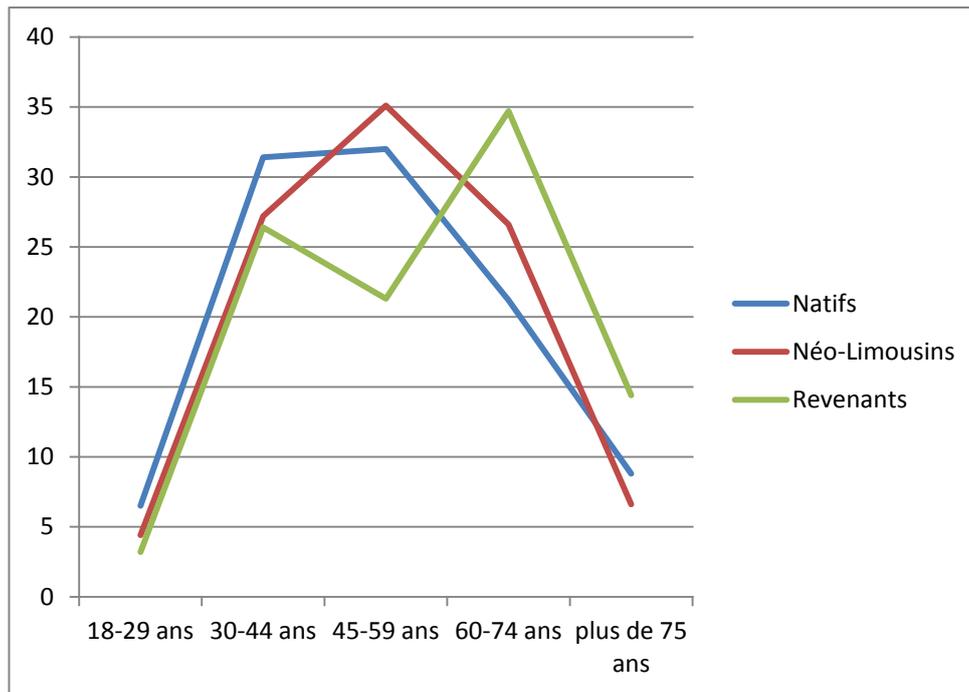


Figure 23 : classes d'âges par profil migratoire

En concordance avec ces résultats, il s'avère que les natifs ont la plus forte proportion de ménages composés de trois personnes et plus (44,3 %). Les revenants et les néo-Limousins, quant à eux, font majoritairement partie de ménages de deux personnes (avec respectivement 44,4 % et 42,7 %). Les ménages comptant une seule personne sont systématiquement les moins nombreux, même s'ils représentent les proportions les plus fortes chez les revenants, puis chez les néo-Limousins et, enfin, chez les natifs. Aussi, si en cumulant les ménages comptant une à deux personnes, la majorité des personnes enquêtées se révèlent sans enfant à charge (58,7 %), et ce quel que soit le type considéré, ce sont les natifs qui ont la plus forte proportion d'enfants à charge (44,6 %), suivis par les néo-Limousins (41,1 %) et, enfin, les revenants (34,3 %).

Concernant plus précisément les ménages enquêtés ayant des enfants à charge, la plupart d'entre eux, quel que soit le type, comptent deux enfants à charge (48,7 % des répondants à cette question). Ce sont les revenants qui enregistrent la proportion la plus forte avec 50 % des ménages enquêtés comptant deux enfants à charge. Les ménages comptant un enfant à charge sont ensuite les plus représentés (37,3 %), les natifs comptant la plus forte proportion (41,9 % des répondants à cette question). Les ménages comptabilisant trois enfants à charge apparaissent en troisième position (12,4 % des 421 répondants), les natifs se situant bien moins dans cette catégorie (8,8 %) que les revenants (14,9 %) et les néo-Limousins (16,9 %). Les ménages comptant quatre enfants et plus sont très minoritaires.

2.4. Qualifications

La majorité des personnes ayant répondu à l'enquête est diplômée (fig 24). Ce sont les néo-Limousins qui comptabilisent la plus forte proportion de non diplômés avec 6,4 %. Ce sont proportionnellement les diplômés de niveau bac et bac +2 qui sont les plus nombreux (38,3 %) avec une légère surreprésentation des natifs dans cette catégorie (40,5 %). Cependant, la proportion des

diplômés de niveau bac à bac +2 est légèrement moins importante que celle des diplômés de niveau CEP, BEPC ou CAP chez les revenants (35,3 contre 35,8 %). Il est également à noter que les natifs comptabilisent la plus forte part de ces diplômés de niveau CEP, BEPC ou CAP (37,4 %). Ce sont en fait les néo-Limousins qui ont les proportions les plus faibles de cette catégorie de diplômés (26,1 %). *A contrario*, ce sont les néo-Limousins, puis les revenants, qui ont les plus fortes proportions de diplômés de niveau supérieur à bac +2 avec, respectivement, 30,6 % et 27,4 % des répondants, tandis que les natifs ne déclarent que 17,8 % de personnes ayant obtenu ce niveau de diplôme. Les néo-Limousins et revenants sont donc en moyenne plus diplômés que les natifs.

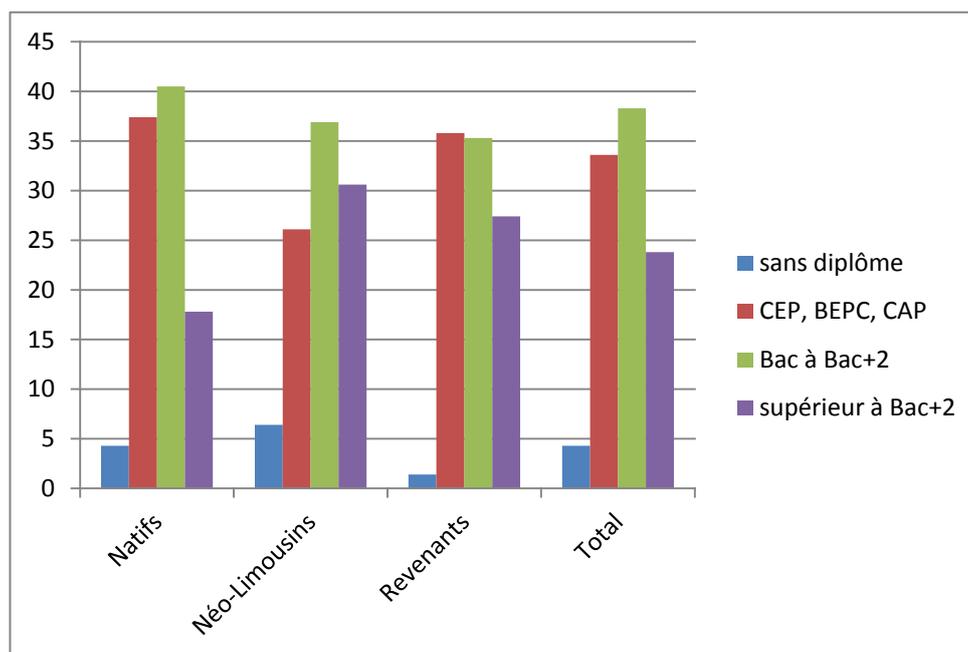


Figure 24 : plus haut diplômes obtenus par profil migratoire

2.5. Statuts et mobilités professionnels

Concernant les statuts professionnels et professions, deux principaux profils apparaissent : les employés et les retraités (fig 25). De façon globale, les retraités sont les plus représentés dans l'échantillon total (33,6 %). Cependant, s'ils sont aussi majoritairement représentés chez les néo-Limousins (31 %) et surtout chez les revenants (48,6 % - ce qui apparaît cohérent avec la structure par âges), ils sont moins nombreux chez les natifs pour lesquels les employés sont majoritaires (33,7 % d'employés contre 28,6 % de retraités). Les employés sont, par ailleurs, fortement représentés également chez les revenants (20,4 %) et les néo-Limousins (24,1 %). Ce sont ensuite les professions intermédiaires, les cadres et professions intellectuelles supérieures qui apparaissent, à des niveaux équivalents chez les revenants (9,7 %), ou avec une légère prédominance des professions intermédiaires chez les natifs (12,7 et 7,6 %) et les néo-Limousins (14,2 % et 12,7 %). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentant quant à eux 5 % des répondants, avec une légère surreprésentation des néo-Limousins (6 %). Les chômeurs, ouvriers, agriculteurs, étudiants ou autres inactifs sont faiblement représentés dans l'échantillon, quels que soient les types considérés. Il est cependant à noter que les agriculteurs répondants sont le plus souvent des natifs, les chômeurs et autres inactifs le plus souvent des néo-Limousins.

Si sont analysées les réponses apportées par les inactifs (retraités, chômeurs et autres inactifs) sur leur activité précédente, les 287 répondants à la question étaient majoritairement des employés (pour 40,8 % d'entre eux), confirmant ainsi le profil majoritaire concernant les professions de l'échantillon. Cette prédominance des anciens employés est commune aux trois types identifiés. Cependant, les néo-Limousins comptent une importante proportion d'anciens cadres et professions intellectuelles supérieures (32,3 %), alors que cette catégorie n'arrive qu'en troisième position pour les revenants (après les professions intermédiaires) et en quatrième position chez les natifs (après les professions intermédiaires et les agriculteurs). Il est en effet à noter que les natifs sont composés de façon non anodine d'une proportion non négligeable d'anciens agriculteurs (17 % des répondants à cette question). Les anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise, de même que les anciens ouvriers sont également proportionnellement plus représentés chez les natifs que pour les deux autres catégories d'enquêtés, bien que les taux restent faibles, ce concomitamment à une moindre représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures dans cette catégorie par rapport à ce qui peut être observé chez les revenants et les néo-Limousins.

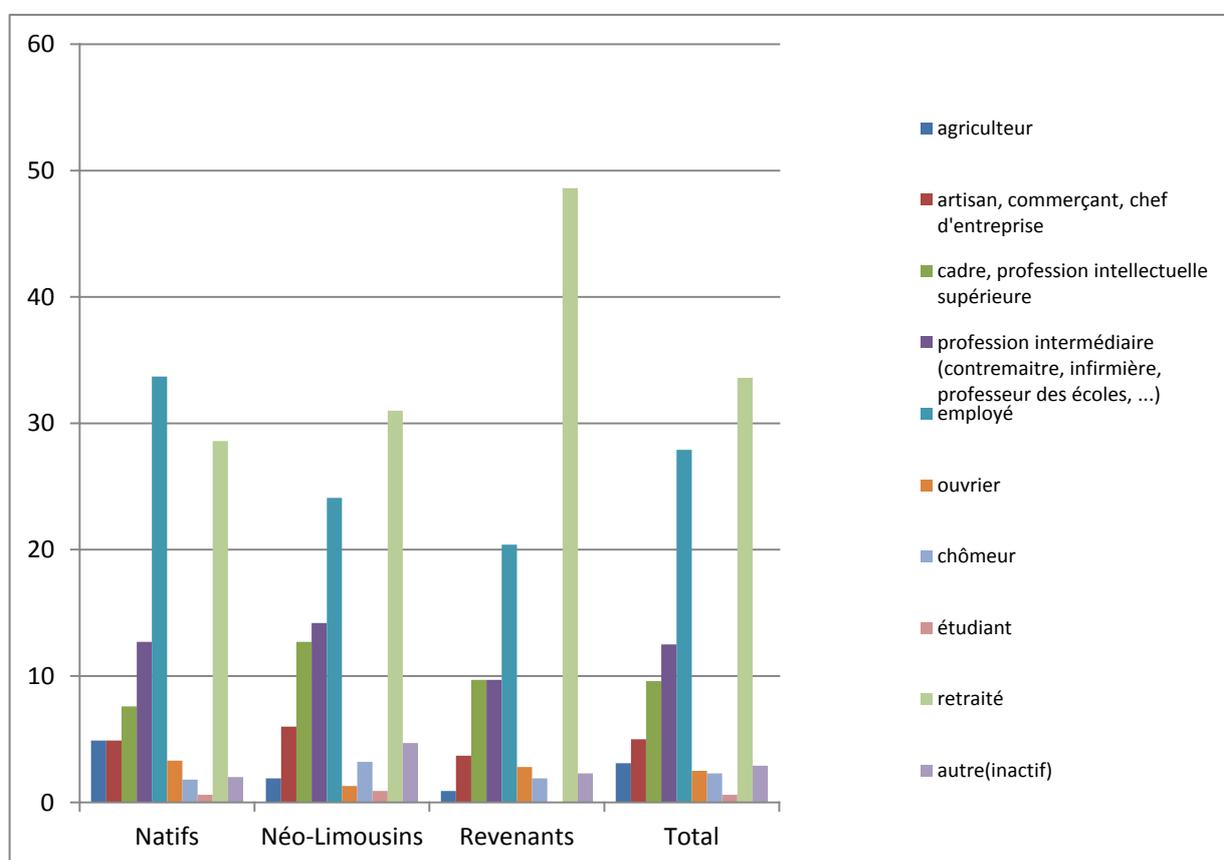


Figure 25 : statuts professionnels et professions par profil migratoire

Il peut enfin être mis en avant que les arrivées les plus récentes en Limousin (65 individus arrivés en Limousin depuis moins de 6 ans) sont venues renforcer les grandes caractéristiques des revenants et des néo-Limousins. Effectivement, les néo-Limousins installés en Limousin depuis moins de 6 ans sont pour 23,5 % d'entre eux des employés et 41,2 % des retraités. Il en est de même pour les revenants avec 51,6 % de retraités, 12,9 % d'employés, mais aussi 12,9 % de professions

intermédiaires. Par ailleurs, aucun de ces revenants n'est agriculteur, ouvrier, étudiant ou chômeur, tandis que ces néo-Limousins comptent un ouvrier, deux agriculteurs et deux chômeurs.

Concernant la distance au lieu de travail pour les actifs (fig 26, 616 répondants), il apparaît très nettement que les distances à parcourir sont majoritairement inférieures à 25 kilomètres (74,1 %), avec une proportion équivalente d'actifs devant parcourir moins de 10 kilomètres (36,9 %) ou de 10 à 25 kilomètres (37,2 %). Ce sont tout de même 20 % des répondants qui doivent faire face à des distances de 25 à 50 kilomètres entre leur domicile et leur lieu de travail, les néo-Limousins étant les plus représentés dans cette catégorie (22,2 %), les natifs les moins représentés (18,3 %). Les professions exercées, notamment la moindre part d'employés chez les néo-Limousins, peuvent peut-être expliquer ces écarts, d'autant plus que ce sont les néo-Limousins qui sont les moins représentés pour les distances inférieures à 10 kilomètres. Il est ainsi à indiquer ici que ce sont les agriculteurs, puis les artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui parcourent majoritairement les plus faibles distances (moins de 10 km). On trouve ensuite les employés (37,2 % d'entre eux déclarent des distances inférieurs à 10 km). Pour les distances comprises entre 10 et 25 km, ce sont les ouvriers (57,7 %), les professions intermédiaires (48,4 %), les employés (37,2 %) puis les cadres (31,6 %) qui sont les plus représentés. Pour les distances de 25 à 50 km, apparaissent les cadres et professions intellectuelles supérieures (29,6 %), les ouvriers (23,1 %), les employés (21,1 %), les professions intermédiaires (19,5 %), puis les étudiants (16,7 %). Globalement, les néo-Limousins apparaissent comme étant disposés (ou contraints ?) à parcourir de plus longues distances entre domicile et lieu de travail.

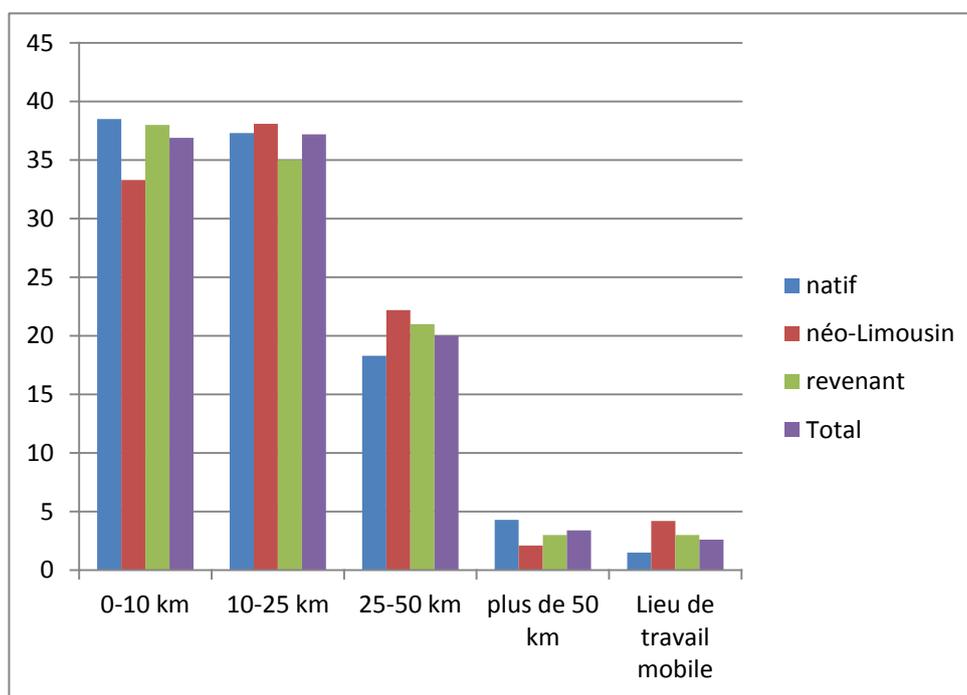


Figure 26 : distance au lieu de travail par profil migratoire

2.6. Revenus

Parallèlement aux activités exercées, actuelles et anciennes, les revenus mensuels nets du foyer déclarés par les enquêtés (taux de réponse de près de 96 % à cette question) se situent majoritairement entre 2 000 et 4 000 euros (47,9 %), les revenus les moins souvent mentionnés étant ceux de plus de 4 000 euros (9,4 %), si ce n'est pour les néo-Limousins pour lesquels les revenus les moins souvent enregistrés sont compris entre 1 200 et 1 500 euros (fig 27). Pour les autres tranches salariales, les proportions sont à peu près équivalentes. Les revenus de 1 500 à 2 000 euros arrivent en seconde position pour tous les profils. Les revenus de 1 200 à 1 500 euros figurent en troisième position pour les natifs et les revenants, tandis que c'est la tranche de moins de 1 200 euros qui occupent cette place pour les néo-Limousins. Ainsi les néo-Limousins et les revenants disposent en moyenne de revenus supérieurs à ceux des natifs.

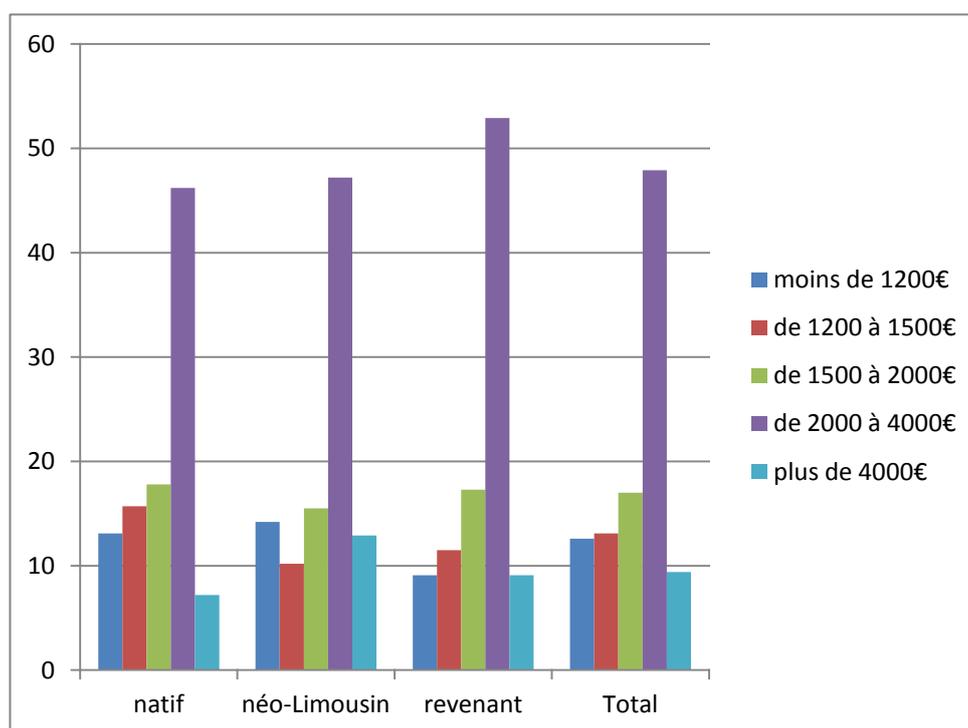


Figure 27 : revenus par profil migratoire

2.7. Logement

Pour les questions relatives au logement, il s'avère que la très grande majorité des répondants est propriétaire de son logement (83,3 %) et ce quel que soit le profil considéré. Ce sont les néo-Limousins qui sont le plus fréquemment locataires avec une proportion de 13,7 %. Ceci peut apparaître logique compte tenu du fait que ce sont les plus mobiles au regard des changements de communes (voir 2.1.). Quant aux occupants à titre gratuit, ils sont logiquement les moins représentés chez les néo-Limousins (3,8 %) et correspondent à 7,4 % des revenants et 7,2 % des natifs.

Parallèlement à cela, 31 personnes ont indiqué qu'elles vivaient en résidence secondaire au sein des bassins de vie enquêtés, soit 3 % de l'échantillon. Les natifs sont les plus nombreux (15 personnes), suivis par les néo-Limousins (10 individus) et les revenants (6 répondants). La majorité d'entre eux déclare y résider plus de quatre mois par an (54,8 %). Cette proportion est cependant nettement plus faible chez les natifs (46,7 % contre 66,7 % pour les revenants et 60 % chez les néo-Limousins) qui

mentionnent plus fréquemment que les autres ne résider sur place que moins de un mois par an (26,7 %). Cependant, les effectifs correspondant sont assez faibles. Ce sont les résidences de deux à quatre mois qui arrivent en seconde position chez les revenants et les néo-Limousins.

Concernant, au contraire, les répondants possédant une résidence temporaire en dehors des bassins de vie enquêtés, ils représentent 74 individus, soit 7,2 % de l'échantillon. Le nombre de personnes concernées est à peu près équivalent selon le type considéré. Ainsi, ce sont 29 natifs, 25 néo-Limousins et 20 revenants qui indiquent disposer d'une résidence temporaire. La répartition géographique de ces résidences s'avère très hétérogène. Les natifs déclarent principalement une localisation dans une commune française hors grandes agglomérations, hors Limousin et Départements limitrophes (37,9 %) et, ensuite, dans une commune hors pôles urbains en Limousin (27,6 %). Les néo-Limousins indiquent principalement une résidence temporaire à l'étranger (28 %), suivi par une localisation dans une commune française hors grandes agglomérations, hors Limousin et Départements limitrophes (24 %). Les revenants, quant à eux, mentionnent principalement une résidence temporaire en région parisienne (35 %), et ensuite dans un département limitrophe du Limousin ou dans une commune française hors grandes agglomérations, hors Limousin et départements limitrophes (20 % dans les deux cas).

Ces trois profils migratoires, maintenant caractérisés au regard de quelques indicateurs, vont être exploités, au même titre que d'autres éléments, pour mieux percevoir des différences de comportement ou non en matière d'économie locale.

3. Les comportements des répondants en matière d'économie locale

3.1. Délimiter le local

De façon globale, pour une large majorité des répondants, les commerces ou les services locaux sont ceux qui sont localisés à une distance maximale de 10 kilomètres de leur lieu de résidence (trajet aller – 69,5 % de l'échantillon). Cette distance peut cependant être accrue jusqu'à 20 kilomètres pour 22,8 % de l'échantillon. Pour 5,7 % des répondants, ce n'est pas nécessairement la distance qui compte, mais plutôt le temps de trajet (à pied ou en voiture), le fait de rester sur sa commune ou dans les communes avoisinantes.

Apparaissent quelques différences en fonction des bassins de vie considérés. Ainsi, pour les répondants du bassin de vie de Nexon plus que pour les autres, les commerces ou les services locaux se situent à une distance maximale de 10 kilomètres (pour 75,3 % d'entre eux contre 66,9 % à Argentat et 64,3 % à Dun-le-Palestel). Par conséquent, au-delà de cette distance de 10 kilomètres, les proportions de répondants sur Nexon sont moindres que sur les deux autres bassins de vie.

La date d'installation en Limousin influe également un peu sur la distance maximale d'un commerce ou d'un service dit « local ». Ceux qui affirment le plus nettement une distance de 10 kilomètres maximum sont les répondants installés en Limousin depuis 13 à 22 ans (73,5 %), suivis par ceux installés en Limousin depuis toujours et ceux arrivés depuis 6 à 13 ans (70,4 % dans les deux cas). Ce sont les néo-Limousins installés depuis moins de 6 ans qui sont les moins restrictifs sur la définition des commerces et services locaux en matière de distance. Si 58,5 % d'entre eux estiment également cette distance maximale à 10 kilomètres, 23,1 % parlent de 20 kilomètres et 7,7 % de 50 kilomètres (contre 2 % à l'échelle de l'échantillon total). Ils sont également 10,8 % à souhaiter proposer une autre définition, sans toutefois préciser laquelle. En reprenant les trois profils catégoriels précédemment définis (natifs, revenants, néo-Limousins), il est à noter que très peu de différences

apparaissent en matière de définition d'un service ou d'un commerce local. Pour considérer des commerces ou des services comme locaux, la distance maximale (trajet aller) déclarée est majoritairement 10 kilomètres, quel que soit le profil considéré. Un petit décalage peut malgré tout être mis en avant concernant les revenants qui indiquent moins majoritairement cette distance de 10 kilomètres maximum (65,7 % contre 69,5 % pour l'échantillon total) et indiquent un peu plus souvent jusqu'à 20 kilomètres (25 % contre 22,8 % pour l'échantillon total).

Parallèlement, c'est très largement le véhicule personnel qui est privilégié pour les déplacements liés au recours à un commerce ou à un service local (82,4 %). 16,4 % des répondants optent tout de même pour le vélo ou la marche à pied. Les transports en commun, avec seulement 1 % des réponses, ne sont que très rarement utilisés dans ce cadre. Une nouvelle fois, les revenants se démarquent légèrement en déclarant privilégier leur véhicule personnel dans une proportion un peu moindre (80,1 %) pour se reporter sur les autres modes de transport tels que la marche à pied, le vélo, le covoiturage ou les transports en commun pour lesquels ils obtiennent des pourcentages légèrement supérieurs par rapport aux deux autres catégories de population (0,5 à un point de plus selon les modalités).

3.2. Fréquence de recours aux commerces et services locaux

Concernant plus précisément la fréquence de recours aux commerces et services locaux, plusieurs catégories de dépense ont été identifiées en amont : les biens de consommation courants (alimentation, presse, etc.), les services marchands (coiffeur, garagiste, banque, poste, etc.), les équipements de la personne et du logement (vêtements, ameublement, etc.), les artisans du bâtiment et la culture (cinémas, spectacles, expositions, etc.). Il était demandé aux enquêtés d'indiquer s'ils privilégient très souvent, occasionnellement ou jamais l'économie locale pour ces champs de dépense.

Les biens de consommation courants et les services marchands sont les « produits » les plus privilégiés dans le cadre de l'économie locale. Les secteurs de la culture et les équipements de la personne et du logement sont les moins concernés dans ce cadre, peut-être du fait de l'offre existante dans un rayon de 10 kilomètres si est considérée la définition apportée par les répondants de cette économie locale (fig 28). Les artisans du bâtiment se trouvent dans une situation intermédiaire.

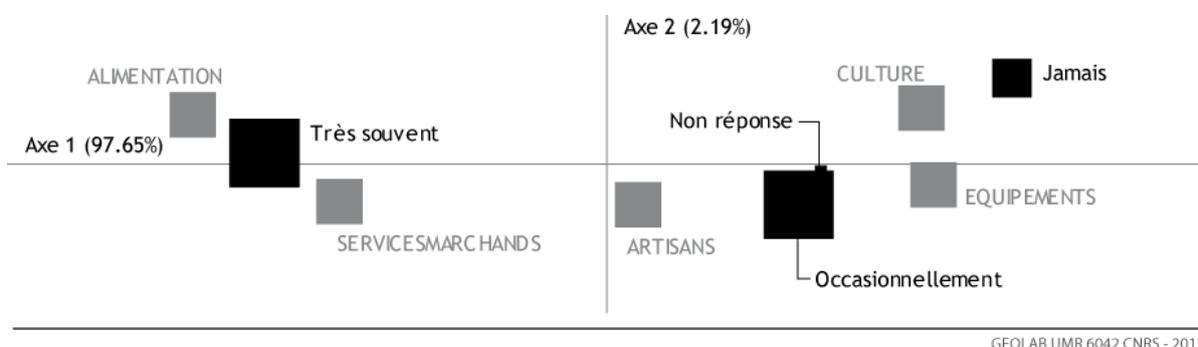


Figure 28 : AFC sur la fréquence de recours aux commerces et services locaux

Il s'avère que les commerces de biens de consommation courants sont les plus privilégiés dans le cadre de l'économie locale. 83,7 % des répondants déclarent effectivement opter très souvent pour le cadre local pour ce secteur de dépenses. Apparaissent ensuite les services marchands (67,6 %), puis les artisans du bâtiment (39 %).

Les équipements de la personne, la culture, puis les artisans du bâtiment sont mentionnés comme des secteurs de dépense pour lesquels le cadre local n'est privilégié qu'occasionnellement pour, respectivement, 61,9 %, 54,3 % et 46,9 % des répondants. Il s'agit, pour ces trois secteurs, de la réponse la plus souvent donnée.

Ce sont, enfin, les catégories culture (32,2 %), équipements de la personne et du logement (27,7 %) puis artisans du bâtiment (14,1 %) pour lesquelles les répondants déclarent ne jamais privilégier le cadre local pour ces commerces et services. *A contrario*, les biens de consommation courants et les services marchands ne se retrouvent que très minoritairement dans ce cas de figure avec des taux inférieurs à 2 %.

Concernant plus particulièrement les commerces de biens de consommation courants, une large majorité des répondants indiquent très souvent privilégier un cadre local pour ces dépenses quelle que soit la date d'installation en Limousin. Peut toutefois être noté un léger accroissement de la proportion de répondants indiquant opter très souvent pour une fréquentation locale au fur et à mesure que la durée d'installation en Limousin s'allonge. Les répondants installés en Limousin depuis moins de 6 ans déclarent toutefois consommer un peu plus souvent en local que ceux arrivés en Limousin depuis 6 à 22 ans (81,5 % contre 79,9 % pour ceux installés depuis 6 à 13 ans et 80,5 % pour ceux arrivés depuis 13 à 22 ans).

La fréquence de recours aux commerces et services locaux peut également être analysée au regard de la typologie proposée. Ainsi, concernant la catégorie des biens de consommation courants (alimentation, presse, etc.), les natifs, les revenants et les néo-Limousins déclarent tous majoritairement privilégier très souvent le cadre local. Les proportions varient de 78,3 % à 87 %. Ce sont les néo-Limousins qui obtiennent le pourcentage le plus bas avec un report des déclarations vers une fréquentation occasionnelle (20,7 % d'entre eux contre 12,1 % pour les revenants et 12,8 % pour les natifs).

Pour la catégorie des services marchands, une nouvelle fois, la majorité des répondants, quel que soit le profil de ces derniers, indique privilégier très souvent le cadre local. Les revenants déclarent privilégier très souvent ce cadre dans une proportion légèrement supérieure aux autres profils (70,9 % des revenants répondants contre 67 % des néo-Limousins et 66,5 % des natifs).

Ce schéma se retrouve pour les équipements de la personne et du logement bien que, dans ce cadre, la majorité des répondants indique avoir recours occasionnellement à des commerces locaux (61,9 % de l'échantillon total). Ainsi, ce sont les revenants qui apparaissent comme le groupe ayant le plus recours au cadre local pour leur consommation. Seuls 19,8 % d'entre eux déclarent ne jamais privilégier le cadre local pour ce type d'équipements, contre 27,3 % des natifs et 33,7 % des néo-Limousins. Parallèlement, 13 % des revenants affirment très souvent avoir recours aux commerces locaux pour ce type de produits, contre seulement 5,6 % des néo-Limousins.

Les comportements selon le profil de répondants considéré est à nouveau comparable pour le recours aux artisans du bâtiment. Ce sont une nouvelle fois les revenants qui représentent la proportion la plus forte pour le recours très fréquent aux artisans du bâtiment locaux : 45 % des revenants répondants, contre 38,6 % des natifs et 35,6 % des néo-Limousins. Pour ce qui est des recours occasionnels, ce sont les natifs qui obtiennent la plus forte proportion (48,5 %, contre 46,9 %

des revenants et 44,1 % des néo-Limousins). Les néo-Limousins obtiennent donc, quant à eux, la part la plus élevée des répondants affirmant ne jamais recourir à des artisans locaux avec un taux de 20,3 %, soit un répondant néo-Limousin sur cinq. Ce taux est de 12,9 % pour les natifs et de 8,1 % pour les revenants.

Pour ce qui est du secteur de la culture, les comportements peuvent une nouvelle fois être différenciés en fonction des profils de répondants selon la même logique. Ainsi, les revenants sont ceux qui déclarent le plus fortement privilégier très souvent le cadre local pour ces biens et services et ce sont les néo-Limousins qui indiquent le plus ne jamais recourir à ces derniers dans le cadre local. Dans le détail, 54,3 % de l'ensemble des répondants déclarent recourir occasionnellement à ce type de biens et services dans un cadre local. Ce taux varie de 57,4 % pour les revenants à 49 % pour les néo-Limousins ; 56,3 % pour les natifs. Toutefois, 15,3 % des revenants indiquent privilégier très souvent le cadre local, contre 13,9 % des natifs et 11,8 % des néo-Limousins. Dans le même temps, 39,2 % des néo-Limousins affirment ne jamais privilégier le cadre local pour la culture, contre 27,3 % des revenants et 29,8 % des natifs.

Ces différenciations ne peuvent pas toujours être mises en lien avec le niveau de revenus déclarés notamment. Concernant les biens de consommation courants, quel que soit le revenu mensuel indiqué, la fréquence du recours aux commerces locaux indiquée est « très souvent » pour plus de 80 % des enquêtés, les taux variant de 82 % à 87 % (les personnes déclarant moins de 1 200 € par mois ont un taux de 83,2 % et celles déclarant plus de 4 000 € un taux de 87 %). Il n'apparaît pas non plus de lien évident entre revenus et fréquence du recours aux services et commerces locaux pour ce qui est des équipements de la personne ou du logement (réponse « très souvent » s'échelonnant de 8,9 % pour la tranche de revenus 2 000-4 000 € à 12,8 % pour les revenus inférieurs à 1 200 €) ou encore la culture (réponse « très souvent » variant de 9,8 % pour les revenus de plus de 4 000 € à 18 % pour la tranche de revenus 1 500 à 2 000 €). Par contre, apparaît une corrélation entre le niveau de revenus et la fréquence de recours aux services marchands locaux et aux artisans du bâtiment locaux. Ainsi, plus le revenu déclaré augmente, plus le recours au local est fréquent. Pour les services marchands locaux, le recours très fréquent s'échelonne de 51,2 % pour les revenus inférieurs à 2 000 €, à 70,7 % pour les revenus supérieurs à 4 000 €, avec la fréquence la plus forte pour les revenus compris entre 2 000 et 4 000 € (73,5 %). Concernant les artisans du bâtiment locaux, le recours très fréquent varie lui de 24 % pour les revenus inférieurs à 1 200 € à 57,6 % pour les revenus supérieurs à 4 000 €.

Concernant les différences entre les terrains, elles sont minimes. Il peut toutefois être mis en avant que le recours aux commerces et services locaux est plus marqué sur le bassin de vie d'Argentat par rapport aux deux autres, exception faite des biens de consommation courants.

Enfin, la distance entre le lieu de travail et la commune de résidence n'apparaît pas comme influençant les pratiques, quels que soient les secteurs de dépense. Aucune corrélation n'apparaît. Il peut toutefois être noté que ce sont les actifs travaillant à plus de 50 kilomètres de leur commune de résidence, puis ceux travaillant à moins de 10 kilomètres de leur lieu de résidence qui déclarent le plus recourir très souvent aux commerces et services locaux (avec respectivement des taux de 90,5 % et 86,3 % pour les biens de consommation courants par exemple), à l'exception des équipements de la personne et du logement où ils sont moins nombreux que les autres à privilégier le cadre local.

3.3. Part des dépenses réalisées auprès des commerces et services locaux

Pour la part des dépenses réalisées par les enquêtés auprès des commerces et services locaux, force est de constater que, de façon globale, celle-ci reste minime, inférieure à 20 % des dépenses réalisées dans les catégories de dépenses citées pour 43,4 % de l'échantillon. Les catégories de commerces et services pour lesquelles la part des dépenses est la plus limitée se trouvent, logiquement, être celles des équipements de la personne et du logement (vêtements, ameublement, etc.) et de la culture (cinémas, spectacles, expositions, etc.), avec respectivement 62,5 % et 66,8 % des répondants déclarant consacrer moins de 25 % de leur budget en local pour ces deux secteurs de dépenses (fig 29). A l'opposé, ce sont les services marchands (coiffeur, garagiste, banque, poste, etc.) avec 34 % de l'échantillon, les biens de consommation courants (alimentation, presse, etc. – 33,1 %), puis les artisans du bâtiment (27,7 %) qui sont le plus fréquemment déclarés comme représentant 75 à 100 % du budget consacré à ces commerces et services dépensé dans le cadre de l'économie locale. Dans la tranche 25 à 50 % des dépenses, se dégagent principalement les biens de consommation courants puis les équipements de la personne et du logement. Enfin, pour ce qui est de la tranche 50 à 75 %, les taux les plus importants sont atteints une nouvelle fois par les biens de consommation courants, suivis par les services marchands.

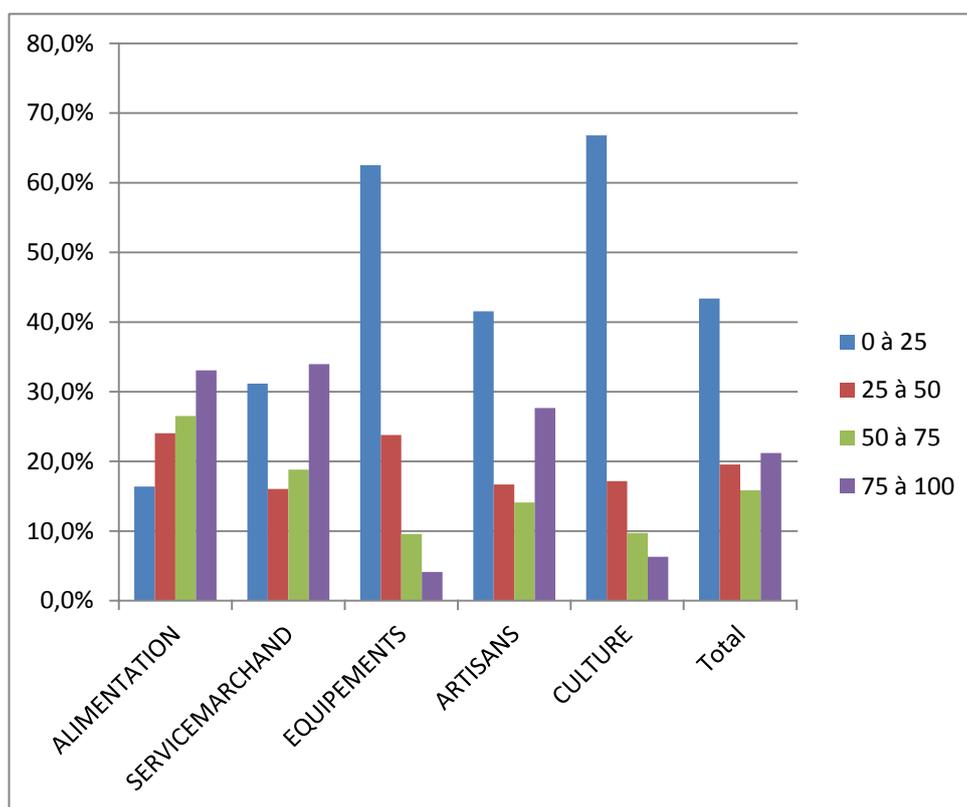


Figure 29 : part des dépenses réalisées auprès des commerces et services locaux

Concernant les biens de consommation courants plus spécifiquement, la durée d'installation des enquêtés en Limousin semble avoir une petite influence sur les comportements. Ainsi, ce sont les nouveaux Limousins, installés depuis moins de 6 ans dans la Région, qui déclarent le plus réaliser plus de 75 % de leurs dépenses dans ce secteur à l'échelon local (pour 36,9 % d'entre eux, contre 32,5 % de l'échantillon total). Il est toutefois à rappeler que leur définition d'un service ou d'un commerce

local était un peu plus large que pour les autres Limousins. De plus, cette même catégorie d'enquêtés est également celle qui présente les plus fortes proportions de dépenses représentant entre 0 et 25 % de leur budget dans ce secteur. Ils ont ainsi, davantage que les autres profils, des habitudes très marquées, soit en faveur des commerces locaux soit, au contraire, en défaveur de ces derniers pour ce qui est lié aux biens de consommation courants. Une autre lecture permet également de dire que plus l'installation en Limousin est ancienne, plus la part de dépenses comprises entre 0 et 25 % s'amenuise. Ce sont les enquêtés établis en Limousin depuis 13 à 22 ans qui déclarent le moins souvent une part de leurs dépenses en bien de consommation courants de plus de 75 % en local. La part majoritairement déclarée est comprise, pour eux, entre 50 et 75 %. Enfin, il peut être mis en avant que la distance entre le lieu de travail et le domicile des enquêtés n'apparaît pas en corrélation avec la part des dépenses effectuées dans un cadre local pour ces mêmes biens de consommation courants.

L'analyse des dépenses en fonction des profils migratoires est fortement corrélée avec celle concernant la fréquence de recours aux commerces et services locaux. Ainsi, ce sont les néo-Limousins qui donnent en moyenne les estimations les plus basses pour la part de dépenses effectuées dans un cadre local pour des biens de consommation ou des services marchands. En effet, d'une part pour ce qui est des biens de consommation, 22,8 % d'entre eux estiment seulement consacrer de 0 à 25 % de leur budget en biens de consommation courants dans un cadre local, tandis que cette part n'a été déclarée que par 12,7 % des revenants et 13,9 % des natifs. Par conséquent, dans les autres classes de dépenses proposées, les néo-Limousins représentent toujours des proportions moindres que les deux autres catégories. D'autre part, pour les services marchands, alors que la majorité des natifs et des revenants déclarent dépenser 75 à 100 % de leur budget consacré aux services marchands dans le cadre local (36,7 % des revenants et 36,2 % des natifs répondants), les néo-Limousins indiquent majoritairement dépenser de 0 à 25 % de leur budget dans ce cadre (pour 37,4 % des néo-Limousins répondants). Or, ce comportement ne paraît pas corrélé directement avec le niveau de revenus étant donné que, si les différences de revenus déclarés ne sont pas particulièrement remarquables d'un profil à l'autre (cf. p. 16), il a tout de même pu être mis en avant que les néo-Limousins et les revenants disposent en moyenne de revenus supérieurs à ceux des natifs.

Pour les équipements de la personne et du logement, l'écart constaté entre les profils sur la fréquentation a tendance à s'amenuiser lorsqu'il s'agit des dépenses. La majorité des répondants, quelle que soit la catégorie de population considérée, n'estime cette part qu'entre 0 et 25 %. Ce sont toutefois les néo-Limousins qui enregistrent, une nouvelle fois, la plus forte proportion ici (68,6 % des néo-Limousins répondants, contre 62 % des revenants et 59,1 % des natifs). *A contrario*, les revenants sont à nouveau le groupe qui estiment le plus des parts de dépenses plus élevées : 13,7 % d'entre eux estiment réaliser 50 à 75 % de leurs dépenses en équipements dans le cadre local (9,8 % des natifs et 6,4 % des néo-Limousins) et 5,4 % évaluent cette part entre 75 et 100 % (4,9 % des natifs et 2 % des néo-Limousins).

A contrario, l'écart entre profils est maintenu en ce qui concerne le recours aux artisans du bâtiment. Les néo-Limousins sont ceux qui estiment le plus fortement une part des dépenses comprises entre 0 et 25 % (pour 43,8 % d'entre eux, contre 41,9 % des natifs et 37,4 % des revenants). Parallèlement, ce sont les revenants qui estiment le plus fortement une part des dépenses comprises entre 75 et 100 % (35,9 % d'entre eux, contre 26 % des natifs et 24,3 % des néo-Limousins).

Enfin, en ce qui concerne l'offre culturelle, les écarts observés pour la fréquentation entre les profils de répondants sont amoindris au regard de l'estimation de la part des dépenses réalisées dans un cadre local. Celle-ci est très majoritairement de l'ordre de 0 à 25 %. Cela est affirmé par 66,8 % de l'échantillon total avec des écarts de plus ou moins 0,5 % selon les profils de répondants. Ce sont toutefois les revenants qui, une nouvelle fois, estiment le plus souvent que cette part est comprise entre 75 et 100 % de leurs dépenses dans ce domaine. 7,8 % d'entre eux ont choisi cette proportion de dépenses contre 6,3 % des natifs et 5,4 % des néo-Limousins.

3.4. Les facteurs favorables à la fréquentation

Les facteurs favorables à la fréquentation des commerces et services locaux étaient ensuite abordés dans le cadre de l'enquête par questionnaire. Pour chacun des secteurs de dépense identifiés en amont, il était demandé aux enquêtés de choisir, dans une liste de modalités prédéfinies, ce qui favorisait le plus leur consommation à l'échelle locale. Les deux secteurs de la culture et de l'équipement de la personne et du logement sont clairement ceux qui sont les moins adaptés à une « consommation » à une échelle locale. Le premier est avant tout dépendant de l'offre et le second de la compétitivité des tarifs exercés et de l'offre (fig 30). Pour le reste, de façon générale, c'est la proximité géographique qui joue le plus grand rôle dans le recours aux commerces et services locaux (28,7 % des réponses). L'offre a ainsi une place essentielle et, lorsqu'elle existe à proximité, génère une consommation locale. C'est ensuite le fait de faire fonctionner l'économie locale qui motive les personnes enquêtées, ce facteur ayant obtenu 18,8 % des réponses. Suivent la qualité des prestations (12 %), la convivialité (11,9 %) et les prix compétitifs (10,5 %). Les autres facteurs proposés aux enquêtés ne correspondant qu'à 5 % des réponses au maximum. Les horaires d'ouverture (4,5 %) ou l'offre de produits locaux (3 %) notamment ne paraissent ainsi pas être des facteurs encourageants la fréquentation des commerces et services locaux.

En détaillant chacun des secteurs de commerces et services identifiés, des différences apparaissent cependant.

Concernant les biens de consommation courants, la proximité géographique joue un rôle central pour 79 % de l'échantillon. La volonté de faire fonctionner l'économie locale arrive en seconde position (47,5 %), suivie par la convivialité (27,3 %), des prix compétitifs (24,9 %), la présence d'une pompe à essence (21,9 %) et des produits locaux (20,1 %). Les autres facteurs proposés n'ont été choisis que par moins de 20 % des répondants. Les facteurs favorables correspondent ainsi, globalement, à ce qui a pu être mis en avant pour l'ensemble des secteurs de commerces et de services.

Le recours aux services marchands locaux renvoie *grosso modo* également aux mêmes facteurs. La proximité géographique est une nouvelle fois citée le plus souvent (68,3 %). La volonté de faire fonctionner l'économie locale (39,6 %) et la convivialité (39,2 %) arrivent en seconde position. La qualité des prestations occupe également une position notable avec 28,6 % des répondants ayant mentionné ce facteur, le plaçant ainsi en troisième position. Les autres facteurs arrivent à des niveaux nettement inférieurs, avec des taux n'atteignant pas 12 % des répondants pour le plus élevé. Le recours aux équipements de la personne ou du logement dans des commerces locaux est avant tout motivé par les prix compétitifs (28,5 %), la proximité géographique arrivant en seconde position (23,7 %). Ce sont ensuite la qualité des prestations et la volonté de faire fonctionner l'économie

locale (17,5 % des réponses dans les deux cas) qui motivent la consommation locale. Il est toutefois à noter que le taux de non réponse est très élevé ici car il atteint 28,2 % de l'échantillon.

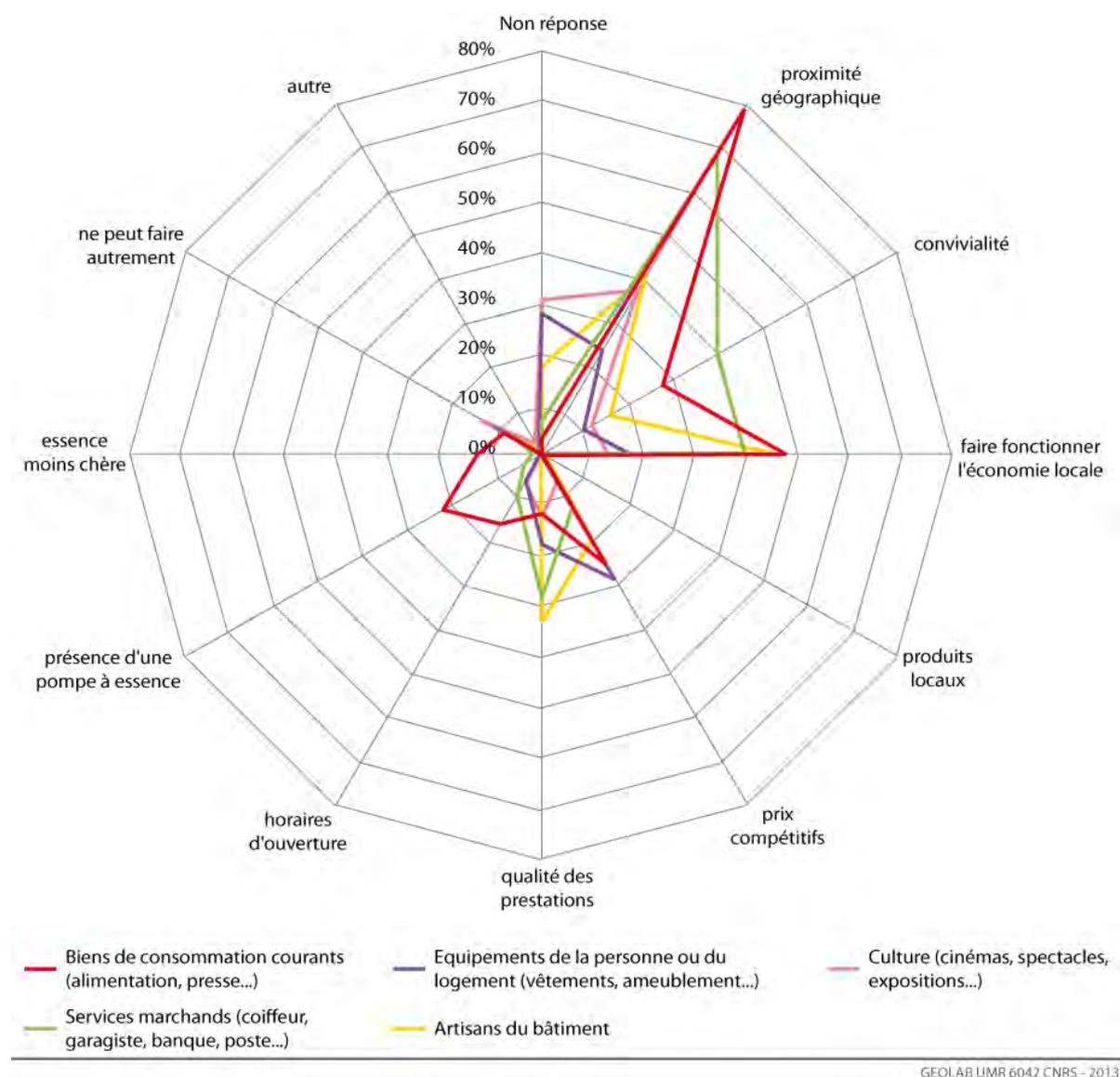


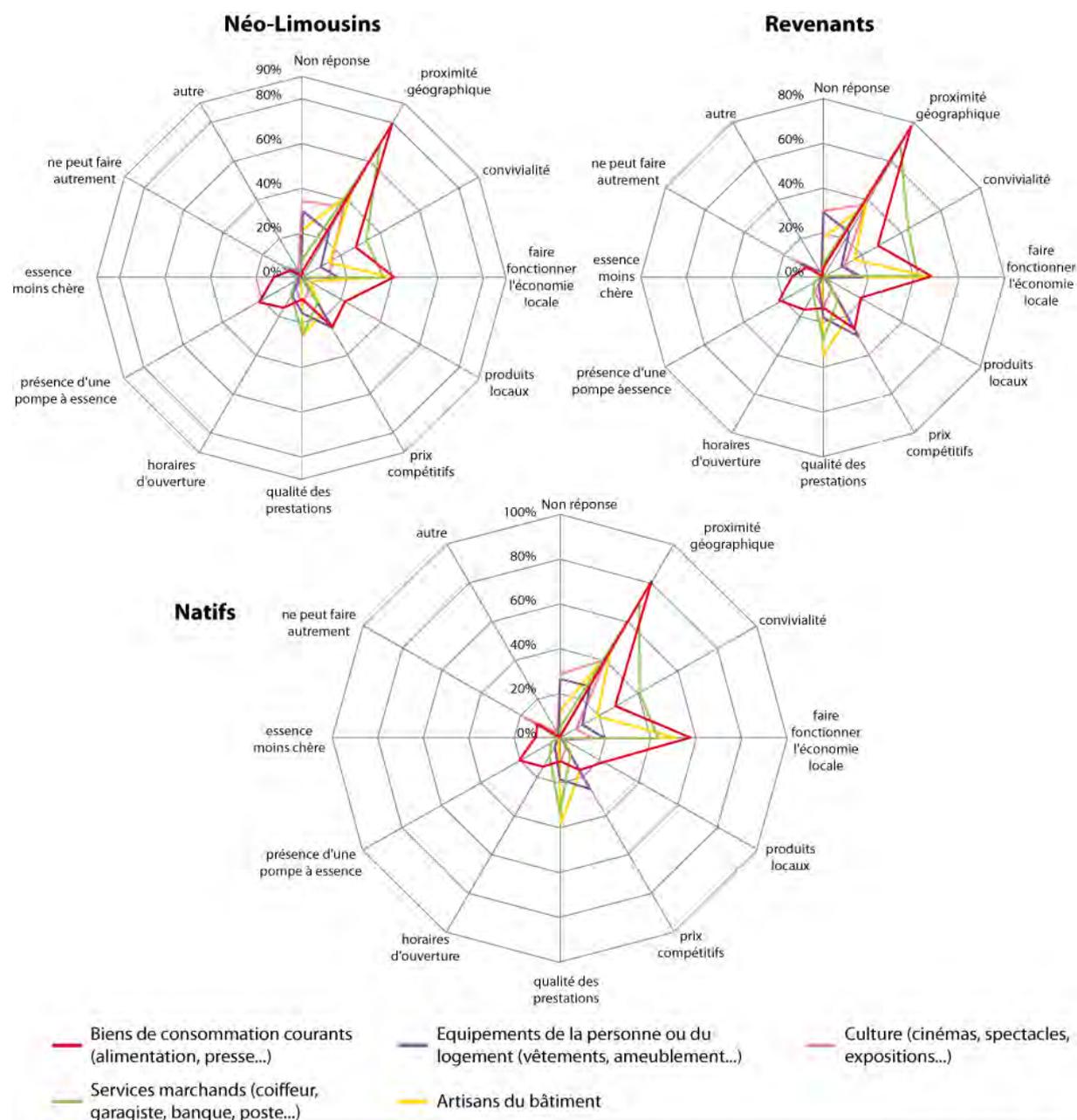
Figure 30 : facteurs favorisant la fréquentation des commerces et services locaux

Les facteurs favorisant le recours aux artisans du bâtiment locaux sont plus clairement identifiés, les réponses apportées par les répondants se regroupant essentiellement autour de trois modalités. Ainsi, la volonté de faire fonctionner l'économie locale, la proximité géographique et la qualité des prestations sont citées par plus de 30 % de l'échantillon avec des taux respectivement de 45,2 %, 40,7 % et 33,4 %. Les prix compétitifs (19,2 %) et la convivialité (15,3 %) atteignent ensuite des proportions bien moindres.

Enfin, la « consommation » locale de la culture est avant tout favorisée par la proximité géographique (37,3 %). L'offre est ainsi essentielle. Les autres facteurs atteignent des taux inférieurs à 15 %. Cependant, le fait de ne pas pouvoir faire autrement (14 %) apparaît en seconde position et pour la seconde fois cité par plus d'une personne interrogée sur 10, ce facteur ayant atteint également les 10 % (10,9 %) pour les équipements de la personne et du logement. La volonté de faire

fonctionner l'économie locale (13,2 %), la qualité des prestations (12,6 %) et la convivialité (11,3 %) sont ensuite mentionnés. Ce secteur est tout de même celui pour lequel le taux de non réponse est le plus fort, avec 30,4 % de l'échantillon ne s'étant pas prononcé sur cette question.

En fonction des profils migratoires, les avis concernant les principaux facteurs favorables à l'économie locale sont le plus souvent partagés, quel que soit le profil considéré. Quelques éléments varient sans que puisse toutefois être dégagée une logique d'ensemble permettant de caractériser les profils définis (fig 31).



GEOLAB UMR 6042 CNRS - 2013

Figure 31 : facteurs favorisant la fréquentation des commerces et services locaux par profils migratoires

Ainsi, pour les biens de consommation courants, chaque profil indique en première position le rôle de la proximité géographique. Ce facteur est cité par environ 80 % des répondants (77,8 % des natifs, 80,1 % des néo-Limousins et 80,6 % des revenants). C'est ensuite le souhait de faire fonctionner l'économie locale qui apparaît en seconde position. Ce facteur a été mentionné par 41,1 % des néo-Limousins, 47,3 % des natifs et 56,9 % des revenants. Les natifs mettent le facteur des prix compétitifs en troisième position (27,6 % des natifs mentionnent ce facteur), tandis que les néo-Limousins et les revenants ont davantage opté pour la convivialité (27,2 % des néo-Limousins et 27,8 % des revenants). Ceci étant dit, 26,3 % des néo-Limousins ont également mis en avant la compétitivité des prix, soit à un niveau quasi équivalent.

Pour les services marchands, la proximité géographique est une nouvelle fois mise en avant par l'ensemble de l'échantillon, tous profils confondus, avec des proportions comprises entre 67,8 à 69,4 % selon les profils. Ce sont ensuite la convivialité et la volonté de faire fonctionner l'économie locale qui apparaissent, mais dans un ordre différent selon les profils. Les natifs positionnent la convivialité (43,1 %) avant la volonté de faire fonctionner l'économie locale (41 %), tandis que les néo-Limousins et les revenants choisissent un peu plus souvent le fait de faire fonctionner l'économie locale (avec respectivement 35,8 % et 42,6 %, contre 32,6 % et 40,3 % pour la convivialité).

Concernant les équipements de la personne ou du logement, les trois profils indiquent avant tout les facteurs de la compétitivité des prix et de la proximité géographique. Cependant, les natifs et les néo-Limousins positionnent la compétitivité des prix en première position (avec respectivement 30,6 % et 26,6 % pour les prix et 22,7 % et 23,1 % pour la proximité), alors que les revenants optent plus souvent pour la proximité géographique (26,9 %, contre 26,4 % pour les prix). Le troisième facteur mentionné est quant à lui différent selon les profils. Les néo-Limousins et les revenants mentionnent la volonté de faire fonctionner l'économie locale (avec respectivement 16,1 % et 19,9 %), tandis que les natifs optent pour la qualité des prestations (18,4 %). A noter toutefois que le taux de non réponse est important ici, s'échelonnant de 25,9 % pour les revenants à 29,7 % pour les néo-Limousins.

Les trois principaux facteurs favorisant le recours aux artisans du bâtiment locaux sont les mêmes selon les trois profils : faire fonctionner l'économie locale, la proximité géographique et la qualité des prestations. Si la qualité des prestations arrive toujours en troisième position, les natifs et les revenants mentionnent plus fréquemment la volonté de faire fonctionner l'économie locale que la proximité géographique. C'est l'inverse pour les néo-Limousins. Une fois encore, les taux de non réponse sont notables, variant de 12 % pour les revenants à 21,2 % pour les néo-Limousins.

C'est cependant pour la culture que les taux de non réponse sont les plus forts, s'échelonnant de 28,6 % pour les natifs à 34,2 % pour les néo-Limousins. Le principal facteur, mentionné par les trois profils, favorisant la fréquentation des commerces ou services locaux dans le domaine de la culture est cependant la proximité géographique (pour 40,3 % des revenants, 36,5 % des natifs et 36,4 % des néo-Limousins). Les facteurs apparaissant en seconde et troisième positions varient ensuite d'un profil à l'autre. Les natifs indiquent le fait de ne pas pouvoir faire autrement (15,3 %) avant la qualité des prestations (13,7 %). Pour les néo-Limousins, la convivialité (15,2 %) est mentionnée plus souvent que la qualité des prestations (12,7 %). Enfin, les revenants positionnent le fait de ne pas pouvoir faire autrement avant la volonté de faire fonctionner l'économie locale. Les avis divergent donc ici davantage. Ainsi, il semble que les différences entre néo-Limousins, revenants et natifs soient très nettement à relativiser en matière de pratiques de consommation dans un cadre local. Les comportements apparaissent globalement très similaires quel que soit le parcours migratoire des

résidents, bien que les néo-Limousins déclarent un peu moins consommer en local que les autres profils.

3.5. Les facteurs défavorables à la fréquentation

Le même type d'interrogations concernait ensuite les facteurs défavorables à la fréquentation des commerces et services locaux, une nouvelle fois pour chaque catégorie de commerces et services définis. De façon globale, les deux facteurs qui sont les plus mentionnés comme étant défavorables à une consommation à l'échelle locale sont les prix trop élevés (22,4 % des réponses) et le manque de choix (21 %) (fig 32). Dans un second temps, sont cités une absence de ce type d'équipement (13,9 %) et une offre peu diversifiée (11 %). Les autres habitudes apparaissent ensuite (8,8 %). L'offre apparaît donc ici une nouvelle fois comme essentielle. Les autres facteurs proposés ne sont que peu souvent cités avec des taux de réponses inférieurs ou égaux à 5 %. Ainsi les horaires d'ouverture, les achats à proximité du lieu de travail, les achats par correspondance ou via internet ou encore le coût de l'essence n'apparaissent pas comme déterminants dans les habitudes de consommation.

Secteur par secteur, des différences apparaissent cependant en fonction du type de commerces et de services considérés.

Pour les biens de consommation courants, le taux de non réponse est de 39,9 %. Toutefois, des prix trop élevés sont le plus souvent mentionnés, ce facteur ayant été cité par 35,7 % de l'échantillon. Le manque de choix (18,9 %), puis des achats réalisés à proximité du lieu de travail (11,8 %) apparaissent ensuite.

Concernant les services marchands, le taux de non réponse atteint 54,1 %. Les facteurs cités comme défavorables ne représentent qu'une faible partie de l'échantillon. Peuvent cependant être cités les prix trop élevés (11,3 %), les horaires d'ouverture (10,9 %) et les autres habitudes (10 %).

Les facteurs défavorables à une consommation d'équipements de la personne ou du logement à l'échelle locale sont plus clairement identifiés, le taux de non réponse atteignant tout de même encore 24,6 % de l'échantillon. Le manque de choix est avant tout cité par 35 % de l'échantillon, soit plus d'un répondant sur trois. Des prix trop élevés apparaissent en second lieu pour 29,4 % de l'échantillon. Les achats par correspondance ou via internet (18 %), l'absence de ce type d'équipement (17,9 %) et une offre peu diversifiée (15,9 %) sont ensuite mentionnés.

Les artisans du bâtiment locaux sont avant tout défavorisés par des prix trop élevés pour 18,2 % de l'échantillon. Les facteurs suivants sont bien moins souvent cités encore. Le manque de choix (7,5 %) et les autres habitudes (6,3 %) arrivent en second lieu. Ce secteur d'activité est celui qui enregistre le plus fort taux de non réponse avec 57,3 % de l'échantillon qui ne s'est pas prononcé.

Enfin, concernant le secteur de la culture, si le taux de non réponse atteint 31,8 % de l'échantillon, c'est l'absence de ce type d'équipement qui apparaît être le principal frein. Le manque de choix arrive aussi en bonne position (25,1 %), suivi par une offre peu diversifiée. Le manque d'offre apparaît ainsi nettement sur ces territoires d'étude aux yeux des répondants.

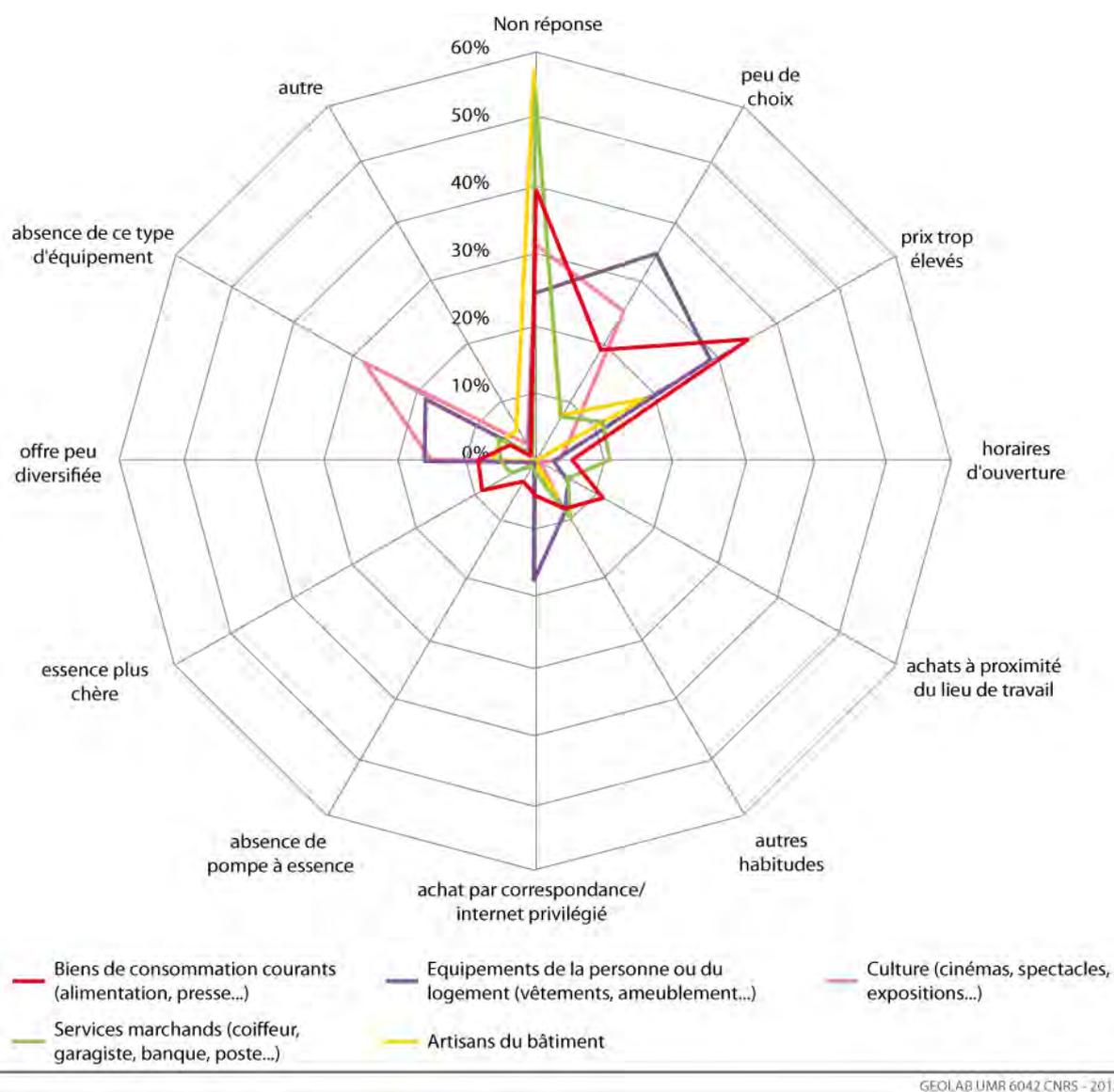


Figure 32 : facteurs défavorables à la fréquentation des commerces et services locaux

Par profil migratoire, les facteurs défavorables à la fréquentation des commerces et services locaux identifiés varient assez peu d'un profil à l'autre, malgré quelques divergences. Ce sont surtout les difficultés à identifier ces facteurs qui apparaissent à travers cette analyse. Les taux de non réponse sont importants, voire très importants. En effet, pour les artisans du bâtiment, le taux de non réponse varie de 60,4 % pour les natifs à 52,5 % pour les néo-Limousins. Il s'échelonne entre 51,3 et 56,7 % pour les services marchands et entre 38 et 41,2 % pour les biens de consommation courants. Les taux de non réponse sont les plus faibles pour les équipements de la personne ou du logement (compris entre 20,6 et 28,2 %), puis pour la culture (variation de 25,3 à 36,1 %) (fig 33).

Les facteurs défavorables les plus fréquemment cités concernant les biens de consommation courants, et ce quel que soit le profil, sont les prix trop élevés (taux variant de 34,2 % à 36,9 %) et le peu de choix (taux compris entre 21,3 et 16,7 %). Les natifs et les néo-Limousins citent ensuite les achats à proximité du lieu de travail (11,6 % et 13 %), tandis que les revenants mentionnent plus souvent une essence plus chère (12 %).

répondants. Pour les natifs et les revenants, ce sont les achats par correspondance ou via internet qui défavorisent ensuite ces commerces (pour 17,1 % des revenants et 19,9 % des revenants), alors que les néo-Limousins citent plus fréquemment une absence de ce type d'équipement (20,3 %).

Il peut être mis en avant, malgré un très fort taux de non réponses, que les artisans du bâtiment locaux seraient avant tout défavorisés par des prix trop élevés, quel que soit le profil considéré, avec des taux variant de 16,5 à 19,9 %. Les néo-Limousins mentionnent ensuite un manque de choix (8,5 %). Les autres facteurs proposés n'atteignent ensuite pas plus de 7 % des réponses des enquêtés de chaque profil.

Enfin, le regard porté sur les facteurs défavorables à la culture en local est celui qui apparaît comme le plus homogène entre les profils. Les trois facteurs les plus souvent mentionnés sont, dans l'ordre, l'absence de ce type d'équipement (26,3 à 32,6 % des réponses), le peu de choix (22,7 % à 30,4 %) et une offre peu diversifiée (14,5 à 15,3 % des réponses).

Au final, les répondants identifient assez peu de facteurs défavorables à la fréquentation des commerces et services locaux, particulièrement pour les artisans du bâtiment et les services marchands. Concernant la culture, c'est avant tout l'insuffisance de l'offre, de façon générale, qui est mise en avant. Pour ce qui est des équipements de la personne et du logement le peu de choix et les prix jugés trop élevés sont les plus fréquemment cités. Enfin pour les biens de consommation courants, il s'agit des prix considérés comme trop élevés. Par ailleurs, en interrogeant les enquêtés, dans le cadre d'une question ouverte, sur les facteurs qui pourraient, selon eux, conduire la population à consommer davantage localement, c'est avant tout la compétitivité des prix qui est mise en avant par 31,6 % de l'échantillon. La qualité des produits n'est mentionnée que par 11 % de l'échantillon et le choix des produits par 10,1 %. Ici encore, il n'apparaît pas de différences fondamentales selon les profils.

3.6. Le coût des carburants

Le coût de l'essence est peu souvent mentionné dans les facteurs favorisant ou défavorisant la fréquentation des commerces et services locaux. Cependant, l'augmentation du prix de l'essence a incité les répondants à changer leurs habitudes pour 70 % d'entre eux. Ainsi, 44 % des répondants déclarent privilégier les endroits où ils peuvent acheter leur carburant moins cher. Il s'agit alors d'un phénomène favorisant sans doute sensiblement les points de distribution plus centraux au détriment de l'offre locale. *A contrario*, 26 % indiquent avoir plus souvent, depuis, recours plus aux commerces locaux, de proximité, afin de limiter leurs dépenses en carburant ou du fait de l'intérêt du recours à un commerce de proximité certes plus onéreux mais nécessitant une consommation moindre d'essence.

Par profil migratoire, ce sont les natifs qui paraissent le plus avoir été « impactés ». Seuls 26,2 % d'entre eux, soit tout de même un natif sur quatre, déclarent que cette augmentation n'a pas entraîné une modification de leurs habitudes ; 30,4 % des néo-Limousins et 30,7 % des revenants déclarent la même chose. La majorité des changements d'habitude s'est traduite par un choix privilégié des endroits où l'achat de carburants moins chers est possible. Cette réponse est majoritaire, quel que soit le profil considéré. Ce sont cependant les natifs et les néo-Limousins qui privilégient le plus fortement ce choix avec 46,1 % des réponses des natifs et 45,9 % des réponses

des néo-Limousins ; contre 41,6 % des réponses des revenants. Le fait de recourir plus souvent aux services locaux ou de proximité arrive en seconde position. 27,7 % des natifs et 27,8 % des revenants semblent avoir opté pour cette solution, soit plus d'un répondant sur quatre dans ces catégories. La proportion est un peu moindre pour les néo-Limousins : 23,7 % des répondants ont choisi cette solution.

Si les résultats sont examinés par bassin de vie, les comportements suite à l'augmentation des prix des carburants sont équivalents (figure 34). La majorité des répondants déclare avoir modifié ses habitudes, quel que soit le bassin considéré (soit entre 76 % et 86 % des répondants). Toutefois, c'est au sein du bassin de vie d'Argentat que l'augmentation du coût des carburants apparaît avoir eu la plus grande influence au regard de l'échantillon interrogé. Seuls 25,7 % des répondants sur Argentat déclarent ne pas avoir modifié leurs pratiques (contre 37,1 % à Nexon et 38 % à Dun-le-Palestel). Si l'analyse est affinée, les répondants du bassin de vie d'Argentat déclarent bien plus que les autres avoir modifié leurs habitudes en privilégiant les endroits où ils peuvent acheter leur carburant moins cher (pour 58,1 % d'entre eux, contre 47,4 % des répondants de Dun-le-Palestel et 45,2 % des répondants de Nexon). De façon moins marquée, ils déclarent, parallèlement, moins que les autres recourir plus fréquemment aux commerces locaux ou de proximité (pour 27,9 % d'entre eux, contre 28,7 % des répondants de Dun-le-Palestel et 32,8 % des répondants de Nexon). Ainsi, alors que les répondants du bassin de vie d'Argentat apparaissent comme ayant le recours aux commerces et services locaux le plus marqué par rapport aux deux autres, si ce n'est pour les biens de consommation courants (cf. plus haut), il pourrait s'opérer un certain rattrapage, notamment sur Nexon, du fait de l'augmentation des prix du carburant.

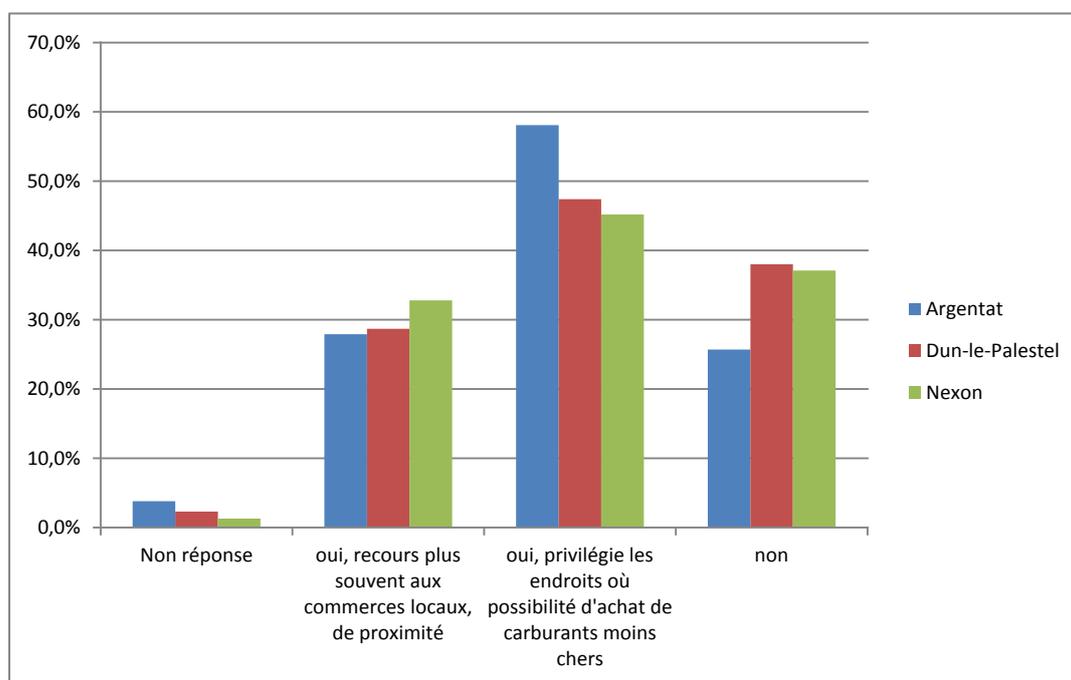


Figure 34 : impact de l'évolution du coût des carburants par bassin de vie (sur 1 024 réponses)

3.7. Services à la personne

La majorité des personnes ayant répondu à l'enquête indique ne pas avoir recours à des services à la personne (70,9 % des répondants). Les natifs et les néo-Limousins ont même des taux supérieurs ou égaux à 73 %. Ce sont les revenants qui recourent le plus souvent à ce type de services. Ainsi 37,5 % d'entre eux déclarent y recourir, soit plus d'un revenant sur trois, contre 27 % des néo-Limousins et 26,7 % des natifs.

L'âge apparaît ici avoir une influence notable (fig 35). Ainsi, ce sont les 45-59 ans qui ont le moins recours aux services à la personne : 82,2 % d'entre eux déclarent ne pas y avoir recours. Ils sont suivis par les 18-29 ans avec 79,2 % de non recours, puis les 60-74 ans (26,1 %) et les 30-44 ans (33,3 %). Il est possible d'imaginer, dans ce dernier cas, les besoins en services à la personne liés à la garde d'enfants par exemple. Les plus de 75 ans apparaissent comme une exception dans ce schéma puisque la majorité des répondants de cette catégorie déclare avoir recours aux services à la personne. Ainsi, 64,6 % d'entre eux recourraient aux services à la personne, contre 31,3 % qui ne le feraient pas.

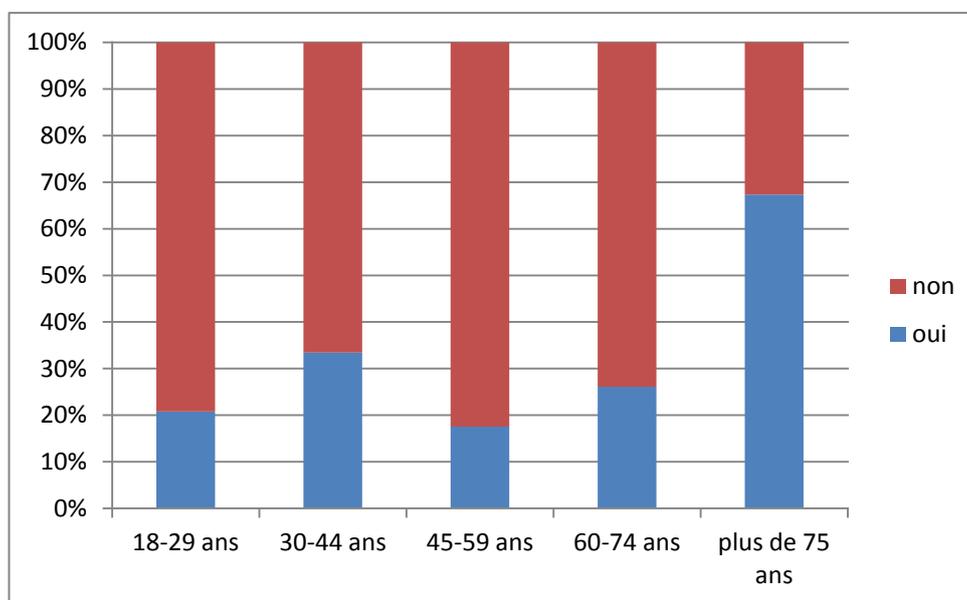


Figure 35 : recours aux services à la personne par tranche d'âges (sur 1 018 réponses)

Ce schéma est suivi, globalement, par tous les profils de répondants bien que quelques nuances soient à noter. Comme cela a déjà été mentionné, les revenants recourent plus que les autres aux services à la personne pour presque toutes les classes d'âges (sauf les 45-59 ans et les 18-29 ans). Ainsi, les 30-44 ans utilisent des services à la personne dans 42,1 % des cas et les 60-74 ans dans 36 % des cas. 71 % des plus de 75 ans ont de même recours à ces services. Les néo-Limousins sont ceux qui paraissent y recourir le moins. Aucun des répondants néo-Limousins de moins de 29 ans ne déclare utiliser des services à la personne. 37,2 % des 30-44 ans y recourent tout de même. Mais même les répondants de plus de 75 ans ne sont que 57,1 % à déclarer avoir recours à ces services. Les natifs, enfin, ont des ratios selon les classes d'âges plus réguliers. 65,1 % des plus de 75 ans utilisent des services à la personne. L'originalité pour les natifs est le plus fort recours aux services à la personne pour les 18-29 ans (31,3 %) que pour les 30-44 ans (27,9 %).

Concernant le montant mensuel des dépenses réalisées dans ce cadre, pour les personnes concernées, soit moins de 287 répondants, il est à peu près équivalent d'un profil à l'autre. Il est, dans la majorité des cas, inférieur à 300 euros. C'est ce qui est déclaré par 65,5 % des néo-Limousins, 64,1 % des revenants et 56,8 % des natifs. Pour la classe 300-600 euros, ce sont les natifs qui sont les plus représentés avec 34,4 % des répondants (contre 24,4 % des néo-Limousins et 20,2 % des revenants). Les proportions suivantes sont moindres. Toutefois, pour les dépenses comprises entre 600 et 900 euros par mois, ce sont les néo-Limousins qui apparaissent surreprésentés (10,7 % contre 6,4 % de natifs et 5,1 % de revenants). Quant aux dépenses supérieures à 900 euros, on retrouve avant tout des revenants (6,4 % contre 3,6 % de néo-Limousins et 2,4 % de natifs).

La proportion de répondants recourant à des services à la personne est équivalente entre les différents bassins de vie. Elle varie de 28,2 % sur Nexon à 31 % sur Dun-le-Palestel. Le niveau de dépenses par rapport à l'analyse apportée à l'échelle de l'échantillon total est le même sur les bassins de vie de Nexon et d'Argentat. Les dépenses sont cependant un peu inférieures sur le bassin de Dun-le-Palestel. 75,5 % des répondants de ce bassin indiquent effectivement dépenser moins de 300 euros par mois pour ces services. Parallèlement, les dépenses supérieures sont moins représentées.

3.8. L'accès aux soins

Pour ce qui relève du secteur des soins et de la santé, plus de 80 % des répondants déclarent consulter un médecin généraliste de leur commune ou d'une commune limitrophe à celle-ci. Les autres indiquent plutôt se rendre dans un pôle urbain ou, du moins, dans un bourg centre.

Pour les médecins spécialistes par contre, seuls 16,3 % de l'échantillon déclarent consulter ceux présents sur leur commune ou dans une commune limitrophe à celle-ci. Si 17 % de l'échantillon indiquent ne pas en consulter du tout, 67,9 % se rendent dans des communes plus éloignées à cette occasion. Limoges (23 %), Tulle (12,3 %), Brive (7,5 %) ou Guéret (5,3 %) sont souvent cités dans ce cadre. D'autres pôles urbains hors Limousin apparaissent également, même si le nombre de personnes est réduit.

Si, dans le domaine de l'accès aux soins, les réponses apportées sont tout à fait équivalentes d'un profil à l'autre concernant les consultations des médecins généralistes, les réponses sont toutefois plus différenciables concernant les consultations de médecins spécialistes. Il est tout d'abord à noter que 20,3 % des néo-Limousins, 15,2 % des natifs et 14,9 % des revenants ne consultent pas de médecins spécialistes. La plus faible proportion de revenants est potentiellement liée à une moyenne d'âges un peu plus élevée. Cependant, il s'avère que ce sont les néo-Limousins (17,5 %), puis les natifs (16,8 %) qui consultent le plus des médecins spécialistes de leur commune ou d'une commune limitrophe. *A contrario*, ce sont majoritairement les revenants qui les consultent dans des communes plus éloignées (72,5 %), suivis par les natifs (68 %) puis par les néo-Limousins (62,2 %). Ainsi, sur les 216 revenants que compte l'échantillon, 107 consultent des médecins spécialistes des principaux pôles urbains du Limousin (Limoges, Tulle, Brive et Guéret), soit 49,5 % d'entre eux. Trois indiquent se rendre à Paris et deux à Toulouse. Ce sont également d'autres villes de la Région ou à proximité qui sont mentionnées (La Souterraine, Aurillac, etc.), ainsi que des distances (plus de 20 ou 50 kilomètres). La situation est à peu près identique pour les deux autres profils. 45,6 % des néo-Limousins et 49,4 % des natifs consultent des médecins spécialistes des principaux pôles urbains du

Limousin. Si aucun natif ne se rend à Paris, quatre néo-Limousins indiquent faire ce choix, un autre se rendant à Clermont-Ferrand.

Parallèlement à une analyse par profil, il peut être noté que la situation diffère peu en fonction du bassin de vie même si quelques nuances peuvent être apportées. Ainsi, les répondants de Nexon consultent un peu plus que les autres des médecins spécialistes sur leur commune ou dans une commune limitrophe. Les répondants de Dun-le-Palestel sont proportionnellement plus nombreux à ne pas en consulter du tout. Enfin, les répondants d'Argentat déclarent davantage se rendre dans une commune plus éloignée pour consulter leur médecin spécialiste. Il faut signaler que, dans ce dernier cas, les répondants du bassin de vie d'Argentat sont proportionnellement plus nombreux à signaler qu'il n'y a pas de médecins spécialistes sur leur commune ou dans une commune limitrophe (7,8 % des répondants d'Argentat contre 3,8 % de ceux de Dun-le-Palestel et 4,6 % de ceux de Nexon). Ensuite, de façon assez logique, les répondants du bassin de Nexon se rendent le plus souvent sur Limoges lorsqu'ils ne consultent pas un médecin spécialiste à proximité (47,6 %). Ceux d'Argentat vont fréquemment à Tulle (28,2 %) ou Brive (17,1 %) et ceux de Dun-le-Palestel à Guéret (31,6 %) puis Limoges (25,7 %).

3.9. Les pratiques touristiques

Concernant les pratiques touristiques, 66,1 % des répondants déclarent avoir l'habitude de partir en vacances. Cela signifie qu'un répondant sur trois ne part pas régulièrement en vacances. C'est au sein du bassin de vie de Dun-le-Palestel que les répondants semblent le moins avoir l'habitude de partir en vacances (39,8 %). *A contrario*, les répondants du bassin de vie de Nexon sont ceux qui déclarent avoir le plus l'habitude de partir en vacances avec un taux de partants de 73,9 %.

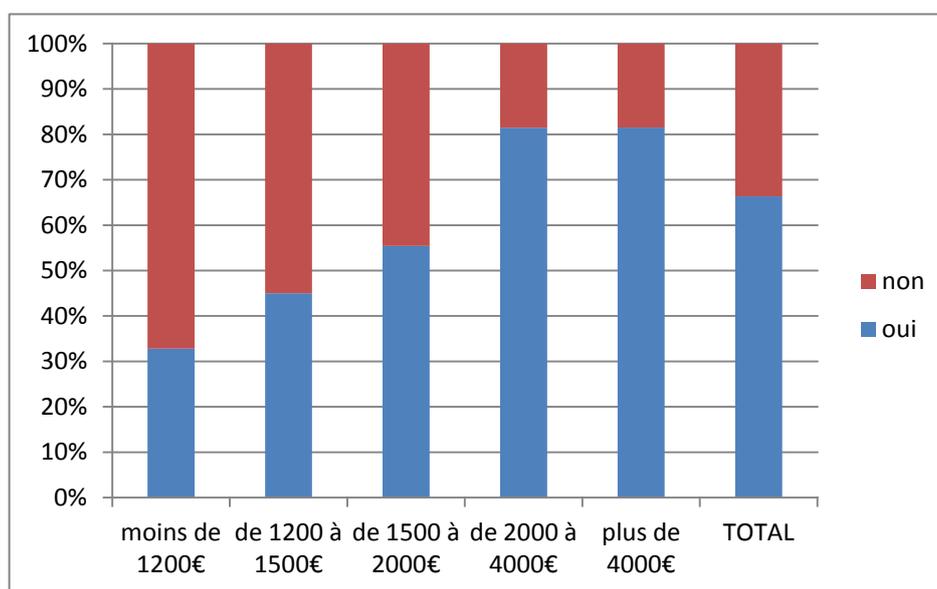


Figure 36 : habitudes de départ en vacances par tranche de revenus (sur 1 020 réponses)

Une corrélation importante est ici à noter entre le niveau de revenus et le fait d'avoir l'habitude de partir ou non en vacances (fig 36). Ainsi, les répondants déclarant des revenus mensuels nets inférieurs à 1 500 € indiquent majoritairement ne pas avoir l'habitude de partir en vacances. Les

ratios s'inversent au-delà des 1 500 € par mois, la part des partants augmentant au fur et à mesure que les revenus augmentent. 81,5 % des répondants disposant de revenus supérieurs à 2 000 € indiquent ainsi avoir l'habitude de partir en vacances.

Parallèlement, de grandes disparités apparaissent en fonction du statut professionnel (fig 37). Seuls les chômeurs et les autres inactifs répondent majoritairement ne pas avoir l'habitude de partir en vacances. Les agriculteurs se répartissent à proportion égale entre ceux qui ont l'habitude de partir et ceux qui ne partent pas. Toutes les autres professions et catégories socioprofessionnelles répondent majoritairement avoir l'habitude de partir en vacances, les taux variant de 53,8 % pour les ouvriers, ou 54,9 % pour les retraités, à 86,7 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. Le lien peut ici sans doute être fait avec les niveaux de revenus.

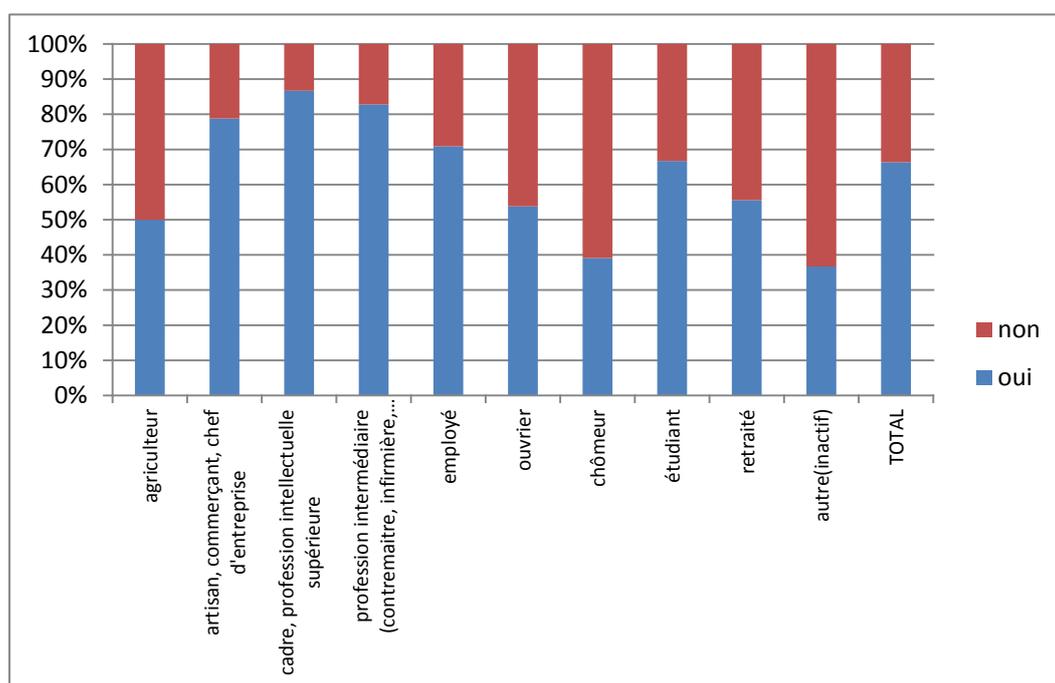


Figure 37 : habitudes de départ en vacances par PCS (sur 1 020 réponses)

Parmi les 700 personnes environ indiquant avoir l'habitude de partir en vacances, la majorité révèle partir, en moyenne, de une à trois semaines (67,4 %). Ensuite, un répondant sur cinq (20,1 %) déclare partir moins d'une semaine. Seuls 9 % des répondants partent de quatre à six semaines et 3,4 % plus de six semaines. Enfin, de façon générale, la grande majorité de ceux déclarant partir en vacances quittent le Limousin dans ce cadre (94,3 %).

Ici, le niveau de revenus impacte moins la durée lorsque les répondants déclarent avoir l'habitude de partir en vacances. Les proportions varient légèrement selon les revenus indiqués, sans bouleverser la durée moyenne des vacances pour les différentes tranches de revenus. Seuls les répondants disposant de revenus supérieurs à 4 000 € mensuels ont l'habitude de partir plus longtemps en vacances que les autres. Ainsi 8,7 % d'entre eux indiquent partir plus de 6 semaines (contre 2,3 % en moyenne) et 20,7 % entre 4 et 6 semaines (contre 6,2 % en moyenne), alors qu'ils n'étaient que 4,3 % à indiquer ne partir que moins d'une semaine (contre 13,8 % en moyenne).

Si la durée des vacances est croisée avec le statut professionnel, il apparaît que presque tous les statuts partent majoritairement entre une et trois semaines (fig 38). Seuls les agriculteurs font exception en partant principalement moins d'une semaine. Par ailleurs, les agriculteurs, les chômeurs, les étudiants et les autres inactifs déclarent ne jamais partir plus de trois semaines en vacances. Enfin, seuls certains cadres et professions intellectuelles supérieures (5,1 %), certains retraités (4,4 %), certaines professions intermédiaires (1,6 %) et certains employés (0,7 %) déclarent partir plus de six semaines.

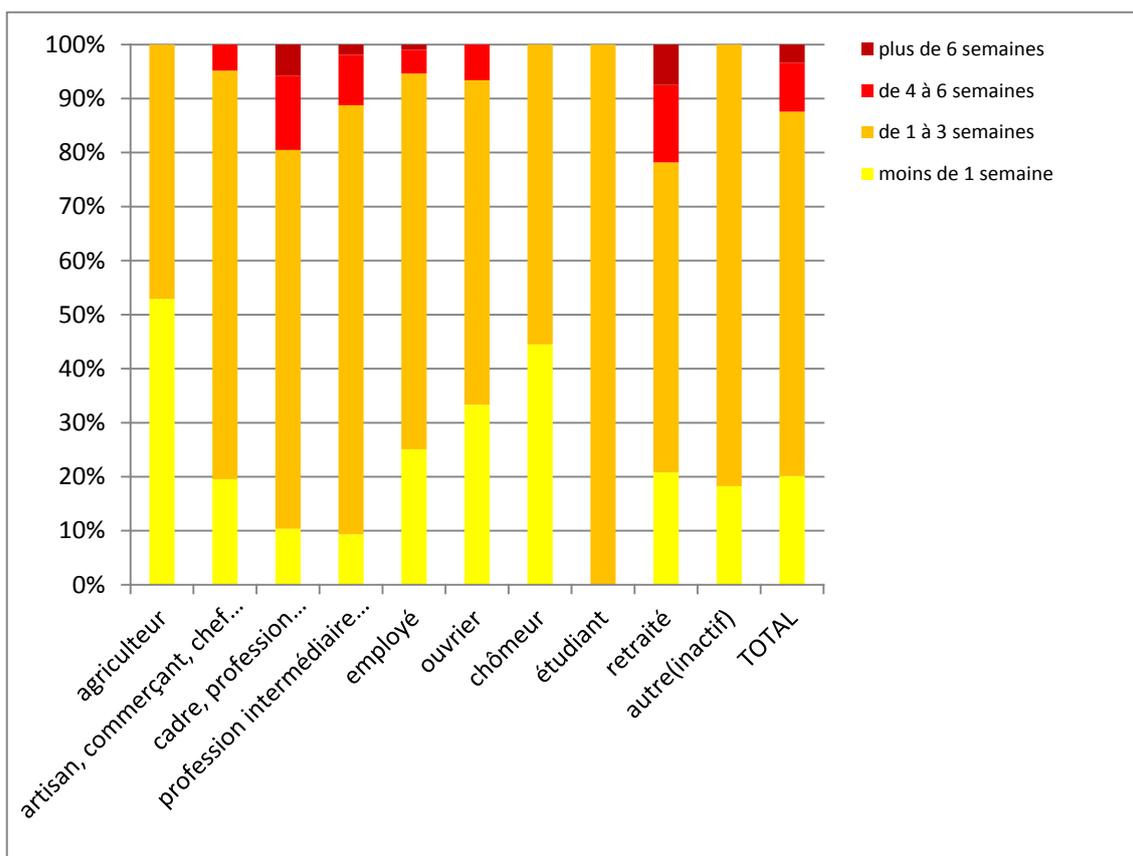


Figure 38 : durée moyenne de départ en vacances par PCS (sur 700 réponses)

En fonction des profils, ce sont les néo-Limousins qui déclarent le plus souvent avoir l'habitude de partir en vacances. 70,8 % d'entre eux partiraient en vacances, contre 66,5 % des revenants et 63,6 % des natifs.

Concernant la durée annuelle moyenne de ces vacances, la majorité des répondants déclare partir entre une et trois semaines : 69,3 % des natifs répondants, 68,3 % des néo-Limousins et 62,7 % des revenants. Pour les départs de moins d'une semaine, ce sont les natifs qui détiennent la plus forte proportion (22,6 %, contre 22 % des revenants et 15,2 % des néo-Limousins). Au-delà des trois semaines, les natifs sont toujours les moins représentés (8,1 %), les néo-Limousins et les revenants partant, plus fréquemment, plus longtemps (15,4 % des revenants répondants et 16,5 % des néo-Limousins partent en vacances plus de trois semaines par an).

Des liens peuvent sans doute être tissés entre ces constats et les liens mis en avant entre la durée des vacances et les revenus. Il avait effectivement pu être mis en avant précédemment que les natifs

déclarent des revenus mensuels nets par foyer moindres que les néo-Limousins ou les revenants. Cela peut expliquer la moindre proportion de natifs ayant l'habitude de partir en vacances et, pour ceux qui partent, la durée moins longue de leurs vacances. Ils comptent également une plus forte proportion d'employés, ces derniers partant un peu moins longtemps en vacances que les retraités, plus largement représentés chez les deux autres profils.

Dans le cadre de ces départs en vacances, la grande majorité des partants, quel que soit leur profil, quitte le Limousin (96,3 % des revenants répondants, 95,2 % des néo-Limousins et 92,7 % des natifs). Cependant, les natifs restent un peu plus régulièrement dans la Région.

4. Leviers de développement des commerces et services locaux, l'avis des résidents

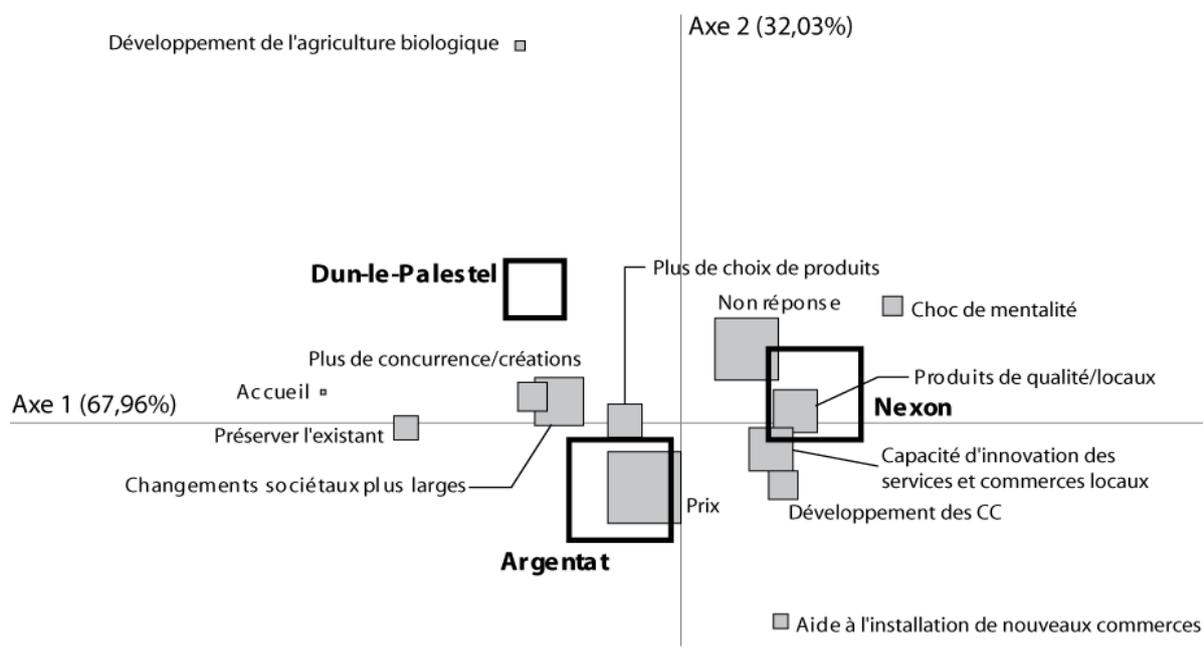
Suite à l'analyse des comportements en matière d'économie locale, cette dernière partie permet de faire un point sur les leviers de développement des commerces et services locaux aux yeux des répondants. Il était en effet demandé aux personnes interrogées, sous la forme d'une question ouverte, de définir les facteurs qui pourraient conduire la population en général à consommer localement. Les résultats présentés ci-après reposent sur un recodage des réponses et notamment un regroupement de celles-ci sous un nombre limité de modalités. Sur cette base, deux analyses factorielles des correspondances (AFC) ont été menées, la première au regard des trois bassins de vie étudiés, la seconde en fonction des profils migratoires des répondants.

L'analyse croisée des avis des répondants par bassin de vie révèle des différences notables entre le bassin de vie de Nexon et ceux d'Argentat et de Dun-le-Palestel (fig 39). Si le prix apparaît comme un critère peu discriminant, car partagé par tous, notamment sur l'axe 1, il n'en est pas de même pour les autres facteurs cités.

Ainsi, les résidents du bassin de vie de Nexon pointent en premier lieu la qualité des produits proposés, souvent associée à la notion de produits locaux, et de la nécessité d'innovation des services et commerces locaux pour redevenir concurrentiels. Il s'agit non seulement de travailler ici la qualité de l'offre mais également d'améliorer la prestation de services (livraisons, plages d'ouverture plus larges, accueil). Loin d'être utopique, cette analyse semble reposer sur le constat d'un besoin de différenciation pour exister, face aux grandes surfaces notamment, en jouant sur les critères de proximité et d'accessibilité de ces commerces et services. Cette inclinaison est renforcée par la mise en avant des circuits courts agroalimentaires comme facteur de développement de l'économie locale, rencontrant ainsi des réflexions menées par les acteurs régionaux (Ageste Limousin, 2012, 2013). La nécessité de soutenir l'essor de ce type d'économie locale est également soulignée, d'une part du fait de la responsabilité individuelle des consommateurs (changement des mentalités, recours au local, comportements plus responsables) et, d'autre part, à travers la mise en place par les collectivités d'aides à l'installation et au fonctionnement de ce type de commerces (de proximité en zone de campagne). Cependant, pour pondérer cette analyse, il convient de signaler que c'est également sur Nexon que les non-réponses sont en proportion les plus nombreuses.

De leur côté, les résidents des bassins d'Argentat et de Dun-le-Palestel semblent avoir une vision parfois plus fataliste. Les changements évoqués ne relèvent ainsi plus du cadre local mais de grands enjeux de société – hausse du pouvoir d'achat – ou d'aménagement du territoire – fermeture des centres commerciaux, tissu industriel rural – pour lesquels les collectivités territoriales ne peuvent

pas apporter de réponse d'ensemble. La nécessité de préserver l'existant est ici mise en avant, essentiellement en termes de services publics et de santé. Il est possible d'interpréter cette posture défensive au regard de l'éloignement relatif aux pôles régionaux des deux bassins concernés, notamment en se référant à la proximité entre le bassin de Nexon et le pôle de Limoges. Le besoin d'un renforcement de la concurrence et de la diversité de l'offre commerciale est également souligné. Il s'agit de créer de nouveaux commerces mais aussi d'offrir une plus large gamme de produits dans l'existant. Enfin, un certain nombre de leviers de développement sont timidement avancés. Il s'agit pour partie de l'accueil de nouvelles populations, qu'elle soit permanente ou temporaire et, plus spécifiquement concernant Dun-le-Palestel du développement de l'agriculture biologique vue par certains répondants comme plus pourvoyeuse d'emplois et de consommation locale que le modèle en place.



GEOLAB UMR 6042 CNRS - 2013

Figure 39 : AFC sur l'avis des enquêtés quant aux facteurs permettant une meilleure fréquentation des services et commerces locaux par bassin de vie (sur 1653 réponses pour 711 répondants)

L'analyse croisée des avis des répondants selon leurs profils migratoires révèle au moins deux lectures complémentaires (fig 40). Le prix des produits et services, une fois encore, reste essentiel mais peu discriminant selon les différents profils.

Dans un premier temps, la lecture de l'axe 1, horizontal, permet de distinguer une opposition entre natifs d'une part, et néo-Limousins et revenants de l'autre.

Pour les natifs, l'attente concerne l'amélioration de la qualité des produits proposés ainsi que l'agrandissement de la gamme offerte. Cependant, au-delà de cette amélioration de l'existant, c'est bien une évolution des mentalités qui est vue comme un potentiel levier pour l'essor de l'économie locale, loin devant les aides des collectivités qui sont par ailleurs citées. Il faut toutefois noter que ce sont les natifs qui sont les plus représentés parmi les non réponses.

De leur côté, les revenants et les néo-Limousins évoquent la création de nouveaux commerces et la préservation des services existants comme des leviers de développement de l'économie locale. Il s'agit alors de conserver une qualité de service suffisante au regard des critères ayant prévalu lors de l'installation, tout autant que de chercher à améliorer l'offre existante. Plus spécifiquement, dans le cas des revenants retraités, une forme de nostalgie de l'économie villageoise d'antan peut être soulignée. La capacité d'innovation de l'économie locale est ensuite ciblée comme une piste. Les circuits-courts ainsi que l'agriculture biologique entrent dans cette logique d'innovation et de différenciation. Ce sont également parmi ces revenants et ces néo-Limousins que l'on retrouve le plus les références à de nécessaires changements sociétaux d'envergure. Enfin, l'accueil de nouvelles populations est plus souvent évoqué comme une piste de développement par les répondants relevant de ces profils migratoires.

Les natifs ont donc tendance, de manière générale, à raisonner sur le concret quand les néo-Limousins et les revenants s'attachent plus aux principes généraux. Cette différence peut s'expliquer par le rapport au territoire des uns et des autres. Il peut en effet être supposé que les premiers ont, en moyenne, une connaissance plus fine du territoire que les seconds.

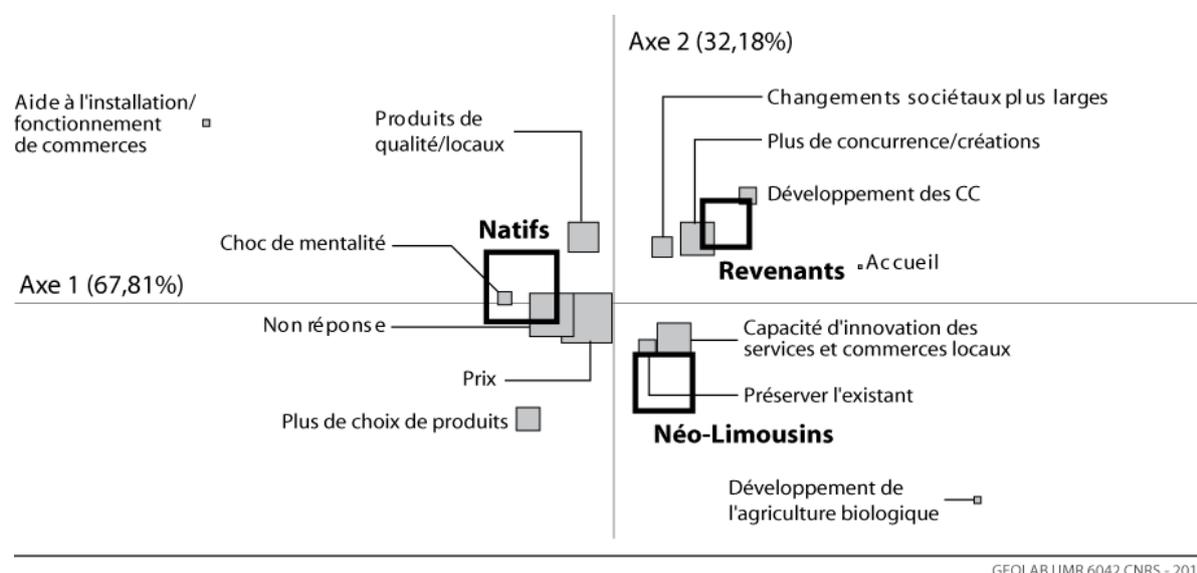


Figure 40 : AFC sur l'avis des enquêtés quant aux facteurs permettant une meilleure fréquentation des services et commerces locaux par profil migratoire (sur 1653 réponses pour 711 répondants)

Dans un second temps, la lecture de l'axe 2, vertical, permet de préciser un décalage entre les néo-Limousins d'une part, et les natifs et les revenants d'autre part. Cet axe semble distinguer dans le développement local deux approches. Ainsi, les natifs et les revenants semblent s'appuyer sur la mobilisation du capital local, à travers les circuits-courts et les produits locaux notamment, quand les néo-Limousins ciblent plutôt la capacité d'innovation des structures commerciales et de services et secondairement le développement de la production biologique.

Au final, la nécessité de reconnaître et valoriser la spécificité des services et commerces de proximité dans les campagnes limousines, quelles qu'elles soient, fait consensus auprès des répondants. La piste de l'innovation, mise en avant pour favoriser cette économie de proximité, s'entend au sens large. Elle concerne autant l'adaptation aux besoins du territoire en termes d'organisation, que de

services ou de produits. De plus, cette innovation gagnerait selon de nombreux répondants à s'appuyer sur les ressources locales, notamment à travers le développement de productions locales, de circuits-courts agroalimentaires ainsi que de l'agriculture biologique.

Conclusion :

L'objectif de l'enquête, dont les résultats sont présentés dans ce chapitre, était d'identifier les comportements des résidents des campagnes limousines en termes d'économie locale. Il s'agissait d'identifier tant les traits communs que les éventuelles différences entre territoires et entre résidents selon leurs profils migratoires. Pour rappel, l'enquête en question a été menée auprès des résidents de trois bassins de vie représentatifs de différentes configurations territoriales des campagnes limousines. Celles-ci sont, respectivement, la campagne périurbaine avec le bassin de vie de Nexon, la campagne résidentielle avec celui de Dun-le-Palestel et la campagne touristique avec celui d'Argentat. Les 1024 questionnaires recueillis représentent 8,34% des ménages pour l'ensemble de ces trois bassins de vie.

Premier enseignement : pour les natifs comme pour les néo-Limousins, l'installation est motivée en premier lieu par le capital environnemental qu'ils attribuent à leur lieu de vie. De plus, la spécificité des revenants, qui positionnent le retour aux origines comme motivation première devant le capital environnemental, est le reflet d'un biais méthodologique (les revenants étant définis par la réponse « retour aux origines »). Ainsi, il est éclairant de constater que le Limousin attire et séduit avant tout du fait de ses caractéristiques environnementales au sens large (paysages, qualité de vie).

Deuxième enseignement : les néo-Limousins, une fois installés dans la Région, sont en moyenne plus mobiles que les natifs et *a fortiori* que les revenants. D'une part, il s'agit d'une mobilité résidentielle, qui peut être assimilée à l'existence d'une ou plusieurs étapes transitoires dans le parcours migratoire. D'autre part, du point de vue des mobilités quotidiennes, les distances parcourues par les néo-Limousins dans le cadre des trajets domicile-travail sont en moyenne les plus importantes. Enfin, les néo-Limousins les plus récemment arrivés ont une définition plus lâche de la notion de proximité pour ce qui relève de l'économie locale. Cependant, dans le temps, ces différences ont tendance à s'estomper, accréditant l'idée d'une adaptation progressive des nouveaux arrivants aux configurations territoriales locales.

Globalement, les comportements en termes de recours aux commerces et aux services locaux varient peu selon le profil des répondants. Toutefois, il est à noter que les revenants constituent le groupe qui affirme le plus privilégier le cadre local, que ce soit en termes de fréquentation ou en termes de part des dépenses effectuées dans le cadre local. Les néo-Limousins sont, à l'opposé, ceux qui estiment privilégier le moins souvent ce cadre, en termes de fréquentation comme de part de leurs dépenses, même si, une nouvelle fois, les écarts entre les profils sont tout à fait relatifs. Les natifs se trouvent dans une situation intermédiaire.

Il convient de noter que les commerces et services locaux semblent jouir d'une bonne image auprès des répondants, la proximité étant identifiée comme le critère clé. *A contrario*, les facteurs négatifs avancés sont moins affirmés. Il s'agit pour l'essentiel de tarifs, jugés trop élevés, et de choix, perçu comme trop restreint ou peu adapté.

En termes de présence, les natifs représentent la catégorie de répondants qui part le moins souvent en vacances. Par ailleurs, ils partent moins longtemps et quittent un peu moins systématiquement le Limousin dans ce cadre. Il est possible ici de pointer une corrélation aux revenus, les natifs étant ceux qui disposent en moyenne des plus faibles revenus.

Il existe donc une convergence forte entre résidents des campagnes limousines, tous profils migratoires confondus, que ce soit en termes de qualités attribuées et reconnues aux territoires, de recours à l'économie locale, ou d'attentes en matière de développement. Ainsi, travailler à l'offre territoriale, afin d'attirer de nouveaux résidents, permet d'améliorer l'expérience de vie de l'ensemble des habitants.

CHAPITRE 4 : PERCEPTIONS INSTITUTIONNELLES ET PARCOURS DE PORTEURS DE PROJETS, REGARDS CROISES

Afin d'affiner l'analyse proposée, un travail complémentaire, de nature plus qualitative, a été mené auprès de maires et de porteurs de projets sur les trois bassins de vie d'Argentat, Dun-le-Palestel et Nexon. L'objectif de cette approche est double. D'une part, il s'agit d'étudier le discours des maires concernant l'économie présente et d'interroger leur perception du développement local. D'autre part, les récits des porteurs de projets permettent de mieux cerner leurs motivations et leur intégration dans l'économie locale. Bien que ces acteurs n'agissent pas à la même échelle ni selon les mêmes logiques, la confrontation de leurs points de vue sur l'économie locale offre des regards croisés dont il convient de tirer quelques enseignements.

Sur le plan méthodologique, ce sont deux enquêtes par entretien qui ont été conduites. Les entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de 28 maires et 14 porteurs de projets répartis sur les trois territoires. La durée moyenne d'entretien est d'une heure avec les édiles et d'une heure trente avec les porteurs de projets. Les deux corpus des entretiens sont ainsi constitués de discours produits à partir d'une première question sur le thème général de l'économie locale ou du projet porté selon l'interlocuteur. L'enquêteur laisse alors l'acteur orienter et construire l'entretien en fonction de ses propres priorités. Les corpus ont principalement été traités à l'aide du logiciel Alceste qui, outre l'établissement d'un dictionnaire des occurrences, permet d'analyser les proximités lexicales au sein du discours. En constituant des classes de mots fréquemment utilisés ensemble, il permet de déconstruire finement les discours des élus et porteurs de projets. En particulier, le logiciel constitue des listes de mots permettant de caractériser les logiques communes à plusieurs élus ou porteurs de projets. Il devient ainsi possible de proposer une lecture typologique en fonction des valeurs mises en avant par les uns et les autres.

1. Regards d'élus : entre prise en compte des spécificités territoriales et « syndrome du lotissement »

Afin de construire un échantillon représentatif des élus des trois bassins de vie et des situations rencontrées, une attention particulière a été accordée à la sélection des communes enquêtées. L'échantillon a ainsi été construit sur une sélection de communes selon trois critères :

- la prise en compte des pôles et des espaces périphériques (dimension nucléaire),
- la nécessité de travailler sur des communes plus ou moins peuplées dans un souci de comparaison entre les trois bassins de vie,
- l'étude de profils résidentiels et migratoires variés au regard des données statistiques.

L'analyse du corpus, constitué des entretiens réalisés auprès de 28 maires, permet de distinguer, au-delà d'éléments de discours communs à l'ensemble des élus enquêtés, plusieurs discours différenciés. La classification retenue pour ce corpus identifie quatre classes. La figure 41 présente un

extrait du lexique propre à chaque classe et donc à chaque type de discours. Les logiques qui les sous-tendent sont successivement fonctionnelle (classe 1), de développement touristique (classe 2), d'accueil (classe 3) et enfin foncière (classe 4).

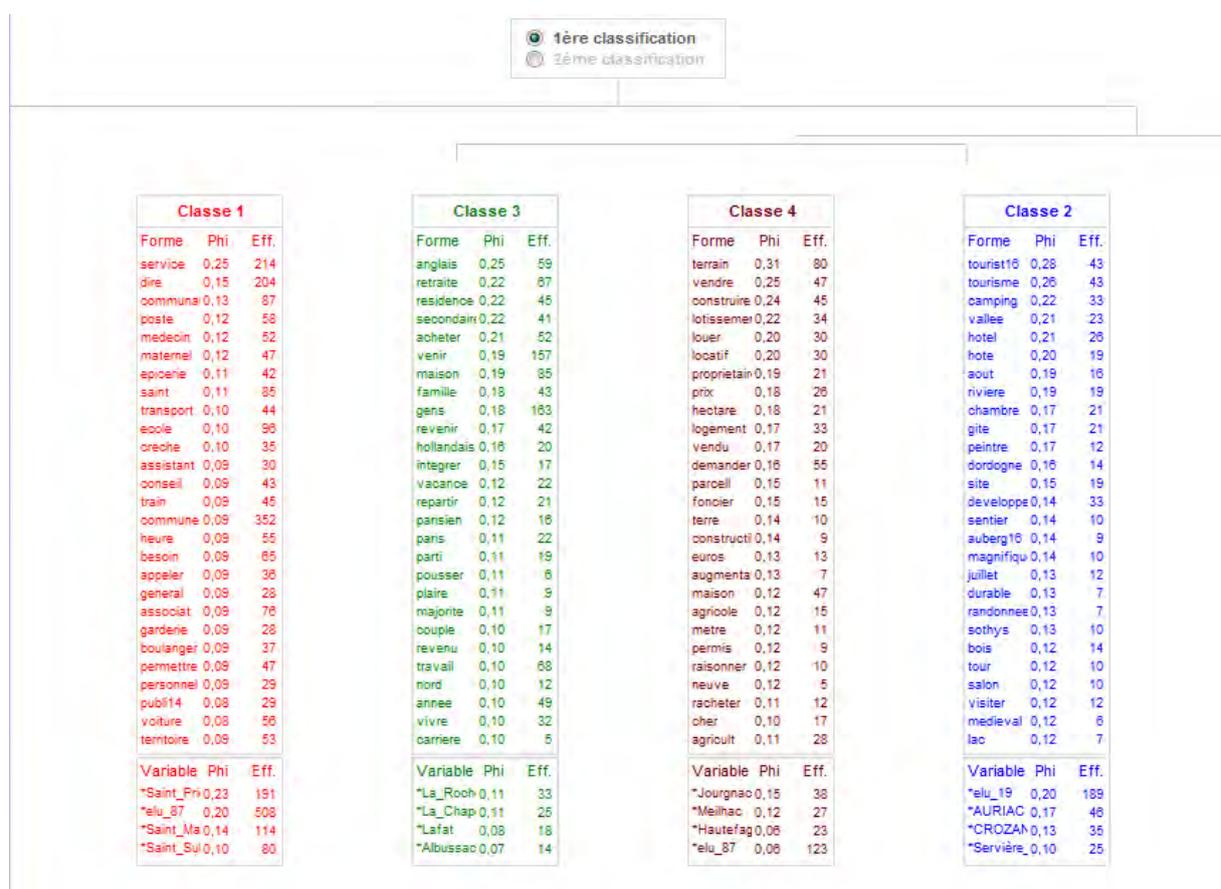


Figure 41 : analyse par classification descendante du corpus de 28 entretiens effectués auprès de maires (réalisée avec Alceste)

1.1. Part commune du discours

Avant de s'intéresser aux différentes lectures des clés du développement local selon les élus, révélées par l'existence d'éléments de discours spécifiques, il convient de souligner les éléments communs à l'ensemble des discours. Il existe en effet des constats partagés. Ceux-ci recourent en partie l'argumentaire générique développé par l'association des maires ruraux de France (AMRF¹¹), témoignant ainsi de l'universalité de certaines problématiques.

Cependant, au sein de ce socle commun, le discours des élus n'est pas complètement homogène et peut faire apparaître, derrière un même thème, des positions nuancées.

a. Une campagne attractive

Premier constat partagé, la campagne n'est plus un espace délaissé au profit des villes. La dynamique migratoire, plutôt favorable aux campagnes limousines dans leur ensemble, est pour les maires guidée par la recherche de conditions de vie que la ville ne saurait plus offrir. L'opposition à l'urbain

¹¹ Créée en 1971, l'AMRF s'intéresse aux communes de moins de 3500 habitants et rassemble près de 10 000 maires ruraux.

est revendiquée non seulement en termes de cadre paysager, mais plus encore en termes de qualité de vie. La tranquillité, le calme sont ainsi mis en avant pour expliquer le succès des campagnes auprès des nouveaux arrivants, mais également de meilleures relations sociales, une moindre promiscuité et un sentiment de sécurité plus propice à l'épanouissement des enfants. Cette partie du discours, attendue et non exempt de clichés largement véhiculés, atteste du regain d'intérêt pour l'installation résidentielle dans les campagnes et, par effet miroir, de la moindre attractivité de la ville. La fin de l'exode rural marque ainsi un changement de paradigme pour les élus ruraux. Il ne s'agit plus de faire face au départ mais bien à l'installation de résidents.

(Le choix de s'installer à la campagne), notamment dans les couples de jeunes, c'est le fait d'être à la campagne, d'avoir un jardin, d'être tranquille, le côté tranquillité (Maire, bassin de vie de Nexon)

Y'a des tas de gens qui veulent revenir à la campagne pour mener une vie un peu plus saine et un peu plus calme, et c'est comme ça que j'explique que des villages ne se dépeuplent plus. Et parce que les jeunes qui sont là essayent de trouver un boulot, ne partent plus comme ma génération, où on partait systématiquement parce qu'il n'y avait pas de boulot et on se disait 'bon à la ville ça ira mieux' tandis que les jeunes aujourd'hui essayent de rester sur le territoire et dans un rayon de 30, 40 kilomètres. Ils essaient de trouver du travail et préfèrent rester vivre ici, quitte à gagner moins, mais à vivre mieux, paradoxalement. Je pense qu'il y a une moindre attractivité de la ville aujourd'hui. (Maire, bassin de vie d'Argentat)

L'analyse des différents entretiens permet de souligner l'existence de plusieurs formes de migrations et, par ricochet, de plusieurs types de territoire en construction. Les contraintes propres à chaque population entraînent une concentration de profils similaires dans les flux migratoires à destination d'espaces ciblés. Ainsi, la distance aux lieux d'emploi pour les migrants plutôt jeunes et actifs, ou la disponibilité de commerces, de services de santé et à la personne pour les retraités contribuent à définir l'espace résidentiel. Il en résulte une périurbanisation marquée sur le bassin de vie de Nexon en continuité de la frange sud de l'agglomération de Limoges. Pour les bassins de Dun-le-Palestel et d'Argentat, c'est une montée en puissance de la fonction de villégiature, temporaire ou permanente, qui est évoquée.

Ils (les nouveaux arrivants) cherchent un certain attrait, un certain cadre de vie, tout en étant le plus près de Limoges, et le plus rapidement (Maire, bassin de vie de Nexon)

Revers de cette attractivité des campagnes, les nouveaux arrivants sont, selon les élus, pour partie porteurs d'attentes en termes de commerces et services héritées de leurs habitudes urbaines. Le décalage potentiel entre attentes et réalités peut ainsi se révéler problématique et constitue en tout état de cause un défi à relever pour pérenniser l'installation de ces populations.

b. Le recul des services publics

La baisse de l'offre en services publics dans les campagnes limousines est, notamment au regard des nouvelles attentes exprimées plus haut mais aussi en termes d'attractivité, une difficulté identifiée par les maires. Les critiques concernent plus particulièrement un sentiment de non prise en compte

des spécificités des campagnes, notamment dans le redéploiement des services postaux, du trésor public et des écoles. L'emploi de termes tels que « **désertification** » ou « **abandon** » souligne un sentiment d'impuissance face à cette dynamique d'ensemble, même si des logiques de résistance existent, notamment sur le transfert ou non des agences postales vers les mairies.

Face à ce constat, renforcé par la présence de populations dépendantes de la présence de certains services car peu mobiles, quelques élus réfléchissent à la mise en œuvre de solutions adaptées. C'est alors la capacité d'innovation locale qui est mise en avant à travers une analyse fine des enjeux qui relèvent de la solidarité entre résidents tout autant que de l'attractivité territoriale.

c. Connectivité(s)

Un autre enjeu central pour assurer l'attractivité de leur commune selon les maires tient à la qualité de connexion aux réseaux de communications. Il ne s'agit plus seulement des réseaux routiers ou ferrés mais aussi de la couverture en téléphonie mobile et en internet.

Je pense qu'ils (les nouveaux arrivants) recherchent l'attractivité et aussi la liaison. La liaison, elle peut être routière, ferroviaire, elle peut être aussi liée à internet, parce que aujourd'hui, faut bien se dire qu'une partie encore du territoire est mal desservie ou très mal desservie en internet (Maire, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

La disponibilité du haut voire très haut débit est ainsi citée comme une condition indispensable au désenclavement des campagnes. En effet, cet élément cristallise l'attention tant des entreprises locales, que des candidats à l'installation dans un cadre professionnel (télétravail) ou bien encore des néo-résidents retraités.

Disons que maintenant il faut avoir internet, il faut que ça fonctionne, ça je pense que c'est indispensable et je pense que ce qui est indispensable pour le développement pour le coup d'une activité professionnelle ça serait d'avoir le très haut-débit. Parce que je veux dire maintenant on peut travailler, effectivement pour économiser les trajets, on peut travailler à la campagne sans problème, mais il faut avoir le très haut-débit sinon c'est pas la peine quoi. (Maire, bassin de vie d'Argentat)

Après, là où on a un blocage, moi je le signale toujours parce que ça devient un blocage, le problème d'internet. Selon où on se trouve on est plus ou moins bien desservi. Donc, quand on est dans le bourg ou dans certains villages, il n'y a pas de problème pour le haut débit, mais pour le reste on est encore pas bien desservi et ça c'est rédhibitoire pour une location, un achat. Ça fait partie des critères qui aujourd'hui ont empêché de la location et de la vente. Et là, vu les coûts d'installation que ça représente, on en a discuté en communauté de communes, ce sont des coûts très très élevés, on n'est pas sûrs de l'avoir dans l'immédiat, dans les années qui viennent, et ce sera un blocage de plus en plus fréquent, c'est vraiment un critère qui va faire que on ne pourra pas vendre ou louer. Y compris chez des personnes d'un certain âge qui utilisent maintenant beaucoup justement internet, et ça, ça fait vraiment partie du critère, alors je connais ça que depuis l'an dernier on va dire. C'est un critère qui est vraiment avancé par les personnes, c'est une des premières questions qui est posée.

Est-ce que dans ce secteur là on est bien desservi au niveau de l'ADSL et tout ça. Donc ça, ça joue beaucoup et c'est nouveau. (Maire, bassin de vie de Nexon)

Or, ici encore, les maires restent relativement désemparés pour répondre aux attentes de leurs administrés, notamment lorsqu'une part importante de leur commune est en zone blanche. La politique volontariste du Limousin en matière d'accès au haut-débit, à travers le syndicat mixte DORSAL, n'est à ce titre que partiellement reconnue.

Je peux vous parler d'une grosse attente, c'est internet, puisqu'on a été les oubliés d'internet ici. Parce qu'on a pas un brin d'ADSL en filaire, donc, quand moi j'ai été élu, je me suis occupé de cette affaire d'internet. Alors le Wimax on a un problème, c'est que les ondes ne peuvent pas traverser les Départements, hors on a le Lot qui est juste en face. Donc pas de possibilité d'installer le Wimax ici. Comme on a beaucoup de dénivelé il y a un relais sur Bassignac et Gouilles mais malheureusement il n'y en a que peu qui arrivent à ramasser des ondes. Donc ici on a eu qu'une solution dans le bourg, c'est le satellitaire, qui apporte internet haut-débit quand même mais pas toujours avec grande satisfaction. Parce que les jours où c'est, le temps est un peu brouillé, ça passe plus ou moins bien. On a pas un débit fulgurant non plus. Mais c'est toujours mieux que la ligne basique du téléphone. Oui ça c'est un problème. (Maire, bassin de vie d'Argentat)

Si les réseaux routiers et ferrés sont partie prenante du fonctionnement des territoires et, à ce titre, convoqués par les élus pour discuter de l'accessibilité ou des contraintes propres à leur commune, l'accès au haut-débit devient un enjeu à l'importance comparable. De fait, si les candidats à l'installation peuvent aisément juger de la desserte routière ou ferroviaire d'un territoire, il sont de plus en plus soucieux de la qualité de l'accès à internet qui reste soumise à de nombreux aléas dans certaines campagnes limousines.

d. L'intégration des nouveaux arrivants

L'installation de nouveaux arrivants engendre une forme de mutation sociétale. La nature de celle-ci est dépendante à la fois de l'ampleur du renouvellement démographique dû aux flux migratoires et des caractéristiques territoriales (Tommasi, 2012). Pour le deuxième critère, c'est plus particulièrement la logique de polarisation ou d'enclavement du territoire vis-à-vis des centres urbains qui s'est révélé porteuse de différenciation au regard des zones d'études retenues.

Dans certaines campagnes, situées plus en marge des principaux centres urbains régionaux et plus récemment concernées par des dynamiques migratoires positives, c'est la question du lien entre nouveaux arrivants et communauté préexistante qui se pose. Elle appelle un constat clair sur l'existence de différences culturelles et parfois sur les tensions qui peuvent naître de ces décalages, notamment au regard du changement induit sur ces territoires.

Pour vous donner un ordre d'idée, moi je suis originaire d'ici. Je suis née ici, je suis allée à l'école ici. Mais je suis partie, j'ai vécu vingt ans à Paris et je suis revenue après. Ben les amis que j'ai aujourd'hui, c'est pas mes copains d'école. Ce sont des gens qui, comme moi, soit sont partis et sont revenus, ou alors des gens qui sont venus de la ville

et qui sont venus s'installer ici, mais qui ont eu une vie différente et une approche différente des choses. (Maire, bassin de vie d'Argentat)

Oh le clivage il est oui, c'est les anciens paysans, les natifs d'ici qui seraient les seuls à avoir le droit de s'occuper de gérer la commune. C'est encore prégnant ça. Ils s'opposent à tous ceux qui font quelque chose, c'est une opposition de principe, parce que c'est une autre façon de réfléchir, ils ont toujours été là, ils ont toujours fait comme ça, donc il n'y a pas de raison que ça change. C'est pas plus structuré que ça. C'est plus du viscéral, c'est bien plus embêtant d'ailleurs justement parce qu'à faire évoluer c'est plus compliqué. Ça nous a été dit, en conseil municipal 'toi t'es pas d'ici, t'as pas à gérer les affaires de la commune' hein. Ils te le disent clairement comme ça. Etre d'ici, pour eux, ça veut dire faut être né dans la ferme et puis voilà quoi, depuis des générations. Donc eux, ils ont le droit de s'occuper de tout, les autres non. Et c'est net. Mais ça par la force des choses, ça va s'arrêter ça, hein, voilà. Les anciens disparaissent et puis ils y en a qui arrivent de l'extérieur, donc c'est inéluctable. (Maire, bassin de vie de Nexon)

Dans d'autres campagnes, inscrites dans un processus de périurbanisation, la récente et brusque augmentation de la population a entraîné la dissolution de la communauté préexistante dans une masse démographique bien plus importante et aux habitudes de vie marquées par une forte inclinaison vers les centres urbains. Dans ce cas, la difficulté mise en avant par les maires est celle de la constitution de sociabilités locales.

Non mais l'essentiel je dois dire c'est l'école. Tout commence par l'école, déjà qu'on est un peu une cité dortoir, mais si l'enfant va à l'école ça participe déjà un peu à la vie de la commune, et puis après peut-être on va dans une association, et puis on se retrouve à la municipalité. (Maire, bassin de vie de Nexon)

Afin de favoriser la création de liens entre habitants, et par là même la recréation d'une appartenance locale, un travail d'animation est nécessaire mais repose sur des volontés locales. La capacité à fédérer les individus moteurs de ce renouveau collectif est une des clés identifiées par certains élus.

Mais on est pas une commune dortoir par contre, j'y tiens, c'est important. J'aime bien que les gens qui sont sur la commune participent, c'est-à-dire qu'on est pas que là, que pour dormir, et tous les week-ends on est partis. Donc il y a une vie associative assez importante sur la commune. C'est dur de créer de l'alchimie mais on essaie de la faire quoi je veux dire, ça c'est du travail de tous les jours, c'est une bonne ambiance, une envie de faire des choses de créer, d'avoir. C'est pour ça que, il y avait sept associations, on en a 12 aujourd'hui, c'est-à-dire que chacun y trouve son truc, c'est le club de pétanque, c'est le comité des fêtes, c'est la sauvegarde de ça, voilà il faut que chacun ait un endroit où il peut s'investir. L'association des parents d'élèves, on a créé aussi une association des parents d'élèves qu'il n'y avait pas avant pour qu'ils soient représentés, pour qu'ils créent de l'animation, et puis il faut y être, faut toujours qu'il y ait un élu, ou le maire ou un adjoint je veux dire, chaque AG, quels sont leurs besoins,

qu'on soit de vrais relais, qu'on soit pas, qu'on puisse leur permettre de travailler aussi ensemble, à des moments, qu'ils se rencontrent et qu'ils aient des projets communs, quoi, ce qu'on arrive à faire, on fait des manifestations à deux ou trois associations plutôt que chacun la pose côte à côte, je veux dire. (Maire, bassin de vie de Nexon)

Ainsi, la mutation plus ou moins engagée de sociétés rurales, fondées sur le rapport à la terre, à des sociétés composites, cherchant à redéfinir leur territoire, révèle des dynamiques sociétales marquées par la confrontation entre des représentations et des pratiques de l'espace différentes. Cependant, dans les territoires les plus radicalement et rapidement transformés, le risque d'une dégradation des conditions de vie, par la perte d'interactions sociales de proximité, pourtant souvent associées au stéréotype de la vie à la campagne, est pointée du doigt par des élus soucieux de recréer du lien.

e. Des enjeux spécifiques à la présence de population âgée

L'arrivée de nouveaux résidents, si elle est synonyme de stabilisation ou de regain démographique pour les campagnes limousines, ne peut cependant masquer, dans les campagnes les plus éloignées des centres urbains, le vieillissement latent des populations en place. Pire, les territoires où la moyenne d'âge est la plus élevée semblent être proportionnellement les plus attractifs pour les retraités en quête de campagne (INSEE, 2009). Dans ce contexte de perte d'autonomie d'une part grandissante de la population, la mise en place de politiques publiques, dédiées au maintien à domicile des personnes âgées, est une thématique très présente dans le discours des élus.

Là finalement on est sur une population qui est plus âgée et on a davantage de services à rendre à cette population parce qu'elle ne peut plus par elle-même répondre à tout quoi. (Maire, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

Il s'agit dans un premier temps de faire le constat de ces nouveaux besoins. Les campagnes, espaces de faible densité, sont marquées par une offre en transports, sinon absente du moins peu développée, qui ne peut donc répondre aux attentes de personnes isolées en termes de déplacements. Pour répondre à ces besoins, les solidarités de voisinage ou villageoises sont évoquées comme un des modes de fonctionnement actuels, mais ce système est par essence limité aux personnes intégrées dans un réseau social villageois et repose avant tout sur des ententes de personne à personne, sans cadre structurant assurant un minimum de services pour tous.

Une chose qui est intéressante quand même, c'est que souvent dans le voisinage, quand il y a des personnes âgées il y a quand même un bon entourage, je pense et c'est ressenti, du voisinage proche. Pour les courses, pour emmener une personne chez le médecin qui n'a pas de moyen de locomotion, il y a ce service de voisinage qui est là, qui est quand même intéressant. (Maire, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

Le maintien à domicile, perçu comme un service, se révèle couteux tant pour les personnes concernées que pour la collectivité, notamment au regard des profils socio-économiques de nombre de bénéficiaires selon les élus. Cependant le maintien à domicile de cette population est également un facteur non négligeable d'activités économiques sur le territoire, à travers les services à la personne, les commerces et les besoins en matière d'entretien des parcs et jardins.

Disons qu'il y a tout un réseau de portage de repas à domicile, d'aide à la personne, de ménage et de travaux, des choses comme ça. Mais sinon bon c'est vrai que c'est assez contraignant parce que c'est une population de personnes âgées qui n'a pas de gros moyens, la plupart sont des retraités agricoles qui ont 600 euros de retraite par mois. Beaucoup sont exonérés au niveau des, au niveau des impôts, enfin voilà c'est une population qui finalement, pour nous, pose plus de problèmes qu'elle ne rapporte au niveau de la commune. Parce qu'en fait c'est des gens qui n'ont pas de moyens. Beaucoup sont propriétaires, n'ont pas les moyens de faire de travaux chez eux, enfin voilà, c'est un peu un cercle, c'est le gros problème (Maire, bassin de vie de Nexon)

J'aurais tendance à dire que nous l'avenir ce sont les personnes âgées, parce que avec le maintien à domicile c'est vrai que sincèrement ça fait, c'est ce qui fait aussi que notre médecin, ben on a un médecin sur la commune, qu'on a aussi un pharmacien, que les infirmières, les kinés qui sont sur le territoire. Oui je pense que c'est le maintien à domicile qui fait que, sinon après ce sont les résidences secondaires qui font vivre aussi quand même. Mais surtout le maintien à domicile. (Maire, bassin de vie d'Argentat)

f. Des formes de précarité

Au-delà du vieillissement d'une partie de la population et du coût engendré par la prise en charge de cette thématique spécifique, les difficultés économiques récurrentes d'une part de la population sont également abordées par les maires. Le cas des retraités natifs, essentiellement issus du milieu agricole et disposant de faibles revenus, est ainsi régulièrement mis en avant pour évoquer l'existence d'une certaine précarité.

Il y a quand même des familles qui sont obligées de vendre les biens pour arriver à s'occuper des personnes âgées, parce que justement il y a pas de moyens financiers, et dès qu'on ne peut plus, déjà un service à domicile coûte cher, mais dès qu'on ne peut plus maintenir un service à domicile et qu'il faut aller en maison de retraite, là on a actuellement des familles qui vendent les maisons de famille pour pouvoir subvenir aux besoins de leur parents, et ça c'est un phénomène qui n'existait pas avant. (Maire, bassin de vie de Nexon)

Mais plus encore, la paupérisation, qui touche certains ménages d'actifs, permet d'appréhender les difficultés inhérentes à l'installation en campagne. Du fait du renchérissement des coûts des carburants et de l'éloignement des bassins d'emploi, une population économiquement fragile se retrouve ainsi captive des campagnes (Rougé, 2005 ; Cailly, 2008). Cette situation conduit progressivement à la marginalisation des ménages ne disposant pas d'une assise locale, en termes de sociabilités (familles, amis, réseaux de solidarité), leur permettant de faire face aux contraintes nouvelles.

Parce qu'il y a le souci financier dans nos campagnes et ça c'est un vrai souci, parce que ce sont vraiment des petites retraites. Et puis on a de plus en plus de familles qui se retrouvent sans emploi, donc, et là ce sont des personnes qui déménagent souvent,

qui changent de commune, qui essayent de trouver, qui bougent et, mais bon, il y a pas de niveau de salaire élevé, enfin on voit bien qu'il y a pas, qu'on est pas du tout dans un milieu où il y a de l'argent quoi, c'est un vrai problème. (Maire, bassin de vie de Nexon)

Face à ce qui est envisagé comme des manifestations locales du contexte international de crise économique, les maires mettent en avant le rôle amortisseur de l'intégration et de la cohésion. Pour étayer ce constat, leurs discours révèlent l'existence d'une population dont la mobilité, fréquente mais réduite à l'échelle de quelques communes voisines au grès des opportunités de logements, traduit leur marginalisation tant sociale qu'économique.

Les thématiques communes à l'ensemble des élus permettent de dresser un tableau de quelques enjeux qui concernent les campagnes limousines. Cependant, au-delà de ces constats partagés, les maires, à travers leurs discours, proposent différentes logiques d'actions. Si trois d'entre elles, les trois premières, font écho à des contextes spécifiques, la dernière semble plutôt relever d'une vision « dogmatique » du développement communal.

1.2. Logique fonctionnelle

Le premier discours spécifique (classe 1) est concentré autour des services au sens large, comme le montre le lexique caractéristique de cette classe (fig 42, fig 43). L'enjeu pour les élus est de répondre aux besoins de la population déjà en place et de permettre l'implantation de nouveaux arrivants. Il s'agit à la fois des services publics (*crèche, école, poste*) ou liés à l'enfance (*assistante maternelle*), de santé (*médecin*), de transports (*train, covoiturage*) ainsi que les commerces (*épicerie*). Dans ce discours l'échelle d'action est mise en avant. Le plus souvent le territoire est identifié au regard des compétences exercées (*communauté de communes, Département*).

Ce discours est plus fréquent, sinon caractéristique, des maires des communes en voie de périurbanisation. Il se retrouve également auprès d'élus assumant des responsabilités intercommunales. En tout état de cause, il est développé sur des territoires dont le développement s'organise autour de la fonction résidentielle. Il place l'offre de services, essentiellement à destination des familles d'actifs avec enfants, à la fois comme une obligation au regard des besoins émanant des populations déjà en place et d'un vecteur supplémentaire d'attractivité pour le territoire. Ce discours est par conséquent logiquement relié aux territoires ayant connu les plus fortes évolutions démographiques, avec l'installation de nombreuses familles de jeunes actifs, ainsi qu'à l'échelle d'action intercommunale qui est souvent celle d'exercice d'un certain nombre de compétences ici convoquées (petite enfance et enfance, développement économique).

On vient depuis l'année dernière de mettre en place un accueil de loisirs, pour adolescents, parce que l'adolescence en milieu rural c'est extrêmement difficile à vivre dans la mesure où on est scolarisé en fonction de l'âge soit au collège soit au lycée, et puis quand on revient donc au hameau, il y a tout un isolement qui est important. Alors évidemment on ne répond pas à toutes les situations, mais il y a une amorce de ce côté là. Par ailleurs, on a essayé d'analyser un petit peu les demandes des

habitants, et il y avait, c'était 2 ans après la création de la communauté de communes, et sont apparues un certain nombre de demandes qui étaient en quelque sorte plutôt l'apanage de personnes, de familles qui avaient vécu en milieu urbain, avec un certain nombre de services que nous n'avions pas. Et donc tout ça a fait que, à la fois social, éducatif et puis il y avait aussi la demande par rapport aux nouvelles technologies qui est apparue. (Maire, bassin de Dun-le-Palestel)

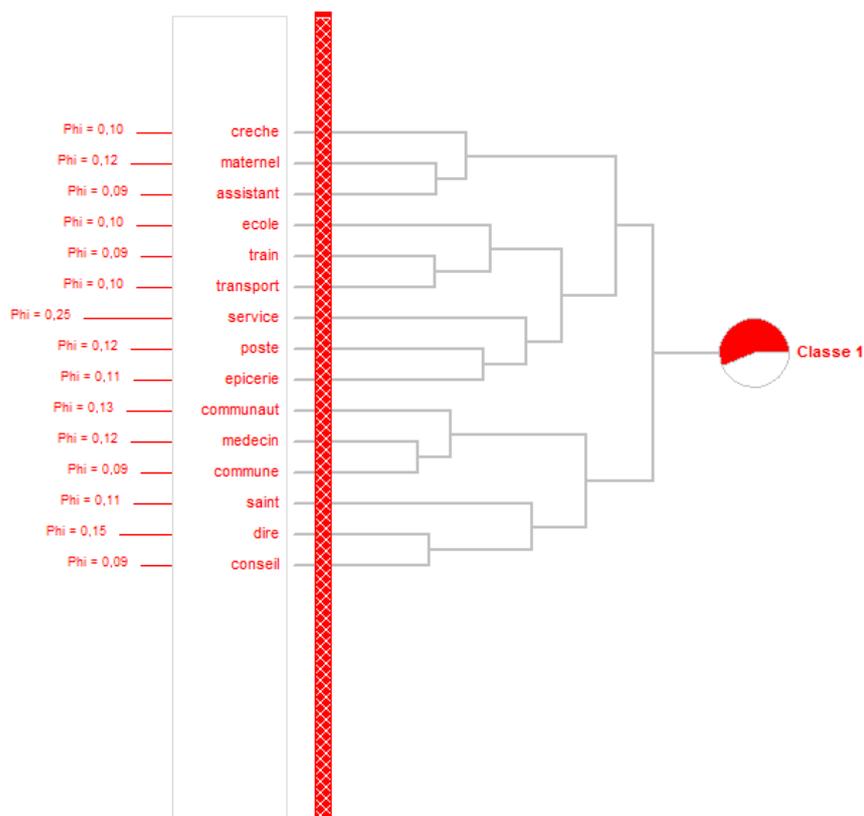


Figure 42 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 1, logique fonctionnelle

Ben disons, déjà avant de venir ils ont fait le choix du kilométrage, ensuite ils cherchent des terrains, alors au départ, ça a peu changé, mais les premières années c'était la grandeur, maintenant c'est plus ça, parce qu'ils se sont peut être aperçus que c'était fatiguant de tondre. Mais disons des terrains s'il y a assainissement, pas d'assainissement, et ensuite on parle plus de la maison, on parle plus du terrain, on parle des offres. Alors on parle de l'école, ça c'est primordial, on parle des garderies, alors qu'elles soient collectives ou autre. On regarde aussi les garderies dites périscolaires, la cantine, le transport scolaire. Les transports scolaires peut être pas trop mais surtout la cantine et les garderies périscolaires et ensuite, est-ce qu'il y a des possibilités de loisirs, est-ce qu'il y a pour les vacances des, oh c'est toujours beaucoup ciblé sur l'enfance. Quelles sont les possibilités. Donc quand on leur dit qu'il y a une crèche sur Saint-Maurice, qu'il y a un centre social avec diverses activités à Nexon et qu'il y a un centre sans hébergement, c'est à dire pour les vacances, à Janailhac, ça, comment dire, ça conforte leur intention de s'installer. C'est ce qu'ils demandent oui,

et c'est vrai qu'ils ne viennent pas ici avec la volonté de trouver un emploi ou de changer d'emploi, c'est des rurbains moi j'appelle ça. (Maire, bassin de vie de Nexon)

Réseau de la forme 'dire' dans la classe 1

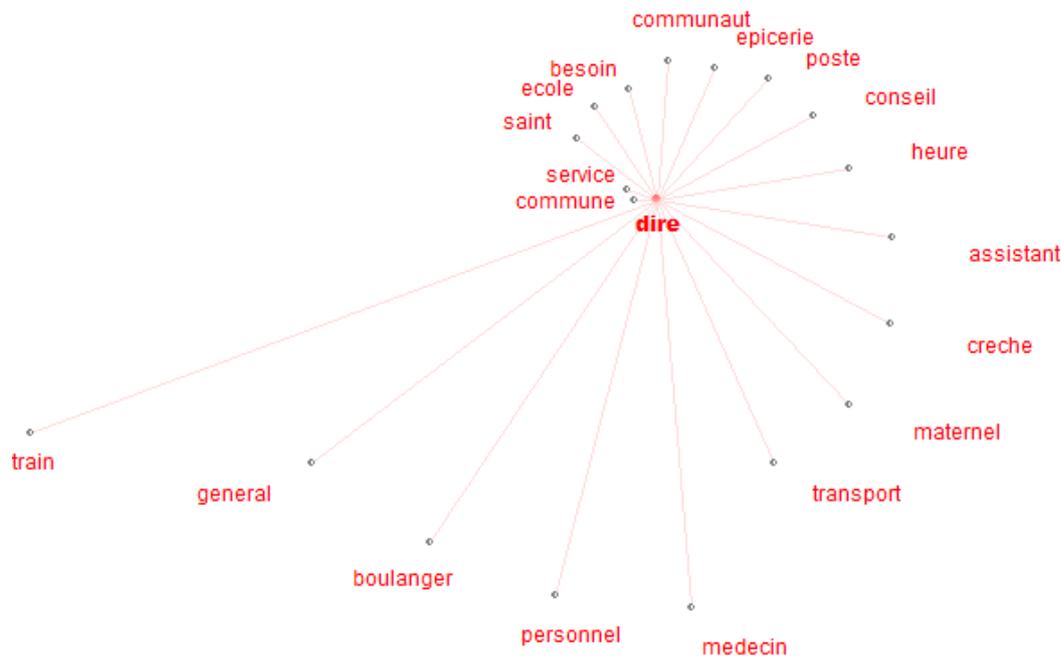


Figure 43 : réseau de mots et cooccurrences pour le verbe dire (classe 1)

Le recours à des verbes tels que permettre, créer, souligne cette nécessité d'apporter des services en fonction des attentes exprimées ou ressenties. La capacité d'action des élus, à diverses échelles, est à ce titre mise en avant ici.

1.3. Logique de développement touristique

Le discours tourne ici autour du tourisme (classe 2, fig 44). Le vocabulaire employé pour décrire l'activité est en effet fortement emprunt de cette thématique : *touriste, tourisme, camping, hôtel, chambre, gîte, sentier, randonnée, visiteur*. Le site est également mis en avant (*vallée, lac, nature, rivière, magnifique*) mais reste centré sur quelques exemples emblématiques au regret de certains élus pointant un manque de reconnaissance et de valorisation d'un potentiel d'ensemble reposant sur son cadre paysager et son patrimoine architectural (photo 1).

Ils ont pas forcément conscience du potentiel du pays, voilà. Ils vont aller chercher éventuellement des idées ailleurs ou loin, alors qu'ici on a de quoi développer des choses, parce qu'ils n'ont pas l'impression que dans un territoire comme celui-là on puisse attirer des gens. Ils vous disent, ah ben oui mais qui voulez-vous qui vienne [...]. On a des atouts, mais les gens n'en ont pas forcément conscience. Et je pense que c'est ça le plus difficile. C'est leur faire prendre conscience qu'avec ce qu'ils ont autour d'eux, ils pourraient faire des choses. Et ça ils ne le voient pas, et je pense que s'il y avait une action de la Région qui devrait être faite c'est justement de faire prendre conscience au territoire de la richesse qu'ils ont chez eux plutôt que d'essayer d'aller la chercher ailleurs. Parce que la richesse elle est là, on a les forêts, on a les rivières, on a plein de choses. La richesse elle est là il y a pas besoin d'aller la chercher ailleurs. Et il faut la développer là. On a les bâtiments qui sont magnifiques, les gens quand ils viennent ils le disent, [...]. On a des choses pour attirer les gens mais on n'a pas, les gens n'ont pas l'esprit, voilà. (Maire, bassin de vie d'Argentat)

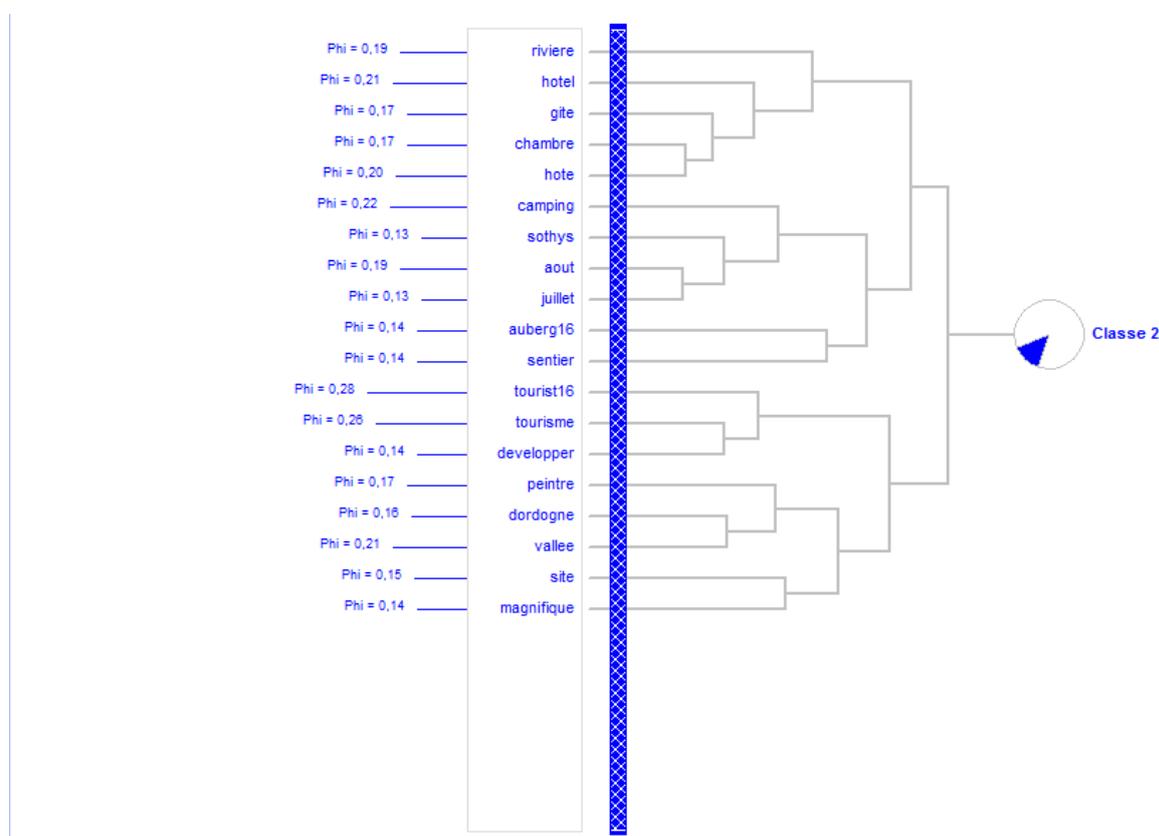


Figure 44 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 2, logique de développement touristique

La saisonnalité du tourisme présent, tourné vers les aménités naturelles, est également soulignée. Concentrée sur deux mois d'été et quelques week-ends prolongés au printemps, la période touristique entraîne des retombées certaines pour les territoires mais encore trop limitées pour espérer en tirer des bénéfices économiques suffisants pour permettre l'installation de commerces et services pérennes tout au long de l'année.

Effectivement, l'été il y a une activité beaucoup plus dense que l'hiver sans aucun doute, c'est pas le Mont-Saint-Michel, c'est pas la cité de Carcassonne, mais il y a un regain d'activités. (Maire, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

Vous allez me dire et alors, vous êtes vraiment, vous me parlez pas de l'essentiel, et le tourisme ? Le tourisme c'est une activité d'appoint pour moi. Vous avez un commerçant, même dans une zone touristique comme Argentat, c'est très touristique, c'est joli avec la Dordogne, le tourisme selon moi permet à certains, à un commerçant, à certains, de perdurer, c'est-à-dire que s'il n'avait pas ça juillet août ils auraient des difficultés. Mais quant au tourisme créateur d'emplois, faut être prudent. Ça en crée bien quelques-uns [...] mais le tourisme est sans doute chez nous pas suffisamment exploité. On a de magnifiques ressources naturelles pour le tourisme, c'est-à-dire des paysages encore bien protégés, des vallées jolies à voir, à celui qui sait observer, on a aussi des villages magnifiques à découvrir hein, avec une architecture ancienne qu'on ne rencontre que sur le canton (Maire, bassin de vie d'Argentat).



Photographie 1 : patrimoine architectural du bassin de vie d'Argentat (Corrèze, clichés J. Dellier, 2012)

Il en résulte un besoin de développer l'activité (fig 45) à travers l'amélioration de l'offre d'hébergement (*chambre, gîte, hôtel, camping*) et d'activités (*randonnée, sentiers*), mais aussi la promotion des spécificités du territoire (*site, vallée, rivière, magnifique, peintre, Dordogne*). A ce titre, les élus font le constat d'une modification des habitudes et attentes des touristes. Les séjours touristiques sont ainsi plus courts. Par ailleurs, les formes traditionnelles d'hébergement, comme le camping, sont progressivement délaissées au profit des gîtes et locations meublées. Cette évolution des pratiques entraîne un besoin d'adaptation de l'offre territoriale aujourd'hui essentiellement constituée par des campings et quelques hôtels vieillissants (INSEE, 2011). Cependant, face à la relative faiblesse du secteur touristique, les investissements nécessaires à la modernisation du parc semblent difficiles à mettre en œuvre, tandis que le secteur des locations de gîtes et meublés, tout en progressant, ne parvient pas à constituer une offre suffisamment porteuse pour le territoire.

Réseau de la forme 'developper' dans la classe 2

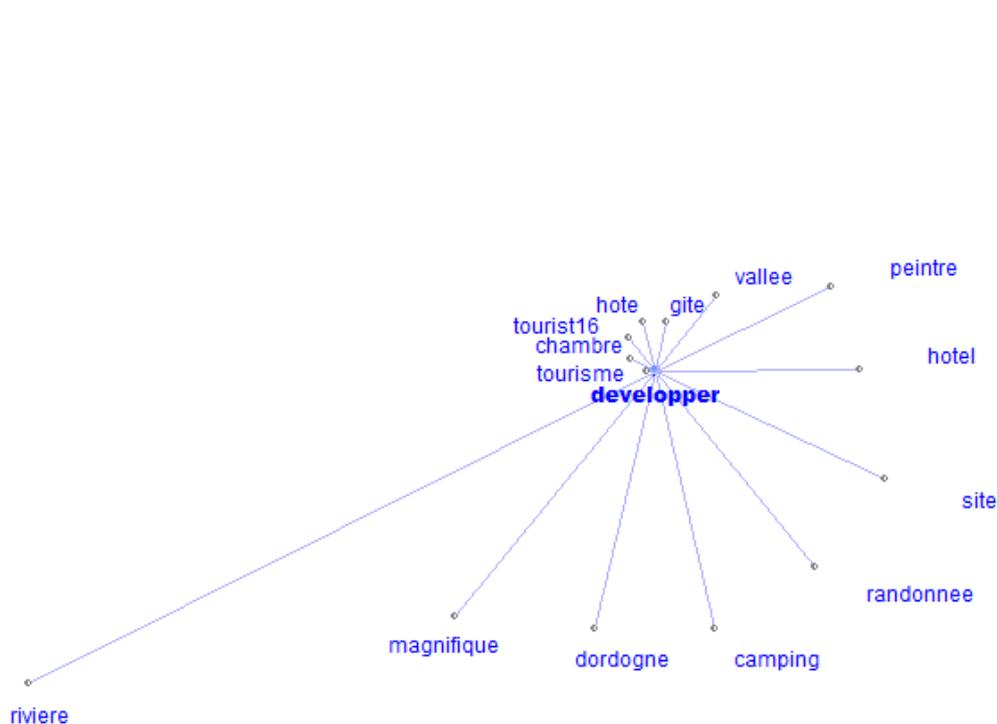


Figure 45 : réseau de mots et cooccurrences pour le verbe développer (classe 2)

Début Juillet et fin août, ils (les hôteliers) travaillent normalement, mais après ils travaillent beaucoup moins. Ils travaillent avec le troisième âge, un petit peu, dans les périodes à partir de Pâques. Alors ils travaillent à Pâques, ils travaillent à la Pentecôte, mais entre deux, qu'est ce qu'ils font ? Donc ces hôtels sont difficilement rentables à

partir du moment où on leur impose tous ces frais pour remise aux normes, et ben l'hôtel il ferme. La meilleure preuve, l'hôtel qui est un peu plus loin là dans le bourg, il est fermé. L'hôtel en bas, qui prenait beaucoup de monde et qui était très plaisant, avec les chambres qui donnent sur la Creuse, il est fermé. L'hôtel qui est en face a été fermé plus tôt parce qu'il n'était pas aux normes, lui il méritait d'être fermé. Il nous en reste plus qu'un, le quatrième qui est dans l'Indre, à côté de la rivière, lui il avait été agrandi et remodifié après la dernière guerre, donc il y avait la possibilité de le mettre aux normes. (Maire, bassin de vie de Dun-le-Palestel)



Photographie 2 : vues du bassin de vie d'Argentan (Corrèze, clichés J. Dellier, 2012)

Au regard des bassins de vie retenus pour l'étude, la présence d'un discours centré sur le développement touristique était attendue. La vallée de la Dordogne avec la ville d'Argentan et une partie de la Xaintrie d'un côté (photo 2) et la vallée de la Creuse avec le site de Crozant et la vallée des peintres de l'autre (photo 3) constituent deux des attractions touristiques du Limousin. Cependant, derrière ce discours commun se cachent quelques nuances. Pour le bassin de vie d'Argentan, le tourisme représente aujourd'hui une activité économique à part entière, même si elle reste concentrée sur quelques communes. Le discours porte alors tant sur la pérennisation de cette manne que sur la nécessaire adaptation de l'offre aux nouvelles demandes. Pour le bassin de vie de

Dun-le-Palestel, l'activité touristique concerne presque exclusivement les trois communes de Crozant, Fresselines et La Celle-Dunoise mais avec un constat partagé d'une offre vieillissante, voire désuète, et d'un potentiel largement inexploité.



Photographie 3 : le site de Crozant, entre ruines et rivière (Creuse, clichés J. Dellier, 2012)

Les réponses apportées par les élus, en termes de développement, sont de natures opposées. Sur le bassin de vie d'Argentat, le manque d'ambition, relatif à la valorisation du patrimoine, est déploré. Les efforts sont de fait plus tournés en direction de l'offre d'activités et d'hébergement. A l'inverse, sur le bassin de Dun-le-Palestel, d'importants travaux de cristallisation des ruines de Crozant et de mise en valeur de la vallée des peintres autour de l'école de Crozant sont effectués, sans que l'offre d'hébergement, peu attractive à l'heure actuelle, ne fasse l'objet d'une réflexion d'ensemble. C'est d'ailleurs dans ce manque de coordination, l'ensemble des initiatives ressortant plutôt comme ponctuelles et isolées, que semble se trouver l'une des failles du développement touristique de ces territoires. Malgré le constat partagé d'un potentiel existant, la question des moyens de valorisation ne peut, en l'absence de politique concertée, trouver de réponse satisfaisante.

1.4. Logique d'accueil

Le troisième discours identifié place l'accueil de résidents, temporaires (*résidence secondaire, vacances*), retraités et/ou extrarégionaux (*anglais, Angleterre, hollandais, parisien*) au centre des préoccupations des élus (fig 46). Les parcours migratoires sont également très présents dans le discours : *acheter, venir, revenir, intégrer, repartir, partir, plaire, installer* (fig 47). Les maires du bassin de vie de Dun-le-Palestel sont plus particulièrement porteurs de cette logique d'accueil, qu'ils considèrent indispensable au renouvellement démographique de leur commune au regard du vieillissement de la population en place. Derrière cette logique d'accueil, il est possible de relever des enjeux différents selon qu'il s'agit de résidents temporaires ou de résidents permanents.

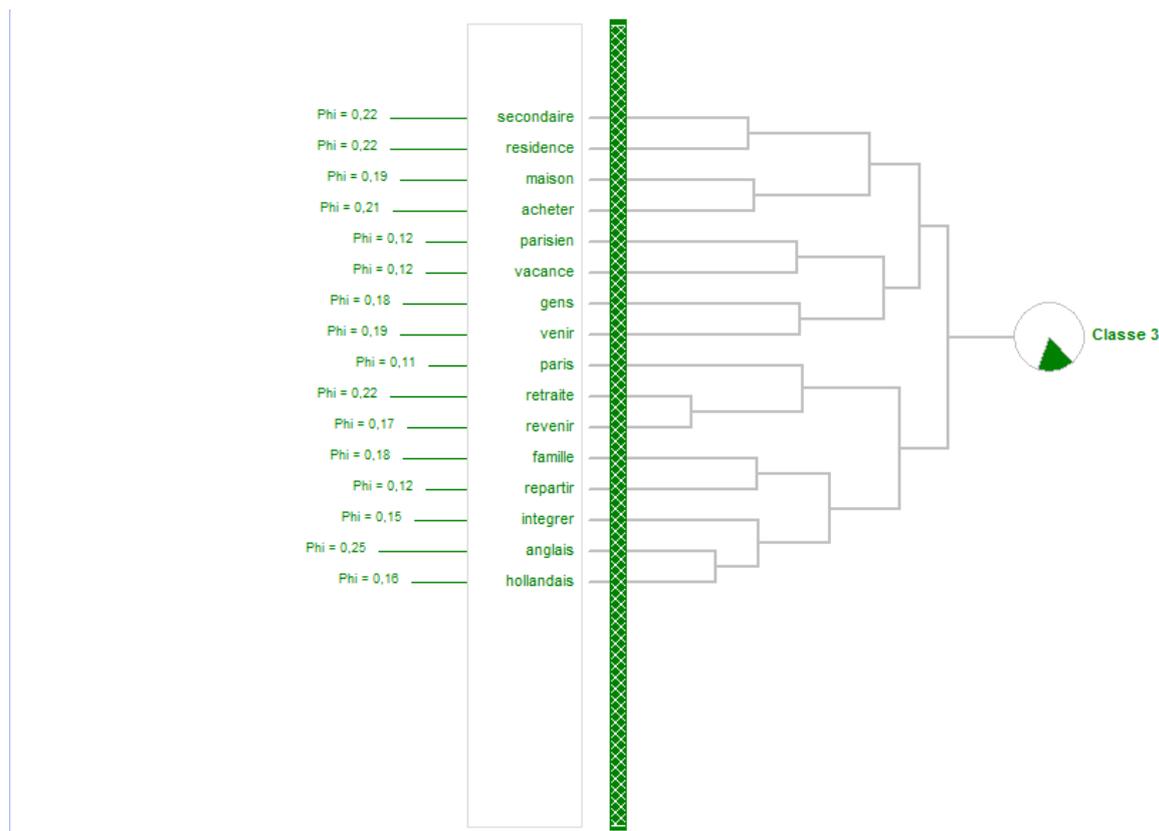


Figure 46 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 3, logique d'accueil

Dans le cas des résidents secondaires, la saisonnalité de leur présence peut faire penser à un phénomène unique.

On dit souvent on a les volets qui s'ouvrent au mois de juin quoi, jusqu'au 30 septembre. Pis après ça se ferme. (Maire, bassin de vie d'Argentat)

La présence de ces résidents temporaires est porteuse d'un regain d'activité sur les mois d'été, d'autant qu'ils sont reconnus pour consommer localement. Ils sont également perçus comme ayant un impact fort sur le bâti, pour partie positivement car ils participent à la valorisation du bâti via la rénovation de leur patrimoine et entretiennent les terrains attenants, mais aussi négativement du fait de l'immobilisation de biens, qui tend à réduire l'offre de logements disponibles à la vente et par l'existence d'un marché spécifique qui participe à l'augmentation des prix. A ce titre, les résidents

secondaires sont distingués par les maires selon qu'ils soient issus de familles originaires du territoire, et disposant par conséquent d'un patrimoine, ou qu'ils soient extérieurs à celui-ci. Les premiers font plus souvent l'objet de critiques en cas d'absence ou de rareté des visites quand les seconds sont accusés d'avoir grandement facilité une spéculation immobilière sur le bâti traditionnel.

Réseau de la forme 'venir' dans la classe 3

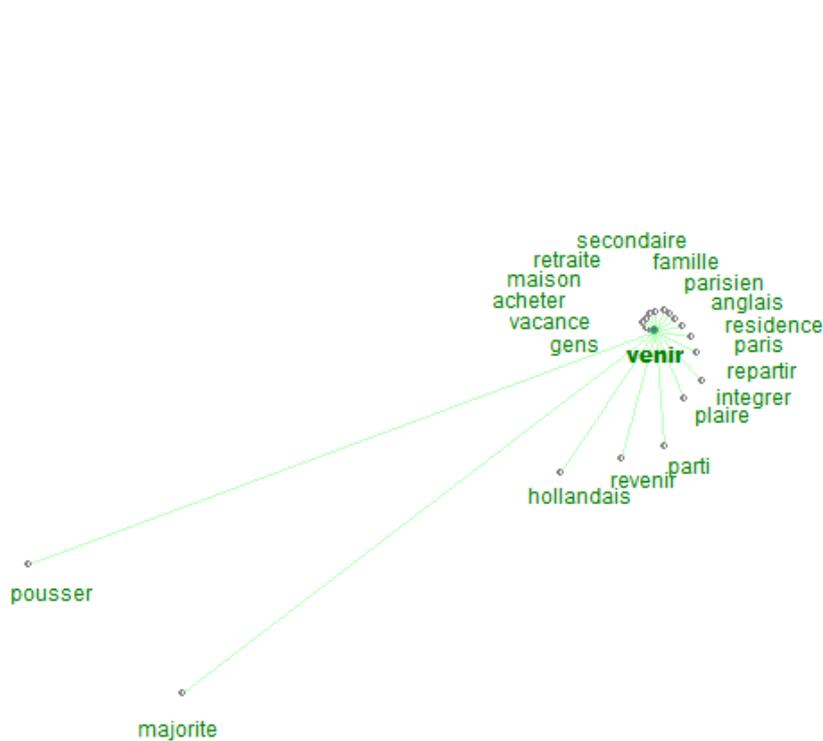


Figure 47 : réseau de mots et cooccurrences pour le verbe venir (classe 3)

Ils (les résidents secondaires) sont pas là toute l'année mais au moins ils viennent au moins une fois de temps en temps. C'est entretenu, c'est retapé. Il y en a beaucoup nous quand même sur la commune. Surtout dans le bourg, dans les villages moins peut-être. Mais dans le bourg il y en a beaucoup (Maire, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

C'est pas forcément des résidences secondaires, c'est des gens d'ici qui sont, il y en a pas mal d'ailleurs qui sont partis bosser à Paris par exemple, mais qui ont toujours gardé la maison. Parce que c'est la maison de famille, mais on n'appelle pas vraiment ça des résidences secondaires c'est des gens d'ici quoi. A la retraite, ils reviennent habiter ici. (Maire, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

La planche photographique 4 montre deux illustrations de cette problématique du résidentiel secondaire qui recouvrent deux dynamiques territoriales distinctes. La première repose sur un réinvestissement périodique du patrimoine familial. Ainsi, sur le cliché de gauche, des résidences familiales fermées, qui ne vivent qu'une partie de l'année, offrent à voir des hameaux fantômes l'hiver. La seconde engendre la confiscation du bâti traditionnel, comme présenté sur le cliché de droite, par une clientèle allogène, du fait de prix pratiqués difficilement accessibles aux ménages d'actifs locaux. A cet égard, les résidents étrangers sont particulièrement ciblés, à tort ou à raison, comme vecteurs de cette hausse du foncier déconnectée des réalités locales.



Photographie 4 : derrière les volets clos, des dynamiques différenciées, bassins de vie de Dun-le-Palestel (cliché de gauche) et d'Argentat (cliché de droite) (clichés J. Dellier, 2012)

L'installation de nouveaux arrivants, de manière permanente, est une autre facette de cette logique d'accueil. Dans ce contexte plutôt orienté vers la villégiature, il s'agit en grande partie de retraités venant renforcer la composante âgée du territoire. Le renouvellement générationnel n'est donc que très imparfaitement assuré et la problématique, posée plus haut, du développement de politiques publiques adaptées aux besoins émergents de cette population, se pose avec acuité. Les maires signalent toutefois les stratégies résidentielles adoptées par un certain nombre de nouveaux résidents à cet égard. En effet, la fin d'activité professionnelle offre, pour beaucoup de résidents temporaires, une opportunité d'installation permanente dans leur résidence secondaire. Dans le même temps, ceux-ci conservent généralement un pied-à-terre dans un environnement plus urbain afin de pouvoir, en cas de perte d'autonomie, regagner un espace jugé plus en adéquation avec les situations de dépendance. Les élus signalent d'ailleurs la difficulté pour les nouveaux arrivants, qu'ils aient ou non une expérience préalable du territoire, de s'habituer au rythme de vie en basse saison, comparé au relatif dynamisme des périodes estivales.

Il y a bien sûr une bonne part de retraités qui sont issus, qui ont vécu sur le territoire de la commune, mais on assiste à un phénomène aussi de gens qui viennent, quelquefois qui sont nés sur la commune mais qui ont fait une carrière professionnelle ailleurs, et qui reviennent quand ils sont à la retraite. Et on a aussi, bon dans une plus faible part, des gens qui étaient pas du tout domiciliés sur la commune mais qui sont venus, c'est là qu'ils viennent passer leur retraite. [...] Ils (ces nouveaux arrivants) venaient déjà en vacances, la région leur plaisait, donc ils ont coupé de leur milieu professionnel pour

venir passer leur retraite chez nous. Mais il y a eu des échecs aussi, il y a eu des gens qui venaient en vacances l'été, donc qui trouvaient que c'était pas mal et qui avaient imaginé y passer leur retraite et quand on a été dans un milieu actif, très vivant, et se retrouver à la campagne, ben c'est bien les deux mois d'été mais l'hiver c'est un peu différent, il faut vraiment savoir à quoi, comment ça va fonctionner ensuite quoi. Entre deux mois d'été ou douze mois de l'année c'est pas tout à fait pareil. (Maire, bassin de vie d'Argentat)



Photographie 5 : vues du bassin de vie de Dun-le-Palestel (Creuse, clichés J. Dellier, 2012)

Enfin dans cette logique d'accueil, le discours des maires sur les services prend une tonalité bien particulière. S'il ne diffère pas du discours d'ensemble pour les services aux personnes, notamment à destination des plus âgés, les besoins exprimés par les nouveaux arrivants en termes de commerces ou de dessertes ne sont pas jugés comme légitimes. Les élus pointent de fait l'écart entre la projection d'exigences liées à des habitudes de vie antérieures, souvent dans des contextes urbains denses, et les contraintes de campagnes peu denses (photo 5).

Ben il y a les deux. C'est un atout, ça nous fait du monde, ça fait travailler pendant la belle saison. C'est un problème par ailleurs parce que ces gens sont très exigeants et ils

ont l'habitude, c'est toujours le même problème, ils ont l'habitude des services qui sont rendus dans les grandes villes et qu'ils n'ont pas dans les campagnes. Il faut choisir, c'est là le choix. (Maire, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

1.5. Logique foncière

Le quatrième et dernier discours tourne autour de la maîtrise du foncier (classe 4, fig 48), à travers un vocabulaire dédié : *terrain, lotissement, propriétaire, prix, hectare, parcelle, terre, augmentation, permis, euros, lot* ; sinon réglementaire : *PLU, POS, carte communale*. Les actions en matière d'urbanisme sont mises en avant : *vendre, construire, louer, demander, raisonner, racheter, exploiter, limiter* (fig 49).

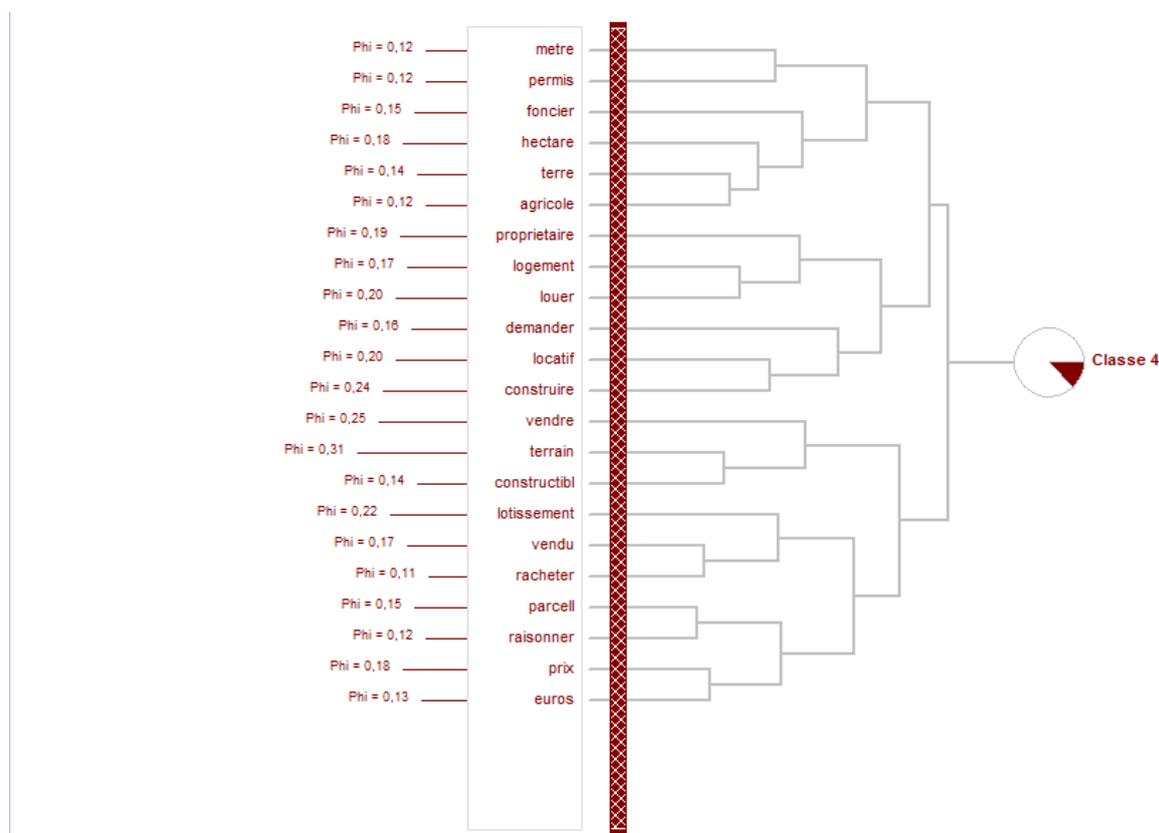


Figure 48 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 4, logique foncière

Le discours porte pour l'essentiel sur la création de logements, qu'il s'agisse de répondre à des demandes ou de porter une politique volontaire d'urbanisation. De manière intéressante, ce discours est le moins territorialisé des quatre. Il ne correspond pas à des éléments contextuels communs mais bien uniquement à des constructions intellectuelles communes de la part d'élus de territoires différents. En cela, ce discours relève plus du « syndrome du lotissement », qui place la thématique foncière au cœur du discours, que de la prise en compte des spécificités territoriales. A ce titre, les récriminations de certains élus sur les réglementations et documents d'urbanisme sont sévères.

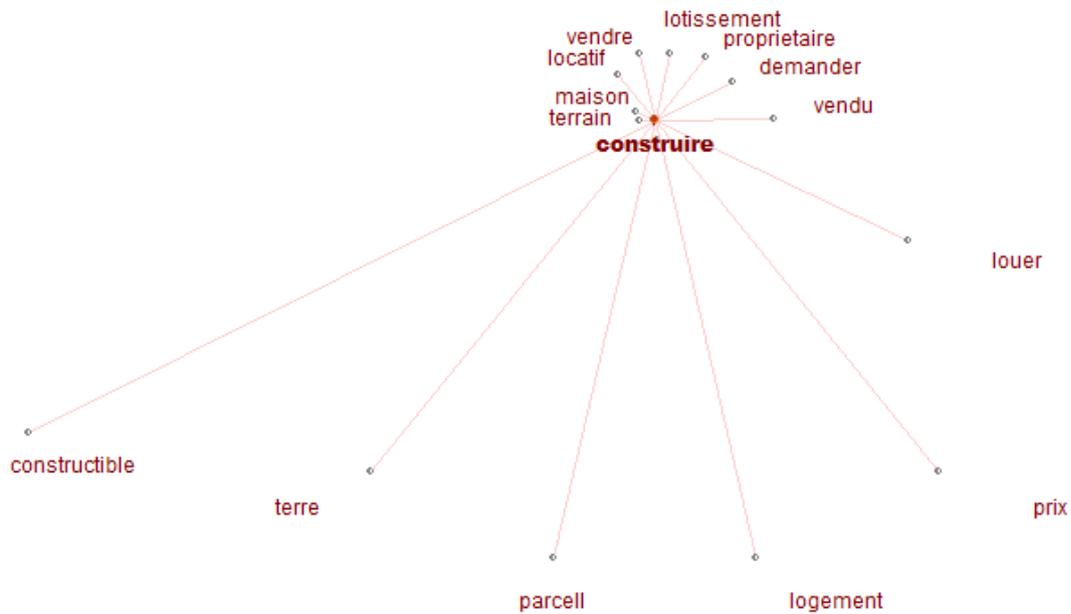


Figure 49 : réseau de mots et cooccurrences pour le verbe construire (classe 4)

Nous on peut pas répondre parce que le PLU nous verrouille un peu tout, c'est pas facile, ça c'est pour le point de vue habitations [...]. Le PLU est trop contraignant, faut se battre à chaque fois qu'on a un projet. Ça va être le plus gros handicap le règlement de PLU là, pour nous oui, peut-être faudrait-il en sortir. On a la même réglementation que sur la Côte d'Azur, faut faire attention, on a justement le lotissement, où on parlait de faire le lotissement tout de suite là, on a une petite rigole, j'appelle ça une rigole moi, un petit filet d'eau, oh la la on peut rien faire parce que, oh la la, il faut que le PNR vienne analyser la faune, on peut pas s'en sortir. Alors tous les quatre matins on a des réunions, faudrait peut-être engager une réflexion et puis casser la baraque, sortir, ça peut se faire. Mais on vient de finir la modification alors j'ai pas envie de replonger, mais ça va être un boulet pendant des décennies alors c'est pas positif non plus. Donc il faut bien se renseigner, quelles sont les difficultés pour en sortir aussi. Donc ça serait une volonté de revenir à une ancienne formule. Le PLU est contraignant, hors PLU c'est plus libre. Ça bloque le terrain les PLU. Il est contraignant et surtout nous dans la campagne on sait très bien les endroits constructibles, on sait, il faut mettre des garde-

fous c'est vrai mais alors que là une touffe d'arbres et on peut pas, parce qu'il y a un petit bosquet, c'est complètement idiot. (Maire, bassin de vie de Nexon)

Plus encore, les discours révèlent parfois des conceptions à contre-courant des orientations en matière d'urbanisme préconisées dans le cadre du développement durable. C'est alors, d'une part, la compétence même des élus à prendre en compte le contexte global et, d'autre part, les implications locales de telles politiques, qui posent question.

En plus c'est vrai que il y a non seulement le PPRI mais je vois au niveau de l'urbanisme, les nouvelles règles d'urbanisme qu'ils établissent sans arrêt, qui changent, font qu'ils vont limiter de plus en plus les constructions. Bon les gens qui viennent ici, ils viennent pour être tranquilles en général, si c'est pour, non parce que la campagne c'est joli mais il y a quand même des inconvénients, donc si ils viennent ici c'est parce qu'ils recherchent une certaine qualité de vie, une certaine tranquillité. Avec les nouvelles règles d'urbanisme ils entassent les gens, donc ils vont pas venir en campagne pour se refoutre dans un lotissement, c'est pas le but recherché, et ce qui fait que petit à petit, c'est-à-dire pratiquement quelqu'un qui veut faire une maison, la règle c'est ça, plus de 70 mètres d'une autre maison il peut pas, on lui interdit de bâtir. Même quand tous les réseaux y sont. En plus bon, on pourrait dire, c'est pour faire des réseaux, ça coûte cher, mais quand tous les réseaux passent devant ce terrain, je veux dire ça coûte rien à la société, à personne, et on refuse, donc ça on a un peu du mal à accepter ça quoi. Faut regrouper, avec la fameuse loi SRU on a vraiment l'impression qu'ils veulent faire des lotissements en campagne. Mais les personnes qui viennent en campagne ils veulent pas se mettre, s'entasser les uns sur les autres sinon ils restent en ville. (Maire, bassin de vie d'Argentat)

Ce type de discours reste cependant isolé, et certains élus esquissent la volonté de travailler à des échelles plus importantes permettant d'assurer une meilleure cohérence de l'urbanisation.

Nous on a une carte communale, d'ailleurs qu'on a fait il y a pas tellement longtemps et il reste plus beaucoup de terrains. Après je pense que ce sera un PLU intercommunautaire qui se fera, ça serait la logique parce que ça répondrait quand même mieux, étant donné qu'on est une communauté de communes, faire quelque chose de plus cohérent. Enfin moi c'est mon avis. (Maire, bassin de vie de Nexon)

Les écarts de discours, sur des territoires aux caractéristiques pourtant très proches, révèlent, derrière les personnalités des élus, une grande différence dans la capacité à analyser les enjeux spécifiques à chaque territoire. Les panels de compétences, plus ou moins larges, sur lesquels ceux-ci peuvent s'appuyer pour étayer leur avis sont également déterminants. A ce titre, il semble judicieux, d'une part, de développer une connaissance fine des dynamiques à l'œuvre dans les campagnes limousines et, d'autre part, d'identifier et de valoriser certaines initiatives locales considérées comme porteuses pour le devenir de ces territoires.

2. Regards de porteurs de projets : quelle place pour la dimension économique dans le choix de vie

Parallèlement à l'enquête effectuée auprès des élus, une enquête similaire a été conduite auprès de porteurs de projet sur les trois mêmes bassins de vie. Cette deuxième enquête est cependant moins ambitieuse, d'une part car le nombre d'entretiens réalisés, quatorze, est relativement faible et, d'autre part, car les profils des porteurs de projet retenus ne sont sans doute pas assez diversifiés pour offrir un panel réellement représentatif. A ce titre, il peut-être reproché une forte proportion de porteurs de projet à vocation touristique (8 sur 14), en grande partie due aux terrains d'étude retenus. Néanmoins, l'échantillon apporte un éclairage intéressant sur les motivations des porteurs de projet.

Les discours recueillis auprès des quatorze personnes interviewées ont été déconstruits et analysés à l'aide du logiciel Alceste. Sur les quatre catégories de discours identifiées, deux ne relevaient principalement que du discours d'un seul acteur. Aussi, le choix a été fait de ne pas les prendre en compte, leur contenu étant jugé comme trop spécifique. Ces deux discours apparaissent d'ailleurs comme des sous entités des deux discours dominants. Les deux catégories restantes permettent de distinguer, d'une part, un discours centré sur le développement d'un projet économique dépendant d'un contexte saisonnier et, d'autre part, un discours plaçant au centre du projet le choix de vie.

2.1. Projet économique dépendant d'un contexte saisonnier

Le premier discours identifié tourne autour de l'activité essentiellement à caractère touristique (figure 50, classe 1). Le vocabulaire est ainsi empreint d'éléments se référant à l'activité exercée tant dans ses éléments constitutifs (*cabane, maison, client, site, chien, internet, chalet*) (figure 51) que dans ses modalités d'actions (*louer, laisser, arriver, percher, construire, voir, prendre*). Un autre aspect mis en avant par les porteurs de projet développant ce discours est la saisonnalité de l'activité (*année, juillet, août, mois, nuit, jour, week-end*).

Ce type de discours est relativement caractéristique de porteurs de projet corréziens, ce qui ne constitue pas une surprise au regard des critères de sélection observés pour retenir le bassin de vie d'Argentat comme territoire d'enquête. Cependant, derrière la concentration de l'offre touristique, il apparaît une tendance marquée à recourir plus que la moyenne à ce type de discours, centré sur l'activité, chez les porteurs de projet corréziens. En effet, les porteurs de projet en lien avec le tourisme dans les autres bassins de vie étudiés relèvent proportionnellement moins de cette catégorie de discours.

A travers ce discours, les porteurs de projet concernés identifient à la fois le potentiel existant sur le territoire et un certain nombre de difficultés. Ainsi, le potentiel repose à la fois sur des aménités naturelles, présentes mais fortement sous valorisées, et une offre, notamment touristique, relativement peu développée qui permet de développer un projet dans un contexte local relativement peu concurrentiel. Au contraire, les flux limités de résidents temporaires (touristes et résidents secondaires), ainsi que la concentration de la période d'afflux sont ciblés comme des freins au développement des projets économiques dépendant du contexte saisonnier.

Je pense que la Creuse aussi c'est un coin super, mais vraiment, je pense en fait que les coins les plus retirés, les moins desservis, les plus sauvages, les plus nature et moins

construits c'est là où il y a de l'avenir, mais il faut penser à des projets, il faut. J'en aurais encore, j'arrêtera celui là j'en aurais d'autre, mais sans parler de tourisme. Maintenant il y a trop de monde dans les villes, il y a beaucoup de gens à aider enfin voilà, on peut avoir des projets en pagaille, je pense en campagne, après c'est sûr qu'au jour de la réalisation il y a un travail énorme, voilà, c'est sûr par contre c'est compliqué quoi. Mais je pense qu'aujourd'hui c'est moins viable dans le sud, parce que il y a de la concurrence, parce que c'est une drôle de clientèle. (Porteur de projet, bassin de vie d'Argentat)

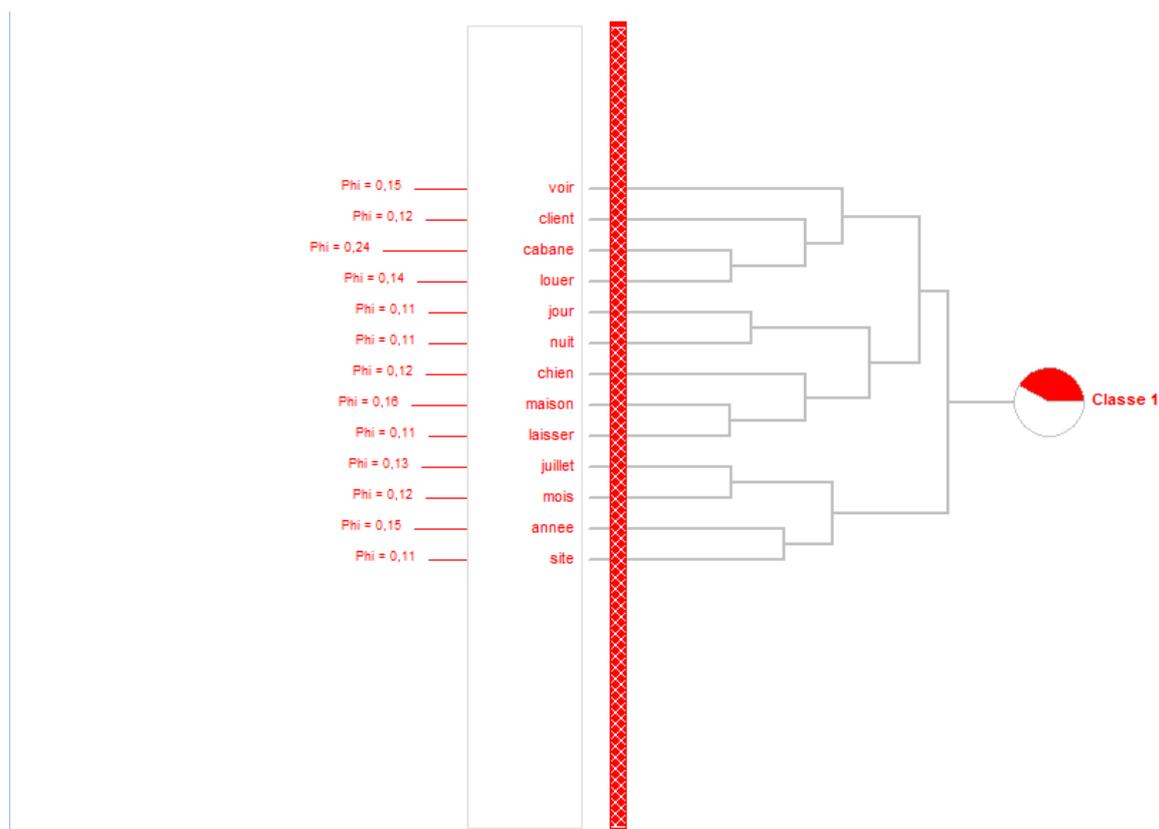


Figure 50 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 1, projet économique dépendant d'un contexte saisonnier

Les porteurs de projet revendiquent pour partie ce rapport à une forme de tourisme alternative au tourisme de masse. Il s'agit alors de s'appuyer sur les ressources locales (*la nature, le sauvage, le patrimoine*, photo 6) pour développer des projets de moindre ampleur adaptés aux flux touristiques existants et au potentiel de captation de visiteurs issus des régions limitrophes (résidents ou touristes). En filigrane, se dessine une volonté de proposer une offre touristique raisonnée qui permette de créer de l'activité économique sur le territoire sans pour autant dénaturer ses caractéristiques, notamment paysagères.

On est entre l'Auvergne et la vallée de la Dordogne, alors pour moi c'est très bien placé. Il y en a qui disent 'oui on est pas dans les régions touristiques' mais bon moi, la Dordogne c'est très joli, mais ce serait pas un site comme ça en Dordogne. Il faudrait du personnel, il faudrait des parkings, faudrait... c'est plus la même vie non plus, c'est

**plus la même chose, après faut savoir ce qu'on veut, on s'installe dans le midi sinon.
(Porteur de projet, bassin de vie d'Argentat)**

Réseau de la forme 'client' dans la classe 1

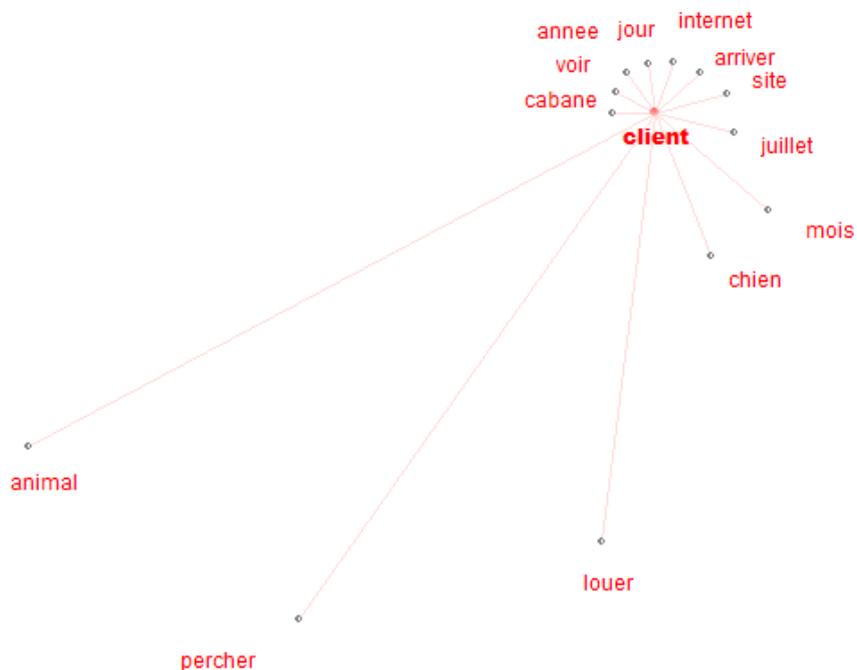


Figure 51 : réseau de mots et cooccurrences pour le mot client (classe 1)

La difficulté à atteindre un équilibre économique est cependant bien présente, notamment pour les porteurs de projet confrontés soit à un capital de départ limité, qu'il s'agisse de capital économique, relationnel ou culturel, soit à de lourdes charges structurelles du fait d'une pluriactivité, particulièrement dans le cas des exploitants agricoles. Toutefois, lorsque l'aspect économique est présenté comme problématique, les porteurs de projet semblent trouver une certaine forme de compensation en termes de qualité de vie, notamment dans le cas de porteurs de projet néo-Limousins.

Disons que l'arrivée en Limousin, nous on a adoré. On a adoré la mentalité des gens, et on a beaucoup d'amis. Beaucoup plus d'amis en 2 ans qu'en 5 ans passés en Belgique. Pour ça c'est pas du tout pareil, et pour ça on repartirait pas, déjà rien que ça c'est positif. Non la vie ici, c'est, l'installation, la vie ici, c'est que du positif. Après le magasin c'est un peu moins dans le positif dans le fait qu'on aimerait que ça

fonctionne un peu plus, mais bon sinon, on est bien ici. On repartirait pas dans le nord, ça c'est sûr. (Porteur de projet, bassin de vie d'Argentat)



Photographie 6 : patrimoine historique et valorisation touristique contemporaine dans le bassin d'Argentat (Corrèze, clichés J. Dellier, 2012)

Un certain nombre de porteurs de projet plaident pour un développement territorialisé reposant sur une entraide entre acteurs, du fait d'offres plus complémentaires que concurrentielles. L'organisation de visites groupées et le recours à des produits locaux pour la restauration sont ainsi évoqués comme des pistes de développement. En effet, l'absence de coordination entre acteurs est déplorée par les porteurs de projet. Cependant, les volontés de mutualisation, d'actions de communication ou de promotion se heurtent à la difficulté de mettre en relation des structures de tailles variables et aux objectifs différenciés. De plus, la construction de ces réseaux reste dépendante de la viabilisation de structures souvent fragiles dans le temps.

On essaie de favoriser, enfin nous on est assez comme ça, on veut faire travailler les gens du coin. Donc on travaille avec la ferme de Callebrousse, qui élève des poulets et qui fait des confits, on a rencontré une productrice de fruits rouges qui fait des confitures mais qui ne peut hélas pas nous fournir encore aujourd'hui, qui se trouve en

Xaintrie, à Goulle, qui est une fille super. On essaie de faire travailler les producteurs du coin. Voilà. Le but c'est que les gens viennent ici, se régaler, parce que c'est le but du jeu, et aient le maximum de, d'être dans l'écologie entre guillemets mais de faire travailler les gens du coin, d'avoir cette proximité quoi. (Porteur de projet, bassin de vie d'Argentat)

Aujourd'hui je crois que tout simplement on n'a pas tout à fait les mêmes manières de travailler entre une association, une municipalité et une entreprise privée. On n'a pas toujours les mêmes contraintes. Donc c'est vrai qu'aujourd'hui, enfin j'ai trouvé qu'à chaque fois, c'était nous qui étions un petit peu moteur, que ça a pas toujours bien fonctionné, que la répartition des tâches était pas toujours complètement équitable, mais il n'empêche que plus ça va, plus on se dit que ça soit équitable ou pas, à un moment ou à un autre, on le prendra quand même en charge quitte à les emmener, à les tirer un petit peu, parce que c'est important pour nous. (Porteur de projet, bassin de vie d'Argentat)

La nécessité et les conséquences de la communication sont également très présentes dans ce discours. Ainsi, les porteurs de projet développent des stratégies de communication multi-supports (internet, brochures, phoning) à destination de publics ciblés (visiteurs d'office de tourisme, opérateurs de tourisme). A ce titre, les porteurs de projet effectuent, dans l'ensemble, un suivi des retombées de ce travail leur permettant une certaine réactivité en cas de non adéquation entre le mode de communication employé et le public ciblé. Cependant, là aussi un certain effet de seuil semble jouer dans la capacité des porteurs de projet à réaliser ce travail d'inventaire et d'adaptation.

Enfin, les porteurs de projet relevant du secteur touristique s'identifient pour partie comme des passeurs de territoire. De fait, ils identifient le tourisme comme une filière de recrutement de néo-Limousins à travers le lien existant entre visiteurs temporaires et attractivité territoriale.

Plein de gens m'ont dit, mais la Corrèze on connaissait pas mais c'est magnifique, des gens qui ont démarché les agences immobilières, pour acheter. Ils ont complètement craqué sur le coin. Les montagnes, et le vert, et le calme. Oui, donc voilà il y a encore plein de chose à faire et qui se feront je pense, dans les milieux ruraux comme ça. (Porteur de projet, bassin de vie d'Argentat)

2.2. Choix de vie

Le second discours développé par les porteurs de projet est centré sur le choix de vie au sens large (figure 52, classe 3). Il exprime un besoin d'introspection (*compte, vie, question, base, enfant, exemple, représentation, poser, fonctionner, impliquer, réapproprier*), le désir de changement (*action, choix, envie, moment, développer*) mais aussi la définition de nouvelles normes (*écologie, économie*) (figure 53). De plus, ce discours est territorialisé (*territoire*). Les porteurs de projet font en effet part d'une volonté forte de s'impliquer et de participer localement au fonctionnement de leur espace de vie. Ce discours est plutôt représentatif des porteurs de projet des bassins de vie de Dun-le-Palestel et de Nexon.

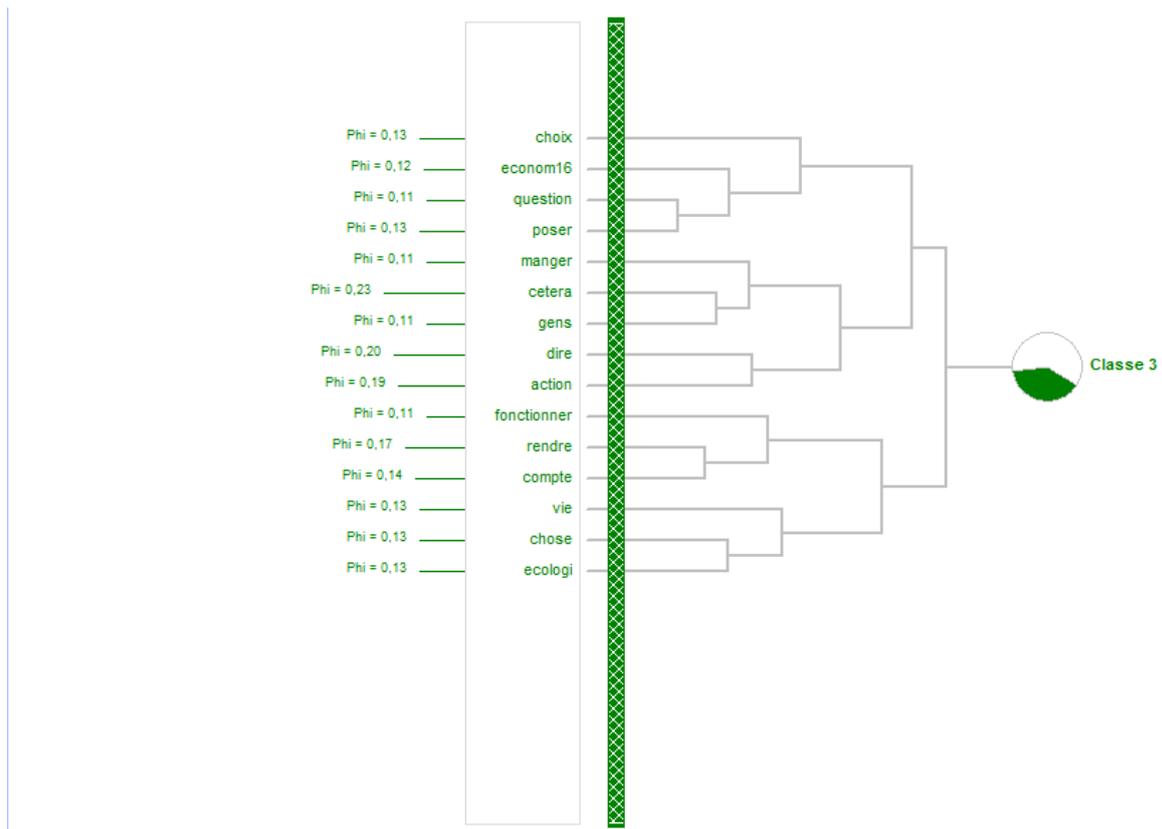


Figure 52 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 3, projet intégré dans un choix de vie

La motivation de ces porteurs de projet ne repose donc pas uniquement sur le développement de l'activité. Au contraire, l'activité est évoquée comme la conséquence d'un choix de vie souvent en rupture ou en remédiation des expériences passées. A ce titre, les discours des porteurs de projet néo-Limousins sont évocateurs. Au-delà de la recherche d'un immobilier abordable et de la qualité des dessertes, c'est bien la notion de qualité de vie qui prime.

On a le sentiment parfois d'être, pour notre génération, de saisir un air du temps, quelque chose, voilà. Nous on a une stratégie, et je pense qu'elle est d'avenir, en tout cas j'espère parce que pour nous ça a été très porteur, c'est de détourner la difficulté, c'est à dire que à moment donné on est là, bon on a fait beaucoup d'études tous les deux, on a des bons emplois, et on a des salaires qui nous permettent pas d'acheter un logement suffisamment grand pour avoir une chambre pour chacun de nos enfants, ce qui est un peu triste, quand même. Donc au lieu de se dire on va travailler deux fois plus, on va se mettre à gagner plein d'argent, on va devenir, je sais pas, comment dire, on va travailler à la bourse, on se dit on va changer, on est dans une impasse, voilà. On va prendre le problème autrement, en fait on va trouver un moyen que ce qu'on a envie d'avoir coûte beaucoup moins cher. [...] Et honnêtement, au niveau de cette installation à la campagne, et en Creuse qui, enfin, c'est quand même hallucinant. Alors certes il y a un réseau ferroviaire qui est quasiment inexistant et cetera, mais on est hyper près de la région parisienne, on a un climat agréable, on a pas de montagnes, donc on a des dessertes routières qui sont aisées, même si c'est beaucoup

des toutes petites routes et cetera, un immobilier vaste, bon après, une fois qu'on a la fibre optique y'a plus qu'à ! (Porteur de projet, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

Réseau de la forme 'envie' dans la classe 3

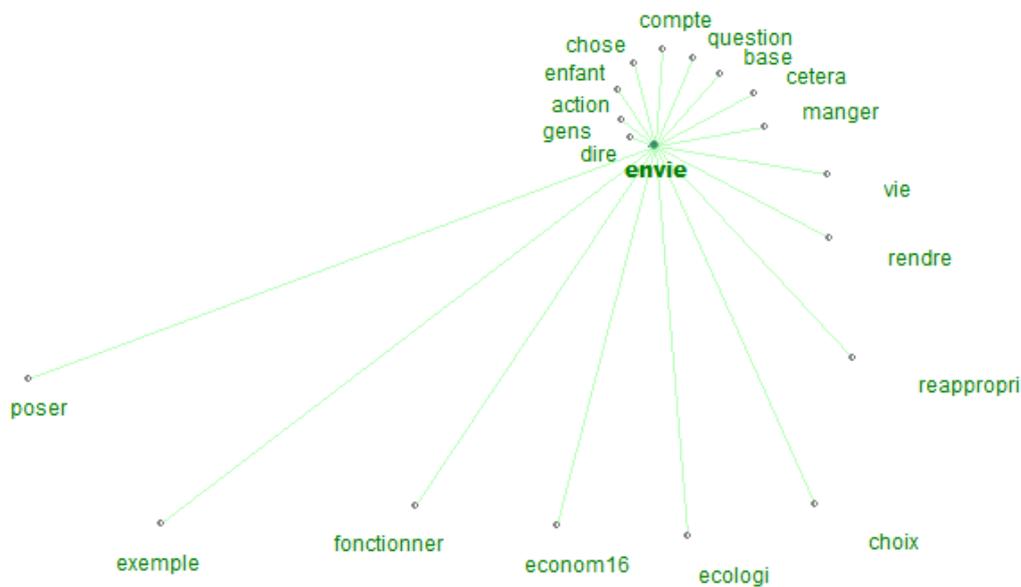


Figure 53 : réseau de mots et cooccurrences pour le mot envie (classe 3)

Le choix d'une campagne souvent non polarisée, ou du moins peu polarisée, est un autre élément mis en avant par les porteurs de projet. Il implique une stratégie résidentielle à contre courant des critères partagés par les navetteurs. Il ne s'agit pas ici de comprendre l'éloignement à la ville centre selon une logique d'éloignement progressif en fonction du coût du foncier, qui voit les ménages choisir leur point de chute en fonction des moyens financiers dont ils disposent. Au contraire, il est ici question d'un autre cadre de vie, d'un autre fonctionnement territorial plus dépendant des sociabilités locales que de l'individualisme prêté aux zones périurbaines.

Les gens qui s'installent un peu plus loin, c'est par choix, parce qu'ils recherchent un cadre de vie, parce qu'ils ont des critères qui sont différents. Les gens qui s'installent en périphérie des villes c'est par défaut. Parce qu'ils se disent j'aurais préféré, évidemment, une maison en centre ville ou un appartement, mais bon ça coûte plus cher, donc je m'installe, je cherchais en première couronne, après je cherche en deuxième, et après, voilà on garde cette mentalité un petit peu de citadin, un peu déraciné, qui n'ont pas

forcément, ne ressentent pas forcément le besoin de s'impliquer dans la vie de la commune dans laquelle ils résident quoi, mais c'est aussi parce que les situations sont différentes. Il peut y avoir un réseau de transport en commun, il peut y avoir le train, il peut y avoir... donc il y a des facilités, il peut encore y avoir des commerces et du coup on sent pas cette nécessité là, cette urgence en tout cas. Parce que plus on s'éloigne, et plus on se rend compte qu'il y a de moins en moins de choses. (Porteur de projet, bassin de vie de Nexon)

La recherche de solidarités villageoises revient régulièrement dans le discours. Il ne s'agit pas pour autant d'une recherche fantasmée. Au contraire, face au constat d'un isolement social grandissant, l'échelle modeste des communautés villageoises paraît se concilier avec la volonté de développer de nouvelles formes de sociabilité ou de profiter des réseaux de sociabilité existants. Cependant, le rôle crucial de quelques individualités motrices dans la construction de ces réseaux d'échanges et d'entraide est également souligné, ce qui, de fait, revient à reconnaître leur fragilité, au moins dans leur phase d'émergence.

Il y a de l'entraide, pour certains, moi ça m'arrive de prendre des enfants sur le chemin pour les emmener à l'école ou ce genre de truc, voilà ça c'est super quoi. De redéposer les enfants chez eux le soir, parce qu'on habite à côté, ça c'est super. [...] Je vais dire que j'espère que c'est lié, parce que c'est la campagne, que c'est pas spécifiquement à nous et à l'ambiance qu'il y a. J'en sais rien, mais c'est vrai qu'on le cultive bien tout ça, parce que c'est quand même hyper appréciable, la convivialité qu'il y a, c'est vraiment super. (Porteur de projet, bassin de vie de Nexon)

Le discours révèle donc les choix de vie effectués et, à travers eux, les seuils d'acceptabilité posés par les candidats à l'installation. Les entretiens permettent à ce titre de mettre en avant, derrière une première évocation bucolique, voire idéalisée des campagnes, une approche très rationnelle mettant en balance les bénéfices espérés et les difficultés attendues. A cet égard, le constat partagé par nombre d'élus quant aux revendications exagérées des nouvelles populations issues de milieux urbains en termes de service semble à relativiser. En effet, si les attentes sont réelles et participent au choix du territoire de résidence, les porteurs de projet néo-Limousins précédemment installés en ville paraissent également enclins à transiger sur certaines habitudes pour gagner les campagnes.

On est venu en vacances et on vraiment tombé sous le charme de la région, ça nous a énormément plu, et on s'était dit que dans une autre vie, ou quand on serait âgé ou je sais pas quoi, on viendrait par ici, et puis finalement ça s'est posé à nous. Après ça a été un contexte immobilier, c'était aussi pas très loin de Paris, parce que souvent la Creuse, les gens, enfin moi quand j'étais prof en région parisienne, dans ma maison le week-end on me disait, oh mais ça te fait beaucoup de route. Je disais ben non ça fait trois heures de porte à porte donc c'est pas très loin de la région parisienne, ce qui pour nous était important puisqu'à la base c'était une maison de vacances et puis c'était aussi un des endroits où l'immobilier est le moins cher. Et puis bon pour nous voilà, c'est le pays de cocagne, ici c'est vraiment la campagne, voilà comme dans les livres, comme Jane Austen, en même temps c'est modeste, c'est caché, faut savoir voir la beauté des choses. C'est un lieu qui nous a beaucoup parlé et ici on est vraiment très

bien. On est tout près des lacs, donc on a des baignades aménagées, on a des chemins, alors après ce qui a permis le basculement de maison de vacances à maison d'habitation c'est internet. On a un débit certes pas extraordinaire mais suffisant pour travailler et à d'autres endroits de la Creuse, ça aurait pas été possible. Aussi le fait qu'on ait une école, le ramassage scolaire, une garderie, et qu'on soit pas très loin de Guéret, pour nous, c'est des choses qui sont vraiment rentrées en ligne de compte au moment où on s'est dit bon on part ou on part pas. Il y a un hôpital, il y a des administrations enfin, c'est quand même à plus de 15 kilomètres mais c'est, voilà ça reste acceptable. On voulait garder disons un certain confort, alors je dis pas citadin parce que c'est pas le terme mais un confort de vie et un accès aux services publics, à la culture, au sport pour nos enfants. Après ça nous demande à nous un effort, faut les véhiculer, faut les emmener et cetera. Et on est très attristés quand on voit ce qui se passe actuellement avec nos écoles rurales qui sont menacées, c'est vraiment dommage. On a des villages qui se vident de l'intérieur, des belles maisons anciennes qui sont pas reprises, et c'est vraiment dommage voilà de tabasser ces endroits là parce que il y a une grande richesse. Enfin on a malgré tout une petite ville, on a un cinéma avec une programmation arts et essais, on a même des salles en 3D, on a une salle de spectacle avec une programmation jeune public et une programmation adulte. Du coup, tout est extrêmement abordable financièrement, y compris le cinéma, ce qui est vraiment très important, enfin ça permet voilà de vivre une vraie vie avec un vrai accès à la culture. On a maintenant une médiathèque énorme en particulier dans sa section jeunesse, donc c'était important d'avoir des infrastructures et en même temps on vit à la campagne, on est à la campagne, on ouvre la fenêtre et voilà. (Porteur de projet, bassin de vie de Dun-le-Palestel).

Par ailleurs, l'implication de nombre de porteurs de projet semble aller au-delà de la simple localisation résidentielle. Il s'agit non seulement d'un choix de vie personnel mais aussi d'une volonté de participer activement à la vie locale. A ce titre, nombre d'initiatives, relevant du champ de l'économie sociale et solidaire, sont soit portées, soit soutenues par ces nouvelles populations. C'est en effet ce modèle économique qui est promu dans les discours au regard des besoins et des contraintes du développement territorial des campagnes limousines (non polarisées par une grande agglomération).

Cette économie là va être génératrice d'emplois je pense et, non seulement ça mais en plus elle va pouvoir faire en sorte qu'il y ait en tout cas un minimum d'activités économiques dans les campagnes, parce que en dehors de ça, voilà, je vois pas une grosse entreprise aller s'installer à la campagne et créer 200 emplois, faut être clair. Mais c'est aussi parce que les gens aujourd'hui ont envie d'œuvrer pour un cadre de vie et non plus considérer aujourd'hui la proche banlieue, première couronne, deuxième couronne, comme des cités dortoirs et sur lesquelles on ne fait rien et on ne s'investit pas. Et voilà c'est des gens qui ont entre 30 et 40 ans, ils sont dans cette dynamique là aujourd'hui. C'est des nouveaux arrivants pour la plupart. C'est des urbains comme on les appelle. [...] C'est plutôt des actifs, la plupart travaillent en ville, il y a des professions libérales, il y a, voilà, des artisans, et ils s'installent et se sentent concernés par ce qui se passe et on en vient au-delà du fait que il y ait une

école sur la commune ben qu'il y ait aussi autre chose quoi, et pour la municipalité c'est aussi intéressant pour eux, je veux dire vous voyez on a une école, on a une garderie, on a un commerce, alors voilà c'est pas seulement un commerce, il y a plein de choses si vous voulez vous investir dans la vie de la commune allez-y, il y a ce qui faut quoi, et ça ça compte pour des gens qui ont envie de s'installer un petit peu en dehors de la ville, ça compte qu'il y ait cette petite activité, socio-culturelle, socio-économico-culturelle, qui est intéressante quoi. (Porteur de projet, bassin de vie de Nexon)



Photographie 7 : le projet comme choix de vie personnel (Utopaille à la Celle-Dunoise, L'Aire Libre à Argentat) ou alternative collective (Le Comptoir, Saint-Priest-Ligoure) (clichés J. Dellier, 2012)

Dans cette recherche d'un nouveau modèle économique, les campagnes limousines sont les territoires privilégiés de tentatives de développement alternatif. Il s'agit de réinventer, sur la base de projets individuels ou collectifs (photo 7), le fonctionnement territorial autour de nouvelles normes sociales, économiques et écologiques. Pour partie, il est question d'une remise au goût du jour de pratiques tombées en désuétude. Ces initiatives, plus ou moins reliées entre elles, ne sont pas toutes soutenues équitablement par les collectivités locales et les habitants. Les différences relèvent autant de la finalité des projets développés, des caractéristiques sociales des territoires sur lesquels ils

prennent place que de la capacité des élus à intégrer ces nouveaux éléments dans leur réflexion sur le développement local.

On est tous les deux originaires de la campagne, alors ça c'est très très important, et quand je dis militant, je parlais de la campagne, on est vraiment là-dedans, on fait vraiment partie des gens qui ont la conviction que c'est ici et pas ailleurs qu'il faut essayer, parce que de revenir sur certaines choses ou de recréer d'autres choses, en ayant encore à l'esprit, ne serait-ce qu'au niveau du souvenir, de choses qui ont existé et dont beaucoup de gens sont coupés aujourd'hui. Cette relation à un produit qui est là, local, que l'on prend, qu'il est possible de cultiver ici, de consommer sans transport, sans chimie, sans tout un tas de choses, voilà. (Porteur de projet, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

Conclusion : regards croisés entre élus et porteurs de projet

L'analyse des discours des maires et des porteurs de projet des trois bassins de vie d'Argentat, Nexon et Dun-le Palestel permet de tirer deux enseignements quant au développement de l'économie locale.

Du côté des élus, les grandes différences d'analyse de contextes locaux similaires traduisent l'hétérogénéité des réponses apportées à la problématique du développement local. A ce titre, les discours recueillis alternent entre résignation, velléités de lutte contre les changements induits par l'arrivée de nouvelles populations, adaptation à ces mêmes changements ou affirmation du potentiel des campagnes au regard des enjeux contemporains. Or, il est probable que le type de discours révèle la capacité ou l'impossibilité des élus à accueillir ou stimuler des projets de développement situés hors du traditionnel diptyque artisanat-industrie.

De leur côté pourtant, les porteurs de projet interrogés affirment, à travers leur choix de vie, la primauté d'une certaine qualité de vie sur les indicateurs purement économiques. Il en résulte un décalage qui est souvent pointé comme une source d'incompréhension, voire de tensions.

Au niveau de la municipalité, pour être honnête, non. J'aurais tendance à dire inexistant. Parce que quand on a ouvert le magasin, on a eu une phrase dans leur trimestriel. On a eu une phrase au mois de janvier, on a ouvert en juillet, on a eu une phrase et encore parce qu'on l'a demandée. Et pas dans la bonne rubrique. C'était juste indiqué notre nom et « ont ouvert un magasin ». De quoi, on ne sait pas, et la rue, c'est tout. [...] Au niveau de la mairie, non, c'est abonné absents. On pensait pas d'ailleurs. On pensait que justement, à entendre tout ce qui se dit par rapport au fait qu'il y ait moins de petits commerces dans les villes et dans les villages, qu'on serait un peu plus soutenu là-dessus, et en fait on s'est aperçu que non. Mais bon c'est, la communauté de communes tout de suite on a été la voir, ça s'est bien passé, tout de suite ça s'est fait. (Porteur de projet, bassin de vie d'Argentat)

Il y a beaucoup de Parisiens, là je dis, il y en a qui rêvent un peu quoi, ils s'imaginent, ils montent un projet, ils s'imaginent que c'est génial la campagne comme ça et puis

c'est pas Paris quoi. C'est pas la même clientèle, c'est pas les mêmes produits, puis on a aussi des farfelus comme toujours quoi. (Maire, bassin de vie de Nexon)

J'ai eu comme difficulté auprès justement du maire de l'époque et de certains élus, à faire valoir l'utilité de la structure, parce que pour la plupart, ils n'avaient pas d'enfants scolarisés donc ils ne comprenaient pas pourquoi monter une telle structure. Après, l'étude nous a aidé et il y a pas mal de parents qui ont soutenu aussi le projet parce qu'eux étaient quand même très ennuyés, alors ils ont fini par faire remonter l'information, mais il y a eu quand même des sceptiques au départ, c'est sûr. (Porteur de projet, bassin de vie de Nexon)

La viabilité attestée d'un certain nombre de ces initiatives, pourtant peu crédibles aux yeux des élus de prime abord, pose la question des critères d'évaluation des projets par les élus. A ce jour, une réflexion d'ensemble sur ce sujet semble incontournable. Elle est d'ailleurs souhaitée par certains maires et porteurs de projet interrogés, notamment dans le but de mieux considérer les initiatives qui aujourd'hui, par leur aspect alternatif ou militant, se voient à tort ou à raison qualifiées de marginales et par conséquent déconsidérées.

Parce qu'à un moment donné, il faut bien que des gens s'inscrivent dans une ouverture sur d'autres choses pour trouver des solutions à certains problèmes. Bon si on considère qu'il y a pas de problèmes, y'a pas de problème je veux dire, mais bon je crois quand même que la vie dans les villages, je crois qu'il y a quand même des choses à faire. Et alors ce que je voulais dire c'est qu'il y a, on travaille avec des gens, et du fait qu'on soit là depuis longtemps, on connaît on va dire quand même pas mal de gens qui sont très différents de nous, mais dont on peut dire qu'on est très proches et très solidaires d'eux, par ces concepts un petit peu, ces valeurs qui sont fondées sur des choses qui sont, comment je peux dire, il y a beaucoup de gens, on disait tout à l'heure la région Limousin c'est une région qui a toujours fait beaucoup d'efforts pour accueillir de nouveaux arrivants, alors en étant très honnête, beaucoup de ces nouveaux arrivants, on peut les considérer comme des marginaux, ce sont beaucoup de petites activités, comme les nôtres, des activités de gens d'horizons différents, mais quand on y regarde de près, moi j'en suis convaincu, beaucoup de ces activités sont à la fois très riches au sens justement d'ouverture sur des nouvelles pratiques, des nouvelles alternatives économiques, sociales, environnementales et cetera, et pour autant il n'existe pas de valorisation de ces expériences-là, en termes concrets qui feraient que ces gens-là, à un moment donné, captent économiquement, donc commercialement, la population locale. Donc ça veut dire que là on est vraiment dans des choix politiques, parce que pour revenir à votre question, les soutiens locaux, ici, ils sont minimes de minimes. (Porteur de projet, bassin de vie de Dun-le-Palestel)

Cependant, certains élus font le choix de soutenir, avec plus ou moins d'implication, des projets relevant de modèles alternatifs au regard des normes économiques en vigueur. A travers ces initiatives, les élus cherchent à recréer du lien social qu'ils estiment à terme porteur de dynamique territoriale.

Nous on leur a dit la municipalité banco, on accompagne le projet, on est prêts à l'aider, à le financer au début pour que vous le démarriez. On cherchera des partenariats, donc on a fait avec la Région et la communauté de communes qui nous aident au fonctionnement, par contre on vous dit faut que vous l'utilisiez, donc vous en serez maître d'œuvre, c'est-à-dire, c'est une association, il y a un conseil d'administration et il y a des adhérents et donc c'est eux qui disent voilà ce qu'on veut, voilà comment ça fonctionne et ils s'engagent. (Maire, bassin de vie de Nexon)

C'est aussi l'objectif de faire venir du monde, pour faire que de jeunes agriculteurs s'installent sur le territoire. Ça fait un bon compromis. Je pense que c'est ce qui marcherait le mieux, les marges sont pas les mêmes quand on est à la campagne que quand on est en ville. Donc c'est vrai que la dame qui fait le maraîchage, tout à l'heure je l'ai croisée ben elle allait livrer ses œufs parce que tout le monde se connaît donc après c'est le bouche à oreille, puis je vous dis c'est vrai qu'il y a un côté très mode, non pas pour les locaux c'est ça qui est amusant, c'est que pour les résidences secondaires là oui. Ça fait partie du paysage, au contraire c'est ça, mais qui à mon avis marchera bien ça c'est clair. (Maire, bassin de vie d'Argentat)

Le fait de croiser les regards des maires et des porteurs de projet souligne le besoin de créer des synergies entre ces deux groupes d'acteurs du développement territorial. Il s'agit de mieux cerner les potentiels locaux et les personnes ressources, sans tomber dans un angélisme qui voudrait voir en chaque idée un développement certain. Cependant, l'existence de flux migratoires et d'une dynamique entrepreneuriale, malgré les contraintes territoriales actuelles des campagnes limousines, mérite de se pencher sur les alternatives possibles à un modèle de développement global qui participe au délitement de nombre de ces zones rurales.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude, la combinaison d'une approche statistique et économique et la conduite de trois enquêtes, auprès des résidents, des maires et de porteurs de projet de trois bassins de vie limousins, permet d'apporter des éléments de réponse fondés à la problématique du développement économique local des campagnes limousines, plus particulièrement au regard de l'économie dite présentielle.

Des dynamiques économiques différenciées font aujourd'hui les territoires limousins, ici étudiés à l'échelle des bassins de vie (INSEE, 2003). Cependant, le capital environnemental apparaît comme le dénominateur commun sur lequel repose le potentiel de développement des campagnes limousines dans une logique résidentielle ou présentielle. Par ailleurs, si les territoires limousins se développent sur des bases différenciées, cette diversité est au final plutôt un gage de cohésion économique à l'échelle régionale. La distribution des composantes des bases économiques présentielle et sociale observées suit en effet une logique compensatoire d'un territoire à l'autre. Toutefois, dans un contexte de crise économique et de réduction des dépenses publiques, certaines campagnes apparaissent plus fragiles que d'autres du fait d'une économie plus dépendante des subsides de l'Etat.

En termes de recours à l'économie locale, les résultats de l'enquête quantitative effectuée auprès des résidents de trois bassins de vie, respectivement ceux d'Argentat, de Dun-le-Palestel et de Nexon, montrent que, quel que soit le profil migratoire considéré, le comportement reste très similaire. Cette convergence entre résidents des campagnes limousines, qu'ils soient natifs, néo-Limousins ou revenants, est observée pour les qualités attribuées et reconnues aux territoires, pour le recours à l'économie locale (distance, fréquence, dépenses) et pour les attentes en matière de développement. Il en résulte que travailler à l'offre territoriale afin d'attirer de nouveaux résidents, permet d'améliorer l'expérience de vie de l'ensemble des habitants.

Le recueil et l'analyse des discours des maires montrent cependant les progrès qu'il reste à accomplir sur le chemin de l'accompagnement d'un développement local intégré. En effet, d'une part il existe des perceptions très différenciées de la dynamique économique locale et, d'autre part, la volonté des élus de prendre en compte d'autres modèles de développement n'est pas toujours évidente. Ainsi, l'existence de synergies locales entre élus et porteurs de projet fait, encore aujourd'hui, souvent défaut et participe au déséquilibre entre des territoires moteurs et des campagnes en dormance. A cet égard, la mise en avant d'initiatives locales identifiées comme porteuses, afin d'apporter des éléments concrets au débat, pourrait permettre une prise de conscience des maires quant à l'existence de certains potentiels, au premier rang desquels se trouve le capital environnemental, encore trop rarement reconnu comme un, sinon le principal, atout des campagnes limousines.

BIBLIOGRAPHIE

Agreste Limousin, 2013. L'hétérogénéité des circuits courts : un défi pour le soutien institutionnel. *Agreste Limousin* n°96, 4 p.

Agreste Limousin, 2012. Les circuits courts en Limousin en 2010 : état des lieux, facteurs de réussite et perspectives de développement. *Agreste Limousin* n°74, numéro spécial, 96 p.

Ambiaud E., Blanc M., Schmitt B., 2006. Les bassins de vie des bourgs et petites villes : une économie résidentielle et souvent industrielle, *La France et ses régions*, édition 2006, p 43-47.

Aubert F., Lepicier D., Dissart J.-C., 2011. Une analyse de la géographie des services résidentiels et touristiques à l'échelle des bassins de vie français. *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, 2011/3 – octobre, p 527-548.

Aubert F., Schmitt B., 2008. Mécanismes économiques à l'œuvre dans les espaces ruraux. Conception du rural et logiques de l'intervention publique, *Economie rurale*, numéro 307, p 8-22.

Baccaïni B., Sémecurbe F., 2009. La croissance périurbaine depuis 45 ans. *INSEE Première*, n°1240, 4p.

Blasquie-Revol H., Sabau C., Lenain M.-A., Mamdy J.-F., 2011. Les retraités : acteurs de la création d'activités. *Gérontologie et société*, 2011/3 – n°138, p51-65.

Beaucire F., Chalonge L., 2011. L'emploi dans les couronnes périurbaines, de la dépendance à l'interdépendance. In Pumain D., Mattéi M.-F., *Données Urbaines, Tome 6*. Paris : Anthropos, collection Villes, 361p.

Boutet D., 2006. L'importance d'une dynamique résidentielle dans le rural isolé, *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, 2006/5 décembre, p 781-798.

Cailly L., 2008. Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ?, *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestemp.net/articles/existe-t-il-un-mode-drsquohabiter-specifiquement-periurbain/>

Cognard F., 2010. « Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 528p.

Davezies L., 2009. L'économie locale « résidentielle », *Géographie Economie Société*, 2009/1 – Vol. 11, p 47-53.

Davezies L., Talandier M., Savy M., 2008. Développement « productivo-résidentiel » et mobilités dans les territoires du Limousin, la synthèse, L'observatoire de l'économie et des institutions locales, 37p.

Davezies L., 2005. *Vers une macroéconomie locale. Le développement local entre économie productive et présentielle*. Rapport pour le Groupe Prospective Vieillessement de la DATAR, 67p.

Davezies L., Lejoux P., 2003. « Derrière l'économie productive, attention à l'économie présentielle », communication au colloque de l'association de science régionale de langue française (ASRDLF).

De Keersmaecker M.-L., Bailly N., Barthe-Batsalle H., Bellayachi A., Carlier E., Neri P., Noël F., Rousseaux V., 2007. Economie résidentielle et compétitivité des territoires. *Territoire(s) wallon(s)* – hors série 2007, p 21-34.

Directe Limousin (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Limousin), 2012. *Les chiffres clés du Limousin – Edition 2011*, 26p.

DRJSCS Limousin (Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Limousin), 2012. *Panorama statistique cohésion sociale 2010 en Limousin*, Service observation, 26p.

Frémont A., 2009. A la recherche du rural perdu. *Géographie Economie Société*, 2009/1 – Vol.11, p 39-45.

INSEE, 2012. *L'accès aux équipements dessine les bassins de vie*, Focal INSEE Limousin, numéro 88, décembre 2012, 4p.

INSEE, 2011. En Limousin, les aides au tourisme accompagnent la montée en gamme de l'hébergement, Focal INSEE Limousin, numéro 72, avril 2011, 4p.

INSEE, 2010. *La France et ses régions – édition 2010*, collection INSEE références, 350p.

INSEE, 2009. *Limousin : près d'un arrivant sur deux a moins de trente ans*, Focal INSEE Limousin, numéro 55, juillet 2009, 4p.

INSEE, 2003. *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie*, Rapport de l'INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la DATAR, 114p.

Julien P., 2004. Les bassins de vie, au cœur de la vie des bourgs et petites villes, *Insee première n° 953*, avril 2004, 4p.

Le Jeannic T., 1997. Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes. *Economie et statistiques*, n°307, p21-41.

Moss L. A. G., 2006. *The Amenity Migrants: Seeking And Sustaining Mountains And Their Cultures*, CABI Publishing, 336p.

Pecqueur B., Talandier M, 2011. Les territoires à base économique résidentielle et touristique. *Revue Territoires 2040* de la Datar.

Poirot J., Gérardin H., 2010. L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel. *Mondes en développement*, 2010/1 – n°149, p 27-41.

Pôle Emploi, 2011. Salaires de référence et taux mensuels d'indemnisation, France métropolitaine, situation au 31 décembre 2010, Département Gestion des Sources Statistiques sur la Marché du travail, 5p.

Rivière G., 2010. La gestion des aménités et le développement durable. *Revue française d'administration publique*, 2010/2 – n°134, p373-383.

Richard F., Dellier J., 2011. Environnements, Migrations et recompositions sociales des campagnes limousines, l'exemple du PNR de Millevaches, rapport d'étude, 197p.

Richard F., Boumediene F., Bikatui N'Binkena N., 2009. *Géodynamique des migrations à destination du Limousin*, rapport d'étude, 110 p.

Rougé L., 2005. Les nouvelles frontières du périurbain : accession à la propriété en maison individuelle et pratiques résidentielles des ménages toulousains, in Arlaud S., Jean Y., Royoux D., *Rural-Urbain, Nouveaux liens, nouvelles frontières*, coll. Espace et territoire, Presses Universitaires de Rennes, 508p.

Talandier M., 2009. Une autre géographie du développement rural. Une approche par les revenus. *Géocarrefour*, Vol. 83-4.

Talandier M., 2008. « Le tourisme moteur de la revitalisation des espaces ruraux ? ». Publié dans la revue *Cahiers Espaces*.

Talandier M., 2007, *Un autre modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural*. Thèse de doctorat soutenue publiquement à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Paris 12/Val de Marne, sous la direction de Laurent Davezies. 14/12/2007, 380 p. + annexes. <http://talandier.com/these.pdf>

Talbot J., 2001. Les déplacements domicile-travail. De plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux. *INSEE Première*, n°767, 4p.

Terrier C., 2009. Distinguer la population présente de la population résidente, *Courrier des statistiques* n° 128, septembre-décembre 2009, p 63-70.

Terrier C. (dir.), 2006. Mobilité touristique et population présente – Les bases de l'économie présentielle des départements, édition Direction du tourisme, 128p.

Terrier C., Sylvander, M., Khiati, A., 2005a. En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements, *Insee Première* n°1050, novembre 2005, 4p.

Terrier C., Sylvander, M., Khiati, A., 2005b. « Population présente : méthodes de détermination à partir des enquêtes sur les touristes », communication aux Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee « Le tourisme en France », *Insee Références*.

Tommasi G., 2012. L'insertion des migrants dans les territoires ruraux : l'exemple du Limousin et de la Sierra de Albarracin. In Martin N., Bourdeau P., Daller J.-F., (dir), *Les migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*, l'Harmattan, p.361-374.

Vial C., Aubert M., Perrier-Cornet P., 2011. Le développement de l'équitation de loisir dans les territoires ruraux : entre influences sectorielles et périurbanisation. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2011/3 – octobre, p549-573.

Vollet D., Dion Y., 2001. Les apports potentiels des modèles de la base économique pour guider la décision publique, illustration à partir de quelques exemples français et québécois, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2001/2 – avril, p179-196.

Vollet D., 1997. *Les phénomènes d'induction d'emploi par les fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux, contribution à une analyse économique du développement rural*, thèse en analyse et politiques économiques, Université de Bourgogne, 425p.

ANNEXE 1 – SOURCES DE DONNEES ET PROTOCOLES DE CALCULS

1. Données CAF du Limousin

La signature d'une convention de fourniture d'informations statistiques entre les Caisses d'Allocations Familiales de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne d'une part, et de l'UMR 6042 Geolab d'autre part, a permis de disposer d'un faisceau de statistiques concernant les allocataires limousins à l'échelle communale. Les règles adoptées par les Caisses d'Allocations Familiales du Limousin en matière de respect des libertés individuelles conduit à ne fournir aucune information sur des échantillons de moins de 5 allocataires (tableau a1 et a2). Cependant, la fourniture parallèle des totaux départementaux nous a permis de procéder à la ventilation, en fonction d'indicateurs choisis (précisés ci-dessous), des excédents départementaux sur les communes non renseignées.

Les informations fournies par les CAF du Limousin concernent les allocataires bénéficiaires des minimas sociaux, des aides au logement, de l'aide de rentrée scolaire, des allocations familiales, de la PAJE (Prestation Accueil du Jeune Enfant), ainsi que la structure familiale des allocataires.

NIVEAU GEOGRAPHIQUE	DECOMPTE	NB ALLOCATAIRES AVEC AIDE LOGEMENT VERSABLE	NB ALLOCATAIRES BENEFICIAIRES MINIMA SOCIAUX	NB ALLOCATAIRES AVEC ARS VERSABLE	NB ALLOCATAIRES A BAS REVENUS	ALLOCATAIRES ISOLEES	NOMBRE DE MONOPARENTS	MONOPARENTS 3 ENFANTS OU PLUS	NB ALLOCATAIRES COUPLES SANS ENFANT	COUPLES AVEC ENFANTS	COUPLES 3 ENFANTS OU PLUS
CORREZE	Total départemental	19252	5815	8911	9869	9174	4612	554	1898	15104	2846
	Allocataires localisés	19054	5477	8728	9622	8834	4311	395	1625	14996	2583
	Communes inconnues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Communes hors 19	26	18	12	26	23	18	0	0	13	0
	Allocataires à ventiler	172	320	171	221	317	283	159	273	95	263
CREUSE	Total départemental	9200	3949	4560	5804	4684	2188	269	1038	6744	1343
	Allocataires localisés	8873	3642	4395	5602	4381	1919	125	700	6659	1033
	Communes inconnues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Communes hors 23	124	45	10	43	46	8	5	0	9	0
	Allocataires à ventiler	203	262	155	159	257	261	139	338	76	310
HAUTE-VIENNE	Total départemental	39268	12883	13834	18916	21525	8083	1057	4077	23559	4736
	Allocataires localisés	39130	12744	13780	18782	21314	7925	881	3861	23496	4624
	Communes inconnues	9	7	0	8	10	0	0	0	6	0
	Communes hors 87	74	59	9	71	88	18	0	9	24	0
	Allocataires à ventiler	64	80	45	63	123	140	176	207	39	112
LIMOUSIN	Total régional	67720	22647	27305	34589	35383	14883	1880	7013	45407	8925

Tableau a1 : nombre d'allocataires à ventiler par information (source : CAF du limousin, 2012).

Niveau géographique	Décompte	Allocataires AF	Allocataires PAJE
Corrèze	Total départemental	13224	6467
	Allocataires localisés	13105	6242
	Communes hors département	12	15
	Allocataires à ventiler	107	210
Creuse	Total départemental	5886	2831
	Allocataires localisés	5758	2572
	Communes hors département	11	7
	Allocataires à ventiler	117	252
Haute-Vienne	Total départemental	20724	10935
	Allocataires localisés	20659	10830
	Communes hors département	27	23
	Allocataires à ventiler	38	82
Limousin	Total région	39834	20233

Tableau a2 : nombre d'allocataires à ventiler par information (source : CAF du limousin, 2012).

La ventilation des excédents départementaux (les allocataires non localisés à la commune du fait du secret statistique en dessous de cinq allocataires) a été effectuée selon des indicateurs différenciés (précisés ci-dessous). De plus, lors des calculs de répartition des allocataires dans les communes non renseignées du fait du secret statistique, un plafond de quatre allocataires maximum a été observé. Les différentes ventilations ont été effectuées comme suit :

- pour les allocataires bénéficiaires de l'aide au logement (AL), la ventilation est réalisée selon la méthode proposée par Magalie Talandier, au prorata des foyers non imposables (DGI) ;
- pour les allocataires bénéficiaires de l'aide de rentrée scolaire (ARS), la ventilation est réalisée selon la méthode proposée par Magalie Talandier, au prorata des enfants de 0 à 15 ans (INSEE) et des foyers non imposables (DGI) ;
- pour les allocataires bénéficiaires des minimas sociaux (AAH, API, RMI), la ventilation est réalisée selon la méthode proposée par Magalie Talandier, au prorata de la population des 25-60 ans (INSEE) et des foyers non imposables (DGI) ;
- pour les allocataires bénéficiaires des allocations familiales (AF), la ventilation est réalisée au prorata des ménages avec deux enfants et plus (INSEE) et des foyers non imposables (DGI) ;
- pour les allocataires bénéficiaires de la PAJE, la ventilation est réalisée au prorata des naissances (INSEE) et de la population des moins de 15 ans (INSEE) ;
- pour les allocataires isolés, la ventilation est réalisée au prorata des ménages composés d'un seul individu recensés par l'INSEE et secondairement des foyers non imposables (DGI) ;
- pour les allocataires monoparentaux avec un ou deux enfants, la ventilation est réalisée au prorata des familles monoparentales et des familles comprenant un ou deux enfants de moins de 25 ans recensées par l'INSEE, et secondairement des foyers non imposables (DGI) ;
- pour les allocataires monoparentaux avec trois enfants ou plus, la ventilation est réalisée au prorata des familles monoparentales et des familles comprenant trois enfants ou plus de moins de 25 ans recensées par l'INSEE, et secondairement des foyers non imposables (DGI) ;

- pour les couples allocataires sans enfants, la ventilation est réalisée au prorata des couples sans enfant recensés par l'INSEE et secondairement des foyers non imposables (DGI) ;
- pour les couples allocataires avec un ou deux enfants, la ventilation est réalisée au prorata des couples avec enfants et des familles comprenant un ou deux enfants de moins de 25 ans recensés par l'INSEE, et secondairement des foyers non imposables (DGI) ;
- pour les couples allocataires avec trois enfants ou plus, la ventilation est réalisée au prorata des couples avec enfants et des familles comprenant trois enfants ou plus de moins de 25 ans recensés par l'INSEE, et secondairement des foyers non imposables (DGI).

Pour palier l'absence de données pour les communes non limousines incluses dans un bassin de vie dont le pôle est limousin, il a été décidé par convention de leur attribuer des valeurs similaires aux communes limousines avoisinantes, en tenant compte des indicateurs à notre disposition, notamment les données INSEE et DGI.

AF

Les allocations familiales sont versées par les CAF du Limousin aux familles qui ont deux enfants ou plus à charge. En 2008, le montant mensuel des allocations familiales était de 120,32€ pour deux enfants, de 274,7€ pour trois enfants, puis un supplément de 154,15€ pour chaque enfant supplémentaire au-delà du troisième. Le calcul des allocations versées est effectué au prorata des familles avec deux enfants ou plus.

AL

L'Aide au Logement regroupe l'Allocation de Logement Familiale (ALF), l'Allocation de Logement Social (ALS) et l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Il s'agit d'une prestation versée sous condition de ressources. Le montant moyen reversé par allocataire est obtenu par soustraction des autres prestations des montants totaux versés par les CAF du Limousin.

ARS

L'Allocation de Rentrée Scolaire est une prestation versée sous condition de ressources aux familles ayant un ou des enfants scolarisés de 6 à 18 ans. Le montant varie selon l'âge de l'enfant. Ainsi, en 2008, l'ARS était de 272,57€ pour un enfant de 6 à 10 ans, de 287,57€ pour un enfant de 10 à 14 ans et de 297,57€ pour un enfant de 15 à 18 ans. Le montant moyen reversé par allocataire éligible à l'ARS est calculé en fonction des caractéristiques des ménages, notamment du nombre d'enfants par ménage selon les communes.

AAH, API et RMI

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) concerne les personnes handicapées souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80% par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. En 2008, le montant maximum de l'AAH était fixé à 625.2€. Il s'agit d'une allocation différentielle à l'image de l'Allocation Parent Isolé (API) et du Revenu Minimum d'Insertion (RMI). L'API et le RMI ont pour objet d'assurer un minimum de ressources en complétant les revenus des personnes bénéficiaires. Le calcul du montant du RMI est dépendant de la structuration du ménage, il tient notamment compte des revenus du conjoint et de la présence d'enfants à charge. Ainsi, en 2008, le taux mensuel du RMI est de 447,91€ pour une personne seule. Ce montant est majoré :

- de 50%, soit 223,91€, pour la deuxième personne du foyer (conjoint, enfant ou personne à charge ;
- de 30%, soit 134,37€, pour la troisième personne du foyer ;
- de 40%, soit 179,16€, pour chacun des enfants à partir du troisième.

Le montant moyen reversé par allocataire bénéficiaire des minimas sociaux est calculé au prorata des structures familiales d'une part, et au prorata des personnes dont les revenus dépendent à plus de 50% des minimas sociaux d'autre part.

PAJE

En 2008, le montant de la prime à la naissance est de 863,79€. L'allocation de base mensuelle de 0 à 3 ans s'élève elle à 172,77€, auxquels peuvent s'ajouter des compléments pour la garde des enfants jusqu'à six ans. La ventilation prend donc en compte le nombre d'enfants de 0 à 2 ans et de 3 à 5 ans couvert par ces prestations selon les CAF du Limousin. Le montant versé est estimé au prorata du nombre de naissances, du nombre d'allocataires concernés et du nombre d'enfants couverts par ces prestations, en distinguant ceux de moins de 3 ans de ceux de moins de 6 ans.

2. Données CRT Limousin

Les données fournies par le Comité Régional du Tourisme (CRT) du Limousin concernent :

- l'offre touristique, à travers un recensement communal des hébergements proposés selon différents critères de catégorisation ;
- la fréquentation touristique de la clientèle française et ses caractéristiques à travers le recueil d'informations du suivi de la demande touristique (SDT, TNS SOFRES 2009) pour lequel le CRT du Limousin dispose d'analyses complémentaires à l'échelle régionale ;
- la fréquentation touristique et les dépenses des touristes issues du système d'observation des clientèles touristiques du Limousin (SOCL) ;
- plus généralement, les données et analyses fournies par le CRT via l'Observatoire Régional du Tourisme en Limousin (ORTL) et le système d'information touristique du Limousin (LEI) ;
- des données INSEE relatives aux fréquentations touristiques pour l'année 2008.

Les travaux conduits sous la direction de Christophe Terrier, concernant la mobilité touristique et la population présente à l'échelle des Départements pour la direction du tourisme (Terrier, 2006), ont été utilisés pour compléter ces données, notamment pour ce qui concerne la fréquentation des étrangers et les flux sortants de population résidente.

La ventilation du nombre de nuitées est effectuée par type d'hébergement et par commune au prorata des nuitées estimées et des taux d'occupation moyens constatés, à l'échelle des pays (source ORTL), ou à celle des Départements pour les communes hors pays, pour sept grands types d'hébergements marchands (hôtellerie classée, camping nu, camping locatif, chambres d'hôtes, gîtes ou meublés, villages vacances, autres hébergements marchands). Pour les deux types d'hébergements non marchands (résidences secondaires et chez l'habitant), la ventilation est assurée au prorata du nombre de résidences secondaires (INSEE) dans le premier cas et au prorata de la population légale en 2008 (INSEE) dans le second.

Les dépenses des touristes sont calculées au prorata des nuitées et du type d'hébergement selon les coefficients de dépenses fournis par le SOCL 2009 pour les hébergements marchands et non-marchands.

En l'absence de données sur l'offre et la fréquentation touristique des communes non limousines appartenant à un bassin de vie dont le pôle est en Limousin, il leur a été attribué des scores équivalents aux communes de leur bassin de vie d'appartenance au prorata de la population et des résidences secondaires recensées par l'INSEE.

3. Données DGI

Pour certaines communes, un faible nombre de foyers fiscaux entraîne l'indisponibilité des informations détaillées, qu'il s'agisse de la répartition entre foyers imposables et non imposables (tableau a3) ou de la distribution des foyers et montants concernant les traitements et salaires d'une part et les retraites et pensions d'autre part (tableau a4).

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne
Nombre de foyers fiscaux total	142 443	74 729	214 419
Nombre de foyers fiscaux imposable total	70 974	30 958	110 179
Nombre de foyers fiscaux non imposables total	71 469	43 771	104 240
Nombre de foyers fiscaux non imposables localisés	71 353	43 675	104 197
Nombre de foyers fiscaux non imposables à ventiler	116	96	43

Tableau a3 : foyers fiscaux non imposables à ventiler pour les trois Départements limousins (source DGI 2009, revenus 2008).

Traitements et salaires	Nombre de foyers concernés	82 690	37 907	130 033
	Nombre de foyers localisés	82 668	37 852	130 013
	Nombre de foyers à ventiler	22	55	20
	Montant total	1 793 546 399	739 003 512	2 945 502 684
	Montant localisé	1 793 209 383	738 054 401	2 945 224 463
	Montant à ventiler	337 016	949 111	278 221
Retraites et pensions	Nombre de foyers concernés	60 939	34 989	84 380
	Nombre de foyers localisés	60 901	34 966	84 380
	Nombre de foyers à ventiler	38	23	-
	Montant total	1 075 196 875	552 000 184	1 550 272 044
	Montant localisé	1 074 568 553	551 701 649	1 550 272 044
	Montant à ventiler	628 322	298 535	-

Tableau a4 : Nombre de foyers et montants à ventiler pour les trois Départements limousins concernant les traitements et salaires d'une part et les retraites en pensions d'autre part (source DGI 2009, revenus 2008).

Une ventilation des excédents constatés sur les totaux départementaux sur les communes non renseignées a donc été réalisée. Pour les foyers imposables et non imposables, la localisation des excédents départementaux dans les communes sans donnée est effectuée au prorata du nombre de

foyers fiscaux. Pour le nombre de foyers concernés par les traitements et salaires d'une part et les retraites et pensions d'autre part, la ventilation est effectuée au regard de la population active pour les traitements et salaires, et en fonction de la population retraitée pour les retraites et pensions. Les montants sont ensuite distribués au prorata des effectifs comptabilisés à l'issue de la ventilation précédente.

4. Données INSEE

Les données utilisées sont issues du recensement de la population 2008. Au regard des territoires étudiés, un soin particulier a été apporté à la consolidation des indicateurs statistiques employés. Deux types d'informations ont été mobilisés. Il s'agit, d'une part, des tableaux de détail, à l'échelle de la commune, qui regroupent les informations descriptives concernant les caractéristiques de la population (BTX_CC_POP_2008), de la famille (BTX_CC_FAM_2008), de l'emploi (BTX_CC_EMP_2008), de l'activité (BTX_CC_ACT_2008) et du logement (BTX_CC_LOG_2008) et, d'autre part, des fichiers individuels concernant les migrations résidentielles (FD_MIGCOM_2008) et les migrations professionnelles (FD_MOBPRO_2008).

Le traitement à l'échelle des bassins de vie, outre sa pertinence du point de vue de la problématique investie, a permis de travailler sur des ensembles statistiques considérés comme fiables selon les précautions d'usages indiquées par l'INSEE.

5. Données MSA

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) délivre les prestations sociales pour l'ensemble des bénéficiaires du régime agricole. Ainsi, en 2008, ce sont 563 millions d'euros qui ont été versés à ses ressortissants. Les retraites constituent l'essentiel des versements (368 millions d'euros), devant les prestations de santé (154 millions d'euros) et les prestations familiales (40,7 millions d'euros).

Si les retraites sont par ailleurs comprises dans les données fournies par la DGI, les prestations familiales entrent en considération dans le calcul de la base sanitaire et sociale. La ventilation des sommes versées est calculée selon la méthode suivante :

- pour les prestations de type social (RMI, AAH), la ventilation est effectuée au prorata du poids des ouvriers agricoles et agriculteurs exploitants non salariés et des foyers non imposables (INSEE) ;
- pour les prestations de type familial, la ventilation est effectuée au prorata du poids des ouvriers agricoles et agriculteurs exploitants salariés (INSEE) et des familles comptant deux enfants ou plus ;
- pour les prestations liées au logement, la ventilation est effectuée au prorata des actifs du secteur agricole (INSEE) et du poids des foyers non imposables (INSEE).

6. Données Pôle Emploi/ASSEDIC

Selon la direction des études, statistiques et prévisions de Pôle Emploi, le montant moyen mensuel des allocations chômage pour l'année 2008 en France métropolitaine est de 1080€, et 1104€ en 2009. Les taux mensuels d'indemnisation en 2009 sont de 984€ pour le Limousin dans son ensemble, 982€ pour la Corrèze, 921€ pour la Creuse et 1005€ pour la Haute-Vienne¹². Le calcul pour 2008, tenant compte d'une augmentation moyenne annuelle du taux de 2% pour la France métropolitaine,

¹² Source : Pôle Emploi (2011), Salaires de référence et taux mensuels d'indemnisation, France métropolitaine, situation au 31 décembre 2010, Département Gestion des Sources Statistiques sur le Marché du travail, 5p.

donne des taux mensuels d'indemnisation de 962€ pour le Limousin, 960€ pour la Corrèze, 900€ pour la Creuse et 982€ pour la Haute-Vienne.

Par ailleurs, en décembre 2008, les demandeurs d'emploi indemnisés représentent 60% des demandeurs d'emploi en Limousin.¹³

L'estimation des indemnisations perçues par bassin de vie est basée sur le montant moyen départemental multiplié par le nombre de chômeurs recensés, moins 40% de ceux-ci considérés comme non indemnisés (Directe, 2012). Ces montants sont ensuite agrégés à l'échelle des bassins de vie. Pour le calcul concernant les communes non limousines comprises dans des bassins de vie dont le pôle est situé en Limousin, le taux moyen d'indemnisation pris en compte est le même que pour le pôle de rattachement (soit l'un des trois Départements limousins).

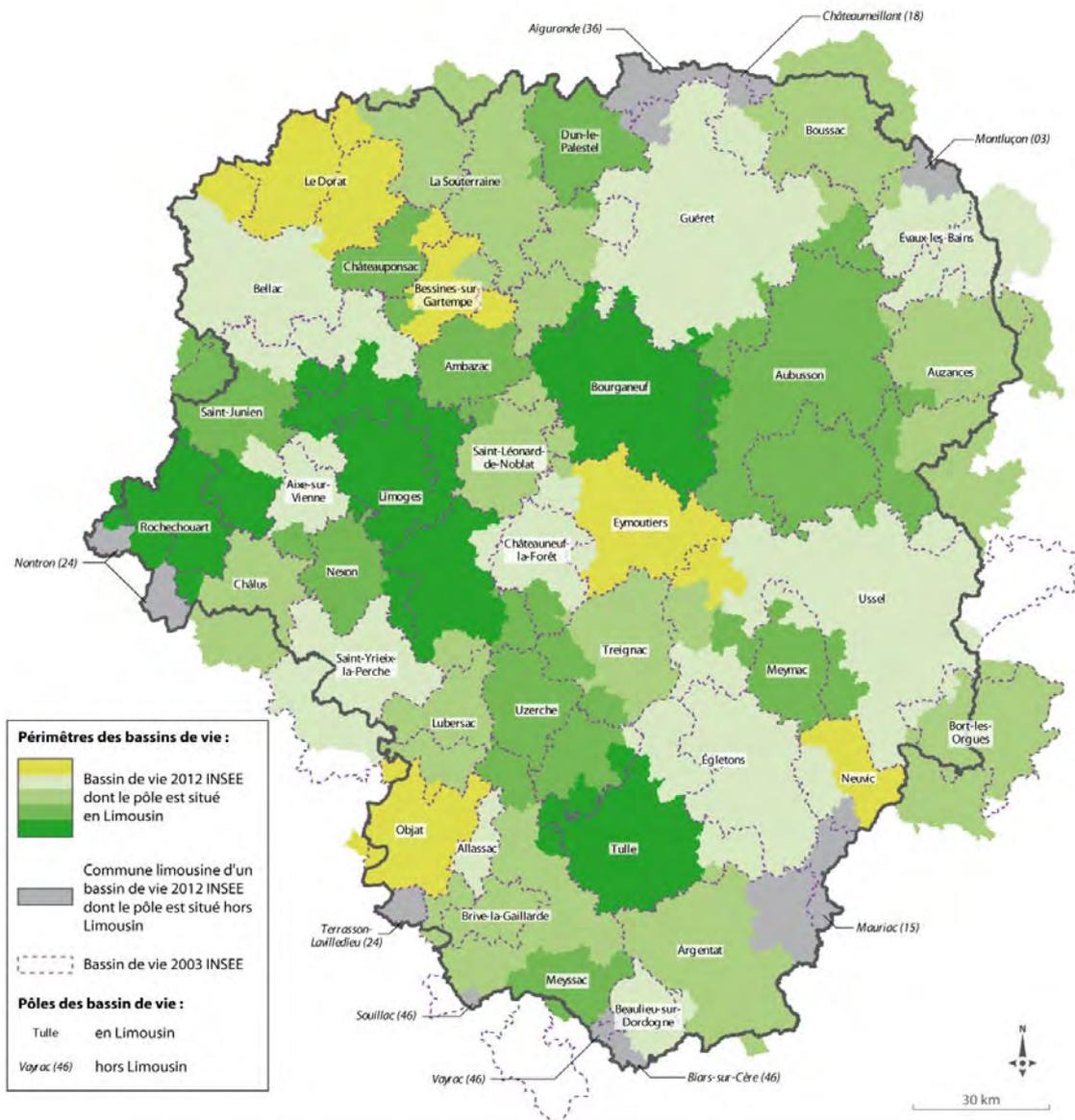
7. Conseils généraux – APA

L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), est une prestation versée par les Conseils Généraux, sur critère de ressources, aux personnes de plus de 60 ans dans le cadre du financement du maintien à domicile ou en maison de retraite de la personne âgée. En 2008, le montant mensuel moyen versé est de 414€ par allocataire.

Les populations départementales d'allocataires (DRJSCS) sont ventilées à la commune au prorata de la population de plus de 60 ans et des foyers fiscaux non imposables. Le montant des versements est estimé par l'application du taux mensuel moyen versé au nombre d'allocataires recensés.

¹³ Source : Directe Limousin (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Limousin), 2012. Les chiffres clés du Limousin – Edition 2011, 26p.

ANNEXE 2 – CARTE DES BASSINS DE VIE INSEE 2003 ET 2012



Facteurs favorables à la fréquentation des commerces et services locaux (vous pouvez cocher jusqu'à 3 cases par ligne)

Quels sont, par catégorie, les facteurs favorisant votre fréquentation ?

	proximité géographique	convivialité	faire fonctionner l'économie locale	produits locaux	prix compétitifs	qualité des prestations	horaires d'ouverture	présence d'une pompe à essence	essence moins chère	ne peut faire autrement	autre
14. Biens de consommation courants (alimentation, presse...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
15. Services marchands (coiffeur, garagiste, banque, poste...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
16. Equipements de la personne ou du logement (vêtements, ameublement...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
17. Artisans du bâtiment	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
18. Culture (cinémas, spectacles, expositions...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

19. Si vous avez répondu autre, merci de préciser :

Facteurs défavorables à la fréquentation des commerces et services locaux (vous pouvez cocher jusqu'à 3 cases par ligne)

Pourquoi ne les fréquentez-vous que peu ou pas ?

	peu de choix	prix trop élevés	horaires d'ouverture	achat à proximité du lieu de travail	autres habitudes	achat par correspondance /internet privilégié	absence d'une pompe à essence	essence plus chère	offre peu diversifiée	absence de ce type d'équipement	autre
20. Biens de consommation courants (alimentation, presse...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
21. Services marchands (coiffeur, garagiste, banque, poste...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
22. Equipements de la personne ou du logement (vêtements, ameublement...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
23. Artisans du bâtiment	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
24. Culture (cinémas, spectacles, expositions...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

25. Si vous avez répondu autre, merci de préciser :

Coût des carburants

26. L'augmentation du prix de l'essence vous a-t-elle incité à changer vos habitudes ?

- oui, recours plus souvent aux commerces locaux, de proximité
- oui, privilégie les endroits où possibilité d'achat de carburants moins chers
- non

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Services à la personne

27. Avez-vous recours à des services à la personne (garde d'enfants, aide ménagère, assistante de vie, entretien du jardin...)?

- oui non

28. Si oui, quel montant mensuel dépensez-vous pour ces services?

- moins de 300€ 300-600€ 600-900€ 900-1200€ plus de 1200€

Soins, santé

29. Consultez-vous un médecin généraliste de votre commune ou dans une commune limitrophe à celle-ci?

- oui commune plus éloignée, précisez :

30. Consultez-vous des médecins spécialistes de votre commune ou dans une commune limitrophe à celle-ci?

- oui non, n'en consulte pas communes plus éloignées, précisez :

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

PRATIQUES TOURISTIQUES

31. Avez-vous l'habitude de partir en vacances?

- oui non

32. Si oui, combien de semaines par an partez vous en moyenne ?

- moins de 1 semaine de 1 à 3 semaines de 4 à 6 semaines plus de 6 semaines

33. Pour l'essentiel, les destinations que vous choisissez se situent :

- en Limousin hors Limousin

PARCOURS RESIDENTIEL

34. Depuis combien de temps êtes-vous installé en Limousin?

- moins de 6 ans de 6 à 13 ans de 13 à 22 ans depuis plus de 22 ans depuis toujours

35. Quelle est votre commune de résidence?

36. Depuis combien de temps êtes-vous installé sur votre commune de résidence ?

- moins de 6 ans de 6 à 13 ans de 13 à 22 ans depuis plus de 22 ans depuis toujours

37. Quelle était votre précédente commune de résidence? (précisez le département ou le pays si hors de France)

38. Quelles sont les principales raisons de votre choix

- accessibilité au lieu d'emploi
 proximité familiale
 autre liens (amicaux...)
 installation à la campagne
 qualité de vie
 "nature", paysages
 faible coût du foncier
 patrimoine disponible (maison de famille par exemple)
 autre, précisez :

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

CARACTERISTIQUES DU MENAGE

39. Quel est votre âge?

- 18-29 ans 30-44 ans 45-59 ans 60-74 ans plus de 75 ans

40. De combien de personnes le ménage est-il composé?

- 1 2 3 et plus

41. Comporte-t-il des enfants à charge?

- oui non

42. Si oui, merci de préciser le nombre d'enfants à charge du ménage :

43. Quel est le plus haut diplôme que vous ayez obtenu ?

- sans diplôme CEP, BEPC, CAP Bac à Bac+2 supérieur à Bac+2

44. Quel est votre statut professionnel ?

- agriculteur
 artisan, commerçant, chef d'entreprise
 cadre, profession intellectuelle supérieure
 profession intermédiaire (contremaître, infirmière, professeur des écoles, ...)
 employé
 ouvrier
 chômeur
 étudiant
 retraité
 autre (inactif)

45. En cas de chômage, retraite ou autre inactivité, merci de préciser votre dernière activité :

46. Si vous êtes en activité professionnelle, à quelle distance du domicile se situe votre lieu de travail (trajet aller)?

- 0-10 km 10-25 km 25-50 km plus de 50 km Lieu de travail mobile

47. En comptant l'intégralité de vos sources de revenus (salaire, retraite, pension, allocation, rente...), de quels revenus mensuels nets dispose votre foyer?

- moins de 1200€ de 1200 à 1500€ de 1500 à 2000€ de 2000 à 4000€ plus de 4000€

48. Sous quel statut occupez-vous votre logement?

- propriétaire locataire occupant à titre gratuit

49. Si vous êtes résident secondaire, combien de mois par an résidez-vous à cette adresse?

- moins de 1 mois de 1 à 2 mois de 2 à 4 mois 4 mois et plus

50. Quelle est ou quelles sont vos autres communes de résidence? (précisez le département ou le pays si hors de France)

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE...

51. Quels facteurs pourraient, selon vous, conduire la population à consommer localement ?

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : les bassins de vie des communes limousines.....	6
Figure 2 : démographie et évolution de la population des bassins de vie limousins, 1999-2008	10
Figure 3 : le poids des néo-Limousins 1999-2008 par bassin de vie	12
Figure 4 : les flux migratoires intra-régionaux 1999-2008	13
Figure 5 : typologie des bassins de vie limousins selon l'évolution démographique et les flux migratoires	15
Figure 6 : typologie des bassins de vie limousins selon le poids de l'activité	18
Figure 7 : résidents actifs des bassins de vie limousins en 2008 et part des actifs travaillant en dehors de leur bassin de résidence	20
Figure 8 : bilan des flux touristiques à destination des bassins de vie limousins	25
Figure 9 : résultats de l'analyse en composantes principales sur 13 variables	28
Figure 10 : représentation cartographique des coordonnées des bassins de vie pour les 4 axes de l'analyse en composantes principales	30
Figure 11 : volume de la base économique présentielle des bassins de vie limousins (2008)	36
Figure 12 : revenus présents captés par habitant et poids démographique des bassins de vie (2008)	37
Figure 13 : typologie selon la composition et le volume de la base présentielle par bassin de vie (2008)	41
Figure 14 : volume de la base économique sociale des bassins de vie limousins (2008)	44
Figure 15 : revenus de la base sociale par habitant et poids démographique des bassins de vie (2008)	45
Figure 16 : typologie selon le poids des différentes contributions à la base sociale par bassin de vie	50
Figure 17 : répartition par âges de la population dans son ensemble et des répondants	56
Figure 18 : nombre d'enfants des ménages avec enfants de la population dans son ensemble et des répondants	57
Figure 19 : Plus haut diplôme obtenu de la population dans son ensemble et des répondants.....	58
Figure 20 : Professions et catégories socioprofessionnelles de la population dans son ensemble et des répondants	59
Figure 21 : précédente commune de résidence par profil migratoire.....	62
Figure 22 : raisons d'installation par profil migratoire.....	63
Figure 23 : classes d'âges par profil migratoire.....	64
Figure 24 : plus haut diplômes obtenus par profil migratoire	65
Figure 25 : statuts professionnels et professions par profil migratoire.....	66
Figure 26 : distance au lieu de travail par profil migratoire.....	67
Figure 27 : revenus par profil migratoire	68
Figure 28 : AFC sur la fréquence de recours aux commerces et services locaux.....	70
Figure 29 : part des dépenses réalisées auprès des commerces et services locaux.....	73
Figure 30 : facteurs favorisant la fréquentation des commerces et services locaux.....	76
Figure 31 : facteurs favorisant la fréquentation des commerces et services locaux par profils migratoires	77
Figure 32 : facteurs défavorables à la fréquentation des commerces et services locaux	80

Figure 33 : facteurs défavorables à la fréquentation des commerces et services locaux selon les profils migratoires	81
Figure 34 : impact de l'évolution du coût des carburants par bassin de vie (sur 1 024 réponses).....	83
Figure 35 : recours aux services à la personne par tranche d'âges (sur 1 018 réponses).....	84
Figure 36 : habitudes de départ en vacances par tranche de revenus (sur 1 020 réponses)	86
Figure 37 : habitudes de départ en vacances par PCS (sur 1 020 réponses).....	87
Figure 38 : durée moyenne de départ en vacances par PCS (sur 700 réponses).....	88
Figure 39 : AFC sur l'avis des enquêtés quant aux facteurs permettant une meilleure fréquentation des services et commerces locaux par bassin de vie (sur 1653 réponses pour 711 répondants)	90
Figure 40 : AFC sur l'avis des enquêtés quant aux facteurs permettant une meilleure fréquentation des services et commerces locaux par profil migratoire (sur 1653 réponses pour 711 répondants) ..	91
Figure 41 : analyse par classification descendante du corpus de 28 entretiens effectués auprès de maires (réalisée avec Alceste)	96
Figure 42 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 1, logique fonctionnelle	104
Figure 43 : réseau de mots et cooccurrences pour le verbe dire (classe 1).....	105
Figure 44 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 2, logique de développement touristique	106
Figure 45 : réseau de mots et cooccurrences pour le verbe développer (classe 2).....	108
Figure 46 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 3, logique d'accueil	111
Figure 47 : réseau de mots et cooccurrences pour le verbe venir (classe 3)	112
Figure 48 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 4, logique foncière	115
Figure 49 : réseau de mots et cooccurrences pour le verbe construire (classe 4).....	116
Figure 50 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 1, projet économique dépendant d'un contexte saisonnier	119
Figure 51 : réseau de mots et cooccurrences pour le mot client (classe 1).....	120
Figure 52 : Lexique et cooccurrences des mots représentatifs de la classe 3, projet intégré dans un choix de vie.....	123
Figure 53 : réseau de mots et cooccurrences pour le mot envie (classe 3)	124

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie 1 : patrimoine architectural du bassin de vie d'Argentat (Corrèze, clichés J. Dellier, 2012).....	107
Photographie 2 : vues du bassin de vie d'Argentat (Corrèze, clichés J. Dellier, 2012).....	109
Photographie 3 : le site de Crozant, entre ruines et rivière (Creuse, clichés J. Dellier, 2012)	110
Photographie 4 : derrière les volets clos, des dynamiques différenciées, bassins de vie de Dun-le-Palestel (cliché de gauche) et d'Argentat (cliché de droite) (clichés J. Dellier, 2012).....	113
Photographie 5 : vues du bassin de vie de Dun-le-Palestel (Creuse, clichés J. Dellier, 2012).....	114
Photographie 6 : patrimoine historique et valorisation touristique contemporaine dans le bassin d'Argentat (Corrèze, clichés J. Dellier, 2012)	121
Photographie 7 : le projet comme choix de vie personnel (Utopaille à la Celle-Dunoise, L'Aire Libre à Argentat) ou alternative collective (Le Comptoir, Saint-Priest-Ligoure) (clichés J. Dellier, 2012)	127

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Emplois et résidents actifs des bassins de vie limousins	22
Tableau 2 : Ratios présence touristique et fuite des résidents (calculs selon les données INSEE, Terrier, 2006).....	24
Tableau 3 : Montant et composition de la base économique présentielle par bassin de vie (2008) ...	40
Tableau 4 : Composition de la base économique sociale pour les bassins de vie à l'échelle régionale et départementale (2008)	47
Tableau 5 : Montant et composition de la base économique sociale par bassin de vie (2008)	48
Tableau 6 : Statistiques de référence des trois bassins de vie sélectionnés pour l'enquête	53
Tableau 7 : nombre de questionnaires envoyés et taux de réponse de l'enquête résidents.....	55

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	3
CHAPITRE 1 : LES BASSINS DE VIE LIMOUSINS AU REGARD DE LEURS CARACTERISTIQUES RESIDENTIELLES	9
1. Eléments démographiques.....	9
1.1. Une balance positive des flux migratoires interrégionaux.....	11
1.2. Des flux intra-régionaux favorables aux périphéries des agglomérations limousines.....	12
1.3. Profils démographiques des bassins de vie.....	14
2. Profils économique et présentiel	16
2.1. Le poids de l'activité	17
2.2. Migrations domicile travail et secteurs d'activités	19
2.3. Le poids du tourisme	23
3. Une analyse croisée des éléments démographiques, économiques et résidentiels à l'échelle des bassins de vie limousins	27
Conclusion : une lecture par le capital environnemental	31
CHAPITRE 2 : LES RETOMBEES ECONOMIQUES PRESENTIELLES	33
1. Méthodologie employée pour le calcul des bases économiques présenteielle et sociale	33
1.1. Calcul de la base présenteielle	33
1.2. Calcul de la base sociale	34
2. La base économique présenteielle à l'échelle des bassins de vie limousins.....	35
2.1. Montants et distribution spatiale de la base économique présenteielle	35
2.2. Les différences locales dans la composition de la base présenteielle	38
3. La base économique sociale à l'échelle des bassins de vie limousins.....	43
3.1. Montant et distribution spatiale de la base économique sociale.....	43
3.2. Les différences locales dans la composition de la base sociale	46
Conclusion : diversité des contributions à l'économie présenteielle et cohésion territoriale	51
CHAPITRE 3 : LES PRATIQUES ET ATTENTES DES RESIDENTS DE TROIS BASSINS DE VIE EN TERMES D'ECONOMIE LOCALE	53
1. Méthodologie et représentativité de l'échantillon	54
1.1. Taux de réponse	55

1.2. Répartition par âges	55
1.3. Composition des ménages	56
1.4. Diplômes.....	57
1.5. Professions et Catégories socioprofessionnelles	58
1.6. Revenus	60
1.7. Statut d'occupation du logement.....	60
1.8. Profil migratoire et résidentiel	60
1.9. Migrations domicile travail.....	61
2. Une lecture des résultats selon le profil migratoire des répondants.....	61
2.1. Ancienneté d'installation et mobilités intra-régionales.....	62
2.2. Choix de la commune d'installation	63
2.3. Classes d'âges et composition des ménages.....	63
2.4. Qualifications.....	64
2.5. Statuts et mobilités professionnels	65
2.6. Revenus	68
2.7. Logement.....	68
3. Les comportements des répondants en matière d'économie locale.....	69
3.1. Délimiter le local.....	69
3.2. Fréquence de recours aux commerces et services locaux	70
3.3. Part des dépenses réalisées auprès des commerces et services locaux.....	73
3.4. Les facteurs favorables à la fréquentation	75
3.5. Les facteurs défavorables à la fréquentation.....	79
3.6. Le coût des carburants	82
3.7. Services à la personne	84
3.8. L'accès aux soins.....	85
3.9. Les pratiques touristiques	86
4. Leviers de développement des commerces et services locaux, l'avis des résidents	89
Conclusion :	92
CHAPITRE 4 : PERCEPTIONS INSTITUTIONNELLES ET PARCOURS DE PORTEURS DE PROJETS, REGARDS CROISES	95
1. Regards d'élus : entre prise en compte des spécificités territoriales et « syndrome du lotissement »	95
1.1. Part commune du discours.....	96
1.2. Logique fonctionnelle.....	103

1.3. Logique de développement touristique	105
1.4. Logique d'accueil	111
1.5. Logique foncière	115
2. Regards de porteurs de projets : quelle place pour la dimension économique dans le choix de vie	118
2.1. Projet économique dépendant d'un contexte saisonnier.....	118
2.2. Choix de vie	122
Conclusion : regards croisés entre élus et porteurs de projet	128
CONCLUSION GENERALE.....	131
BIBLIOGRAPHIE	133
ANNEXE 1 – SOURCES DE DONNEES ET PROTOCOLES DE CALCULS	137
ANNEXE 2 – CARTE DES BASSINS DE VIE INSEE 2003 ET 2012	145
ANNEXE 3 – QUESTIONNAIRE ENQUÊTE RESIDENTS.....	147
TABLE DES FIGURES	151
TABLE DES PHOTOGRAPHIES	153
TABLE DES TABLEAUX.....	155